RECUEIL

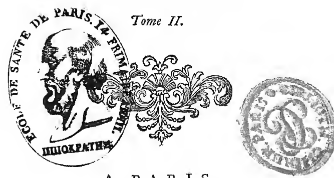
PÉRIODIQUE

D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

JANVIER 1755.

Tome II.



A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

AVIS.

C'eſt à Barbou, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis*; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.

Le même Libraire débite : Nouveau ſyſtême ſur la Génération de l'Homme & ſur celle de l'Oiſeau, par M. de Launay, Chirurgien Major du Régiment Royal Infanterie.

Noms des Villes où le préſent Journal ſe diſtribue.

A AMIENS, chez Godar.
A ANGERS, chez Barrieres.
A ARRAS, chez Laureau.
A BLOIS, chez Masson.
A BORDEAUX, chez Jacques la Bottiere.
A S. BRIEUX, chez Prudhomme.
A LA HAYE, chez Vandaalen.
A LILLE, chez Jacquet.
A LYON, chez Pierre Bruyset Ponthus.
A S. MALO, chez Hovius.
A MARSEILLE, chez Mossy.
A MONTPELLIER, chez Rigaud.
A NANCY, chez Babin.
A NANTES, chez Jacques Vatar.
A ORLÉANS chez Chevillon.
A RENNES, chez Jacques Vatar, jeune.
A ROUEN, chez Lucas.
A TOURS, chez Lambert. / Billiaut.
A VALENCIENNE, chez Quesnel.
A VERSAILLES, chez le Febvre.

PRÉFACE.

SI les Hommes & les Animaux pouvoient ſubſiſter toujours dans leur état naturel, ſi les parties dont ils ſont compoſées faiſoient toujours parfaitement leurs fonctions, leur ſanté ſeroit conſtante & leur vie éternelle. Mais il s'y opere ſans ceſſe quelque altération ſenſible ou inſenſible ; ainſi ſe détruiſent d'une façon plus ou moins prompte les reſſorts de notre machine, qui ſe trouve néceſſairement dérangée, ſoit par l'abus que nous faiſons des choſes qui ſont deſtinées à notre conſervation, ſoit par mille accidents auxquels nous ſommes ſujets.

Le penchant naturel que les hommes ont pour prolonger leur vie, les a excités à chercher dès le commencement du monde, tout ce qui pourroit être utile à la conſervation de leur ſanté ; ils ont apperçu que quelquefois à la vérité la nature elle ſeule ſçavoit ſe débarraſſer des obſtacles qui nuiſent à l'exercice de ſes fonc-

tions; mais ils ont vu en même-tems qu'elle avoit le plus souvent besoin de secours étrangers, pour se rétablir dans son état primitif. De-là convaincus qu'il ne dépendoit pas toujours d'eux d'éviter les causes qui les exposoient à des maladies; ils ont été naturellement portés à observer avec soin la conduite de ceux qui étoient malades.

Ils s'appliquerent donc à considérer les fautes qui avoient pû rendre les maladies mortelles dans ceux qui en étoient morts, & la différence de conduite de ceux qui attaqués de la même maladie, en étoient réchappés. Ils ont évité avec soin tout ce qu'avoient fait les premiers; ils ont tenté sur d'autres personnes dans les mêmes circonstances, ce qui avoit paru soulager les seconds, & tout ce à quoi on pouvoit attribuer leur guérison. Des expériences réiterées, des succés constants ont ainsi déterminé à se servir de tels ou tels remédes, suivant les différents cas. C'est donc à proprement parler le résultat & la pratique de ces observations appuyées sur l'expérience, qui a formé ce qu'on appelle Médecine.

Le hasard, plus que le raisonnement, a conduit les hommes dans l'application

des premiers remédes dont ils se sont servis : ainsi souvent une chose extraordinaire prise sans dessein ayant produit un bon ou mauvais effet, a engagé naturellement ceux qui en avoient vû le succès, à en observer de nouveau la réussite : C'est ainsi que par dégrés en comparant les remédes & les maladies, en faisant de nouvelles expériences fondées sur des combinaisons différentes, c'est ainsi, dis-je, que s'est formée la Médecine, qui cependant n'est pas la seule Science à laquelle l'observation ait donné naissance. Car il n'en est aucune de celles qui ont les opérations de la Nature pour objet, qui ne lui doivent leur origine, leur progrés & leur éclat ; telles sont sur-tout la Physique expérimentale, l'Histoire Naturelle, la Méchanique & l'Astronomie. Aussi les Rois ont-ils élevé des Temples magnifiques à l'Observation ; ont-ils envoyés en différents pays des Sçavants dans les mêmes vûes.

Si les avantages de l'observation sont universellement reconnus sur-tout en Médecine ; si cette science lui doit sa naissance & son lustre ; si Hippocrate n'a bien mérité de l'humanité qu'en recueillant les observations faites par ses prédécesseurs,

en y ajoutant les siennes, & les rédigeant en un corps de doctrine, quelles obligations ne doit-on point avoir à ceux qui embrassent tous les moyens de rassembler des observations isolées qui pourroient être perdues pour la Société ?

En effet, lorsqu'on a sacrifié l'observation aux vains raisonnements, aux conjectures, la Médecine est tombée dans le discrédit, est devenue incertaine & fabuleuse. Qu'on se rappelle les temps (*) où les Arabes ont défiguré la doctrine d'Hippocrate en donnant tout aux systêmes, à l'imagination, en abandonnant l'observation, qui jusqu'alors, quoique dénuée d'une saine théorie, avoit fait l'unique appui de la Médecine.

Mais autant des observations faites avec exactitude servent à guider sûrement dans l'exercice de la Médecine, autant des observations faites, ou avec négligence ou dans un esprit de systême, sont-elles capables d'induire en erreur.

C'est à cette fidélité & à cette candeur avec laquelle Hippocrate rapporte même jusqu'à ses fautes, que la Médecine doit

(*) Voyez l'Histoire de la Médecine, par M. le Clerc Freind, les essais de Médecine de Bernier, D. M. P.

ce qu'elle a de plus précieux. En effet ne voyons-nous pas tous les jours dans la pratique la confirmation de ce qu'il nous enſeigne, malgré la longueur des temps qui ſe ſont écoulés depuis qu'il a écrit. C'eſt auſſi par cette même exactitude que ſe ſont rendus recommandables, les Riolan, Lomnius, Piſon, Bruyer, Gauthier, Baillous, Hollier, Fernel, Etmuller, Duret, Riviere, Cheſneau, Sydenham, Baglivi, Wierus, Hoffman, & tant d'autres.

C'eſt pour nous conformer aux ſages vues de ces grands hommes, que nous avons mis au jour le premier volume de ce Recueil Périodique. La continuation en ſera donnée par le même motif. Nous ne nous diſſimulons pas, qu'il ne s'y ſoit gliſſé quelques morceaux, qui ont beſoin peut-être de toute l'indulgence du Public. Mais cette même indulgence a ſemblé venir au devant de notre zéle, ſe prêter à l'embarras où ſe trouvent néceſſairement les Fondateurs d'une entrepriſe littéraire. Elle a bien voulu adopter ces productions naiſſantes, informes en partie : on à ſenti qu'un nouvel être ne pouvoit avoir à l'inſtant de ſa formation, des perfections, qu'il ne doit acquérir qu'à

la faveur du temps, par des développemens, des progrès successifs. Les premices de nos travaux recueillis avec empressement & bénignité, ont été agréés sans doute, comme les arrhes de l'amélioration future d'un projet nécessaire, & qui se fait goûter. En effet comment ne pas s'appercevoir que des commencements entraînent absolument une certaine disette de matiéres qui ne laisse aucun lieu au choix? La seule surabondance de pieces peut nous mettre en état d'entrer en exercice à cet égard.

Mais nous ne doutons pas qu'une autre raison n'ait fait accueillir notre ouvrage. Il n'en est pas des matiéres scientifiques, comme de celles de pur agrément, de simple littérature. En fait de science, il est difficile que les plus foibles productions ne recélent quelques objets utiles. Une pensée mal énoncée, une réflexion tronquée, une observation louche, superficielle, échappée comme par hazard du sein de la médiocrité, ne suffisent-elles pas souvent pour ouvrir une vaste carriere à la pénétration d'un génie vif & ardent? Le vrai Sçavant est celui qui sçachant beaucoup, trouve encore à s'instruire partout. On n'avance point un paradoxe en

disant que plus on a de lumieres, plus on est à portée de découvrir de nouveaux objets d'instruction. Aussi s'apperçoit-on que ceux qui rejettent la lecture de presque tous les ouvrages de leurs contemporains, sous le vain prétexte de médiocrité, sont affectés le plus souvent d'une indolence orgueilleuse, qui ne leur laisse rien voir au-delà de l'horison très-borné de leurs propres lumieres.

Quoiqu'il en soit, notre ardeur excitée de plus en plus par l'approbation générale accordée à nos vues, nous anime à redoubler nos efforts pour porter le plutôt qu'il se pourra ce Recueil au dégré de perfection où il peut atteindre ; mais son sort ne dépend pas uniquement de nous. Il est au contraire entiérement dans les mains de ce même Public qui l'approuve. C'est son ouvrage plutôt que le nôtre : c'est de lui qu'il a reçû l'être : c'est de lui qu'il attend son accroissement. Nous invitons donc ce Public sçavant & éclairé à seconder nos soins, à cooperer efficacement avec nous à l'accomplissement d'un projet entrepris en vue du bien général de l'humanité.

Mais il est évidemment de notre intérêt de faciliter les moyens d'entrer directe-

ment & utilement dans nos intentions, aux perſonnes qui voudront bien s'y prêter. C'eſt pourquoi nous eſtimons qu'il eſt d'obligation pour nous de dire que nous avons rejetté quelques morceaux recevables d'ailleurs, parce qu'ils péchoient dans des parties eſſentielles. Pour ménager donc les peines de certaines perſonnes & leur en épargner d'inutiles, nous croyons devoir définir ce qu'on entend par obſervation, & indiquer les divers points de vûes ſous leſquelles elle doit être préſentée. On ſent aſſez que ce n'eſt pas aux Maîtres de l'Art que nos documents s'adreſſent; mais des yeux novices ne ſont-ils pas preſque toujours aſſez clairs-voyans pour s'arrêter ſur un phénomene naturel, que des yeux inſtruits ne ſe trouvent pas à portée d'obſerver? L'obſervation en général eſt un examen attentivement ſuivi de choſes ſingulieres & peu connues; il faut qu'elle ſoit fidéle, ſimple, claire, vraye, réfléchie, méthodique & bien circonſtanciée.

La façon dont on doit rédiger une obſervation eſt différente à raiſon de la partie de la Médecine qu'elle regarde ſpécialement. C'eſt pourquoi il eſt à propos de faire attention aux différentes

parties dont cette Science est composée.

On sçait qu'elle se divise en théorique & pratique. La théorique a pour objet l'homme en santé & en maladie. Dans le premier cas elle prend le nom *d'Anatomie*, quand elle considere les parties solides du corps humain, & celui de *Physiologie*, lorsqu'elle s'occupe de la nature des principes des qualités diverses des fluides, & des fonctions qui résultent de l'action des solides & des fluides. Dans le second cas on la nomme *Pathologie*, lorsqu'elle a pour objet la nature des maladies & leurs causes ; elle prend le nom de *séméiotique*, quand elle envisage leurs effets, leurs simptômes, leur diagnostic & leur prognostic.

Si la pratique passe à la connoissance & à l'emploi des moyens propres à conserver l'homme en santé, on l'appelle *Hygiene* ; au lieu qu'elle a le nom de *Therapeutique*, lorsqu'elle se propose de détruire les maladies efficacement, par principes & avec méthode. Cette derniere partie de la Médecine, comme étant d'une étendue immense, se subdivise en *diete*, en *Chirurgie* & en *Pharmacie*.

Il n'y a pas une seule de ces parties sur laquelle il ne soit de la derniere impor-

tance d'avoir des notions nettes & précises; pour nous les procurer rien n'eſt plus propre que l'obſervation, pourvû qu'elle ſoit éclairée de la ſaine raiſon, débarraſſée de tout ſyſtême, aidée de l'analogie le plus ſouvent appuyée ſur l'expérience, & rectifiée par un jugement incapable d'errer.

C'eſt pourquoi ſi l'on veut rendre un fait *d'Anatomie*, il faut conſidérer la nature, la figure, le volume, la denſité, la ſituation, la direction, le reſſort, le jeu, la connexion, l'uſage & quelquefois la tenſion de la partie que l'on décrit.

S'il eſt queſtion de *Phyſiologie*, il faut examiner la nature, les qualités, l'analogie du fluide dont on parle avec la maſſe commune des humeurs, & les fonctions qui réſultent du commerce, qu'il entretient avec tel ou tel ſolide en général & en particulier.

Si un obſervateur porte ſes yeux ſur un fait de *Pathologie*, qu'il ſoit attentif à ſpécifier la partie affectée, à rendre compte de la façon dont les parties ſolides & fluides ſont léſées dans leur nature & leurs propriétés, & à quel dégré elles le ſont préciſément; qu'il y joigne un détail circonſtancié des différentes cauſes qui

ont pû produire cet état contre nature ; mais qu'il évite sur-tout de donner dans les systêmes & les suppositions : il vaudra souvent mieux qu'il avoue son ignorance sur les causes premiéres, pour ne s'occuper que de rapporter exactement les faits.
Dans la *Séméiotique*, qu'il n'oublie aucun des simptômes, dont les maladies sont accompagnées, qu'il s'assure au juste des sécrétions & excrétions viciées, pour former un diagnostic & un prognostic certain de la maladie dont il fait l'Histoire.

Qu'il regarde comme un devoir indispensable d'exposer le tempéramment, le sexe, l'âge, le caractere, la profession du malade, le climat & la nature du sol qu'il habite, sa façon de vivre, la saison de l'année où la maladie se manifeste, l'épidemie, s'il y en a, & les principales circonstances dont elle a été précédée & dont elle est accompagnée.

Son dessein est-il de traiter des effets de l'air, des aliments solides & fluides, du mouvement & du repos, du sommeil & de la veille, des excrétions & récrémens, & enfin des passions de l'ame sur l'œconomie animale ? ce qui fait l'objet de *l'hygiene* : qu'il rapporte avec préci-

sion les effets extraordinaires qu'ils ont produits en bien & en mal ; qu'il en donne la raison Physique fondée sur la nature & le pouvoir de chacune des choses dont il est ici question relativement au corps humain, & qu'il explique le méchanisme par lequel elles agissent.

Par rapport à la *Therapeutique*, on doit rendre compte dans la partie appellée *diete* de la nature & des principes des aliments & des médicaments dont le malade a fait usage. Il faut en exposer le choix, la dose, la préparation. Il faut parler du temps, & des précautions qu'on a observées en les donnant, de la maniére dont on les a employés ; assigner & distinguer les indications d'après lesquelles on les a prescrits. Par-là on débarrassera la Médecine, autant qu'il est possible, de l'empyrisme, qui lui fait tant de tort. Il faut cependant convenir qu'il y a quelques remédes qui agissent de façon qu'il est difficile d'en rendre raison. On doit surtout rapporter fidélement les bons & mauvais succès des secours qu'on a employés.

Quant à la *Chirurgie*, comme elle traite de la connoissance (*) & de la guérison

(*) Cours de Chirurgie par M. Col-de-Villars.

des maladies externes, dont la cure exige l'application des Topiques, ou l'opération de la main, on doit expofer les raifons qui ont déterminé à l'opération ou à l'application des Topiques, ce qui en a précédé l'ufage, en quel tems on y a eu recours, & avec quelle précaution ; quelle étoit leur nature, & quel a été leur fuccès.

La *Pharmacie* a pour objet la préparation des remédes ; elle fe divife en *Galenique* & *Chymique*. Son objet eft de connoître exactement les remédes qu'elle prépare ; en conféquence elle doit embraffer tout ce qui a rapport à leur choix, au climat d'où ils viennent, au voifinage des corps qui les environnent, au temps dans lequel on les a recueillis, à la fubftance dont ils font compofés, à la couleur, à l'odeur, à la faveur qu'ils ont, ainfi qu'à leur volume. Leur vertu ne dépendant abfolument que de la diverfité de leurs principes, il eft effentiel pour les bien connoître, de les approfondir. C'eft l'objet qu'embraffe particuliérement la *Chymie* ; c'eft pourquoi nous ne ferons nulle difficulté d'inferer tous les morceaux de Chymie qu'on nous adreffera. Car quoiqu'ils ne paroiffent pas tous

au premier coup d'œil avoir un rapport direct avec la Médecine, elle en tire cependant tous les jours un très-grand avantage pour la différente combinaiſon des remédes qu'on eſt obligé de faire dans le traitement des maladies. Auſſi ne parvient-on à conſerver les vertus des remédes, lorſqu'on les unit à d'autres, qu'autant qu'on connoît exactement leurs principes, la réciprocité de leur action, & les rapports qu'ils peuvent avoir entr'eux. C'eſt uniquement par ce moyen qu'on devient ſûr de l'effet des remédes ſimples & compoſés. Sans cela on court riſque de faire des combinaiſons monſtrueuſes & capables de produire des effets tout-à-fait oppoſés à ceux qu'on attend & dont on a beſoin. Rien n'eſt plus propre à s'aſſurer des vertus ſimples & compoſées, générales & particuliéres des remédes, & à bannir de la Médecine les vertus ſpécifiques, qui ſont l'unique reſſource de l'ignorance & de la charlatanerie.

Tel eſt le plan que nous avons cru devoir tracer, en faveur de ceux qui ſeroient embarraſſés pour communiquer avec méthode au Public les bonnes obſervations qu'ils pourroient avoir faites. Notre but eſt de faciliter les moyens qui peuvent

peuvent enrichir la Médecine dans toutes ſes parties.

Ce feroit ici le lieu de s'étendre ſur les avantages des Journaux en général, & ſur la préeminence de celui-ci en particulier, quant à ſon objet. Mais nous nous contenterons de dire qu'on doit conſidérer notre Recueil comme un dépôt dont la publicité aſſure & garantit la propriété des découvertes aux auteurs qui les y ont conſignées. C'eſt une collection d'actes, dont l'authenticité met ceux qui les ont ſouſcrits, à l'abri des fraudes, des contentions, des uſurpations littéraires fondées ſur des antidates. Telle obſervation qui doit par ſa nature être conçue en peu de mots, n'eſt pas moins précieuſe en elle-même. Elle eſt perdue pour la ſociété, par la raiſon même qu'elle ne peut pas faire la matiere d'un ouvrage qui en merite le nom relativement à ſon volume : ou bien ſon Auteur eſt obligé de l'abandonner dans un déluge de matieres tout-à-fait étrangeres, où elle ſe trouve pour ainſi dire ſubmergée. Notre ouvrage eſt un aſyle ouvert à cette piece fugitive. Elle prend de la conſiſtance en devenant la partie d'un Tout ſenſible par ſon étendue. Enfin ce Recueil eſt un magazin où chacun peut apporter ſans s'appauvrir, &

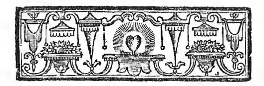
d'où il peut emporter ſans appauvrir les autres.

Nous n'entendons cependant pas vouloir porter la ſéduction juſqu'à engager les auteurs des découvertes à les prodiguer, ni à ſe fruſtrer eux-mêmes des fruits de leurs travaux. En ce cas nous nous ferons un plaiſir, un devoir même de ne les annoncer qu'avec les reſtrictions, les réticences convenables. Un amour ſans bornes & déſintéreſſé du bien public, qui porte à lui faire les plus grands ſacrifices, eſt ſans doute auſſi louable qu'il eſt peu ordinaire. Mais doit-on raiſonnablement blâmer quelqu'un de ſe montrer avare juſqu'à un certain point d'une découverte, qui peut être en même-tems profitable au Public par l'uſufruit, & à l'Auteur, par la propriété qu'il s'en réſerve ?

Nous avons une derniére conſidération à faire: il eſt certain qu'en fait de Sciences, & ſur-tout de Sciences utiles, le ſtyle n'eſt qu'un acceſſoire dont la grande régularité influe peu ſur le fond des choſes, & n'y ajoute preſque rien. La ſociété riſqueroit ſouvent d'être mal ſervie, ſi quelques perſonnes ſtudieuſes, mais qui ne manieroient pas la plume habituellement & facilement, étoient arrêtées par la crainte

de ne pas écrire avec assez d'élégance, de netteté, de pureté. Nous les exhortons à passer légérement sur une difficulté trop foible pour les dipenser de révéler au Public des observations intéressantes, dont elles lui sont comptables. D'ailleurs la principale fonction des Editeurs, après celle du choix, consiste à remanier & à refondre les morceaux qui en ont besoin, lorsque l'Auteur le permet ou que le sujet l'exige. Afin même de ne rien négliger de ce qui peut concourir à l'utilité publique, sur la matiére que nous traitons, on recevra les piéces écrites en Latin par les personnes qui seroient plus exercées dans cette langue que dans leur propre idiôme : on se permettra seulement de les traduire pour leur faire voir le jour.

Observata simul & experimenta suo firmata judicio, litteris consignârunt veteres, eâ tantùm lege, ut optimè de nobis mererentur; & eadem nostris, quantum poterimus, inventis locupletata, posteritati traderentur.



RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

JANVIER 1755.

ARTICLE PREMIER,

Contenant quelques Observations de Médecine.

Suite des Observations sur un vice singulier de conformation, dont il est parlé dans les Journaux de Septembre & d'Octobre dernier, par M. Missa, d. m. p.

I. E n'ai pas perdu de vûe la parole que j'ai donnée au public, * de suivre avec soin les changements qui pourroient survenir à la petite fille dont j'ai déja parlé, & de lui faire part de ceux qui en mériteroient la peine, soit qu'ils fussent dignes de pi-

* Journal d'Octobre, pag. 243.

quer ſa curioſité, ſoit qu'ils méritaſſent de fixer ſon attention. Voici donc ce qui lui eſt arrivé de plus remarquable juſqu'à ſa mort. Pour rendre ces dernieres remarques plus intelligibles, j'ai cru devoir ſuivre l'ordre que j'ai déja établi dans mon ſecond Mémoire, & reprendre les différents numéros qui y ſont indiqués.

1°. L'amaigriſſement univerſel qui a été annoncé dans le ſecond Mémoire, a toujours augmenté depuis à vûe d'œil, juſqu'à la mort de cette petite fille; mais il n'étoit pas auſſi marqué aux extrémités que dans toute l'habitude du corps. Elle étoit devenue ſi légere ſur ſes derniers jours qu'on auroit peine à croire combien peu elle peſoit, & la maigreur l'avoit tellement défigurée qu'elle n'avoit plus que l'apparence d'un ſquelette. On lui pouvoit compter toutes les côtes; les os de ſon corps & de ſes membres ſembloient lui percer la peau: ſon corps & ſes membres continuoient de ſe peler de plus en plus, mais ſeulement de temps à autre. Ils devenoient auſſi quelquefois extrémement rouges, & l'on voyoit s'élever une infinité de petits boutons rouges qui reſtoient ſouvent entre cuir & chair. Ces deux accidents ſe manifeſtoient alternativement dans toute l'étendue des téguments. A l'égard des boutons, ils étoient durs, ſecs, mais le plus ſouvent remplis d'une ſéroſité ſanguinolente, âcre & fort diſſoute, qui ſortoit en abondance lorſqu'ils ſe crevoient. Dans ces circonſtances, quelques précautions que l'on prît pour toucher légerement l'enfant, il jettoit les hauts cris.

2°. Ces boutons s'étant ſéchés en dernier lieu, la tête, le front & le viſage de l'enfant

se riderent, & leur peau tomba par écailles séches, épaisses, & si considérables qu'on se seroit imaginé que c'étoit autant de petites membranes légerement transparentes. Tout le reste de son corps éprouva le même sort, quoique plus lentement, & d'une maniere moins sensible. Ses extrémités, tant supérieures qu'inférieures subirent aussi les mêmes changements.

3° On auroit dit que le *bec de lievre*, formé par l'échancrure de la lévre supérieure, s'étoit élargi de quelque chose; mais ce qu'il y a de certain, c'est que cette lévre ne prenant plus autant de nourriture que dans les premiers temps de la naissance de l'enfant, elle se desfécha beaucoup, depuis se retrécit, & devint extrémement mince dans toute sa substance. Bien loin que les parties qui terminoient cette ouverture, ayent continué de s'allonger, & de la retrécir comme auparavant, elles ne firent au contraire que se flétrir de jour en jour, perdre leur couleur vermeille, & s'éloigner l'une de l'autre en tout sens. La lévre inférieure éprouvant en partie les mêmes changements s'est aussi ridée, desséchée, retirée, pelée, & amincie insensiblement.

4°. Les bords anguleux & saillants du *bec de lievre* disparurent tout à fait dans la suite. On les vit tomber à diverses reprises, & tour à tour, à fleur des deux corps cartilagineux qu'on a dit précédemment tenir lieu de machoire supérieure. Ils tomboient sous la forme d'écailles dures, arrondies, concaves, minces & assez semblables à de la corne de lanterne. De-là, les extrémités de la lévre supérieure qui formoient l'échancrure resterent d'un rouge

vif, & devinrent douloureuses & toutes charnues.

5°. La membrane qui recouvroit les corps cartilagineux s'étant froncée insensiblement, & de plus en plus, perdit sa couleur blanche, & prit par dégrès une couleur terne & livide : elle se déchira ensuite suivant sa longueur sur le milieu de ces corps monstrueux, se détacha peu à peu, & tomba enfin par feuillets plissés, & des plus minces.

6°. Les corps cartilagineux ainsi à découvert parurent perdre leur volume, & se dessécher surtout à leur surface ; particularité qui a donné lieu à la formation de nouvelles membranes. Elles tomberent successivement comme les premieres, quoiqu'elles se trouvassent plus épaisses, & d'une nature qui retenoit quelque chose du cartilage dont elles étoient le produit.

Cette circonstance semble avoir assez de rapport avec la chûte d'un ongle qui survient à la suite d'un panaris. C'est ainsi que ces corps, qui d'ailleurs se desséchoient en même-temps dans leur substance, comme nous venons de le faire remarquer, diminuerent beaucoup en grosseur & en longueur jusqu'au dernier moment de la vie de l'enfant. De-là l'affaissement total des joues & l'augmentation frappante de l'échancrure, qui appartenoit à ces productions monstrueuses qui remplissoient la machoire supérieure. Mais la diminution de ces corps a été beaucoup plus grande dans leur partie antérieure, sans doute à cause du frottement de l'air extérieur, qui agissoit dessus d'une maniere plus directe que sur leur partie postérieure, enchassée dans une portion charnue par le moyen de laquelle elle étoit dérobée au moins en par-

tie à l'action de cet agent. C'eſt pourquoi cette partie, ſouffrant moins d'altération, demeura preſque conſtamment dans ſon premier état.

7°. Son menton n'étoit plus bourſoufflé ni pendant; il ne flottoit plus ſur la poitrine & ne formoit aucun pli comme dans les premiers jours de ſa naiſſance; diſons mieux, ſon menton étoit tellement décharné qu'il n'en reſtoit aucun veſtige.

8°. L'entrée de la narine gauche n'étoit, pour ainſi dire, plus bouchée par le corps qu'on a obſervé être ſuſpendu tranſverſalement dans ſon milieu au bout du nez. Il en étoit de même par rapport à la partie de l'échancrure de la lévre ſupérieure qui répondoit au même côté. A force de ſe ſécher, de ſe flétrir & de s'en aller par écailles, ce corps s'étoit réduit preſqu'à rien. Ses extrêmités & ſa partie inférieure n'étoient ſans doute cartilagineuſes en apparence, que parce que la nature les avoit deſtinées à conſtituer la partie moyenne de la machoire ſupérieure, qui manquoit dans cet endroit, c'eſt-à-dire, les os palatins & maxillaires.

9°. Le morceau de chair, dont ce corps étoit ſurmonté, fut preſque le ſeul qui reſtât attaché au bout du nez en dernier lieu. Ce n'eſt pas qu'il n'ait eu auſſi ſes métamorphoſes particulieres. On vit diſparoître tout le duvet, dont il étoit couvert d'abord, & qui pendant quelque temps, avoit pris un peu d'accroiſſement.

10°. Les points miliaires qui ſe faiſoient remarquer ſur le nez, s'éteignoient & reparoiſſoient de temps-en-temps. Mais il eſt à obſerver qu'ils ne paroiſſoient plus en auſſi grand nombre, ni auſſi-bien formés ſur les derniers temps, & qu'ils s'anéantirent tout-à-fait environ huit jours avant la mort de l'enfant.

11°. Les cartilages du nez devinrent peu à peu transparents, pâles & aussi minces qu'une feuille de papier, outre que leur capacité perdit beaucoup de son diamettre.

12°. Les chancres qui attaquoient la membrane, dont tout l'intérieur du nez étoit revêtu, faisant tous les jours de nouveaux progrés, & se multipliant d'ailleurs de plus en plus, la détruisirent entiérement. Ils s'étendoient en allant du centre à la circonférence & de bas en haut. Ils renfermoient un pus blanc & visqueux, mais qui n'en étoit pas moins corrosif. Toute cette capacité étoit d'un sentiment si exquis que la nourriture quoique douce, & seulement tiede, y causoit de cuisantes douleurs. Il est pourtant à présumer d'après les cris de l'enfant qui étoient presque continuels dans les derniers temps, comme aussi d'après la nature du mal même, sans parler de la violence des redoublements qui se faisoient sentir tous les soirs, & qui duroient toute la nuit : il est à présumer, dis-je, que les douleurs de cette partie étoient sans relâche, & tenoient l'enfant continuellement en haleine. On doit être d'autant plus porté à embrasser cette opinion, que cette partie étoit alors dépouillée de sa membrane dans toute son étendue.

13°. La malignité du premier chancre, qu'on a rapporté ci-devant, avoit entamé le *vomer* par le milieu dans sa surface externe, augmentant de plus en plus, & gagnant rapidement de dehors en dedans sur toute sa circonférence ; il n'épargna pas la membrane qui recouvroit ce cartilage, pas même les cornets du nez, puisqu'il rongea successivement leur substance en entier. Ses effets étoient plus prompts & plus marqués du côté gauche ; aussi ce même côté

a-t-il été le premier conſommé avec toutes ſes dépendances.

14°. Les dents que cet enfant avoit apportées en naiſſant, ſe ſécherent, ainſi que la gencive de la machoire inférieure, quoique d'une maniere moins ſenſible à la verité.

15°. Toute la membrane qui tapiſſoit les parois de la bouche & leur donnoit cette couleur d'un rouge vif qu'elles avoient dans les premiers temps, n'étoit autre choſe, ainſi que celle dont étoit revêtu l'intérieur du nez, qu'une excroiſſance chancreuſe. C'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'on l'a vue également entamée par un infinité de petits chancres, ſe couvrir de matiere purulente, épaiſſe & blanchâtre, & ſe détruire inſenſiblement.

16°. Les deux portions charnues & allongées, qui faiſoient l'office de luette, diminuerent avec le temps, & cela toujours ſuivant les proportions qu'on a déja indiquées ailleurs ; ce qui rendit dès-lors la déglutition plus difficile.

17°. Il s'éleva en même-temps à la baſe & ſur le corps de la langue quantité de boutons rouges, douloureux & enflammés, qui n'étoient autres que la ſubſtance glanduleuſe dont elle eſt compoſée : peut-être cet accident étoit-il produit par la ſéroſité âcre contenue dans des veſicules, qui s'étoient crevées ſur la gencive de cette machoire. Ces grains glanduleux étoient déja d'un rouge foncé, fort tuméfié & des plus apparents, deſſus, deſſous, & ſur les côtés, depuis la baſe juſqu'à la pointe. Ils ſe convertirent en autant de chancres blancs & ſuperficiels. Comme ils étoient alors ſans douleur bien vive, ils duroient peu, & reparoiſſoient de temps en temps; mais ils ne faiſoient pas encore de grands ravages.

18°. La rougeur des fesses, l'inflammation, la douleur & le suintement disparurent enfin ; mais une maigreur excessive & des rides considérables succédérent à leur place, d'où il est arrivé qu'elles pelerent, & que leur épiderme tomboit par écailles farineuses au moindre attouchement, lorsqu'on rechangeoit l'enfant. Il y avoit alors cette différence, qu'on avoit beau le toucher qu'il ne se mettoit plus de mauvaise humeur, & qu'il n'entroit point en fureur comme auparavant. Au contraire on auroit volontiers cru qu'il y étoit absolument insensible.

19°. Cet enfant plus de quinze jours avant sa mort n'étoit plus sujet aux échimoses, dont on a fait mention dans le second mémoire.

20°. Les tumeurs écroüelleuses qui occupoient les malleoles & les pieds, percerent en plus grande partie, & se convertirent en autant d'ulceres plus ou moins larges & profonds. Le plus large auroit pu contenir une piece de vingt-quatre sols. L'intérieur des uns étoit recouvert d'un pus blanc & épais, & d'autres étoient enduits de sanie au dedans ; mais ils avoient tous des bords durs & livides. Quelques-uns étoient exactement ronds, profonds, secs & d'un rouge foncé, & le fond en étoit plus large que l'entrée.

21°. Les talons de cet enfant, qui au commencement étoient molets, spongieux, pendants, rouges & gonflés à peu près comme dans les angelures, se dessécherent pareillement & tomberent sous la forme d'écailles, longues, membraneuses & fort épaisses. On ne rappellera point ici la chûte de l'excroissance, dont on a parlé ailleurs.

22°. Le lait de vache donné pur & tiéde, tantôt par cuillerées, tantôt avec le biberon,

se cailla & causa le dévoyement au bout de quelque temps ; ce qui occasionna des tranchées & des convulsions assez violentes. Les selles que rendoit l'enfant étoient vertes & porracées ; leur odeur étoit aussi des plus fétides. On essaya de couper le lait avec deux tiers d'eau chaude, après avoir inutilement tenté quelque temps auparavant, & même alors, de lui donner de l'eau rougie avec un peu de sucre. On fut forcé dans cette fâcheuse conjoncture de lui continuer l'usage du lait, tout contraire qu'il lui étoit, ne lui pouvant faire prendre d'autre boisson, ni d'autre remède. Il n'a jamais été possible de lui faire gouter la bouillie dans aucun temps, pas même la plus légere. Elle restoit toute dans la bouche de l'enfant, qui après l'avoir inutilement agitée sans pouvoir l'avaler, s'en barbouilloit tout l'intérieur de la bouche. On a même remarqué que les chancres augmentoient bien plus vîte dans le temps qu'il en usoit alternativement avec son lait tiéde & coupé d'un tiers d'eau chaude ; ce qui mit dans la nécessité de l'abandonner entiérement. Si une partie des nourritures qu'on lui donnoit, revenoit au dehors, soit pour avoir été donnée en trop grande quantité, soit pour n'avoir pas été portée assez avant vers le gosier, l'évacuation ne se faisoit jamais que par la narrine droite. Ce qui restoit de lait, tant dans la bouche que dans les narines, & sur les cornets du nez, qu'entre la gencive & les corps cartilagineux, ne faisoit qu'accélérer les progrès du chancre par le dévéloppement de son acide.

23°. L'enfant remuoit la langue en tous sens & la levoit surtout en haut, faisant tous les efforts possibles pour avaler les nourritures qu'on lui présentoit, quand on n'avoit pas la précau-

tion de les porter fort avant dans la bouche. Cette impuissance venoit sans contredit du manque où il étoit des os du palais & maxillaires, de l'arcade de la machoire supérieure, du voile palatin & de la luette. Preuve incontestable que toutes ces parties sont autant d'instruments qui concourent de concert avec la langue, les lévres, les gencives & les dents à faciliter la déglutition des boissons & des aliments.

24°. Quand on donnoit à cet enfant la boisson * en trop grande quantité, ou avec trop de précipitation ; quand on la lui presentoit trop chaude, ou qu'on la plongeoit trop avant dans la bouche, il secouoit violemment la tête sur le champ, le visage lui en devenoit d'un rouge violet, il crioit, se dépitoit, s'agitoit tout le corps avec force, & enfin refusoit d'en prendre après cela pendant du temps de peur sans doute d'éprouver les mêmes inconvenients. C'est une chose incôncevable que la force qu'il employoit pour rejetter au-dehors les nourritures qu'on lui avoit ainsi données, lesquelles, suivant leur direction, déterminées en en-haut, sortoient plus par le nez & l'échancrure de la levre supérieure, que par la bouche même.

25°. Comme l'humeur, qui se séparoit dans les sinus frontaux & dans la cavité du nez, couloit sans cesse à mesure qu'elle se formoit dans la bouche où elle se confondoit avec la salive, & servoit à remplir les mêmes usages suivant toute apparence, quoique la bouche n'en fût cependant pas plus humide pour cela, il est arrivé de-là qu'elle ne prenoit aucune consistance, ne séjournoit pas dans ces secrétoires

* C'étoit la seule nourriture qu'il pouvoit prendre.

& n'y formoit par conséquent point de *Mucus*, comme il arrive dans l'état naturel. De-là il n'est pas étonnant que cet enfant n'ait jamais mouché, ni craché, ni bavé. Néanmoins il éternuoit fort souvent, & presqu'aussi fortement & avec autant de bruit que si l'organe de l'odorat n'avoit pas été vicié en naissant, ou mal conformé. Le Mucus qui accompagnoit son éternuement, étoit séreux sans consistance, & tomboit sous la forme d'une rosée imperceptible.

26°. Il ne crioit d'abord que toutes les nuits, encore n'étoit-ce que par intervalles. Il étoit tranquille pendant la plus grande partie du jour, & paroissoit même d'assez bonne humeur. Sur les derniers temps, ses maux redoublant sans doute, il n'avoit plus qu'un cri perçant nuit & jour, & surtout la nuit. Comme on ne voyoit pour lors dans toute l'habitude du corps aucuns signes qui fissent connoître que le siége des douleurs étoit dans les téguments & dans les chairs, on seroit volontiers tenté de croire que l'humeur vicieuse qui y donnoit lieu, s'étoit transportée sur les os, sur les visceres, & qu'ainsi le mal, d'externe qu'il étoit, étoit devenu interne. Ce sentiment est d'autant plus vraisemblable que la partie inférieure de la poitrine & surtout l'abdomen étoient considérablement gonflés. Ce gonflement paroissoit plus marqué dans l'hypocondre droit, ce qui autorise à soupçonner que le foye & les poumons étoient le siége principal de l'humeur morbifique qui causoit tant de ravages. Les cris & les pleurs de cet enfant avoient quelque chose de plus aigu & de plus perçants que ceux des enfants de son âge qui sont dans l'état naturel; ils sembloient d'ailleurs

cesser subitement, & tout se passoit dans le larinx. Ce phénomène ne pourroit-il point servir à constater la différence qui se trouve entre le systéme de M. Dodart & celui de M. Ferrein sur la formation de la voix, & fournir des éclaircissements rélatifs à ces deux systémes & même propres à les concilier ensemble?

27°. Les points lacrymaux n'étoient point percés; c'est pourquoi les larmes couloient involontairement le long des joues. Il y a aussi assez d'apparence que le conduit nazal manquoit de chaque côté, ou au moins qu'il étoit imperforé.

28°. Une chose qui n'est pas moins étonnante que particuliere, c'est que cet enfant a presque toujours témoigné jusqu'à la mort un empressement plus ou moins vif pour tetter. Tout parloit en lui lorsqu'on le prenoit sur les bras, il paroissoit chercher le tetton avec joie, de la bouche, de la langue, des mains & des gestes, quoique toujours infructueusement.

29°. Enfin il rioit quelquefois au commencement pour peu qu'on le caressât. Telles ont été les diverses métamorphoses des maux qui sont survenus à cette petite fille pendant sa vie. On ne donnera point ici l'histoire de l'ouverture de son cadavre, comme on l'avoit promis. Des raisons particulieres ont empêché qu'on ne l'ouvrît dans le temps. On prie le Public de dispenser de les détailler ici, d'autant plus qu'elles n'iroient point à l'enrichir de nouvelles connoissances capables de satisfaire sa curiosité ou propres à l'instruire.

Quoiqu'on se soit aussi engagé dans les Mémoires précédents d'indiquer à la suite de l'histoire de cet enfant, les maladies de la mere qui

qui pouvoient avoir quelque rapport avec les différents accidents dont il a été tourmenté ; cependant on croit devoir les ſupprimer ici par prudence, & pour ne rien hazarder d'incertain ſur les cauſes prochaines & immédiates qui peuvent les avoir occaſionnés. Ainſi, on ſe bornera, ſuivant ce motif, à dire ſommairement, que la mere eſt ſujette à de fréquents maux de tête avec peſanteur & douleur ſourde, & élancements; des tintements d'oreilles, quelquefois des brouillards ſur les yeux ; qu'elle a ſur le gros des joues quelques boutons rouges, vifs, pointus, aſſez gros, ſouvent entre cuir & chair, quelquefois très-ſaillants au-dehors, & comme ramaſſés en pelottons, mais cependant diſtingués les uns des autres. Il n'en ſuinte que de l'humeur ; ils paroiſſent & diſparoiſſent, ou du moins ſemblent s'éteindre de temps en temps. Ces boutons qui ont l'air d'être dartreux, à en juger par le premier coup d'œil, ſont toujours ſans douleur, & ne cauſent preſque jamais aucune démangeaiſon.

Cette même perſonne a très-ſouvent des fluxions ſur le viſage, ſes gencives s'engorgent de temps en temps, quoique ſans ſaigner, & ces gonflements abſcedent d'ordinaire & laiſſent ſortir une matiere ichoreuſe. Elle a même perdu pluſieurs dents, dont les unes ont été arrachées, & les autres ſont tombées d'elles-mêmes. Néanmoins celles qui reſtent ſont blanches, & en aſſez bon état. Elle reſſent de vives coliques de temps en temps, & des douleurs dans tous les membres, ſurtout le long de l'épine du dos : leurs redoublements ſe manifeſtent conſtamment la nuit. Son embonpoint eſt paſſable, ſes couleurs ſont belles ;

en total elle est d'un caractere vif, mais bon ; sa peau est naturelle. Elle est incommodée de fleurs blanches qui sont abondantes, & presque continuelles ; mais elles ne sont jamais plus copieuses qu'aux approches de ses régles, & les huit premiers jours qui les suivent. Ses mois sont toujours laborieux, & accompagnés de violentes tranchées. La quantité n'en est jamais bien grande ; outre qu'ils ont coutume de ne durer que quelques jours. Ses membres sont quelquefois entrepris de rhumatismes vagues & goutteux, surtout dans les changements de temps, & au retour des saisons. Elle est tourmentée de temps à autre de pertes d'appétit, d'autres fois de faim insatiable, & cela alternativement.

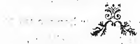
Elle regarde tous ces maux comme l'effet d'un lait répandu, survenu à la suite de sa premiere couche, & auquel elle les fait remonter comme à leur source primitive. Il est vrai, suivant ce qu'elle rapporte, que sa premiere couche fut très-laborieuse ; qu'elle pensa lui coûter la vie ; que les suites furent très-fâcheuses, & qu'il lui fallut beaucoup de temps pour s'en rétablir parfaitement. Le placenta qu'on lui tira alors, se trouva *sphacelé*, extrémement noir dans sa plus forte partie, & parsemé de taches gangreneuses dans le reste. Elle vuida considérablement, & pendant long-temps à force de remédes, mais toujours avec beaucoup de peine. Tout ce qui sortoit de son corps étoit, de son propre aveu, très-fétide. La seconde couche qu'elle eut fut sans accident funeste, & la troisiéme, qui est celle dont est provenu l'enfant en question, fut des plus heureuses. Ses vuidanges n'allerent pas en abondance, à l'en-

tendre ; cependant elle ne ſe porta jamais ſi bien que depuis ce temps-là.

A l'égard de ſon mari, il reſſent de temps en temps des attaques de rhumatiſmes, de gouttes, qui le plus ſouvent ſont très-vives, vagues & univerſelles. La région des reins eſt cependant leur ſiége principal ; ce qui l'oblige ſouvent à garder la chambre. Il eſt de plus en proye à des déchirements d'entrailles fréquents, & qui durent pendant quelques jours. Il paroît auſſi ſur tout ſon viſage de loin en loin des boutons d'un rouge terne, gros, & fort apparents, qui ſemblent ne contenir aucune humeur.

Des ophtalmies, tantôt ſéches, tantôt humides l'inquiétent ordinairement au renouvellement des ſaiſons. L'œil droit eſt celui qui y eſt le plus ſujet. Il eſt rare qu'il faſſe quelque choſe pour les diſſiper. Elles diſparoiſſent d'elles-mêmes, quand il les a ſupportées une huitaine ou au plus une quinzaine de jours. Au reſte, il eſt aſſez replet, & d'un tempérammment ſanguin qui tire beaucoup à la cacochymie.

Voilà où ſe réduit tout ce qu'on a pû obſerver, tant ſur l'état critique de l'enfant que ſur les circonſtances différentes qui peuvent avoir rapport à ſon hiſtoire dans la perſonne de ſes parents.



LETTRE

Sur la goutte, à l'Auteur du Recueil d'Observations de Médecine, &c.

MONSIEUR,

II. Je fuis furpris que dans le traitement des accès de la goutte vous rejettiez tous les topiques.

Sans doute les aftringents ou répercuffifs font dangereux. Mais il en eft d'autres falutaires, qui non-feulement foulagent les goutteux, abrégent les accès, mais qui les délivrent quelquefois pour toujours de cette cruelle maladie. Je vais vous en propofer deux que j'ai fouvent éprouvés.

Le premier eft un bain de lait chaud dans lequel on a fait bouillir des fleurs de fureau. On y fait tremper la partie malade, & avec ce lait on donne la douche fur cette partie. J'ai vû ceffer totalement l'accès en moins d'un quart d'heure, dès la premiere fois que j'ai employé ce reméde.

Le fecond eft encore bien plus efficace. Il faut appliquer des navets * rapés, de l'épaiffeur de deux travers de doigts, fur de la filaffe épaiffe de trois ou quatre, afin qu'elle puiffe conferver plus long-temps l'humidité, & renouveller le cataplafme avant que les navets foient féchés.

J'ai appris ce reméde d'un homme qui avoit

* Les petits navets de couleur noirâtre, comme ceux de Vaugirard ou de Saulfeu en Bourgogne, font les meilleurs.

ſouvent des accès très-longs & très-douloureux, & qui depuis pluſieurs années ne s'en reſſentoit plus.

La premiere fois que je m'en ſervis, ce fut pour une fille qui avoit le pied, la jambe & la cuiſſe extrémement enflammés & douloureux, & qui étoit obligée de garder le lit depuis près d'un an. Elle ſua de tout le corps ſi prodigieuſement que je fus obligé d'ôter le premier cataplaſme qui n'enveloppoit que le pied, & je ne le fis appliquer que le lendemain. Elle n'a jamais reſſenti d'accès depuis. *

Je m'en ſuis ſervi pour une Dame qui avoit la goutte aux deux pieds, aux deux genoux, & aux deux mains. Je fis appliquer des cataplaſmes ſur toutes ces parties, & elle fut guérie en très-peu de jours ſans ſuer. Peu de temps après elle alla à la campagne, & je l'ai perdu de vûe.

En allant à S. Domingue, je racontai ces effets du cataplaſme à M. Hallais, Médecin de la Rochelle, mon Confrere de licence, qui connoiſſoit ou traitoit une femme goutteuſe. On ſe réſolut à faire appliquer le cataplaſme, & ſur les deux ou trois heures après-midi le fils de la malade vint me remercier, & me dit que ſa mere ne ſouffroit plus. A S. Domingue, je n'ai eu qu'une occaſion de conſeiller ce reméde. C'étoit au Juge de la Juriſdiction, homme fort âgé. Il fut ſoulagé, mais il ſe reſſentit encore pendant quelques jours de ſa goutte.

Depuis que je ſuis de retour, comme je n'ai point voulu voir de malade, je n'ai eu qu'une fois l'occaſion de le conſeiller à une Dame

* Vraiſemblablement on lui a fait prendre des remédes intérieurs ; car jamais un topique ne pourroit prévenir les retours des accès de goutte.

âgée qui avoit la goutte au poignet ; elle fut considérablement soulagée dans l'espace de trois ou quatre heures, & délivrée entiérement au bout de trois ou quatre jours. Je suis étonné de n'avoir point entendu dire à Paris qu'on ait employé ce remède. Car dès que je l'ai connu, je l'ai dit à tous mes Confreres & à tout le monde.

Je crois rendre un service au public en le lui proposant.

J'ajouterai que j'ai apporté de S. Domingue un fruit nommé *cœur-de-bœuf* * pour guérir les dévoiements, les diarrhées & les dysenteries, dont je donnai une caisse à feu M. Laborye, qui par une fausse délicatesse n'a point voulu en avertir. Comme je crois être hors de tout soupçon d'intérêt, ou de charlatanisme, puisque j'en ai payé le fret & le port, & que je n'ai jamais voulu rien recevoir, je ne crains point d'avancer que ce remède est préférable à tous ceux que nous avons. Ce remède est est encore peu connu.

J'avois aussi fait apporter de la même Isle trois grandes caisses de feuilles d'un arbre qu'on appelle dans le pays *l'immortel*, & que j'ai nommé le *Maurepas*, ** qui est un spécifique assuré pour l'asthme, (s'il y a des spécifiques assurés.) J'en ai été guéri moi-même, & j'ai guéri plusieurs personnes à S. Domingue & à Paris.

J'en avois pareillement donné une caisse à M. Laborye ; j'en avois gardé deux pour moi,

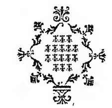
* Voyez un petit ouvrage qui a pour titre, Lettres à M. Déjan, Docteur, &c. sur les maladies & les plantes de S. Domingue.

** Voyez le même ouvrage.

que j'ai prodiguées à tout le monde, non-ſeulement pour l'aſthme, mais pour le rhume; enſorte qu'il ne m'en reſte plus, ni à M. Laborye le fils. J'en ai demandé à S. Domingue, je ne ſçais ſi on m'en enverra. Madame la Marquiſe de * * *, Douairiere, m'a promis d'en faire venir de la Martinique où ces arbres ſont fort communs. Un Ouragan qui arriva à S. Domingue, il y a trois ou quatre ans, en déracina dix-huit que j'avois fait venir dans une habitation. J'ai écrit à un de mes amis d'en faire chercher par les Négres, & de m'en acheter.

Votre très-humble &c. Chevalier, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin du Roi.

A Vitry le François le 11 *Décembre* 1754.



LETTRE,

De M. Morand, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur d'Anatomie, & de l'Art des Accouchements pour les Sages-femmes, à M. Navier, Docteur en Médecine, à Châlons sur Marne, sur la maladie de la nommée Supiot.

III. Je n'ai point du tout perdu de vûe le dessein de revenir sur la maladie de la quêteuse de S. Roch, ni la promesse que j'en ai faite solemnellement dans mon petit supplément adressé à M. le Roi *: je songe très-sérieusement à m'en acquitter incessamment; & le morceau que j'ai là-dessus est déja très-avancé. Le jugement de plusieurs de mes Confreres à qui je l'ai communiqué, m'encourage à me hâter de le finir. Je ne me suis pas à la vérité beaucoup pressé, jusqu'à ce que j'eusse leur approbation, de mettre la derniere main à ce travail, ayant toujours voulu attendre ce qui pourroit paroître sur cette matiere, afin d'en faire mon profit. Ce n'est pas que j'aye compté plus que vous, Monsieur, sur les remarques qui ont été annoncées dans une gazette, avec promesse de les communiquer un jour à l'Académie de Chirurgie; mais il m'a paru naturel d'imaginer que quelqu'un se-

* M. le Roy, Docteur en Médecine en l'Université de Montpellier, & membre de la Société Royale des Sciences de la même Ville.

roit curieux de choisir un tel sujet pour le traiter à fond. Je suis moins surpris de n'entendre encore parler de rien, que d'avoir vû un Médecin d'Anjou se hâter de nous faire part de ses idées sur cette maladie qu'il ne connoissoit que très-imparfaitement, d'après un court exposé que j'avois fait insérer dans le Journal de Verdun. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait différé de même sur ce fait. Mais j'apprends avec une satisfaction toute singuliere que le Public sera bien dédommagé de l'espéce d'oubli où ce phénomene paroissoit être tombé depuis du temps, par l'excellente dissertation que vous avez composée sur cette matiere. Je vous sçais bon gré de me l'avoir communiquée avant que de la rendre publique. Mon pere doit donner aussi à l'Académie un morceau sur les os de cette malade. Je suis persuadé, Monsieur, que celui que vous venez d'envoyer à cette sçavante Société, sur le même sujet, ne diminuera point l'idée que vous avez déja donnée de vous dans le public. A en juger par l'analyse que vous avez jointe à votre lettre, nous nous rencontrons dans plusieurs points; je ne parle pas des expériences que vous avez faites sur les os de divers animaux que vous avez mis dans différents acides: vous imaginez bien que j'en ai fait la plûpart de mon côté; j'y ai observé les mêmes effets que vous, & je répéterai avec soin toutes les autres dont vous rendez compte dans votre ouvrage.

Le sentiment du Docteur Pringle m'a toujours paru mériter une attention particuliere, & je crois qu'on ne peut pas s'en éloigner entiérement.

Dans l'ouvrage sur lequel je travaille à pré-

ſent, j'inſiſte principalement ſur le traitement que l'on pourroit mettre en uſage, s'il ſe préſentoit un cas pareil; mais je me propoſe comme un point eſſentiel d'établir (s'il eſt poſſible) des ſignes rationnels, pour aider un Médecin à reconnoître cette affreuſe maladie, avant qu'elle ſe ſoit déclarée par les ſignes ſenſibles, qu'on doit regarder dans ce cas, comme les ſymptômes d'un état de la maladie, qui demande les derniers efforts de l'art, pour y remédier efficacement. Entre autres moyens curatifs, je m'étends beaucoup ſur les bains préparés ; ils me paroiſſent fournir une reſſource aſſez certaine.

Vous voudriez , me mandez-vous , que j'euſſe ſtatué quels étoient les muſcles qui ont ſuivi les courbures & le déplacement des os , dans l'attitude affligeante que tout le corps de ma malade avoit priſe. A cela , j'aurai l'honneur de vous répondre ; premierement, que la plûpart des muſcles étoient confondus de maniere à ne pouvoir plus être reconnus, ni dans leur inſertion , ni dans leur origine , ni dans leur contact mutuel. J'ai eu tort, je l'avoue, de ne point marquer cette circonſtance.

Secondement, qu'il eſt aiſé de ſuppléer à ce défaut par une connoiſſance exacte de la Myologie. La préciſion avec laquelle je me ſuis attaché à décrire la courbure des plus grands os, peut aider à décider quels ſont les muſcles qui ont été principalement en action dans l'altération contre nature que les os ont éprouvée dans leur forme, & dans leur direction.

Je dois vous obſerver, en finiſſant de prendre garde à ne rien avancer, & à ne rien appuyer ſur les antiſcorbutiques dont la malade a fait

usage. Vous ne pourriez en tirer des inductions, qu'autant que vous sçauriez l'espece des antiscorbutiques qui lui ont été administrés ; mais c'est ce qu'il n'a pas été possible de sçavoir dans le temps : quoiqu'un Chirurgien qui les lui faisoit prendre, crût en remarquer de bons effets, je les ai néanmoins fait cesser à la malade : le calme passager dont elle jouissoit alors, n'étant certainement que l'effet des narcotiques qu'elle prenoit en même-temps. Lorsque j'en suis venu à vouloir examiner de quelle nature étoient les antiscorbutiques qui composoient le reméde particulier de ce Chirurgien, afin de voir si le choix en étoit approprié, ou non, à l'état de la malade, & si je pouvois consentir qu'elle le reprît, il s'est trouvé que la composition étoit un nouveau secret, dont ce sçavant Auteur étoit, suivant ce qu'il m'a dit mystérieusement, le seul possesseur. Il en étoit de même par rapport aux calmants qu'il y joignoit; ce qui a fait qu'il ne m'a pas été plus possible de sçavoir ce que la malade prenoit dans ce moment, que lorsque différents Charlatans la traitoient tour à tour.

Il nous faut au moins, Monsieur, connoître ces sortes de spécifiques par leurs effets, avant que de les employer; & comme je n'en ai reconnu aucun de frappant dans celui dont usoit alors la femme Supiot, je n'ai pû les lui faire reprendre.

J'ai l'honneur,

Votre, &c. Morand.
d. m. p.

A Paris ce 25 Octobre 1753.

ARTICLE II.

Contenant quelques Obſervations de Chirurgie.

* *Luxation incomplette de la machoire, dont la réduction offroit des obſtacles très-conſidérables,*

I. LE 12 Juillet 1753. M. Avocat du Havre, après avoir fait un grand Bâillement, reſta la bouche ouverte d'un grand pouce. Quelques Chirurgiens du Havre ayant eſſayé la réduction, & n'ayant pû y réuſſir, avoient décidé qu'il n'y n'avoit point de luxation, & que c'étoit une maladie dans les muſcles. Ils y appliquerent des linimens, & crurent remarquer que l'ouverture de la bouche diminuoit. On m'envoya un mémoire à conſulter, dans lequel l'obſervation précédente n'étoit pas oubliée. Les ſignes de luxation me paroiſſoient ſi évidents, que je ne pus m'empêcher de conclure pour cette maladie & de preſcrire la réduction.

M. Teinturier Médecin de la même Ville ſoutint auſſi qu'il y avoit luxation, & détermina le malade à venir me trouver à Rouen; ce qu'il fit le 26 Juillet. J'allois partir pour voir M. de Malleville dangereuſement malade à Ponteaudemer, quand il arriva ; ainſi ne pouvant donner à ſon affaire toute l'attention

* Lûe à l'Académie de Roüen, le 4 Juillet, 1754. par M. le Cat.

& tout le tems qui y étoient néceſſaires, je ne voulus pas même regarder ſa maladie; je le remis au lendemain.

Pendant mon voyage, il fut chez pluſieurs Chirurgiens de cette Ville, qui firent toutes les manœuvres de l'art pour réduire la luxation, & ne purent y réuſſir.

Le malade fût donc obligé de revenir à moi à l'heure que je lui avois donnée le 27 Juillet, quinze jours après ſon accident.

1. Je commençai d'abord par les manœuvres ordinaires décrites dans tous les Auteurs. Elles furent inutiles.

2. Enſuite je lui mis un billot entre les dernieres dents molaires, & appuyant fortement ſous le menton, j'eſſayai de faire faire la baſcule à l'extrémité luxée de la machoire. Je repetai cette manœuvre pluſieurs fois, aidé des fortes mains du Chirurgien Major des Dragons Royaux: je ne réuſſis pas mieux.

3. Je démontai les tenettes paralleles, dont je me ſers dans certains cas de l'opération de la taille, & ayant garni de linge leurs extrémités, je les appuyai ſur les dernieres dents molaires de la machoire inférieure, d'une part, & contre les inciſives de la machoire ſupérieure, de l'autre, & fis tous mes efforts, avec ces puiſſants leviers, pour baiſſer le condyle de la machoire, tandis qu'on ſoutenoit le menton vers le haut. Je ne pus rien ébranler.

4. Je remis le billot de l'expérience 2. avec une double main ſous le menton, & j'ajoutai à cette manœuvre un lacq ou groſſe ficelle que j'avois accrochée à deux dents molaires où il y avoit une breche; je fis tirer fortement la machoire inférieure en devant par ce lacq, & fis

enſuite & en même-tems uſage de mes tenettes paralleles que je viens de décrire. Tant de moyens ſi conformes à la méchanique de cette réduction me promettoient le ſuccès ; cependant je la répetai deux ou trois fois, & j'ôtai le billot pour laiſſer rentrer la machoire ; elle n'en fit rien.

Je déſeſpérois du ſuccès de mon opération, & le malade étoit réſolu à reſter toute ſa vie la bouche ouverte, à renoncer par conſéquent à la profeſſion d'Avôcat, &, qui pis eſt, à ne vivre que de potages, bouillies, &c. Une réſolution ſi triſte, priſe auſſi précipitamment par ce jeune homme, m'inſpira une ſorte de colere mêlée de pitié. Animé de ce ſentiment vif, je voulus eſſayer encore pour la derniere fois la manœuvre ſimple de mes pouces.

5. Je fis aſſeoir le malade ſur un oreiller placé ſur le plancher, ſes épaules & ſa tête ſoutenues par un Aide, & ayant placé à l'ordinaire mes pouces garnis de linge ſur les molaires, & appuyés ſur ſes dents, je relevai fortement la machoire inférieure avec mes mains ; enſorte que je ſerrois mes pouces entre ces molaires de façon à en reſſentir de la douleur en toute autre occaſion. Dans cet inſtant je fus étonné de ſentir que les molaires du côté gauche obéiſſoient, & que la machoire deſcendoit de ce côté-là dans ſa place naturelle. Alors la bouche ſe ferma exactement, à la grande ſatisfaction du malade, des aſſiſtans & du Chirurgien.

Il y a apparence que cette luxation n'étoit que d'un côté. Je le ſoupçonnai d'abord, mais on ne fût pas de mon avis. Quoiqu'il en ſoit, il eſt vraiſemblable que le condyle & l'apophyſe

coronoïde fortement engagés sous l'arcade zigomatique, furent ébranlés & dégagés par les violentes manœuvres du troisiéme essai, & que mes pouces n'eurent plus qu'une réduction simple & ordinaire à faire. Comme ce cas, quoique très-rare, peut encore arriver, j'ai cru devoir publier les manœuvres, par lesquelles j'ai surmonté ces obstacles.

OBSERVATION,

Sur une hernie singuliere, & sur d'autres vices de conformation dans un même sujet. *

Par M. Marigues, Chirurgien juré à Versailles.

II. Quelqu'uniformes que soient les démarches de la Nature dans ses opérations, il arrive quelquefois qu'elle s'égare, en prenant de fausses routes, pour arriver au but qu'elle se propose ; ce sont ces égaremens de la Nature qui souvent nous représentent les objets sous des formes singulieres, les uns avec trop de parties, les autres avec moins ; d'autres enfin avec des vices non-seulement de conformation, mais encore de situation, comme on peut le voir dans les Auteurs qui ont soin de recueillir ces faits singuliers de la Nature.

* Quoique cette observation ne paroisse pas être d'une grande utilité dans la Chirurgie, elle n'en est pas moins curieuse & rare ; & j'ose espérer qu'elle sera bien reçûe du Public, puisqu'elle a déjà mérité l'attention de plusieurs personnes curieuses auxquelles je l'ai communiquée.

L'œconomie animale n'eſt pas la ſeule expoſée à ces bizarreries naturelles ; l'œconomie végétale eſt ſuſceptible des mêmes vices *. Il eſt vrai qu'ils ne frappent pas tant l'attention, & cela, parce qu'on y prend moins garde : mais ceux qui obſervent également l'une & l'autre, ſçavent fort bien que dans cette derniere, on trouve de quoi ſatisfaire amplement ſa curioſité.

L'œconomie minérale n'eſt pas non plus exempte de ces ſingularités de la Nature ; au contraire je la trouve une ſource plus féconde, que les deux premieres, comme l'obſervent journellement ceux qui s'attachent à cette partie.

Mais ce qu'il y a de plus frappant, c'eſt de voir dans un même ſujet, qu'il ſemble que la Nature ſe ſoit preſque oubliée, par l'arrangement bizarre des parties, comme on l'a déjà vû dans pluſieurs Obſervateurs, & comme on va encore le voir par l'obſervation ſuivante.

Madame N*** accoucha à Verſailles le 13 Août 1754. après un travail très-laborieux, d'un enfant à terme, mais mort, il étoit de la groſſeur ordinaire de neuf mois. Je fus requis de faire l'ouverture de ſon cadavre, que je fis en préſence de M. Nazareth Chirurgien, & de Mes. Boiſleger, Rhodes, Ravage, Dutaillis & Vautier, toutes Maîtreſſes Sages-femmes de cette Ville ; auquel cadavre, il s'eſt trouvé ce qui ſuit.

A la région épigaſtrique, partie inférieure, s'eſt trouvée une grande poche herniaire, qui

* J'ai vû des arbres non-ſeulement dans le parc de Verſailles où il y en a de fort ſinguliers : mais encore dans pluſieurs autres lieux, avec des vices de conformation extraordinaires.

flottoit

flottoit ſur le ventre de droite à gauche & de gauche à droite, elle étoit formée par un allongement conſidérable du péritoine, & l'épiderme la recouvroit à l'extérieur : cette poche n'étoit donc formée que par ces deux membranes, auſſi ſes parois étoient-elles très-minces.

Sa figure étoit exactement ronde, & cette rondeur portoit quatorze pouces de circuit ; il y avoit à cette poche un retréciſſement du côté de l'anneau ombilical, dont le diametre n'étoit pas plus grand que celui de l'anneau, qui donnoit paſſage à ce ſac ou poche herniaire. Ce retréciſſement, ſembloit former un pédicule à cette groſſe poche, dont la longueur de ce pédicule, n'excédoit pas un démi-pouce ; c'eſt au moyen de ce pédicule que cette poche flottoit de-çà & de-là.

Je fis une inciſion à cette poche exomphale, & je trouvai qu'elle renfermoit l'épiploon, le foie, la rate, l'eſtomac, le pancreas, une grande portion du méſentere, & tous les inteſtins. Tous ces viſceres étoient rangés dans cette poche dans l'ordre qui ſuit.

1°. Le foie, qui étoit très-gros, & auquel on ne remarquoit rien d'extraordinaire par rapport à la figure, étoit ſitué à la droite, & à la partie ſupérieure de cette poche ; il n'avoit point cette adhérence avec le diaphragme, qu'on appelle ligament coronaire ; Ses ligamens latéraux étoient fort allongés ; & paſſoient dans l'anneau ombilical, comme je dirai cy-après. La véſicule du fiel étoit très-petite, & il n'y avoit point de bile dans ſa cavité.

2°. La rate étoit ſituée a la partie gauche & ſupérieure de cette poche ; ſon volume & ſa figure, n'étoient point changés de l'état naturel ;

ſon extrémité ſupérieure & poſtérieure, ſe gliſſoit derriere le cul de ſac de l'eſtomac, ce qui faiſoit qu'elle ne paroiſſoit que très peu, ſans déranger l'eſtomac qui la recouvroit preſque toute.

3°. L'eſtomac étoit ſitué à la partie moyenne & ſupérieure de la poche ; il étoit recouvert par le petit lobe du foie preſque comme à l'ordinaire, il étoit auſſi plus antérieur que le foie, car celui ci occupoit une partie de la portion poſtérieure de la poche : le volume & la figure de l'eſtomac, étoient comme dans l'état naturel.

4°. L'épiploon recouvroit tous ces viſceres, il étoit fort conſidérable & fort graiſſeux.

5°. Le pancreas étoit ſitué entre les deux lames de l'épiploon, derriere la partie inférieure & poſtérieure du fond de l'eſtomac, & le canal de Wirſungus venoit ſe rendre, en ſe confondant avec le coledoque, dans le duodenum comme dans l'état ordinaire : le volume & la figure du pancreas étoient comme dans l'état naturel.

6°. Les inteſtins occupoient la partie inférieure & poſtérieure de la poche & le reſte de ſon étendue ; leur volume & leur ſituation étoient à-peu-près les mêmes que dans l'état naturel ; mais le colon étoit fort long, & voici la route qu'il tenoit. Ayant pris ſon origine du cæcum qui étoit ſitué à la partie droite & inférieure de la poche, il montoit du côté droit en formant un arc de cercle (à cauſe de la rondeur de la poche ;) paſſoit deſſous le foie & derriere la partie poſtérieure & inférieure de l'eſtomac, de droite à gauche ; parvenu proche la rate, il deſcendoit devant tout le paquet inteſtinal à la partie antérieure de la poche,

& enfin parvenu à la partie inférieure & antérieure de cette poche, il remontoit par derriere ; les viſcères contenus dans la poche, allant un peu à gauche, paſſoient dans ce retréciſſement que j'ai dit ſervir de pédicule à la poche, & étant arrivé à la hauteur de l'anneau ombilical, il entroit dans le ventre par cet anneau, & deſcendoit directement, étant couché ſur la veine cave & l'artere aorte, juſqu'à la diviſion de ces vaiſſeaux ; enſuite il ſuivoit la courbure de l'os ſacrum, & ſe terminoit à l'anus comme à l'ordinaire.

7°. Le cordon ombilical ſembloit prendre racine de la partie inférieure de cette poche herniaire, & les vaiſſeaux ombilicaux paſſoient directement ſur la face antérieure de la poche entre le péritoine & l'épiderme, & alloient gagner l'anneau ombilical. La veine ne rentroit point dans le ventre, mais deſcendoit de gauche à droite, & alloit gagner la ſciſſure du foie ; la petite faulx du péritoine, décrite par M. de Garengeot, * qui paroît ſuſpendre cette veine dans ſon chemin, depuis l'anneau ombilical juſqu'au foie, manquoit ici ; & peut-être la diſtenſion que cauſoit à cette poche la préſence de tant de viſceres, l'avoit effacée & anéantie.

8°. Les deux arteres ombilicales deſcendoient dans la capacité de l'abdomen, & alloient gagner dans leurs faulx péritoniales les parties latérales de la veſſie à l'ordinaire. Pour l'ouraque, du haut de la veſſie, il ſe terminoit au bord inférieur de l'anneau ombilical.

9°. L'anneau ombilical étoit ſitué à la partie inférieure & moyenne de la région épigaſtrique ; il avoit un grand pouce de diametre ;

* Splanchnologie, tom. I, pag.

il contenoit les deux ligamens latéraux du foie, la partie inférieure de l'œſophage, cette portion de l'inteſtin colon, qui rentroit dans le ventre, le meſentere, les deux arteres ombilicales & un cordon de vaiſſeaux dont il ſera parlé ci-après.

J'obſervai qu'après que j'eus ouvert cette poche, les viſceres qu'elle contenoit, ne s'éparpilloient pas, comme il ſemble qu'ils auroient dû faire, puiſqu'ils n'étoient plus contraints par les parois de cette poche; au contraire, ils formoient une eſpéce de globe, en forme de peloton, & ils étoient ſi bien entrelacés, qu'il fallut y mettre les mains pour les ſéparer.

Les gros inteſtins étoient fort remplis de méconium, tant ceux qui étoient contenus dans la poche, que dans cette portion du colon, qui étoit rentrée dans le ventre, & qui alloit former le rectum; il y en avoit beaucoup dans le cæcum.

Ce phénomene n'eſt pas favorable à l'opinion d'un Chirurgien de ma connoiſſance, (d'ailleurs très-habile Anatomiſte,) qui prétend que le méconium a ſa ſource dans les capſules atrabilaires, lequel eſt conduit dans les inteſtins par des vaiſſeaux particuliers, qui partent des capſules, & viennent aboutir aux inteſtins. Car outre que les capſules atrabilaires n'avoient aucune relation avec les parties contenues dans la poche, & que c'étoient les inteſtins contenus dans cette poche, & notamment le cæcum, qui en étoient le plus remplis; c'eſt que la capſule du côté droit étoit preſque anéantie, comme on le verra ci-après.

Lorsque j'eus examiné cette poche herniaire le plus scrupuleusement qu'il me fut possible ; je fis une ouverture depuis l'ombilic jusqu'au pubis, je fis ensuite une autre incision jusqu'au cartilage xiphoïde : voici ce que je trouvai dans l'abdomen.

1°. Les reins étoient situés dans les hypochondres, l'un à droite & l'autre à gauche, par conséquent l'un occupoit la place du foie, & l'autre celle de la rate & du cul de sac de l'estomac : celui-ci descendoit un peu plus bas que l'autre. Leur volume étoit un peu plus considérable que dans l'état naturel, & il n'y avoit rien d'extraordinaire dans leur conformation intérieure.

2°. La capsule atrabilaire du côté gauche étoit aussi grosse que dans l'état naturel ; elle contenoit dans sa cavité une liqueur jaunâtre ; elle touchoit au diaphragme : la capsule droite étoit presqu'anéantie, & je n'y ai pû trouver aucune cavité ; ce qui faisoit que l'extrémité supérieure du rein de ce côté, touchoit au diaphragme, & que le rein étoit par cette raison situé plus haut que l'autre.

3°. La vessie étoit dans sa situation ordinaire, elle contenoit fort peu d'urine.

4°. Les gros vaisseaux suivoient leur route ordinaire, ils n'avoient rien de particulier. Les parties de la génération étoient bien conformées ; néanmoins la verge m'a paru un peu plus grosse que dans l'état naturel.

5°. Le mesentere étoit attaché au corps des vertebres à l'ordinaire, & s'allongeoit de bas en haut, venoit gagner l'anneau ombilical, par lequel il passoit & alloit se terminer aux intestins renfermés dans la poche.

6°. Cette portion du colon que j'ai dit rentrer dans le ventre n'avoit point de mésocolon, mais elle étoit attachée le long de la veine cave & de l'aorte, à cette portion du péritoine qui recouvre la partie antérieure de ces vaisseaux, par une forte adhérence.

Ainsi on voit par ce que je viens de dire, que la capacité de l'abdomen, ne contenoit que les reins, les capsules atrabilaires (qui étoient hors du sac du péritoine.) Une portion de l'œsophage, une portion du mesentere, une portion du colon, la vessie & les vaisseaux.

L'examen du bas ventre ayant été fait, je passai à celui de la poitrine ; ayant fait l'ouverture de cette capacité, je remarquai : 1°. Que le cœur & les oreilles étoient d'un volume extraordinaire : ce volume pouvoit égaler celui du cœur d'un enfant de 4 ou 5 ans : il occupoit presque toute la capacité de la poitrine. Ses ventricules contenoient beaucoup de sang ainsi que les oreillettes, ils n'avoient d'ailleurs rien de singulier.

2°. Le thimus étoit composé de deux lobes, il y en avoit un de la grosseur ordinaire, mais l'autre n'excédoit pas la quatriéme partie du premier.

3°. Le poumon occupoit la partie postérieure de la poitrine ; il étoit rentassé, & fort contraint par le volume du cœur.

4°. L'œsophage venoit gagner l'estomac par une fausse route : il descendoit dans la poitrine comme à l'ordinaire le long de la trachée artere, mais étant parvenu un peu plus bas que sa bifurcation, il se glissoit de gauche à droite, entre les deux bronches, & venoit se loger entre les deux lames du médiastin, qui

lui servoient comme de gaîne, dans laquelle il faisoit quelque chemin, & venoit gagner la face interne du sternum à la partie inférieure : Ensuite étant parvenu à la partie charnue du diaphragme, il perçoit cette partie charnue, ou plutôt un écartement de fibres charnues du diaphragme lui faisoit passage, & il entroit par ce passage dans la région épigastrique : cet écartement de fibres étoit immédiatement derriere le cartilage xiphoïde à environ un ligne & demie de ce cartilage, ce passage étoit par conséquent fort éloigné de l'endroit où il doit être naturellement, dans lequel endroit il n'y avoit aucune marque de perforation. L'œsophage après avoir percé le diaphragme, venoit gagner directement l'anneau ombilical dans lequel il passoit, & alloit s'insérer à l'orifice supérieur de l'estomac, qui étoit contenu dans la poche.

5°. Le diaphragme qui pour l'ordinaire est voûté du côté de l'abdomen, l'étoit au contraire du côté de la poitrine, & son centre nerveux formoit une convexité du côté du bas ventre, sans doute à cause du volume du cœur, qui ayant plus de gravité, pésoit davantage sur cette cloison musculeuse, qui n'étoit pas soutenue par les visceres du bas ventre comme dans l'état naturel : * mais les parties charnues de cette cloison étoient un tant soit peu voutées à l'endroit qui repond aux hypochondres : peut-être à cause de la présence des reins, qui étoient très-fermement attachés aux hypochon-

* Cette espéce de renversement du diaphragme pouvoit encore être occasionné par le tiraillement du foie contenu dans la poche herniaire, à cause de l'attache du ligament du petit lobe du foie à cette cloison musculeuse.

dres, & qui paroissoient soutenir de chaque côté la partie charnue de cette cloison.

Le ligament du petit lobe du foie qui s'attache obliquement au diaphragme, étoit situé comme à l'ordinaire, il étoit beaucoup moins long que le ligament du grand lobe; ces deux ligamens passoient parallelement dans l'anneau ombilical, ensuite ils s'écartoient; le droit alloit gagner le grand lobe du foie, & le gauche alloit s'attacher au petit lobe. Le foie étoit donc suspendu dans cette poche herniaire par ces deux ligamens.

Le canal veineux étoit très-long, il sortoit du sinus de la veine porte par la partie cave du foie, accompagné de plusieurs vaisseaux qui m'ont paru être les veines hépatiques: tous ces vaisseaux étoient renfermés dans une espéce de gaîne membraneuse, fort irrégulierement construite, laquelle formoit une espéce de cordon qui rentroit dans le ventre par l'anneau ombilical, & alloit se terminer à la veine cave, immédiatement au-dessous du diaphragme; une portion de ce cordon s'avançoit jusqu'à l'aorte, & embrassoit étroitement le tronc cœliaque, dont les rameaux étoient aussi contenus dans la même gaîne que les veines hépatiques.

Je remarquai ensuite que cet enfant avoit un bec de liévre à la levre supérieure du côté droit qui se perdoit dans la narine droite. Je lui ouvris la bouche, & j'apperçus une fente qui régnoit depuis la levre supérieure jusqu'au fond de la bouche, qui partageoit le voile du palais en deux portions: cette fente ou cette division se terminoit à la luette qui étoit aussi divisée en deux portions, dont chacune avoit la grosseur & la forme d'un grain d'orge; ces deux petites luet-

tes étoient ſuſpendues à l'extrémité des demi-arcades ou des piliers du voile du palais.

Cette fente ou cette diviſion avoit une bonne ligne de diametre dans toute ſa longueur, & je faiſois paſſer un ſtilet dans la narine droite, depuis ſon extrémité antérieure, juſqu'à ſon extrémité poſtérieure.

Les glandes amigdales étoient ſituées entre les deux piliers de la voûte du palais comme dans l'état naturel. Le reſte de la bouche étoit très-bien conformé.

Voulant m'inſtruire davantage de la nature de cette fente, je diſſéquai cette partie, & je trouvai qu'elle étoit formée par la diviſion de l'os maxillaire droit en deux portions : cette diviſion commençoit dans l'eſpace qui ſe trouve entre les deux alvéoles des dents inciſives du même côté, ſe continuoit parallelement à cette ligne qui réſulte de la jonction des deux os maxillaires, coupoit auſſi directement l'os du palais du côté droit en deux portions, & ſe terminoit au bord poſtérieur de cet os ; ainſi la portion de l'os maxillaire qui répondoit au même os du côté oppoſé étoit la moins conſidérable, ſa largeur n'avoit pas plus d'une ligne, il en étoit de même à l'égard de l'os du palais.

La membrane qui tapiſſe la voûte du palais entroit de chaque côté en ſe repliant ſur les bords de cette fente contre nature dans la cavité du nez, & alloit ſe confondre avec la membrane de ſchneïder.

Le larinx & le pharinx n'avoient aucune mauvaiſe conformation.

J'inciſai enſuite les téguments de la tête dans leſquels je trouvai une infiltration de ſang conſi-

dérable je trouvai aussi beaucoup de sang épanché dans le cerveau après avoir ouvert le crâne.

Je regarde cette infiltration, & cet épanchement de sang comme la suite de plusieurs contusions à cette partie, en conséquence du travail laborieux dont cet accouchement a été accompagné, & en même-temps comme la cause immédiate de la mort de cet enfant.

Il avoit encore au bras droit un singulier diastasis qui lui rendoit la main crochue : la premiere rangée des os du carpe n'étoit point articulée avec les deux os de l'avant-bras : ces deux os étoient très-éloignés l'un de l'autre par leur partie inférieure, & cet éloignement occasionnoit un espace dans lequel étoit logée la premiere rangée des os du carpe ; cette rangée y étoit maintenue par de forts ligaments, & l'extrémité de l'os du coude étoit comme jettée du côté externe de l'avant-bras, tandis que l'extrémité du rayon étoit parallele à la premiere rangée : cette situation des deux os de l'avant-bras rendoit la main crochue en dedans ; ce qui la favorisoit encore, c'étoit un fort ligament, qui de la deuxiéme rangée des os du carpe venoit s'attacher à l'extrémité du rayon : car lorsque j'eus coupé ce ligament, la main reprit un peu sa direction.

Je pense que toutes les singularités observées dans ce cadavre que je viens de décrire sont existentes dès la premiere conformation ; car la mere a eu une grossesse des plus heureuses, aucune envie désordonnée, & cet enfant n'est pas le premier qu'elle ait porté ; elle n'a eu ni coups, ni chûtes qui ayent pû occasionner aucun de ces dérangements de parties, & cette couche quoique laborieuse s'est terminée fort heureusement.

Si on eût voulu m'abandonner ce cadavre, mon dessein étoit de l'envoyer, sans y toucher, à Messieurs de l'Académie Royale de Chirurgie, où il auroit peut-être été examiné plus scrupuleusement, & on en auroit tiré sans doute des inductions aussi curieuses qu'utiles ; mais le vain scrupule de le faire enterrer, parce qu'il avoit été ondoyé, m'empêchât d'avoir cette satisfaction.

LETTRE,

De M. Bonami Chirurgien en chef de l'Hôpital Général de la Ville de Rouen, à M. Cambon, Chirurgien Major en survivance de l'Hôpital Militaire de Charleville & Mezieres, concernant deux opérations de la Taille avec le Lithotome caché.

III. J'ai reçu, mon cher Confrere, l'observation exacte que vous m'aviez promise de la cure des deux malades pierreux de Rouen que nous avons vû tailler ensemble a Paris, où je m'étois rendu exprès pour voir opérer le Frere Cosme, le premier du mois dernier.

Il est bien juste qu'en représailles, je vous envoie, comme vous le souhaitez, l'histoire détaillée de leur état qui a précédé l'opération. Le premier âgé d'environ treize ans, est fils de M. Fortin, Perruquier, rue des Hermites à Rouen, & souffroit depuis près de six ans. L'autre nommé Jean-Baptiste-Louis Thoret, âgé de sept ans trois mois, demeure avec sa mere

qui eſt veuve, rue S. Hilaire, même Ville.

Il y avoit plusieurs années que ce dernier avoit commencé à ſouffrir, mais ſes douleurs avoient tellement augmenté dans le courant de la derniere, & ſur-tout les dernieres ſemaines avant ſa taille, qu'il ne paroiſſoit pas poſſible qu'il y réſiſtât davantage. Ses cris perçants, dont j'ai été témoin plus d'une fois, attendriſſoient la plus part des aſſiſtants. Sa mere qui eſt dans la plus grande ſatisfaction, m'a raconté que les perſonnes avec qui elle avoit voyagé en le conduiſant à Paris, avoient été ſurpriſes de le voir ſurvivre aux accès de ſouffrances fréquents dont elles étoient témoins, quoiqu'il fût avec elle dans la voiture d'eau, ou les cahots d'un chemin inégal n'avoient aucune part.

J'appris auſſi à Paris, des gens chez qui il logeoit, qu'ils avoient craint beaucoup pour ſa vie pendant les deux jours qu'il y ſéjourna avant que d'être taillé.

La plus grande quantité de ſon urine couloit involontairement ſuivant le rapport de ſa mere, & celle qu'il rendoit dans quelque vaſe, étoit chargée de pus & exhaloit une odeur fétide & inſupportable depuis très-long-temps.

L'énigme de tous ces accidents, & de plusieurs autres, dont le détail eſt moins néceſſaire, fut bientôt levé à la vûe de la pierre murale qu'on lui tira. Comme vous y étiez préſent, je me bornerai à vous en rappeller la groſſeur & la figure, qui ſont à peu près celles d'un maron, ayant la couleur de quelques dégrés plus brune, & elle étoit hériſſée de pointes ſur toute ſa ſurface, aſſez reſſemblantes à celles qui ſe rencontrent ſur l'enveloppe des marons d'inde.

Cette configuration ſinguliere & peu com-

mune, avec un morceau de chair fongueuſe qui y étoit attaché, ne nous laiſſa plus aucun doute ſur les déſordres qu'elle avoit dû produire par ſon ſéjour dans la veſſie. Je ne doute pas que vous ne vous rappelliez dans cette occaſion, d'avoir oui dire auſſi bien que moi, à de grands Maîtres de l'Art, ſur-tout dans les Hôpitaux de Paris où l'on taille beaucoup, qu'ils ont communément une très-mauvaiſe opinion du ſuccès de l'opération, lorſqu'ils y rencontrent des pierres telles à tous égards que celle dont il s'agit; & c'eſt ce qu'ils attribuent avec quelque fondement au déchirement inévitable qu'elle fait au paſſage, quant il n'eſt pas ſuffiſamment dilaté par l'inciſion. Ne pourroit-on pas y ajouter le déſordre perpétuel de leurs aſpérités ſur la tunique interne de la veſſie pendant leur formation, & leur ſéjour? Car, cet accident me paroît pour le moins auſſi évident que l'autre, ſur-tout ſi l'on ſe repréſente quelqu'un qui ſeroit forcé d'embraſſer continuellement dans une de ſes mains, & ſerrer de temps en temps pendant pluſieurs ſemaines, mois, ou même des années entieres, un corps dur quelconque, de la figure & groſſeur d'un moyen œuf de poule, dont la ſuperficie ſeroit hériſſée de pointes d'éguilles ou d'épingles ſaillantes d'une ligne ou plus; & je penſe que c'eſt-là préciſément ce qui ſe paſſe dans la veſſie avec ces ſortes de pierres chaque fois qu'elle ſe contracte pour l'expulſion de l'urine.

La mere de cet enfant m'a encore aſſuré de plus, que depuis qu'il eſt au monde, il a toujours été ſujet à quelques autres infirmités indépendantes de celles de ſa pierre, & ſur-tout à celle des vers dont il rendoit de temps à au-

tre une très-grande quantité, jusqu'au jour qu'elle l'a amené à Paris.

Enfin, il est arrivé à Rouen avec son compagnon Fortin, le 28 de Novembre dernier dans la plus parfaite santé, où je les ai déja visités plusieurs fois avec la plus grande satisfaction.

Au reste, Monsieur, quoique mon histoire soit l'objet principal de ma reconnoissance pour votre exactitude, je souhaiterois néanmoins que vous la rendissiez publique, si elle vous paroît assez intéressante, jointe à l'observation dont vous m'avez fait part, pour encourager ceux de nos Confreres sectateurs comme nous du Lithotome caché.

A Rouen le 10 Décembre 1754.

BONAMI.

RÉPONSE

De M Cambon.

IV. M. Cambon se rend avec d'autant plus de plaisir au souhait de M. Bonami, qu'en satisfaisant d'un côté son inclination décidée pour le bien public, il la satisfait d'un autre, en marquant sa reconnoissance pour ce zelé & habile Chirurgien.

Voici donc le récit exact & interressant de ce qui a suivi la taille de Jean-Baptiste Thoret, à l'égard duquel on vient de lire l'histoire de ce qui la précédée.

Premiérement, l'opération a été aussi prompte & heureuse qu'on pouvoit le désirer.

Secondement, le malade a été quarante-huit heures sans aucune sorte d'accident; mais dans le courant du troisiéme jour, il est survenu un léger gonflement au testicule gauche, dont il ne se plaignoit que lorsqu'on y touchoit. D'ailleurs, il n'a paru qu'une très-légere phlogose au scrotum, & rien du tout aux environs.

Troisiémement, la plaie est devenue blanchâtre au-dedans, en même-temps que l'enflure du testicule a paru, elle a commencé à rendre vers le 6 une matiere plâtreuse, mêlée de filandres glaireuses, dont l'écoulement a duré près de huit jours; il a fini avec la réunion entiere de la plaie du 15 au 16.

Quatriémement, le ventre a toujours été molet, mais toute la région du rein & de l'uretere gauche étoit douloureuse, lorsqu'on y appuyoit un peu, & cette douleur paroissoit contiguë à celle du testicule gonflé; ce qui a fait soupçonner d'abord que ce rein malade pouvoit être la source de tout le reste.

Or, ce qui n'étoit que simple soupçon pendant l'existence de la plaie s'est tourné en démonstration aussitôt après sa réunion; car dès ce moment, l'enflure du testicule, qui n'avoit fait aucun progrès pendant la suppuration de la vessie, a disparu tout à coup dans une nuit: & à notre grand étonnement, elle a passé la nuit d'après au bout du prépuce, qui s'est allongé d'un pouce au-dessus du gland, & grossi à proportion. Il étoit un peu douloureux, transparent, & sans rougeur, ainsi qu'il arrive dans la plûpart des engorgements lymphatiques.

Cet engorgement a disparu à son tour quelques jours après, dans une nuit aussi, pour aller former un dépôt subit, aussi gros qu'une

noix moyenne, dans la ſubſtance du ſcrotum ſur le même endroit qu'elle avoit déja occupé, lequel s'eſt ouvert peu d'heures après, a rendu beaucoup de pus mal digéré, ſéreux & blanchâtre, comme du lait ſortant du caillé, pendant deux ou trois jours; ce qui a tari ſans retour ces alternatives bizarres d'enflure.

La ſenſibilité du rein & de l'uretere, qui vraiſemblablement étoit antérieure à l'époque de l'opération, ſi l'on y eût pris garde, eſt celui de tous les accidents qui a ceſſé le dernier; d'où je conclus qu'il eſt auſſi clair que le jour que la maladie du rein a été la cauſe unique de celle du ſcrotum & du prépuce, puiſque la veſſie qui étoit très-malade a paſſé par différents dégrés de ſuppuration, & qu'elle s'eſt trouvée parfaitement guérie & rétablie dans le même-temps que la plaie s'eſt cicatriſée, &c.

Voici une obſervation qui léve tout doute ſur ma concluſion: un jeune homme âgé actuellement de vingt-un ans fut taillé à l'âge de ſix: il eſt reſté fiſtuleux quatorze ans, & malgré cette accident, il s'eſt formé une pierre auſſi groſſe qu'un maron, ayant deux bouts allongés dans l'uretre, à l'endroit même de ſa fiſtule: on l'a tirée au mois de Janvier dernier, il en eſt reſté encore fiſtuleux. Ce même a été pris d'une attaque terrible de néphrétique depuis peu d'un ſeul côté, rendant beaucoup de ſang par les urines, avec fiévre, vomiſſements, &c. Il a ſenti en même-temps une vive douleur au teſticule du même côté, (qui étoit comme avoit été celui de notre petit Thoret,) & ce même teſticule s'eſt gonflé & groſſi environ quatre fois plus que dans ſon état naturel.

Les accidents du rein ont totalement cédé à ſix

ſix ſaignées, boiſſons convenables, autres remédes, &c. Mais le teſticule ſeul a réſiſté à tout pluſieurs ſemaines encore après, s'eſt abſcedé enſuite à force de topiques convenables, & enfin la moitié de ſon corps, que je conſerve dans l'eſprit de vin, a ſuivi la ſuppuration, & le ſurplus s'eſt parfaitement guéri & cicatriſé avec la plaie du ſcrotum.

Cinquiémement, du 6 au 12, cet enfant a été preſque toujours dans une triſteſſe taciturne & mélancolique, ce qui faiſoit craindre quelqu'amas de vers dans les inteſtins ; ſa mere ayant aſſuré qu'il en avoit rendu ſouvent depuis tous les temps, on lui a fait prendre à cet effet beaucoup d'huile d'amandes douces, avec un quart de ſyrop de limons qui l'ont évacué abondamment, & qui ont diſſipé ſa mélancholie par dégrés. Outre les remédes par la bouche, on y a joint quantité de lavements pendant le courant de ſa cure, qui ont paru lui faire beaucoup de bien.

Sixiémement, pour topiques, l'on s'eſt contenté de compreſſes trempées dans du vin chaud avec un mélange de ſel de ſaturne, & renouvellées trois fois par jour ſur les bourſes & le prépuce, & d'un emplâtre ſuppuratif ſur le petit abſcès après qu'il a été ouvert. Quant à la plaie, elle s'eſt nettoyée & cicatriſée définitivement ſans accident du 15 au 16, & ſans aucun panſement.

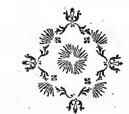
Enfin, le ſujet a repris de la nourriture ſolide par dégrés & ſans danger, s'eſt fortifié, & tellement rétabli qu'il a été en état le vingt-ſeptiéme jour, après ſon opération, de s'en retourner de Paris à Rouen, d'où ſa mere marque qu'il eſt arrivé le lendemain en parfaite ſanté

malgré la gelée, le brouillard & la neige; jugez du surplus.

Je ne m'étendrai point sur la cure de Fortin son compagnon, parce qu'elle s'est opérée tout uniment sans aucun accident ni pansement. Ce sujet n'étoit point équivoque, l'exécution de son opération ne vous laissa rien à désirer, vous l'avez observé pendant les deux jours suivants que vous avez séjourné à Paris, vous l'avez vû aussi tranquille, & bien portant, que s'il n'avoit rien souffert.

Je vous rends avec plaisir le témoignage qu'il a toujours continué de même, & qu'il est parti avec son compagnon en parfaite santé. Je me persuade d'avance par le bon caractere que je vous connois, que vous serez très-satisfait de ces deux cures, quoiqu'opérées dans la rigueur d'une saison, qui étoit si suspecte à nos ancêtres, &c.

De Paris le 28 Novembre 1754.



ARTICLE III.

Contenant quelques Obſervations ſur la Pharmacie.

LETTRE PREMIERE.

Sur la nature du Soufre.

I. JE crois, Monſieur, que vous me rendez aſſez de juſtice pour ne me pas regarder comme un ſectateur d'opinions nouvelles, un amateur de ſingularités, un fauteur de paradoxes. Mais vous me connoiſſez en même-temps ſuffiſamment pour être convaincu que je ne ſçai pas déférer à l'opinion vulgaire, quelque accréditée qu'elle paroiſſe être par le nombre & les qualités de ſes partiſans, dès qu'elle eſt réfractaire aux loix de l'évidence. C'eſt avec de tels ſentiments que j'entreprends aujourd'hui de remettre dans ſon vrai point de lumiere une vérité de fait, qui peu apperçue, mal expoſée, a répandu le faux jour qu'elle recevoit ſur un grand nombre de phénomenes chymiques.

Quelques Chymiſtes n'ont pas héſité à regarder le ſoufre minéral comme une eſpéce de ſel. Ceux qui l'ont conſidéré ſous cet aſpect, y ont été induits par l'apparence cryſtalline que cette ſubſtance prend en ſubiſſant un refroidiſſement lent, ſuite d'une fuſion ſuffiſamment liquide. La forme cryſtalline qu'affecte auſſi ce

corps, quand on les dissout dans le huiles, a confirmé cette premiere idée. C'est un fait constant aujourd'hui, familier même aux observateurs les moins subtils.

Plusieurs Chymistes ont été plus avant; ils ont osé enchérir sur la dénomination de sel donnée au soufre, en déterminer l'espéce. Ils l'ont décidé acide. D'autres lui ont nié formellement cette propriété.

Mais, Monsieur, quand les autorités me manqueroient, je ne craindrois point de prendre sur moi l'affirmative de cette proposition. Elle m'a paru soutenue par un enchaînement de preuves si bien liées qu'elles ont entraîné sans peine mon suffrage. J'ai de la peine à croire qu'elles n'emportent pas de même ceux de mes Lecteurs.

Je dis donc que le soufre est un sel acide. Mais je me sens arrêter au premier pas. Il a des qualités qui répugnent aux définitions mêmes de sel & d'acide. Il est indissoluble dans l'eau, il ne rougit point le syrop violat. J'avoue que ces deux conditions sont capitales dans la constitution ordinaire d'un sel, & d'un sel acide. Mais il y a long-temps qu'il s'éleve en Chymie un juste cri contre l'abus des axiomes, & des régles trop générales. Celle-ci a ses exceptions, susceptibles même de variétés propres à chacun des individus qui les forme.

Bien loin que ces deux qualités nuisent à mon sentiment, je prétends faire voir au contraire qu'elles sont une dépendance nécessaires de la nature de l'acide en question, qu'elle servent à en déterminer le caractere & l'espéce. En effet, si *l'acide sulphureux* étoit dissoluble dans l'eau, s'il rougissoit la teinture de vio-

lette, il rentreroit dès lors dans la claſſe des acides vitrioliques purs & ordinaires ; il ne ſeroit pas aujourd'hui l'objet d'une exception digne d'une recherche approfondie.

Pour procéder méthodiquement à la diſcuſſion de nos preuves, définiſſons d'abord cette ſubſtance. J'appelle le ſoufre commun *un acide vitriolique rendu concret par l'union d'une ſurabondance de phlogiſtique.* Perſonne ne ſera tenté ſans doute d'attaquer une définition fondée ſur l'analyſe même du minéral. Les moins experts ſçavent aujourd'hui que les principes conſtitutifs du ſoufre ſont, quant aux parties perceptibles à nos ſens, l'acide vitriolique & le phlogiſtique. L'expérience, & l'accord conſtant des gens de l'Art ſont donc déja réunis en ma faveur. Dans le ſoufre, je n'apperçois de matériaux que ceux qui ſont propres à former un corps tel que celui que j'ai défini. La matiere de l'acidité y eſt contenue d'une façon manifeſte : il ne s'agit donc plus que de ſçavoir ſi elle s'y trouve dans un état libre & actif, en quel dégré elle exerce ſon action, & jouit de ſa liberté.

Ceux des Chymiſtes, qui ſans égard aux idées reçues, ni à la juſteſſe & à la préciſion des notions, ont fait une claſſe des ſels neutres, rendus tels par la matiere graſſe, voudront peut-être auſſi neutraliſer le ſoufre commun. Mais j'ai des forces redoutables à oppoſer à ce renverſement d'ordre, quand je m'occuperai de l'examen des autres propriétés de l'acide.

Avant que d'en venir là, je crois néceſſaire de prouver que ce même ſurcroît de matiere graſſe, qui ſpécifie mon acide, eſt la cauſe de ſon indiſſolubilité dans l'eau, & de ſon ineffi-

cacité à rougir les couleurs bleues végétales. Je ne doute point que les Chymistes intelligents ne m'ayent déja entendu à demi mot, ou plutôt que leur pénétration n'ait prévenu mes explications. Tout ce que j'ai à dire sur ce sujet est si conforme aux loix invariables de la saine théorie, qu'il se suppose naturellement, & sans effort.

La matiere grasse, disons-nous, est la cause qui empêche l'acide sulphureux de jouir de toutes ses propriétés, & de les déployer dans toute leur force. Je n'alléguerai point ici l'indissolubilité essentielle de cette même matiere dans l'eau, ni la qualité qu'elle communique aux autres substances, d'être d'autant moins dissoluble dans ce menstruë, qu'elle leur est unie en plus grande proportion. Ce sont des premiers rudiments de l'Art, qui n'ont pas besoin d'être remis sous les yeux. Contentons-nous de les fixer sur l'expérience.

Décomposez le soufre par la combustion, suivant les régles thecniques. Quel produit obtenez-vous? Un acide, mais quel est-il? Est-ce le vitriolique pur? Non; c'est un acide volatil, participant de la matiere grasse qui lui étoit jointe avant la déflagration. Il a ses caracteres particuliers. Il efface les couleurs des fleurs, les blanchit ainsi que les étoffes. Il arrête la fermentation. Il coagule beaucoup moins le sang que les autres acides, &c.

Uni à l'alkali fixe, ce n'est point un vrai tartre vitriolé qu'il forme, indestructible par tout autre agent que le phlogistique. Il résulte de cette combinaison une espéce de sel, que l'acide vitriolique même, mais pur, détruit. Cet acide peut en ce cas être opposé à lui-même, & se déplacer.

Diſons plus : l'acide vitriolique, extrait du ſoufre, a été déterioré, dégradé. Les acides minéraux inférieurs ont le pas ſur lui, le débuſquent. Combinés eux-mêmes avec la matiere graſſe, puiſque c'eſt elle en partie qui les ſpécifie, affoiblis conſéquemment par cette combinaiſon, ils l'emportent ſur l'acide vitriolique, plus chargé qu'eux de phlogiſtique.

N'abandonnons pas la ſuite d'une expérience frappante, & déciſive pour notre cauſe. Qu'on dégage ce même acide ſulphureux volatil de cette matiere graſſe qui émouſſe ſes traits, en les enveloppant; à l'inſtant il rentre dans tous ſes droits. Il reprend ſa force, ſon rang, ſa ſupériorité ſur les autres acides.

Suivons deprès la progreſſion : toutes les difficultés ſont prêtes à s'évanouir. Nous venons de voir l'acide vitriolique, chargé juſqu'à un certain point de matiere graſſe, céder à ſon propre acide épuré, même aux acides du ſecond ordre. Eh bien, ſurchargeons-le de matiere graſſe, de phlogiſtique; réduiſons-le à l'état de ſoufre. Bientôt il va dégénérer de façon à ſe laiſſer vaincre par les plus foibles acidules.

Mais prouvez-nous, me va-t-on dire, que l'acide ſulphureux, ſous la forme de ſoufre, ſoit encore acide. C'eſt ici le lieu de rappeller la principale propriété d'un acide ; j'entends celle de s'unir à l'alkali, & de donner la naiſſance au ſel neutre. Si le ſoufre eſt doué de cette faculté, il a droit de prétendre au titre d'acide ſans qu'on puiſſe raiſonnablement le lui conteſter. Or nous voici arrivés au moment de développer l'œtiologie d'une opération qui a été juſqu'ici mal entendue par le gros des

Chymiftes, & qui fait la bafe de ma démonftration. Qu'eft-ce que la combinaifon vulgairement, & bizarrement nommée *foie de foufre ?* Ici, Monfieur, fe rencontre le vrai nœud de la difficulté, mais qui n'eft pas un nœud gordien.

Le foie de foufre eft un vrai fel neutre. Tous les phénomenes viennent s'offrir à l'appui de ce fentiment. Mais permettez-moi, Monfieur, de me livrer ici à l'impétuofité de mon zéle. Je ne puis modérer mon impatience, au point de ne pas m'échapper en plaintes, à l'occafion des dénominations ridicules, & fans valeur. Je fuis perfuadé que le nom de *foie de foufre* n'a pas peu contribué à brouiller les idées fur le fujet qu'il défigne. Il y a fur-tout en Chymie nombre de dénominations fi hétéroclites, fi peu rélatives au fond ou aux propriétés des objets dénommés, qu'elles femblent inventées pour détourner & écarter l'attention de deffus la nature de ces mêmes objets.

Si l'on eût originairement examiné cette combinaifon, qu'on l'eût fimplement appellée *foufre neutralifé*, *fel neutre fulphureux*, je ne me verrois pas aujourd'hui les armes à la main pour forcer à reconnoître une vérité fimple, facile à faifir, à qui la fucceffion des temps a fait prendre les traits du probléme : les momens des artiftes toujours précieux, puifqu'ils font confacrés à l'expérience, fe trouveroient ménagés.

Le principe de la neutralité du foie de foufre une fois établi, l'on va voir avec une furprife agréable tous les phénomenes concomitants fe développer d'une maniere facile & infenfible. Je vais même les faire fervir à expli-

quer ce principe, dont ils ne ſont que des conſéquences, avant que d'éclaircir certaines queſtions, qui dans l'ordre naturel devroient les précéder. Mais comme elles ſont ſujettes à des objections, dont la réfutation entraîneroit de longs raiſonnements, elles pourroient jetter de la longueur dans une démonſtration qui ſera plus avantageuſement ſoutenue par les faits mêmes, rapprochés & cumulés. D'ailleurs, la ſimple expoſition des expériences que j'ai à rapporter affoiblira peut-être tellement ces difficultés, qu'il ne ſera plus beſoin d'y répondre, & que mon ſentiment ſe trouvera hors de toute atteinte. Au reſte, je ne me prévaudrai pourtant pas de mon avantage, ni pour les diſſimuler, ni pour me diſpenſer de les réſoudre.

En déterminant le dégré d'acidité du ſoufre, nous avons repréſenté, que, comme plus chargé de matiere graſſe qu'aucun autre acide, il devoit être le plus foible de tous. C'eſt ce que l'expérience prouve évidemment. A l'approche du plus debile acide végétal, le ſoufre quitte ſa baſe alkaline dans le ſel neutre ſulphureux, appellé foie de ſoufre. Le vinaigre, le jus de limon, d'oſeille, &c. le décompoſent en ſe ſubſtituant à la place du ſoufre, qui abandonné de l'alkali, ſe précipite.

Mais ce n'eſt pas aſſez encore : par une conſéquence néceſſaire de mes principes, tous les ſels neutres ammoniacaux, terreux, métalliques doivent détruire mon ſel ſulphureux. Auſſi des expériences multipliées m'ont-elles appris que cet effet s'enſuit avec tant de facilité, qu'il eſt inſtantané. Au moment du contact des deux ſels neutres en liqueur, la double décompoſi-

tion s'en opére. Prenez une solution de vitriol martial, de venus, de zinc, une dissolution de cuivre, de fer, par le nitre, &c. mêlez-en dans du foie de soufre liquide. Sur le champ, l'acide de la dissolution métallique ravira la base saline au soufre qui se précipitera conjointement avec la base métallique. Je me contente d'indiquer ici rapidemment ces expériences, dans le détail desquelles je ne puis entrer quant à présent. Je ne m'arrête pas non plus à l'examen des précipités. Ces objets me jetteroient dans de trop longs écarts. D'ailleurs, je ne suis pas encore en état de rendre compte au Public de la suite de tentatives expérimentales que j'ai faites pour éclaircir cette partie interressante de mon sujet. Mais je ne négligerai pas de lui en faire part, quand mon travail sera parvenu au point de maturité où je le veux amener

J'ajouterai seulement que, quand on se sert d'un sel ammoniacal quelconque pour décomposer le sel neutre sulphureux, la double décomposition est alors aussi marquée que complette. Il en résulte deux nouveaux sels neutres : l'un qui ayant pour base un alkali fixe, est un sel fixe, spécifié par l'acide du sel ammoniac donné; l'autre qui est un nouveau sel ammoniacal, composé du soufre, joint en qualité d'acide à l'alkali volatil. En un mot, ce dernier est un vrai sel ammoniacal volatil. Mais il a cette qualité dans un dégré d'autant plus éminent qu'il est composé de deux substances séparément volatiles. Ce seul trait n'est-il pas concluant en ma faveur ? N'apperçoit-on pas manifestement, Monsieur, notre nouveau sel se ranger comme de lui-même dans

la claſſe des ſels neutres, dont la baſe eſt volatile. Si j'appelle ce ſel nouveau, ce n'eſt pas quant à ſon exiſtence, mais quant à la connoiſſance de ſa nature.

Le cercle des propriétés acides du ſoufre eſt-il ſi étroit qu'il ſe borne à ſon action ſur l'alkali fixe & volatil? Quelque foible que ſoit ſa puiſſance, les limites n'en ſont pas ſi reſſerrées. Elle s'étend ſur les chaux, les terres abſorbantes, les métaux. La chaux ne forme-t-elle pas auſſi avec ce minéral ce qu'on appelle foie de ſoufre? C'eſt un vrai ſel neutre ſulphureux, auſſi-bien que le pyrophore d'Homberg. Mais dans l'un, la baſe eſt calcaire, & dans l'autre crétacée, quoique rapprochée de l'état de chaux. Qui ne ſçait que le ſoufre mêlé en poudre avec de la limaille de fer, la pénetre, à l'aide de l'eau ſeule ſans le ſecours du feu, avec un gonflement, une efferveſcence marquée, quoique lente. Et qu'on ne m'objecte pas qu'il ne travaille ſur le fer qu'à meſure que la diminution ſucceſſive du phlogiſtique lui rend par dégrés ſon énergie. Certainement, il a commencé d'agir avant que d'avoir rien perdu de ſon phlogiſtique, quoique ſon action ne fût pas alors ſenſible. La déperdition du phlogiſtique dans le ſoufre, n'eſt occaſionnée que par un certain dégré de chaleur qu'excite dans la matiere le mouvement inteſtin cauſé par l'action même du ſoufre; action qui, en qualité de cauſe, précéde ſon effet.

Qu'eſt-ce que le cinnabre, tant naturel qu'artificiel, ſinon un vrai ſel neutre ſulphureux volatil? Ne ſe ſoumet-il pas dans ſa décompoſition aux loix générales des affinités? Les alkalis fixes, les abſorbans terreux, le fer, le cuivre,

le plomb, l'antimoine régulisé, l'argent même déplacent le fluide métallique dans l'ordre résultant de leur aptitude à se prêter à l'action du soufre. Il forme de nouveaux sels neutres avec toutes ces substances. L'antimoine crud n'est-il pas encore un vrai sel neutre sulphureux métallique? Les orpimens ne paroissent-ils pas devoir être compris dans la même classe? A l'égard de l'arsenic, il a un caractere salin, développé, qui paroît indiquer que sa minéralisation est dûe à l'acide vitriolique, mais assez *désulphuré* pour qu'il puisse exercer sa vertu corrosive & virulente. Enfin l'argent même, ce métal parfait, est-il à l'abri de l'action du soufre? Je suspends la mention que j'ai à faire de la faculté dissolvante du soufre neutralisé par l'alkali fixe; forme sous laquelle rien ne lui résiste. J'appuierai dans la suite sur cette circonstance, ainsi que sur plusieurs autres qui sont comprises dans mes vûes.

Peut-être pourrois-je insister aussi sur les divers vitriols qui se préparent par la calcination avec le soufre. Mais pourquoi recourir à des appuis frêles & chancelans, quand j'en ai de fermes & de solides? On ne manqueroit pas de m'objecter que le soufre n'agit qu'à mesure que cet acide rompt ses liens. Je ne puis cependant m'empêcher de dire que je crois voir dans la faculté acide du soufre, une des principales machines que la Nature met en œuvre pour la minéralisation. Ce moyen entre bien dans son plan, & sa maniere d'opérer lente, paisible, progressive.

Je ne suis embarrassé, comme l'on voit, que de la multiplicité, & de l'affluence de mes preuves. Tout sourit, tout applaudit en Chymie à

la grande vérité de devant laquelle je tire aujourd'hui le rideau. Elle répand un jour si éclatant sur la sphère Chymique entiere, qu'il devient aussi nécessaire que juste d'ouvrir les yeux à sa clarté. De combien de Méchanismes occultes cette clé ne donne-t-elle point l'ouverture?

Mais je m'apperçois, Monsieur, que mon sujet m'emporte au-delà des bornes qui me sont prescrites, & de celles d'une lettre. Je me hâte de finir ici. Je remets au mois prochain la discussion des objections qu'on peut faire contre la thèse que j'établis ici, ainsi que l'exposition de quelques autres expériences, & la déduction des conséquences relatives à l'usage médicinal du soufre, considéré sous le caractere d'acide. Je descendrai aussi dans des éclaircissements sur certains phénomenes qui paroissent peut-être au premier coup d'œil sortir de ma théorie. Je les y ramenerai, & j'en rapporterai d'autres qui s'y renferment naturellement.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre, &c.
P. de Ste. C**.

Paris ce 10 Décembre 1754.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans cette Partie.

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du présent mois. A Paris, ce premier Janvier 1755.

LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

FÉVRIER 1755.

Tome II.



A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LV.

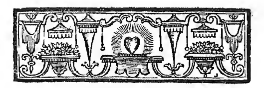
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

AVIS.

C'eſt à BARBOU, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis ;* mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.

Noms des Villes où le préſent Journal ſe diſtribue.

A AMIENS, chez GODAR.
A ANGERS, chez BARRIERES.
A ARRAS, chez LAUREAU.
A BLOIS, chez MASSON.
A BORDEAUX, chez JACQUES LA BOTTIERE.
A S. BRIEUX, chez PRUDHOMME.
A LA HAYE, chez VANDAALEN.
A LILLE, chez JACQUET.
A LYON, chez PIERRE BRUYSET PONTHUS.
A S. MALO, chez HOVIUS.
A MARSEILLE, chez MOSSY.
A MONTPELLIER, chez RIGAUD.
A NANCY, chez BABIN.
A NANTES, chez JACQUES VATAR.
A ORLÉANS chez CHEVILLON.
A RENNES, chez JACQUES VATAR, jeune.
A ROUEN, chez LUCAS.
A TOURS, chez LAMBERT. BILLIAUT.
A VALENCIENNE, chez QUESNEL.
A VERSAILLES, chez le FEBVRE.



RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

FÉVRIER 1755.

ARTICLE PREMIER,

Contenant quelques Observations de Médecine.

QUESTION,

Sur l'Inoculation de la petite Vérole.

I. ON demande, Et *c'est dans des Ecoles de Médecine que se fait la Question**, si on devroit introduire en France l'Inoculation de la petite Vérole, & si l'État gagneroit beaucoup en donnant à tous les Citoyens une maladie que presque tous sont con-

* *Nota*, On est dans l'usage aux Écoles de Médecine de la Faculté de Paris d'agiter deux questions aux actes de *Vesperie*, *Doctorerie* & *Pastillaire*. On

damnés à avoir, & dont un si grand nombre est destiné à être la victime.

Je réponds le plus briévement qu'il est possible à la question qui m'est proposée.

On doit pratiquer l'Inoculation, s'il est démontré; 1°. Que par cette méthode on parvient constamment à donner des petites Véroles douces & bénignes.

2°. Si ceux qui sont inoculés sont pour la suite à l'abri de cette maladie.

3°. S'il y a lieu d'assurer qu'on ne peut pas donner la petite Vérole à quelqu'un qui ne devoit jamais l'avoir.

4°. Enfin, s'il est évident qu'on prévient par la méthode que l'on propose, la mort ou la difformité d'un grand nombre de sujets.

Tous ces points discutés, appuyés par le raisonnement & par l'expérience, dicteront notre conclusion.

La petite Vérole par elle-même est une maladie sans danger; la plûpart des hommes en apportent avec eux le germe plus ou moins actif, plus ou moins lent à se développer. Ce germe mis en action excite dans le sang un trouble, & une sorte de fermentation qui s'appaise & s'éteint par le dépôt d'une partie des humeurs qui se porte à la peau. Là, elles éprouvent tous les changements par lesquels passe un fluide extravasé, & hors des voies de la circu-

n'imprime jamais que le point de la question: celle-ci nous a paru mériter l'attention du Public; c'est pourquoi nous avons engagé l'Auteur à nous permettre d'imprimer dans ce Recueil la traduction de la Réponse qu'il fit à la Question suivante, le 24 Octobre 1754. *An virus variolarum intra corpus inoculatione debeat intrudi?*

fation : elles fe cuifent, fe mûriffent : une partie s'évapore, & l'autre fe change en une croûte, qui peu à peu fe defféche, & tombe bientôt après.

Cette efpéce de dépuration une fois faite ; & bien faite, met les humeurs à l'abri d'une pareille maladie, foit que par cette forte de fermentation elles ayent acquis une difpofition *antifeptique*, foit que le germe de la petite Vérole fe foit lui-même affoibli, & anéanti au point de ne pouvoir plus produire aucun effet.

Ces différents temps, ou plutôt ces différentes actions s'exécutent fans le fecours de l'Art. La Nature fe charge de tout, & elle réuffit toujours dans fon objet. Des incidents feuls, & certaines circonftances qui fe gliffent à la traverfe, viennent la troubler dans fon opération : ainfi une dépuration du fang qui fe faifoit fans trouble & fans inquiétude, fe changera tout à coup en une maladie effrayante, & qui menace la vie. La Nature veut percer, mille obftacles l'arrêtent & rendent inutiles ou nuifibles les efforts qu'elle fait pour triompher.

Puifque la petite Vérole par elle-même n'offre aucun danger, qu'elle ne devient maladie, & maladie terrible que par des circonftances qui lui font étrangeres, fi nous étions les maîtres de ces *incidents*, s'il dépendoit de nous de les arrêter ou de les prévenir, ne fimplifierions-nous pas le mal ? ne le trouverions-nous pas plus traitable, & ne ferions-nous pas dans le cas d'être le plus fouvent fpectateurs oififs du travail de la Nature ? Or, c'eft ce que nous promet l'Inoculation : le peut-elle ? C'eft ce que nous ne fçaurons qu'après avoir examiné d'où partent tous les *incidents* qui font d'une maladie qui de-

vroit toujours être douce & bénigne, une maladie aussi souvent mortelle.

Toutes les causes qui rendent les petites Véroles mauvaises peuvent se tirer : 1°. De la saison & de la constitution de l'air : 2°. De leurs espéces : 3°. Du tempérament & de la disposition du sujet qui les reçoit.

1°. Il y a des saisons où les maladies se *jugent* plus difficilement, & avec beaucoup plus de désavantage que dans d'autres : cela se remarque sur-tout dans les petites Véroles : par exemple, celles du Printemps sont ordinairement plus favorables que ne le sont celles de l'Automne : celles-ci rarement sont simples, leurs symptômes ne se soutiennent pas, & variant à chaque instant, ils rendent l'issue de la maladie douteuse & incertaine.

La principale cause de ces variations doit s'imputer aux seuls changements de l'air plus fréquents dans cette saison : cela est constaté par les observations *noso-météorologiques* qu'on fait en différents endroits de l'Europe ; cela est démontré par l'expérience, puisqu'un changement heureux de temps ou de vent suffit souvent pour adoucir ces petites Véroles, & les ramener à leur véritable nature.

N'expliquons pas comment & pourquoi tout cela arrive, attachons-nous aux faits, observons-les pour nous mettre à l'abri de ces coups qu'amenent réguliérement certaines saisons ; & nous imiterons en cela la sagesse de ce peuple éclairé, qui surpris une fois par les ravages du Nil, sçut se faire par la suite des richesses de ce débordement même qui avoit fait sa ruine. Il nous suffit de sçavoir que les biens qu'apportent avec elles les saisons sont compensés par des

maladies qui les ſuivent; que ces maladies qui arrivent réguliérement, ſont plus aiſées à traiter que lorſqu'elles ſe trouvent dans une ſaiſon différente de la leur; qu'il y a des ſaiſons plus favorables que d'autres pour les maladies dont la criſe doit ſe faire à la peau; que dans une ſaiſon douteuſe les maladies aiguës parcourent leurs temps avec plus de peine & d'inquiétude.

Faiſons l'application de ces principes à la petite Vérole: en même-temps que nous découvrirons quand, & pourquoi elle eſt plus funeſte, nous connoîtrons auſſi la ſaiſon & le temps, dont nous devons faire uſage pour la donner.

Mais la petite Vérole n'eſt pas ſeulement dangéreuſe, parce qu'elle arrive dans une ſaiſon qui n'eſt pas la ſienne, & où toutes les maladies ſont d'un *jugement* incertain; on la voit ſouvent déſoler des Contrées, & des Provinces entieres dans un temps même où on n'avoit pas à ſe défier d'elle.

On ne peut attribuer ſes ravages qu'à une conſtitution particuliere de l'air, qui en même-temps qu'elle provoque le développement du virus variolique, ſurcharge encore la ſaiſon d'une autre maladie: ces miaſmes, que l'air voiture alors avec lui, répandent la contagion, & produiſent des maladies dans les lieux par où ils paſſent, & où ils s'arrêtent: par quel privilége pourroient être préſervés de la contagion générale ceux qui portent en eux le virus variolique encore aſſoupi, ou ceux chez qui ce même virus déja mis en action eſt prêt à ſe développer, & à parcourir ces différents temps.

La Nature étoit occupée à une maladie qui

demandoit la réunion de toutes ses forces; il en survient une autre qui menace l'économie animale, qui l'attaque avec des armes différentes, qui exige des secours d'une autre espéce : que doit-il alors arriver ?

L'action principale se trouve troublée, quelquefois anéantie : deux ennemis concertent à la fois notre ruine; êtes-vous vainqueur de l'un, l'autre l'est de vous. Ce concours de maladies en forme une toute nouvelle qui a des symptômes singuliers & inconnus, & qui demande une façon toute nouvelle d'être traitée: les forces de la Nature se trouvent ainsi partagées; seule contre plusieurs elle périclite, elle chancelle, & succombe enfin sous les coups d'un ennemi qui la saisit, déja fatiguée & occupée autour d'un autre.

Cette complication de maladies si effrayante s'évitera dans la méthode que l'on propose. Que l'Inoculation se pratique dans le Printemps, & lorsqu'il ne régnera aucune maladie épidémique, la petite Vérole sera sans danger & sans inquiétude.

2°. Il y a certaines espéces de petites Véroles mauvaises de leur nature, toujours accompagnées de symptômes effrayants, & qui, si elles n'emportent pas tous ceux qui l'ont, en mutilent & défigurent le plus grand nombre : comme il se fait un choix de petites Véroles, quand on pratique l'Inoculation, on rejettera les espéces qui sont d'un mauvais présage ; c'est encore un avantage que l'on procurera à la Nature : c'est un ennemi plus doux & plus aisé qu'on lui donnera à combattre.

3°. Pour que la petite Vérole soit sans danger, ce n'est pas assez qu'elle soit d'une bonne

espéce, & qu'elle arrive dans une saison où ses différentes phases se parcourent avec facilité & sans équivoque ; l'âge, le tempérament, & la disposition du sujet influent encore beaucoup sur le prognostic que l'on doit porter.

La petite Vérole est une maladie de l'enfance ; les enfants lutteront donc contre elle avec plus d'avantage que les Adultes, & ceux-ci avec beaucoup moins de péril que les vieillards : car selon la remarque d'Hippocrate *, les maladies sont plus ou moins dangéreuses, selon qu'elles sont plus ou moins éloignées de l'âge, & du tempérament du sujet qu'elles attaquent.

Il y a des tempéraments pour qui le développement du germe de la petite Vérole est toujours funeste, & le plus souvent mortel, où les fibres dures & roides se prêtent avec peine, où les humeurs s'incendient à la moindre cause, & produisent tout à coup dans les parties essentielles à la vie des engorgements inflammatoires qui sont au-dessus des ressources de l'Art. Que le virus variolique se rarefie dans un vieillard sec & aride, la matiere morbifique ne pouvant se faire une issue au-dehors refluera, & ira étouffer les organes de la vie.

Vous voyez cet homme que le moindre mouvement échauffe, qui vous fait craindre à chaque instant une péripneumonie ou une apoplexie : le virus variolique se déclare chez lui, le cerveau, le poûmon est engorgé avant que le Médecin soit appellé.

Croyez-vous que la petite Vérole soit d'un

* *Morborum alii ad alia tempora benè aut malè se habent ; & ætates quædam ad tempora, & regiones, & victus*, aph. 3. sect. III.

meilleur augure dans ce tempérament épuisé par les plaisirs, & qui n'a pas sçu se ménager pendant la santé des ressources contre la maladie?

Les veilles, & les aliments âcres réduisent encore les humeurs & la peau à un état qui doit toujours rendre la petite Vérole dangéreuse: envain croit-on réparer par le sommeil du jour la perte de la nuit; la texture naturelle de la peau se dérange peu à peu, affectée par un atmosphere différent de celui du jour, & les fluides deviennent âcres & susceptibles d'inflammation. C'est une vérité que nous confirme malheureusement la pratique. On ne doit pas même chercher d'autre raison pour laquelle la petite Vérole est plus dangéreuse à Paris que dans les Provinces, & plus mortelle pour les riches que pour ceux qui sont obligés de mener une vie réguliere.

Certaines maladies héréditaires ou *acquises*, des indispositions nécessaires ou inévitables troublent la plûpart du temps les évolutions de la petite Vérole; l'ébullition se fait difficilement, l'éruption n'est jamais parfaite, & le sujet est destiné à une mort prochaine, ou à traîner encore quelques années dans la langueur & les souffrances. Ainsi nous voyons périr ou languir presque tous ceux, qui ayant le scorbut, la gale, ou quelqu'autre maladie, sont encore assez malheureux pour avoir la petite Vérole.

Une fille touche à l'âge de puberté : après bien des combats elle voyoit enfin le port, elle y mouilloit avec sécurité; paroît la petite Vérole, & elle trouve sa perte dans ce qu'elle avoit regardé comme son salut.

Après les vœux de toute une famille, une

mere porte en ſon ſein l'eſpérance d'une poſtérité brillante & glorieuſe ; la petite Vérole ſe préſente , & la joie eſt changée en triſteſſe : quelle crainte, quelle horreur encore n'inſpire pas cette maladie , lorſqu'elle vient ſaiſir une jeune mere à peine hors des douleurs de l'accouchement !

Les petites Véroles les plus bénignes changent bien vîte de caractere , lorſqu'elles tombent ſur un ſujet épuiſé par des maladies qui ont précédé, ou qui eſt encore la victime d'autres infirmités, qui demandent toutes les forces de la Nature pour leur guériſon.

Le temps , la ſaiſon, le tempérament, l'eſpéce de petite Vérole promettoient la maladie la moins équivoque pour le ſuccès ; mais la crainte & l'effroi qui ſaiſit avec elle, vient tout troubler. Les graces, la figure faiſoit l'appanage d'une fille ; elle a la petite Vérole : quel coup ! elle n'apperçoit que la mort, ou les triſtes débris de ſa beauté. La frayeur concentre les forces, s'oppoſe à leur développement, & reſſerrant ainſi les fibres, elle empêche l'éruption de la matiere morbifique.

Qu'on interroge les plus fameux Praticiens, & ils diront qu'une partie des déſaſtres que fait la petite Vérole, doit s'imputer à la frayeur qu'inſpire cette maladie. Pour le dire en paſſant, je ne ſçais pourquoi le Public, injuſte à l'égard des Médecins, & cruel pour lui-même, ſe plaît à exagérer les ravages de cette maladie. Il s'en faut beaucoup qu'elle emporte autant de ſujets qu'on le croit ; il y auroit de l'avantage à perſuader le Public de cette vérité, on parviendroit à le raſſurer de ſes craintes, & on racheteroit la vie de beaucoup de Citoyens. C'eſt

dans cette vûe que je suis depuis plusieurs années le traitement des petites Véroles dans les Hôpitaux ; elles y sont beaucoup moins malheureuses qu'on veut qu'elles le soient même dans la Ville. J'espere le démontrer quelque jour, moins pour l'apologie de l'Art, que pour rassurer bien des Citoyens. Cette frayeur qu'inspire la petite Vérole, entretenue par le préjugé, & fortifiée à Paris par l'éducation, rend l'issue de cette maladie si équivoque pour les personnes d'un certain âge. N'est-ce pas par cette raison qu'à toutes choses égales, la petite Vérole se terminera toujours plus heureusement pour un enfant que pour un Adulte ?

Lorsque je suivois dans les Hôpitaux les opérations de Chirurgie, j'ai eu occasion de voir plusieurs fois les effets de la pusillanimité, & de la frayeur. Je les ai observés sur-tout chez quelques-uns qui venoient se faire tailler : ils se frappoient au point que leur pouls restoit toujours petit, dur & concentré : j'augurois alors mal de l'opération ; je les voyois tailler avec toute l'habileté possible ; délivrés, ils ne témoignoient aucun plaisir, leur pouls restoit dans le même état, le resserrement qu'avoit occasionné la crainte de l'opération étoit toujours le même. Les potions cordiales ou les saignées ne pouvoient rien, & au bout de quelques jours ils mouroient au grand étonnement de la plûpart de ceux qui les avoient vûs opérer, & sans qu'on pût accuser en rien l'Opérateur.

Nous venons de parcourir en peu de mots les principales causes qui rendent incertain le succès des petites Véroles : elles peuvent se rapporter, comme nous l'avons vû, à la saison peu favorable, à des maladies régnantes, à certai-

taines eſpéces généralement mauvaiſes ; enfin, au ſujet déja malade ou miné par quelque maladie qui a précédé, &c. Inoculons des enfants qui ſe portent bien, préparons-les par une méthode convenable, choiſiſſons une bonne ſaiſon, nous n'aurons à craindre aucun inconvénient, ni aucune cataſtrophe.

Les expériences, & les obſervations confirment les eſpérances que donnent ſur ce ſujet la théorie & le raiſonnement.

L'Inoculation, apportée de la Circaſſie à Conſtantinople, ſe pratique depuis bien des années ſur les Étrangers qui ſont leur réſidence dans cette Capitale de la Turquie, & quoique dans un air fort chaud, & peu propre aux maladies aiguës, elle a les plus grands ſuccès. Elle en a autant au Sénégal où elle eſt en uſage de temps immémorial : mais ſans aller chercher ſi loin, paſſons chez nos voiſins, chez les Anglois, que la réputation qu'ils ſe ſont acquiſe dans les ſçiences, ne fera pas ſoupçonner d'embraſſer légerement une opération qui intéreſſe la vie des Citoyens, ou de ſacrifier au préjugé & à la mode : cette Nation ſe félicite de jour en jour d'avoir adopté l'Inoculation ; les perſonnes les plus précieuſes à l'État ont été inoculées, & le Clergé de Londres, qui avoit cru devoir condamner cette méthode, n'a pû s'empêcher de ſe rétracter publiquement à la vûe de ſes grands ſuccès.

Ne nous arrêtons, ni aux calculs des partiſans zélés de l'Inoculation, ni aux raiſonnements captieux, & aux imputations fauſſes de ſes ennemis. Interrogeons, écoutons des Juges légitimes & de poids: M. *Jurin*, Docteur en Médecine, & Sécrétaire de la Société

Royale a ſuivi exactement cette opération ſans prendre aucun parti. Il rapporte qu'elle a été faite en différents endroits, par différentes perſonnes, & dans des ſaiſons différentes ſur plus de quatre cents ſujets, & tous eurent des petites Véroles qui n'offrirent rien d'inquiétant; cependant il paroît qu'on a négligé chez le plus grand nombre bien des précautions. Pluſieurs ont été inoculés ſans préparation, beaucoup dans de mauvaiſes ſaiſons, & quelques-uns par des perſonnes qui n'étoient point de l'Art.

Le Chevalier *Sloane* qui s'eſt fait un ſi grand nom dans les ſçiences, & en particulier dans la Médecine, n'avoit pas goûté d'abord cette méthode; mais les vrais Sçavants ſont des conquêtes aiſées pour la raiſon. Il n'eut pas de peine à ſe rendre après les examens & les expériences; d'adverſaire de l'Inoculation, il en devint une proſélite éclairé, & il fut tellement perſuadé de ſa bonté, qu'il ne fit pas difficulté de la faire pratiquer ſur les Héritiers préſomptifs de la Couronne de la Grande-Bretagne.

La petite Vérole artificielle eſt donc une petite Vérole ſans danger: l'expérience prouve de jour en jour ce qu'avoit inſinué la théorie. Nous en voyons la raiſon dans le choix de la ſaiſon, celui du temps, & la préparation du ſujet. Toutes ces choſes même étant négligées, elle eſt eſſentiellement meilleure; c'eſt ce que l'obſervation nous prouve: car quoique pratiquée dans des épidémies, où tous ceux qui en étoient attaqués périſſoient, quoique priſe chez des ſujets qui en étoient la victime; elle a eu des ſuccès ſi conſidérables qu'on ne peut même lui imputer aucune mort. Quelques-uns de ceux

qui ſe ſont fait donner la petite Vérole dans une ſaiſon ſi contraire ont inquiété, mais il n'en eſt pas mort un ſeul. On peut conſulter là-deſſus *Timon*, *Pylarin* & *Antoine le Duc*. Pourquoi une petite Vérole donnée par la méthode que nous propoſons, eſt-elle, à choſes égales, moins mauvaiſe que celle qui vient naturellement? Quoique *Timon* ait tenté de l'expliquer, & l'ait fait avec beaucoup de ſagacité, je crois qu'on peut regarder cette queſtion comme un point qui mérite encore d'être diſcuté.

La petite Vérole artificielle eſt bénigne, elle ne doit être accompagnée d'aucun accident, d'aucun ſymptôme effrayant: mais garantit-elle de la naturelle? Eſt-on ſûr de ne plus avoir cette maladie, lorſqu'on a paſſé par la nouvelle méthode? Voilà la difficulté que nous avons à réſoudre, & nous allons le faire en peu de mots.

On donne véritablement la petite Vérole par l'Inoculation; (c'eſt une vérité que je laiſſe à démontrer à d'autres:) mais on ſçait qu'en général cette maladie ne revient point; ceux qui ont été inoculés ſont dans le cas de ceux qui ont eu la petite Vérole: la préſomption eſt donc qu'ils ſeront auſſi pour le reſte de leur vie à l'abri de cette maladie.

Joignons à ces préſomptions les expériences & les obſervations. On a expoſé à l'air variolique des perſonnes à qui on avoit donné la petite Vérole, on a eſſayé de leur rendre cette maladie; quoiqu'on ait fait, de quelque façon qu'on s'y ſoit pris, on n'a jamais pû y parvenir. Il en eſt de la petite Vérole artificielle comme de la naturelle: toutes les deux n'attaquent pour l'ordinaire qu'une fois le même ſu-

jet, l'une équivaut à l'autre, l'artificielle a toutes les prérogatives de la naturelle, sans avoir aucun de ses inconvénients. J'ai vû il y a quelques années une Dame Angloise, de qui je tiens une histoire qui revient bien à ce sujet, dans des transes continuelles de la petite Vérole, elle prit la résolution de se faire inoculer: mais l'opération fut sans effet, les plaies même où fut injecté le virus variolique ne suppurerent pas; les Médecins lui dirent que vraisemblablement elle avoit eu la petite Vérole, ou bien que si elle ne l'avoit point eu, elle n'avoit point sujet de la craindre. Quelque temps après, elle apprit d'une Gouvernante qui l'avoit élevée, qu'elle avoit été inoculée dans son enfance.

Voilà donc un moyen doux & sûr de se préserver d'une maladie qui emporte tant d'hommes; on objectera peut-être:

La petite Vérole que vous donnez est en général sans danger, elle fait jouir des priviléges de la petite Vérole naturelle; mais ne suffit-il pas, pour la condamner, qu'il puisse périr un seul sujet, lequel n'eût peut-être jamais eu cette maladie?

Cette objection spécieuse, & qui fait tant d'ennemis à l'Inoculation est réfutée par des observations authentiques: cet homme à qui on avoit donné la petite Vérole, & qui meurt, étoit destiné à l'avoir; il est impossible de donner la petite Vérole à quelqu'un qui ne porte pas en soi le germe de cette maladie; ce pus que vous insérez ne produira aucun effet, s'il ne se trouve une matiere à raréfier & à développer; c'est une vérité que nous prouvent les observations suivantes.

Sur

Sur cent personnes, on convient qu'il y en a environ quatre ou cinq qui n'ont jamais la petite Vérole : la contagion, l'épidémie, le commerce des malades ne peut rien sur elles. Sur cent personnes que l'on inocule, on trouve de même & constamment un pareil nombre qui résiste à l'Inoculation, & qui s'expose par la suite impunément à la contagion des petites Véroles naturelles. N'est-il pas plus que vraisemblable que ce sont nos cinq privilégiés qui ne devoient jamais avoir la petite Vérole? L'Art ne peut leur ôter le privilége qu'ils avoient reçu de la Nature. Cette observation belle, décisive, & qui doit donner des partisans à l'Inoculation, a été faite à Londres, à Géneve, au Sénégal, & dans tous les endroits où l'on pratique communément l'Inoculation.

Cet homme qui meurt de la petite Vérole qu'on lui donne, eût-il été plus heureux, s'il eût attendu tranquillement la naturelle? Celle qu'on lui a insérée est essentiellement plus bénigne que l'autre; elle est simple, on a évité tout ce qui pouvoit la compliquer ou la rendre fâcheuse. Dans ce raisonnement, on trouve notre réponse, comme on trouvera l'apologie complette de l'Inoculation dans le sujet dont il est question, si l'on a égard aux circonstances qui ont pû précéder ou accompagner sa mort, & si l'on fait en même-temps réflexion au peu de fonds qu'il y a à faire sur la durée de la vie des hommes.

Les petites Véroles que l'on donne par l'Inoculation, n'offrant jamais aucune contr'indication, soit par rapport au sujet, soit par rapport à la saison, elles seront toujours sans danger, elles ne feront jamais périr personne:

l'expérience eſt ſur ce point d'accord avec la théorie : combien de ſujets l'État ne gagnera-t-il donc point en recevant l'Inoculation ? C'eſt ce qu'a tenté de faire voir un Académicien, qui ſera auſſi cher à la poſtérité par ſon zéle pour le bien public, qu'il eſt ſûr d'être fameux auprès d'elle par la gloire qu'il s'eſt acquiſe dans les ſçiences utiles, & qui ne ſont point d'une ſpéculation ſédentaire. Ce qu'a fait il y a quelques années l'Evêque de *Worceſter* pour ſes Diocéſains, M. *de la Condamine* vient de le faire pour ſes Concitoyens. Si la raiſon armée de l'éloquence ſuffit pour triompher des préjugés, on a tout lieu d'eſpérer que le diſcours de l'Académicien François aura autant de ſuccès à Paris que le Sermon du Prélat Anglois en a eu à Londres. M. *de la Condamine* dans ſa diſſertation évalue le nombre des ſujets que nous ſauvera l'Inoculation : mais, ſommes-nous en état de faire cette évaluation avec préciſion ? Avons-nous toutes les obſervations néceſſaires ? Sçavons-nous juſqu'à quel point les petites Véroles ſont mauvaiſes en France ? Il y a des Provinces, où ſur deux cents, on ne perd pas un ſujet ; il y a des années, où dans les Hôpitaux même de Paris, il meurt à peine une perſonne ſur vingt.

Ne fait-on pas les petites Véroles beaucoup plus mauvaiſes qu'elles ne le ſont ? Ne leur impute-t-on pas bien des morts qu'on doit jetter ſur le compte des fiévres peſtilentielles qui ont régné dans ces années ? On a pris les liſtes des morts, leſquelles liſtes ſervent de fondement aux calculs qu'on fait, & aux conſéquences qu'on tire : ne peut-on pas faire obſerver à l'Auteur que les années où les petites Véroles

ont été si funestes, les épidémies ou maladies régnantes ont enlevé moins de monde, comme le contraire est arrivé, lorsque les petites Véroles n'ont point paru.

Quoiqu'il en soit, nous pensons avec M. *de la Condamine* que l'introduction de l'Inoculation nous conservera un grand nombre de sujets, mettra le calme dans bien des familles, & assurera bien des têtes ausquelles est souvent attaché le bonheur des Citoyens, la sûreté & la tranquillité de l'État. Je m'apperçois que je passe les limites qui me sont prescrites : ainsi je finis après avoir résumé en deux mots.

1°. Les petites Véroles artificielles sont constamment bénignes & sans danger, nous l'avons prouvé.

2°. Celui qui a eu la petite Vérole par l'Inoculation est dans le cas de celui qui a eu la petite Vérole nouvelle, c'est-à-dire, qu'il peut se flatter autant que le dernier d'être à l'abri de cette maladie. L'analogie, l'identité de maladie nous insinue cette vérité, l'expérience la démontre.

3°. On ne peut donner la petite Vérole à quelqu'un qui ne devoit jamais l'avoir : nous avons sur ce point plus que de fortes présomptions.

4°. Nous manquons d'observations pour évaluer avec précision le nombre de sujets qu'on devra à l'Inoculation : mais il est hors de doute que nous en racheterons un très-grand nombre.

5°. Les épidémies ne se trouveront plus compliquées par les petites Véroles, ni celles-ci par les premieres.

De-là, nous concluons qu'on ne peut que

désirer l'introduction de l'Inoculation ; qu'elle se fera avec succès, puisqu'elle réussit dans les Païs les plus contraires aux maladies aiguës ; & nous osons nous flatter que le peuple, & les Médecins l'adopteront généralement, lorsqu'on aura amassé des observations, & des expériences capables de gagner la confiance des uns, & de devenir la régle de la conduite des autres.

LETTRE,

De M. Moucet, Conseiller du Roi, & son Médecin dans la Ville de S. Malo, à son ami, Monsieur P. Méd. à T. sur différentes maladies singulieres qui ont été traitées à l'Hôtel-Dieu de S. Malo.

MONSIEUR,

II. Je vous suis très-redevable de l'observation que vous venez de me communiquer, au sujet de la mort presque subite de M. du B., dans la tête duquel vous avez trouvé une petite pierre oblongue, poreuse, de la grosseur d'un pois, enfermée dans la cavité du sinus longitudinal supérieur *. Il faut par un juste retour que je vous fasse part d'une partie de ce que j'ai

* On désireroit que M. P*** Médecin à T. voulût bien faire part au Public par la voie de ce Recueil de l'Observation dont il s'agit ici. On espere que l'utilité qu'on en pourroit retirer le déterminera à le faire, & que M. Moucet par le même motif voudra bien continuer à nous communiquer ce qui se passera de plus intéressant dans l'Hôtel-Dieu de S. Malo.

eu occaſion d'obſerver cette année à l'Hôtel-Dieu de cette Ville.

Une fille âgée de vingt-deux ans, forte, robuſte, d'un tempérament ſanguin, qui avoit fait, il y a quelques années, une chûte qu'elle ne déclara point, vint à l'Hôtel-Dieu le mois d'Avril dernier: elle ne ſe plaignoit que d'un violent mal de tête, qui étoit ſans fiévre. Comme elle ne jouiſſoit que très-peu des avantages de ſon ſexe, je la fis ſaigner du bras: ſon ſang étoit très-épais, coëneux, & inflammatoire. On réitéra la ſaignée du bras, celle du pied, de la jugulaire, les ſangſues à la gorge; (car on ne put les appliquer aux temples.) La poudre tempérante, les atténuants, &c. furent mis en uſage, mais ſans ſuccès. En certain temps, j'eus recours aux emmenagogues pour aider la Nature: mais en vain. Après quelques jours de repos, je la mis à l'uſage des fondants, qui la ſoulagerent au point qu'elle ſortit de l'Hôpital. Quelques jours après, comme elle portoit un fardeau ſur la tête, le pied lui gliſſa, & elle tomba à la renverſe, de ſorte que le derriere de la tête porta ſur le pavé; ce qui l'obligea trois ſemaines après de rentrer à l'Hôtel-Dieu, ſe plaignant toujours d'un mal de tête affreux. Le ſur-lendemain depuis ſa rentrée, il lui prit de ſi grandes foibleſſes qu'on crut qu'elle alloit expirer. Il ſurvint enſuite un vomiſſement conſidérable de matiere non digérée, que je facilitai en la faiſant boire beaucoup. Je lui fis prendre enſuite une potion cordiale, qui lui procura un ſoulagement aſſez conſidérable. Le lendemain, on m'avertit pour la premiere fois qu'elle avoit une tumeur dure, ronde, de la groſſeur d'une feve à la partie poſtérieure ſupérieure, & la-

térale gauche de la tête. Cette tumeur augmenta jusqu'à la grosseur du poing, sans autre douleur que le mal de tête qui subsistoit toujours. Un mois après, la malade perdit peu à peu, & par dégrés la vûe sans altération sensible dans les yeux. Trois semaines ensuite, le bras & le pied droits furent attaqués d'une paralysie, suivie d'une incontinence entiere d'urine, & d'un grand assoupissement. Enfin, la malade mourut le 9 Novembre, & nous l'ouvrîmes le 10.

La tumeur étant découverte, nous vîmes une masse charnue, blanchâtre, dure & skirrheuse, convexe par la partie extérieure, plane, & un peu concave par celle qui adhéroit au crâne. Après l'extirpation de cette masse, nous trouvames le pariétal gauche entiérement rongé, & détruit dans tout l'espace que couvroit la tumeur, c'est-à-dire, depuis quatre lignes au-dessus de la jonction des sutures sagittale & lambdoïde de derriere en devant, jusqu'à plus de la moitié du pariétal, & latéralement de droite à gauche, depuis trois lignes au-de-là de la suture sagittale, jusqu'à un pouce près de l'angle postérieur & inférieur de cet os; de sorte que plus de la moitié du pariétal gauche, & trois lignes du droit étoient détruites: ce qui formoit un trou, long de deux pouces neuf lignes, & large de deux pouces, à la circonférence duquel on remarquoit en quelques endroits la table externe rongée de plus d'un demi-pouce au-delà de l'interne; les os du crâne étoient très-minces. Aux environs de la grosse tumeur se trouverent plusieurs tubercules, sous lesquelles la table externe du pariétal étoit corrodée de la grandeur d'une piéce de six sols, & l'interne cariée & percée de plu-

ſieurs trous. La partie de l'os qui rempliſſoit le vuide étoit adhérente à la dure-mere, qui en cet endroit étoit elle-même ſkirrheuſe. Ces eſquilles d'os s'écraſoient aiſément entre les doigts, & étoient de couleur de liége, trempé dans de l'eau forte. La ſuperficie de la ſubſtance corticale du cerveau étoit calleuſe dans le même endroit, tandis que tout le reſte paroiſſoit ſans altération.

On n'a jamais remarqué pendant la vie, ni après la mort de cette fille, rien qui ait pû donner le moindre ſoupçon de virus vénérien, ſcrophuleux, ſcorbutique ni chancreux: ainſi pour donner les raiſons phyſiques d'un tel événement, il faut avoir recours à des cauſes dont la briéveté d'une Lettre ne me permet pas le détail.

Le 17 de Novembre dernier, un enfant de ſept ans & demi, grabataire depuis quelques ſemaines, fut tout d'un coup attaqué d'une ſi violente hémorrhagie que la bouche & le nez ne ſuffiſoient pas pour l'évacuation du ſang qui étoit d'un rouge très-vermeil, & qui ſe coaguloit en tombant. L'enfant expira en deux à trois minutes. L'ayant ouvert, nous trouvames dans la cavité droite de la poitrine tout le poûmon corrompu, de couleur cendrée, à la vérité ſans pus, mais ſi mol & ſi facile à déchirer qu'on ne pouvoit preſque le toucher ſans y enfoncer les doigts. Il étoit ſi adhérent à toute la partie de la plevre qui revêt les côtes, & au médiaſtin que je ne le pûs aucunement détacher.

Un garçon d'environ trente ans, d'un tempérament aſſez délicat, qui deux mois auparavant avoit eu une violente colique, dont il avoit été guéri, fut ſaiſi d'un grand mal de tête

& de côté, avec quelques douleurs passageres de colique, très-peu de fiévre; il eut ensuite un vomissement qui l'incommodoit très-fréquemment. Il rendit un jour une quantité prodigieuse de matieres très-liquides, mais aussi noires que de l'encre, quoiqu'il n'eût pris ce matin-là qu'un bouillon. Cependant à la faveur des remédes, il se rétablit au point de pouvoir se promener par la salle. Comme il se chauffoit avec les autres, il tomba tout d'un coup en foiblesse, avec perte de la parole qu'il ne recouvra point: le visage devint bleu, les convulsions suivirent, s'agitant fort en son lit, portant continuellement les mains à la tête, comme voulant se gratter en se plaignant. Le pouls étoit presque naturel. La nuit qu'il mourut, les convulsions augmenterent, au point que quatre hommes ne pouvoient le tenir. Il se donnoit des coups de poingts violents sur la tête & sur le ventre, sans qu'on pût rien lui faire prendre pour le soulager.

Nous l'ouvrimes le 4 Décembre : d'abord il s'exhala de l'abdomen une odeur assez forte. Les intestins, & sur-tout le colon, étoient d'un brun bleuâtre, tendant à la corruption. Le poûmon étoit très-mortifié, & même gangrené dans chaque cavité de la poitrine. Il y avoit dans l'oreillette droite du cœur un polype de la grosseur d'un bon œuf de pigeon qui se divisoit en deux branches, dont l'une remplissoit la cavité de la veine cave supérieure, & de toutes ses ramifications dont elle représentoit la figure & les divisions. Cette branche avoit plus d'un pied de long, sans y comprendre ce que nous ne pûmes avoir, qui sans doute étoit beaucoup plus grand, ainsi que le fai-

ſoient juger les troncs. L'autre branche rempliſſoit la cavité de la veine cave inférieure, & n'avoit que trois pouces de long. Chacune de ces branches étoit de la groſſeur de trois groſſes plumes d'oye. L'ouverture du crâne ne nous fournit rien digne de remarque. J'ai conſervé pendant plus de quinze jours ce polype, tant dans l'eau chaude que dans d'autres liqueurs; il étoit de couleur blanchâtre, aſſez ferme, & vraiment maſſe charnue.

Je pourrois encore vous rapporter quelques autres particularités : mais j'attends que vous me communiquiez de nouvelles obſervations. Vous ne pouvez me faire plus de plaiſir, ſi ce n'eſt de me croire avec un profond reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.
MOUCET, d. m.

A S. Malo, ce 25 Décembre 1754.



OBSERVATION,

Sur une morſure d'un Canard en colere vénimeuſe & mortelle, par M. le Cat.

III. Le 11 de Mars 1752. Mathieu Gron, Payſan de Sotteville, âgé de dix-neuf ans, d'un excellent tempérament, & jouiſſant alors d'une bonne ſanté, prenoit avec les animaux de ſa cour une récréation, digne de la ſimplicité des premiers ſiécles. Ayant remarqué un canard épris d'amour pour ſa femelle, il voulut s'amuſer à traverſer leurs plaiſirs, & dans ce deſſein, il ſe ſaiſit de l'amante.

Le canard doublement furieux du contretemps qui faiſoit obſtacle à ſes deſirs, & du danger qu'il craignoit pour l'objet de ſes amours, s'élance ſur Mathieu. Celui-ci étoit dans une poſture, où il avoit la tête près de la terre; enſorte que l'animal lui attrapa avec ſon bec la lévre ſupérieure du côté gauche, & la lui pinça très-vivement.

Le jeune homme ne fit pas plus de cas de la bleſſure que de l'adverſaire; cependant, quoiqu'il n'y eût pas de plaie, la lévre enfla, devint dure & douloureuſe. Enfin, au bout de quelques jours, l'enflure gagna le viſage, la gorge, le bras même, & la fiévre ſurvint.

Un Chirurgien du Fauxbourg S. Sever, qui ſe trouva à Sotteville, vit Mathieu : il lui trouva la gorge gonflée, & d'une dureté extrême, le viſage & les yeux bouffis, la lévre parſemée d'ulceres & d'eſcarres gangréneuſes; il fit une ſaignée du bras.

Les bonnes gens peu accoutumés à se faire traiter de maladies ne rappellerent pas le Chirurgien. Les accidents firent des progrès dans la gorge, gagnerent la poitrine, & prirent là les apparences d'une péripneumonie, accompagnée néanmoins des accidents primitifs, & caractéristiques de malignité, dont j'ai parlé.

M. l'Abbé Guerin *, à qui la mere de Mathieu apporte tous les jours du lait, m'avertit le vendredi 7 Avril de cette singuliere maladie. Je fus à Sotteville le Dimanche. Mathieu étoit mort le vendredi même qu'on nous avoit informés de son état; & je ne pus qu'apprendre de ses parents, & de son Chirurgien les particularités que je viens d'en raconter.

Comme il me paroît constant que la morsure du canard est la cause de la mort de Mathieu: cette enflure de la lévre, de la gorge, & du visage, ces escarres gangréneuses sont autant de signes qui dénotent le caractere vénimeux de cette morsure: celle-ci n'a pû être telle de la part d'un canard, qu'en supposant que sa salive a reçu cette mauvaise qualité de la double fureur dont l'animal fut saisi par la mauvaise plaisanterie de Mathieu. Cette salive perverse aura pénétré la membrane interne de la lévre du blessé. Naturellement délicate, elle se sera mêlée à sa salive, lui aura communiqué sa contagion, aura infecté les canaux, & tous les organes salivaires voisins, & par eux, tous les nerfs & les esprits de la machine; d'où s'est ensuivi la fiévre, & enfin la mort.

Cette observation m'a paru bonne à joindre à celles qui tendent à prouver que la morsure

* Sécrétaire Veteran de l'Académie.

des animaux de toute espéce devient vénimeuse par un certain dégré de colere; que les animaux vénimeux ne sont tels, que quand ils sont animés de cette passion ; & que par conséquent, le venin, les virus, & j'ose ajouter, la plûpart des maladies , ont leur siége dans les esprits.

EXTRAIT

D'une Lettre de M. Guntz, Médecin du Roi de Pologne, datée de Dresde le 13 Juin 1753. sur un enfant d'une grosseur extraordinaire.

IV. Comme j'étois avec le Roi à Leipsik, il y a un mois, on y fit voir une fille de *trois ans*, qui étoit tellement grasse que la circonférence du bas ventre surpassoit la longueur du corps. Cet enfant étant *mort subitement*, je l'examinai par dehors en prenant la mesure de toutes les parties, & je l'ai même disséqué ; de façon que je garde le squélette. La poitrine, avec ses contenus, étoit environ de la grandeur d'un enfant de trois ans: mais la tête & le bas ventre ne différoient guére de la tête & du bas ventre d'un Adulte, excepté la rate, la vessie, les reins, & la matrice qui étoient d'un enfant. Tout l'enfant pesoit quatre-vingt-deux livres, & la graisse seule cinquante-sept livres: la peau étoit extrémement mince, & le cœur très-court, en proportion de la circonférence. Le ventricule étoit attaché au diaphragme, près de son orifice supérieur ; & cette partie attachée se trouvoit à moitié pourrie & rompue, sans que l'enfant s'en fût plaint auparavant,

RELATION

D'un Cancer extraordinaire de M. Jean Kai, écrite par son fils. *

V. Le cancer dont mon pere fut attaqué, & dont il est mort, devoit son origine à une légere contusion sur l'os de la pommette. Le mal gagna insensiblement toute la joue, & malgré tous les secours de l'Art, l'œil ne fut bientôt plus qu'un ulcere, & il se corrompit tellement que mon pere l'arracha lui-même de sa cavité. L'humeur corrosive rongea ensuite l'oreille, les os du nez, du palais, le coronal; de sorte que la dure-mere resta à découvert. Le mal continuant à faire des progrès, le cerveau en fut tellement endommagé qu'il en sortoit tous les jours quelques morceaux **. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le malade conservoit malgré cela son bon sens, & qu'il n'eut ni spasmes ni convulsions pendant tout le cours de cette cruelle maladie. Il se levoit de son lit pour être pansé dans le temps même que le cerveau étoit dans l'état qu'on vient de décrire. Il ne perdit la parole que quatre jours avant que de mourir. Son cerveau étoit alors totalement

* Transac. Philos. n. 277. & T. V. des Mém. Abreg. pag. 214.

** Sur la fin de l'année 1753. dans une des Visites de malades que Mrs les Médecins de Paris font tous les Samedis aux Écoles, il se présenta une femme des environs de Beauvais, qui étoit attaquée d'un pareil cancer. Elle avoit déja la moitié de la joue toute rongée.

détruit & consumé, & il n'étoit plus resté sous le crâne qu'une matiere noire, putride, & en petite quantité *.

LETTRE,

De M. Missa, d. m. p. à l'Auteur du Recueil périodique, &c. sur une Dormeuse extraordinaire.

VI. J'ai lû avec autant de plaisir que de satisfaction, l'histoire du *dormeur de la charité*, que vous avez rendue publique dans votre Recueil d'Observations du mois d'Octobre dernier, pag. 249. Il seroit à souhaiter que M. Falconet, si connu par la grande étendue de ses connoissan-

* On peut lire à ce sujet les expériences faites par M. Willis, Médecin Anglois, sur des chiens vivants, celles de Borelli, &c. les Mémoires de l'Académie Royale des Sçiences de Paris, les Actes de Londres, la premiere Observation Chirurgicale de M. Brisseau rapportée à la fin de l'Anatomie de Palesin : elle a pour titre : *Observation qui prouve que la substance du cerveau peut être considérablement endommagée, & même en partie détruite, ou emportée, sans que l'animal en périsse.* Cette épreuve a été faite sur un soldat dans la Ville de Douai. Voyez encore les Ouvrages de Wan-Suiten, premier Médecin de l'Empereur. M. Missa, Docteur Régent de la Faculté de Paris fut témoin, il y a douze ou treize ans, d'un pareil cas à l'Hôtel-Dieu de Paris. Un Masson âgé d'environ soixante-cinq ans, étant tombé d'un échaffaud, eut toute la partie antérieure du cerveau emportée bien profondément, & même jusqu'au milieu de la partie supérieure & moyenne de la tête. Le malade mourut à la vérité de cette fracture : mais ce ne fut que long-temps après, & il n'eut aucune convulsion.

ces, & qui vous a communiqué cette piéce, voulût encore nous faire part des morceaux intéressants dont il est possesseur, & dont l'humanité pourroit tirer un grand avantage. Ce puissant motif m'engage à vous donner l'histoire d'une *dormeuse* d'une autre espéce, & qui a fait beaucoup de bruit dans la Flandres.

Une femme de la Ville de S. Guillin, âgée d'environ cinquante ans, d'une taille fort médiocre, & d'un tempérament mélancholique, tomboit tous les jours dans une profonde léthargie. Cet accès lui prenoit exactement tous les matins, & l'assoupissement augmentoit par dégrés, à mesure que le soleil montoit sur l'horison : il diminuoit de même, à proportion que cet astre approchoit de son couchant, & il cessoit enfin aussitôt que le jour faisoit place aux ténébres. Cette situation critique, qui renversoit dans cette femme l'ordre naturel si sagement établi par la providence, donna lieu à quelques mauvaises plaisanteries, & la fit appeller la *marmotte de la Flandre :* on auroit pu cependant la nommer avec plus de vraisemblance le *hibou des Pays-bas.*

Pendant ce sommeil contre nature, son pouls étoit passablement bon, & peu au-dessous de l'état où il se trouvoit quand elle étoit éveillée. Tout son corps étoit roide de convulsions, ses membres, tant supérieurs qu'inférieurs restoient étendus, convulsés, & absolument immobiles; toutes les parties de son corps paroissoient entiérement privées de sentimens & de mouvemens. On employoit alors en vain différents moyens pour lui restituer l'un & l'autre de ces avantages.

Comme on ne put d'abord s'empêcher de

soupçonner de sa part quelques supercheries ; on s'avisa de la piquer fortement avec de grosses épingles, de la pincer, de la secouer, de la frapper, de lui faire des brûlures, & même des incisions assez profondes sans qu'elle témoignât ressentir aucune douleur, ou qu'elle parût sortir pour quelques moments d'une léthargie si extraordinaire, tant l'exercice de ses sens étoit anéanti. Son réveil qui n'arrivoit qu'après le soleil couché, comme on l'a dit plus haut, étoit toujours annoncé par de violents mouvements convulsifs qui attaquoient d'abord ses membres, passoient ensuite à la tête, & dans les différentes parties du visage, & se graduoient à mesure que le temps de son réveil approchoit davantage. Lorsqu'il étoit arrivé, cette femme sembloit recouvrer par dégrés le libre exercice de ses sens, & se trouvoit en état de faire tous les mouvements ordinaires, quoique cependant avec plus de difficulté que dans l'état naturel ; & sa respiration devenoit plus libre. Des larmes involontaires lui couloient alors des yeux : elle paroissoit triste, & avoit toujours besoin d'aller à la selle. Elle demandoit ensuite un verre de vin & un biscuit qu'elle ne pouvoit manger qu'en l'humectant, & en prenant d'instant en instant une gorgée de vin. Cette nourriture étoit celle qu'elle désiroit uniquement, & c'étoit en vain qu'on lui présentoit d'autres mets plus friands & plus délicats. Comme elle ne prenoit autre chose que du vin & du biscuit, tout le temps qu'elle restoit éveillée, c'est-à-dire, pendant la nuit, elle devint extrêmement maigre, & ressembloit à un squélette.

Revenons encore à ce qui se passoit à son réveil, lorsqu'elle avoit été maltraitée pendant son

ſon aſſoupiſſement. Elle portoit alors ſes mains ſur les parties malades, & ſe plaignoit amérement à ceux qui l'environnoient des mauvais traitements qu'on lui avoit faits ſans qu'elle l'eût méritée. Elle ne faiſoit cependant jamais ces plaintes qu'après avoir pris la nourriture dont on vient de parler.

Cette femme qui étoit pauvre parcourut divers Villes de la Flandres pour ſe donner en ſpectacle, & gagner par ce moyen de quoi ſubſiſter. Le long ſéjour qu'elle fit à Louvain donna le temps à tout le monde de la voir, & d'examiner ſcrupuleuſement un phénomene ſi extraordinaire. Les anciens Profeſſeurs en Médecine de cette Ville, regardant cet événement comme une fable, & une chimére, ne purent ſe réſoudre à augmenter le nombre des ſpectateurs. C'eſt ainſi que le préjugé fait ſouvent fermer les yeux aux hommes du premier mérite, & les empêche de travailler à la découverte de choſes dont l'humanité pourroit ſouvent tirer de grands avantages. Les jeunes Profeſſeurs, & les autres Médecins de la Ville, regardant ce phénomene d'un œil bien différent, apporterent tous leurs ſoins pour s'inſtruire à fond de l'état réel de cette Dormeuſe extraordinaire, & ils eurent tout lieu d'être ſatisfaits.

Le peuple qui eſt toujours extrême en tout, après avoir long-temps regardé cette femme avec une ſorte d'admiration, & contribué même à lui faire une eſpéce de petite fortune, changea tout d'un coup à ſon égard, & chercha à ternir ſa réputation. Les uns publioient que c'étoit en punition de ſes crimes que Dieu l'affligeoit de cette infirmité ; d'autres l'attribuoient

à la magie, & prétendoient que c'étoit l'effet de quelque pacte diabolique. Ces différents bruits qui n'avoient d'autre fondement que l'ignorance, le préjugé, & l'esprit de vertige, firent tant de tort à cette femme qu'elle fut obligée de sortir avec précipitation de Louvain, & même de se cacher avec soin dans les autres Villes par où elle passoit; de sorte qu'on n'a pû sçavoir ce qu'elle étoit devenue. Ainsi, il n'est pas possible de donner ici l'histoire complette de cette maladie, qui n'étoit autre chose qu'une espéce de vapeurs histériques, à la vérité fort singulieres, & qui ont duré plusieurs années consécutives.

Ce fut dans mon retour de Hollande en France que j'appris les particularités de ce phénomene. Il me fut confirmé par plusieurs personnes dignes de foi, & entr'autres par Mrs Van-Ryswick, & Micheils, connus par leurs talents & leur capacité.

J'ai l'honneur, &c.

De Paris ce 10 *Décembre* 1754.



MÉMOIRE,

Sur une tumeur skirrheuse, située entre le péritoine & la partie supérieure du muscle droit & transverse, qui occupe l'hypochondre gauche, par M. H. M. Missa, d. m. p.

VII. M*** âgé de cinquante-huit ans, attaqué d'une maladie de langueur depuis dix-huit mois, prit le parti de se rendre à Paris pour me consulter sur son état. La premiere fois que je le vis, j'eus soin de lui faire faire le détail des différentes incommodités qu'il avoit eues dans le courant de sa vie, & je cherchai à connoître la nature de son tempérament. Informé de ce qui m'étoit si essentiel de sçavoir, je le questionnai fort au long sur son indisposition présente, sur les progrès de sa maladie, sur les symptômes dont elle avoit été accompagnée, & enfin sur les remédes qu'il avoit faits jusqu'alors. Je voulus ensuite m'assurer par le moyen du tact quel étoit l'état actuel des visceres de son ventre; mais comme le malade avoit pris quelques nourritures solides, & que par conséquent je ne pouvois constater au juste l'état de ses visceres, je remis au lendemain matin l'examen que j'aurois fait ce jour-là. J'ordonnai qu'on lui fît prendre avant mon arrivée un lavement d'eau de son, avec de la graine de lin, & du miel mercuriel, afin que je pusse juger de son état, sans courir les risques de me méprendre sur la juste disposition de son bas ventre,

& des parties qui y sont contenues. On sçait que, quand on examine quelqu'un qui a pris de solides nourritures, on est quelquefois exposé à prendre certains gonflements locaux ou universels, qui ne sont autre chose que l'effet des aliments ou des excréments retenus dans les intestins, pour un état de tension contre nature, pour des obstructions ou des engorgements skirrheux.

Après avoir ainsi disposé mon malade, je me rendis le lendemain matin chez lui, & l'ayant fait coucher directement sur le dos, je procédai à l'examen des parties du bas ventre. J'observai qu'il avoit, un peu au-dessous des extrémités de la premiere, de la seconde, de la troisiéme, de la quatriéme, de la cinquiéme des fausses côtes, une tumeur fort considérable qui occupoit l'hypochondre gauche, sur-tout dans sa partie antérieure. Cette tumeur étoit sans aucune adhérence à ces mêmes côtes, & débordoit à la distance de deux pouces au-dessous d'elles, à raison de son étendue. C'étoit une masse très-dure, fort saillante au-dehors, d'une consistance tout-à-fait skirrheuse, & indolente au tact. Sa figure formoit une ovale assez allongée; sa situation en ligne droite étoit transversale par rapport aux muscles du bas ventre. Elle suivoit d'ailleurs la direction des fausses côtes dont elle étoit en partie recouverte comme on l'a vû plus haut. Elle avoit environ huit pouces de longueur sur quatre de largeur: les bords en étoient cependant un peu arrondis. Son épaisseur pouvoit avoir au plus deux pouces & demi, ce qui la faisoit paroître plus éminente à l'extérieur.

En poussant doucement cette tumeur avec la main suivant ses différentes directions, je re-

marquai qu'elle étoit vacillante, qu'elle glissoit en tout sens, & décrivoit une espace d'environ deux pouces de circonférence. Il me parut cependant qu'elle avoit une adhérence particuliere assez forte & spacieuse aux parois externes du péritoine. C'est pour cela qu'elle n'étoit mobile que jusqu'à un certain point, & qu'elle n'obéissoit qu'en partie à l'impression du mouvement qu'on lui communiquoit. Quand il étoit question de la mouvoir en en-haut, ou de l'abaisser, on remarquoit qu'elle offroit plus de résistance, & qu'elle faisoit aussi moins de chemin. Mais si elle pouvoit décrire ces divers mouvements, c'étoit sans doute parce qu'elle n'avoit aucune adhérence bien marquée aux visceres qui étoient contenus dans la cavité du bas ventre, dont elle étoit voisine.

Après m'être assuré au moyen du tact de la position des parties contenantes, pour sçavoir au juste à quoi m'en tenir sur la nature, & la disposition actuelle de ces mêmes visceres, je les examinai à leur tour avec toutes les précautions requises, & il ne s'en trouva aucun qui fut attaqué de quelque grosseur sensible.

Résolu de me mettre au fait de ce qui faisoit l'objet de mon examen, de maniere à ne me laisser aucun doute, je fis ensuite coucher le malade sur le côté droit, puis sur le gauche. Je m'apperçus alors que la tumeur suivoit dans ces situations latérales la pente naturelle, en décrivant environ un pouce & demi d'espace.

Comme il sembloit que le paquet des intestins, & les visceres voisins faisoient soulever extérieurement, & un peu au-delà du milieu de la région épigastrique cette même tumeur, quand le malade étoit couché à la renverse, il

arrivoit de-là qu'il étoit beaucoup plus aisé de la sentir, puisqu'elle devenoit en même-temps plus superficielle. On sentoit alors avec beaucoup de facilité, au-dessous de la peau, une infinité de petits ganglions qui paroissoient comme autant de lentilles dispersées çà & là dans le tissu cellulaire du corps graisseux. Ces ganglions étoient tous immobiles, & intimement adhérents à la surface extérieure du péritoine, où ils avoient en partie leur principe & leur siége principal.

Loin que ces circonstances empêchassent de sentir le battement forcé, & contre nature de l'aorte descendante, dans l'endroit où étoit le siége même du mal, elles ne servoient au contraire qu'à le rendre plus palpable. Il faut observer encore que les muscles du bas ventre, qui sont situés du côté gauche, se durcissoient beaucoup, un peu au-dessous de la tumeur, dans le temps qu'ils faisoient lever la tête en devant au malade.

Cette circonstance me fit soupçonner que cette tumeur pouvoit avoir son siége dans le corps graisseux de la portion supérieure des muscles droits, & transverses du côté gauche. De-là, je conclus que son véritable siége n'étoit point ailleurs qu'entre les mêmes muscles & le péritoine, avec la partie externe duquel il étoit évident qu'elle avoit une adhérence bien marquée. Suivant ce principe, il ne devoit pas être étonnant que la vacillation de cette tumeur fut dépendante de la diversité des mouvements, des positions différentes que prenoient les muscles du bas ventre. Pour qu'il ne me restât aucun scrupule sur l'état présent du malade par rapport au bas ventre, je le fis te-

nir de bout, le corps ſeulement penché un peu en devant, & ſes deux mains appuyées ſur mes épaules. Dans cette ſituation, je pouſſai facilement avec ma main la tumeur en dedans du corps; mais le malade ne la ſentit preſque pas, quoique j'appuyaſſe aſſez fort. Cela venoit ſans doute de ce que, les muſcles étant dans un état de ſoupleſſe & de relâchement, ils ceſſoient de porter deſſus leur action, & de la comprimer. Je le fis enſuite aſſeoir ſur le bord d'une chaiſe le corps droit, & enſuite renverſé en arriere ſans le ſoutenir aucunement dans cette poſture. Mon deſſein étoit de mettre en contraction par cette manœuvre les muſcles de l'abdomen, ſurtout les muſcles droits. L'Anatomie de concert avec la Méchanique nous enſeigne qu'ils ne manquent jamais de ſe contracter dans cette ſituation, & cela pour empêcher par une providence toute particuliere que le tronc ne tombe en arriere, & ne ſe ſépare en entier du baſſin. Ce qui eſt une preuve de la ſageſſe de l'Auteur de la Nature dans ſes opérations, & particuliérement dans cette rencontre.

En appuyant foiblement ma main ſur ces muſcles, je remarquai qu'ils n'étoient violemment tendus qu'un peu au-deſſus, & au deſſous de l'extrémité inférieure de la tumeur. J'obſervai encore que dans certaines ſituations, l'extrémité ſupérieure des muſcles droits étoit entiérement ſous cette tumeur skirrheuſe, & nullement pardeſſus. Telle étoit donc la raiſon pour laquelle cette tumeur ne paroiſſoit dans certaines poſitions avoir aucune communication avec la région épigaſtrique, & qu'elle ſe retiroit en entier ſelon ces différents cas dans l'étendue de l'hypochondre gauche.

Je crois devoir observer ici que le malade avoit un vice de conformation occasionné par une noueure dont il avoit été affligé dans sa jeunesse. Ce vice se faisoit principalement remarquer dans la longueur de l'épine du dos qui étoit exostosée, & irréguliérement contournée. Il consistoit encore dans l'élévation contre nature de l'épaule droite, & des fausses côtes qui appartenoient au côté gauche de l'abdomen, & dans la dépression vicieuse des trois dernieres vraies côtes qui étoient situées du même côté. J'ajouterai encore que les extrémités des os longs étoient d'une grosseur contre nature, tant aux poignets qu'aux pieds, & que les os de la jambe gauche étoient courbés en dehors dans leur partie supérieure.

La personne dont il s'agit ici étoit d'une constitution séche & mélancholique. Son régime de vie avoit été assez uniforme suivant son rapport, & elle n'avoit fait aucune débauche. Les sciences abstraites avoient toujours fait sa principale occupation. Son caractere naturellement doux étoit souvent altéré par la vivacité & l'impatience. Il avoit toujours été grand mangeur: mais ses digestions se faisoient mal; ce qui lui causoit de fréquents accès de colique. Il avoit eu aussi deux attaques d'ictere ou jaunisse, d'où l'on pourroit conclure que son foie n'étoit pas sain: ajoutons qu'il avoit ressenti plusieurs fois pendant sa vie de vives douleurs qui se manifestoient ordinairement dans l'hypochondre droit, & qu'il étoit plusieurs jours sans aller à la selle, même en santé. Les derniers jours de sa maladie, il rendoit des urines peu copieuses, troubles & briquetées, & il mourut enfin d'une hydropisie ascite peu de temps après

son retour des eaux minérales de Barreges. Il avoit été obligé d'en interrompre l'usage au bout de douze jours, parce qu'elles ne passoient qu'avec beaucoup de difficulté.

CONSULTATION

Dressée en conséquence du Mémoire précédent.

VIII. Suivant l'examen exact & refléchi que j'ai fait de l'état du malade, tant par le moyen du tact, que par les questions que j'ai faites, la tumeur extraordinaire est ce qu'il y a de plus considérable : mais comme elle n'occupe, ni ne dérange par sa compression continuelle aucun des visceres essentiels à la vie, il n'y a pas à craindre qu'elle fasse sortir de leur état naturel aucune des fonctions importantes dans l'économie animale pour la conservation de la santé. On peut porter le même jugement sur les ganglions sans nombre, qui sont parsemés dans le tissu cellulaire du corps graisseux. Ils ne different de cette tumeur que du plus au moins, étant à peu près de même nature, & dépendant également d'une lymphe qui s'est endurcie depuis long-temps.

Il y auroit de l'imprudence, & même du danger pour le malade de tenter de détruire cette tumeur par l'usage de quelques violents fondants, ou par des apéritifs & de puissants purgatifs : d'ailleurs, la tentative en seroit vaine & infructueuse. Ces remédes, soit extérieurs, soit intérieurs, dissoudroient le sang, feroient sur les visceres une impression fâcheuse, pour ne

pas dire mortelle, & ne mordroient pas efficacement sur la tumeur.

On ne peut donc conseiller au malade qu'un bon régime ; ainsi, il ne doit se nourrir que de viandes, rôties ou bouillies, seulement à dîner. Il prendra pour son souper un simple potage, & aura soin de se purger de loin en loin avec des purgatifs doux, légérement apéritifs, amers, & par conséquent stomachiques. Ces médicaments évacueront la sabure qui pourroit se former dans l'estomac ou les premieres voies, & faciliteront en conséquence les digestions. Le malade doit sur-tout ne faire usage que des aliments propres à adoucir le sang, à l'embaumer, & à rendre le ton & la vigueur aux solides qui en sont déchûs jusqu'à un certain point. Le malade doit éviter avec soin les mauvaises influences de l'air, telles que le serein du matin & du soir, les brouillards, le froid, la pluie, & sur-tout la grande ardeur du soleil. Il faut encore qu'il s'abstienne de caffé, de vin pur, & d'autres liqueurs spiritueuses ou échauffantes. Les passions vives, de quelque nature qu'elles soient, ne sont pas moins contraires à l'état du malade. Il seroit encore à propos qu'il fixât son séjour dans quelque endroit ou l'air seroit sain, & qu'il cherchât à s'égayer. Il trouvera plus de soulagement dans cette maniere de vivre que dans tous les médicaments qu'il pourroit faire, & qui, quoiqu'appropriés à son infirmité, lui seroient contraires par rapport à sa maigreur excessive, à la pénurie de forces, & à la chûte de tempérament où il est dès à présent.

Si cependant le malade persistoit à vouloir faire quelques remédes, voici le seul qui, à mon avis, réussiroit peut-être, pourvû néan-

moins qu'il en uſât avec beaucoup de circonſpection. Je lui conſeillerois donc de prendre les eaux minérales de Barreges ou de Cauterets en ſe tranſportant ſur les lieux, & d'en faire uſage pendant long-temps à diverſes repriſes, & en différentes ſaiſons. Il peut les prendre en bains ou en boiſſon. A leur défaut, je ſerois d'avis qu'il allât à Plombieres au mois de Juin, & qu'il prît les eaux à deux ſaiſons différentes, en mettant trois ſemaines ou un mois d'intervalle entre chaque voyage.

Il boiroit ces eaux depuis deux verres juſqu'à ſix ou huit, ſuivant les effets plus ou moins marqués qui en réſulteroient à l'avantage du malade. Il en ſoutiendroit l'uſage en prenant ſix ou huit bains au plus, auſquels il auroit recours chaque fois. Ces eaux ſont à la vérité excellentes pour fondre les matieres glaireuſes qui obſtruent les glandes, & en dépravent les fonctions, ſur-tout celles de l'eſtomac, des inteſtins, & des autres couloirs qui entrent dans la compoſition des viſceres du bas ventre. Elles fortifient d'ailleurs les fibres, & leur donnent une ſorte de ſoupleſſe, diviſent la lymphe du ſang, & en rétabliſſent parfaitement la fluidité. Par ces vertus ſalutaires, elles remédient aux obſtructions, quand elles ne ſont point trop invétérées: elles préviennent les nouvelles, & empêchent qu'il ne ſe forme de rechef des concrétions lymphatiques.

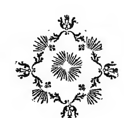
Comme ces dernieres eaux ont coutume d'échauffer beaucoup, il eſt à propos, avant que d'en faire uſage, de prendre ſept ou huit bains domeſtiques, & de ſe mettre aux bouillons légerement amers & rafraîchiſſants. Il obſervera auſſi de ſe purger avec des minoratifs doux,

au commencement, au milieu, & à la fin de ce régime préliminaire. La langueur & l'extrême maigreur du malade m'obligent de lui défendre de se laisser saigner. S'il fait usage des eaux minérales de Plombieres, il prendra pour boisson ordinaire celles de Bussun qui sont dans le voisinage. Elles serviront à modérer la chaleur que les autres exciteroient dans ses entrailles, & délayeront la masse des humeurs.

Lorsque le malade sera sur les lieux, il s'en rapportera pour les purgations qu'il sera nécessaire de prendre, & le régime de vie qui doit être observé, aux Médecins qui président à l'usage de ces eaux. *

Délibéré à Paris, ce 26 Avril 1754.

* Le malade s'étant apperçu que les eaux passoient bien, & qu'il en recevoit du soulagement, eut l'imprudence de doubler la dose sans consulter personne; & c'est ce qui a occasionné sa mort précipitée.



OBSERVATION,

Sur un Satyriasis ou Satyriasme, par M. Hatté, D. M. P.

IX. Si les progrès de la Médecine ne sont que ceux de l'observation, on conviendra sans doute que l'observation doit porter principalement sur les objets encore négligés ou trop peu connus. Le *Satyriasme*, le Priapisme, & le *Tabes Dorsalis* paroissent sur-tout de ce nombre. Les Auteurs qui se sont répandus souvent avec prolixité sur tant d'autres sujets moins importants, n'ont parlé de ces dernieres maladies, qu'en se copiant les uns les autres, & en termes qui laissent visiblement appercevoir qu'ils les connoissoient peu.

Le *Satyriasme* est un desir fréquent du coït avec érection : ce dernier symptôme (l'érection) est aussi celui du Priapisme, & en constitue en partie l'essence. Des Médecins ont confondu l'une & l'autre maladie. Cælius Aurelianus crut avoir établi plus heureusement, & déterminé plus précisément leur différence, en donnant au Priapisme la qualité de maladie chronique, & au *Satyriasme* celle de maladie courte ou aiguë. Le Priapisme n'est en effet qu'une érection continuelle, mais sans éjaculation subséquente. Au rapport de Demetrius, d'Apamée, un vieillard se vit dans cet état pendant des mois entiers, la verge roide comme une corne (selon l'expression de l'Auteur) sans que le patient ait jamais pû dans tout ces temps éjaculer, ni par les libertés qu'il se per-

mettoit, ni par les secours de la Médecine, jusqu'à ce qu'enfin il revînt presque insensiblement à son état naturel.

Le desir du coït, qui se fait rarement sentir dans le Priapisme, est au contraire le symptôme principal du *Satyriasme*; maladie qui confine si fort à une autre particuliere aux femmes, & connue sous le nom de fureur utérine. Mais il faut éviter de confondre ici avec le *Satyriasme* l'Erotomenie * qui est un desir violent du coït avec démence ; maladie le plus souvent occasionnée par une replétion de semence **, & dont le reméde est l'éjaculation qui devient au contraire mortelle dans le *Satyriasme*.

Le malade qui fait le sujet de notre observation s'apperçut des atteintes de *Satyriasme* à l'âge de vingt-sept ans, quoiqu'il fût alors marié à une femme dont il n'éprouvoit point de refus déraisonnables. Il lui rendoit le devoir conjugal trois & quatre fois chaque jour, croyant d'abord qu'en suivant un penchant où la Nature le portoit, sans qu'il eût à se reprocher de s'y exciter lui-même, il ne pouvoit craindre de fatiguer par là sa santé. Il éprouva néanmoins le contraire. De gras & de robuste qu'il étoit, il devint maigre, exténué, ses forces l'abandonnerent de jour en jour, & il se trouva enfin dans un état d'épuisement qui l'obligea à prendre le conseil d'un Médecin : ce fut de feu

* Maladie particuliere à quelques Hypochondriaques, Mélancholiques & Maniaques, qu'on pourroit désigner sous le nom de *Fureur Génitale*.

** Elle dépend aussi quelquefois de la sécheresse, & de l'irritabilité spasmodique des fibres, & de l'acrimonie de l'humeur séminale.

M. de Santeuil, Docteur de la Faculté de Paris, qui trouvant dans le malade des douleurs vives & très-aigues le long du dos, ne put lui procurer de prompt soulagement que par le secours de la saignée. On étuva le dos avec l'eau de tripes, de laquelle on lui fit aussi des lavements, tandis que d'ailleurs on mit le malade au bouillon de poulet, & à une ptisane adoucissante. Les symptômes se calmerent après quinze jours de régime exact, & de remédes appropriés. Mais le malade sentit renaître avec ses forces les plus violents desirs du coït, qu'il contint d'abord ou ne satisfit qu'avec précaution, mais ensuite avec si peu de ménagement qu'il retomba dans le même état où il avoit été trouvé quatre ans auparavant par M. de Santeuil. Il étoit pour lors à Soissons; ceux qui le virent, le traiterent très-méthodiquement, & d'une maniere toute semblable à celle dont on l'avoit traité d'abord.

Guéri de sa rechûte, il devint plus modéré à satisfaire ses desirs, & sa femme même y contribua en quelque chose, en prenant l'attention de se lever de grand matin, avant que son mari fût éveillé, afin de lui éviter un sujet de tentation trop ordinaire. Ce ne fut que le 20 Décembre dernier qu'il retomba dans les accidents qu'il avoit déja éprouvés deux fois. Il est bon de marquer ici les époques de ses rechûtes, pour mieux sentir en quoi différe notre observation de celle d'un Médecin, dont parle Lomnius, qui avoit remarqué que le *Tabes Dorsalis* ne reparoissoit que tous les sept ans; & nous voyons ici que la premiere rechûte fut après quatre ans, & cette derniere, après neuf ans. Quand je fus appellé pour le voir, je le

trouvai qui alloit & revenoit dans sa chambre presque le eul par terre, se tenant les jambes avec les mains, & marchant en quelque sorte comme un cul de jatte. Quand il tentoit de se lever pour s'asseoir ou se coucher, ce changement de situation ne pouvoit être sans les plus cruelles souffrances. J'engageai le malade à se tenir couché sur le côté, afin d'éviter que la position sur le dos, comme chacun l'expérimente, ne vint à exciter des érections trop dangéreuses pour les suites.

En examinant alors les choses dans le plus grand détail, je ne trouvai que très-peu des symptômes dont Hippocrate caractérise le *Tabes Dorsalis*, & très-peu de ceux que rapporte Lomnius qui parle d'après ses propres observations *. Ni la gonorrhée, ni la difficulté d'uriner, ni la douleur gravative de la tête, ni les tremblements de mains, accidents ordinaires aux jeunes mariés qui tombent dans cette maladie, ne se firent point remarquer ici. Mais seulement une douleur aiguë, & des plus vives depuis le milieu du dos presque à la chûte des reins, & sur l'os sacrum, en même-temps qu'un gonflement très-considérable le long de la partie gauche de l'épine du dos formoient seuls le diagnostic du *Tabes*. De ce dernier symptôme, on pourroit inférer bien naturellement que les termes du *Tabes Dorsalis* ne sçauroient bien se rendre par ceux d'exténuation ou phthisie dorsale : le malade jouissant d'une grande liberté dans toutes ses fonctions vitales & naturelles

* Les *Tabes Dorsalis*, dont il est ici question, ne constitueroit-il pas une espéce nouvelle & différente de celles dont parlent Hippocrate & Lomnius?

n'étoit

n'étoit occupé que des douleurs des lombes *. Il avoit employé l'eau de tripes en fomentation ; mais inutilement. Je fis appliquer sur le dos un cataplasme fait avec les feuilles de sureau, le mélilot ; l'oignon de lys légerement cuits ensemble dans suffisante quantité d'eau ; cela parut calmer plus notablement la violence de la douleur, & le pouls qui étoit d'abord fort tendu devint mollet : je recommandai beaucoup les lavements avec la décoction des plantes émollientes. Je fis faire en même-temps une ptisane avec les racines de fraisier ; de nénuphar, & de feuilles de laitue ; le malade prenoit, outre cela, de deux heures en deux heures, un gobelet d'émultion avec les quatre semences froides, & le syrop de nénuphar. Toutes ces boissons ne parurent point refroidir trop l'estomac : il les continua pendant cinq jours, & après ce temps, je crus devoir le purger sur les indications que présentoient une bouche amere ; & un léger ressentiment de fiévre qui revenoit tous les soirs. La médecine fut composée de tamarins, de manne, de sel végétal ; & de lénitif fin. Du reste, je recommandai dans le régime qu'on eût attention se mettre de la laitue, & du potiron dans ses bouillons, ou à son défaut des quatre semences froides.

Après dix jours de cette diète bien observée, les douleurs disparurent, mais en même-temps l'érection reparut à proportion, sans que pour cela les forces du malade fussent notablement accrues. Je me mis alors à la recherche des causes de ce *Satyriasme* que je crus d'abord sortir de quelque levain particulier, qui pouvoit

* Ces douleurs ne tiendroient-elles pas du rhumatisme ou de la goutte ?

former le *stimulus* qui excitoit si vivement le sujet au coït ; mais par tout ce que je pus sçavoir du malade, aucun exantheme, ou humeur de goutte, ou vice vérolique n'avoient précédé cette maladie. Et il semble donc que la seule liberté que le malade s'étoit permise dans sa jeunesse, & dont il m'avoit fait l'aveu, avoit formé une habitude, ou en quelque sorte une séconde Nature, d'où étoit résulté le *Satyriasme*. De même que l'on voit des gens qui vomissent tous les matins par la seule habitude qu'ils en ont contractée d'abord volontairement; d'autres rotent tous les jours pendant une demi-heure, comme il s'en trouve par la même raison qui urinent à presque toutes les heures, sans autre nécessité, & sans autre cause que celle qu'a fait naître l'habitude.

Les suites du *Tabes Dorsalis*, dont le malade vient d'essuier le troisiéme accès, sont une foiblesse considérable dans les reins, au point qu'il ne sçauroit plus lever un poids que leveroit sans peine un enfant de dix ans. Sa maigreur d'ailleurs approche presque du marasme, & il faudroit à présent un régime nourrissant pour pouvoir faire reparoître un embonpoint que le malade désireroit si fort; mais comment donner ici des aliments succulents sans susciter de nouveau le *Satyriasme*, à moins que de marier les Antiphrodisiaques aux aliments. Il me paroît que le lait entre autres pour toute nourriture pourra satisfaire heureusement à ces deux intentions.

ARTICLE II.

Contenant quelques Observations de Chirurgie.

EXTIRPATION

Des Amigdales Skirrheuses, par M. le Cat.

I. L'ESQUINANCIE ou inflammation de la gorge se termine d'ordinaire, ou par résolution, ou par suppuration : mais il arrive aussi quelquefois que les glandes amigdales deviennent skirrheuses, & résistent à tous les remédes, auquel cas c'est une nécessité de les extirper.

Il y a deux bonnes méthodes de faire cette opération. La premiere est d'emporter ces glandes skirrheuses avec l'instrument tranchant. La seconde de procurer la chûte de ces tumeurs par la ligature.

L'extirpation par l'instrument tranchant s'exécute ainsi.

Le malade est assis vis-à-vis d'une fenêtre sur une chaise, le derriere de la tête appuyé sur l'estomac d'un Aide Chirurgien qui lui tient les deux mains croisées sur le front. L'Opérateur placé devant lui, abaisse la langue du malade avec le doigt index de la main gauche, & lui

passe une errhine double dans l'une des amigdales. Il donne à tenir cette errhine à un Aide qui la tire en dehors avec la glande, tandis que l'Opérateur se sert des deux mains pour la disséquer avec un petit scalpel à lancette très-court de lame ; ayant attention d'écarter des doigts de la main qui n'opere pas, les cloisons du palais, soit avec les ongles, soit avec une petite feuille de myrthe.

Au lieu du petit scalpel à lancette, je me suis très-bien trouvé du petit couteau courbe à pointe émoussée, que j'ai fait faire pour extirper les tumeurs intérieures, & qui fait la cinquiéme figure du Mémoire que j'ai donné à la Société Royale sur cette matiere. Il faut armer d'une bandelette le tranchant de ce couteau jusqu'à un pouce près de son extrémité. On éleve la tumeur prise dans l'errhine en même-temps qu'on la tire en dehors : on passe le tranchant découvert du couteau au-dessous de la tumeur : son extrémité mousse est poussée contre, & en dedans de la cloison postérieure du palais, & l'on coupe de bas en haut la tumeur jusques vers son milieu ; après-quoi on passe le couteau en dessus de la tumeur avec la même précaution qu'on a prise pour le bas, & l'on coupe de haut en bas le reste de la tumeur.

J'insiste sur cette circonstance de couper la tumeur en deux fois, & de la prendre au-dessous, & au-dessus de son milieu ; c'est-à-dire, par ses extrémités, parce que j'ai éprouvé que le milieu étant plus tendu par l'errhine se coupe toujours assez bien & assez profondément, au lieu que les extrémités par ce défaut de tension directe laissent presque toujours des lambeaux,

parce qu'elles obéissent, & s'allongent sous l'instrument tranchant, lorsque le milieu ne prête plus un point d'appui à l'errhine; au lieu que tant que cet instrument a son entier effet sur la tumeur, tous les environs en font très-tendus, très-allongés, & par conséquent dans l'état d'être plus exactement coupés.

Si le sang abonde, on laisse pancher la tête au malade pour le cracher sans ôter l'errhine.

Il arrive quelquefois que l'errhine passe au travers de la glande, lorsque celle-ci est un peu friable; dans ce cas-là, il faut avoir recours à des pinces plates à polypes, pour pincer & attirer les lambeaux ou restes de cette glande.

Quand l'une des glandes est extirpée, il est bon, avant que de passer à l'autre, de laisser étancher le sang, ou d'y concourir avec un gargarisme styptique.

Si ce gargarisme ne suffisoit pas, il faut avoir tout prêt deux pierres de vitriol taillées en crayon, & placées dans un porte-crayon pour toucher les vaisseaux ouverts.

Lorsque l'hémorrhagie est bien arrêtée, on procéde à l'extirpation de l'autre amigdale, comme on a fait à la premiere.



Extirpation par un Instrument tranchant d'un seul coup.

L'extirpation que je viens de décrire est celle qu'on peut faire, & qu'on a coutume de faire avec les instruments connus ; mais voici une méthode plus abregée avec l'instrument de la figure qui se trouve à la fin de cette piéce *.

Si c'est l'amigdale gauche que vous voulez extirper, passez la pointe de l'errhine entre la cloison postérieure & l'amigdale : entrez dans cette glande, en portant peu à peu le manche de l'errhine vers la commissure droite de la lévre, où vous la laissez & la donnez à tenir à un Aide : alors passez la tenaille incisive dans la bouche, ouvrez-là, & la poussez entre les cloisons antérieures & postérieures pour embrasser, & l'errhine, & toute la glande par de-là l'errhine qui la traverse par le milieu : appuyez ferme sur les branches, en faisant quelques petits mouvements de côté & d'autre pour la faire mieux couper ; & emporter la glande qui se coupera d'autant mieux qu'elle sera plus dure, plus skirrheuse.

Vous extirperez la glande droite par une manœuvre semblable, le manche de l'errhine étant tenu vers le coin gauche de la bouche.

Extirpation pour la ligature.

L'extirpation des amigdales par l'instrument tranchant n'est pas sans quelque danger d'hémorrhagie, & il est des sujets sanguins, des

* Cette figure est un quart plus petite que nature.

amigdales variqueuses où ce danger peut être plus évident.

Dans ces cas-là, il est plus sûr d'extirper ces glandes, en les faisant tomber, comme les polypes par la ligature.

Pour faire cette opération :

Ayez deux aiguilles courbes, dont la courbure soit une portion de cercle, excepté près de l'œil de l'aiguille où il faut qu'elle se redresse & s'allonge un peu, en forme de tangente du même cercle ; que leur grandeur soit telle, qu'il y ait de la pointe à l'œil de l'aiguille environ seize ou dix-sept lignes, & qu'ainsi sa courbe fasse la portion d'un cercle d'environ sept à huit lignes de rayon.

Enfilez chacune de ces aiguilles de deux fils cirés doubles, très-forts ; faites ensorte que chacun de ces fils soit de différente couleur, comme blanc & rouge, afin de les reconnoître. Que ces fils ayent au moins dix-huit pouces, & enfilez-les de façon que le bout enfilé n'ait que deux à trois pouces, afin que, quand les aiguilles sont passées dans les glandes, & hors de la boule, ces bouts de fils soient loin hors de la glande, & qu'on puisse aisément les distinguer, & les dépasser hors des yeux de l'aiguille.

Choisissez du fil fort, par préférence à la soie ; celle-ci est plus cassante, j'y ai été attrapé, & obligé de recommencer cette pénible opération, parce qu'une semblable ligature de soie se cassa en la faisant.

Ayant fait placer votre malade, comme ci-devant, mettez l'une de vos aiguilles dans un porte-aiguille bien solide.

Passez cette aiguille à travers l'amigdale skirrheuse obliquement de haut en bas, & de de-

vant en arriere, afin de n'être pas autant exposé à attraper les cloisons qu'on le feroit en passant à travers directement, commençant sous la cloison antérieure que vous écarterez avec une feuille de mirthe, & finissant en bas contre la cloison postérieure que vous écarterez pareillement avec l'ongle du doigt index de l'autre main, recevant la pointe de l'aiguille contre le dedans, & le long du dedans du même doigt.

Poussez l'aiguille jusques près de son œil, s'il est possible, de façon que le doigt index, le long duquel coule le dos de sa pointe, & de son tranchant, puisse avec le pouce de la même main saisir solidement cette partie de l'aiguille par un bon tiers au moins de sa longueur.

Alors dégagez l'aiguille du porte-aiguille; & de l'autre main, achevez de faire passer l'aiguille & ces fils à travers de l'amigdale, & hors de la bouche.

J'insiste pour qu'on soit solidement saisi de l'aiguille, auparavant que de lâcher le porte-aiguille, parce que dans une opération de cette espéce que je faisois, le malade par un fort mouvement de déglutition, m'arracha des doigts une aiguille que j'avois passée du dedans au dehors, & l'auroit avallée, si je ne l'eusse ratrappée, comme elle entroit dans le pharinx. Ce que je ne fis pas sans beaucoup de peine, ayant à combattre alors des mouvements convulsifs très-violents de ces organes, avec des doigts couverts de leur mucilage gluant, qui faisoit glisser tout ce que je voulois pincer.

L'aiguille étant passée, & hors de la bouche, vous en ôtez les fils. Alors vous reconnoissez vos fils rouge & blanc, & avec chacun d'eux

vous faites une ligature, dont l'une embraſſe la moitié poſtérieure ſupérieure de l'amigdale, & a par conſéquent ſon nœud à cette partie ſupérieure poſtérieure : & l'autre embraſſe la moitié antérieure inférieure de la même glande, & a par conſéquent ſon nœud à cette partie antérieure inférieure de la ſurface de cette glande; faites ce nœud double, c'eſt-à-dire, vous paſſez le fil deux fois dans l'anſe, mais vous ne faites que ce nœud, & vous le ſerrez avec le *porte-ligature ſimple* qui doit être muni d'un manche pour ne pas bleſſer la main de l'Opérateur: il faut auſſi que le fil qui paſſe au travers du *porte-ligature* ſoit tenu ferme, & un peu tiré par un Aide, tandis que l'Opérateur tire l'autre de ſa main gauche. Ces fils qu'on tire doivent faire pluſieurs tours autour de la main, qu'il ſeroit bon de garnir d'un linge: car il eſt eſſentiel de ſerrer fort & long-temps, afin que la ligature ſerre fortement la ſubſtance même ſolide des organes, & que les liqueurs de la région ſerrée ayent le temps de s'échapper, & de faire place au fil, qui ſans cela ſeroit lâche le moment d'après.

Comme vous vous ſervez du *porte-ligature* pour faire ce nœud, vous paſſez dans cet inſtrument le fil de votre nœud qui regarde le fond du gozier, & vous faites un nœud à ce côté du fil afin de le reconnoître.

On fait par la même manœuvre les ligatures à la glande de l'autre côté; après-quoi on fait paſſer chaque paquet de fil par les coins de la bouche; on les enveloppe d'un linge, on les attache au bonnet, & l'on fait gargariſer la bouche avec un peu de vin chaud & d'eau.

Le traitement qui ſuit cette opération conſiſte:

1°. A saigner le malade une heure après :

2°. A le mettre au bouillon, à la ptisane simple, ou mieux, à l'usage d'une limonade faite avec le suc de citron, l'eau & le sucre. Il en boit souvent, & à petits coups.

Le lendemain ou le sur-lendemain de cette opération, vous serrez de nouveau cette ligature ; & pour le faire, vous recherchez vos fils de différente couleur, & parmi ceux-ci, ceux qui ont des nœuds, vous souvenant de passer ceux-ci dans le *porte-ligature*, afin de serrer ce nœud dans la même forme & direction dans lesquelles a été faite la premiere ligature.

PARALLELE

De l'Extirpation des Amigdales par la ligature, & par l'Instrument tranchant.

Les avantages de la ligature sont, qu'elle est exempte des hémorrhagies, & qu'elle porte presque toujours la mortification jusques dans les racines de la tumeur, & en procure une plus entiere extirpation, lorsqu'il est possible de faire une ligature complette de cette tumeur.

Mais ces avantages sont contre-balancés par un grand nombre d'inconvénients.

1°. La ligature est plus longue, plus embarrassante, plus difficile que l'extirpation par le fer.

2°. Elle est suivie d'inflammation, & de gonflement considérable dans cette région, & par conséquent plus douloureuse en totalité que l'extirpation par le fer.

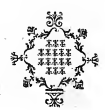
3°. Il eſt preſqu'impoſſible qu'elle embraſſe complettement la tumeur, parce que cette tumeur eſt preſque plate, que ſa baſe large eſt cachée dans l'intérieur des cloiſons du palais; de ſorte qu'il arrive ſouvent que les fils ne font que ſéparer cette tumeur en pluſieurs lambeaux, qu'il faut enſuite extirper avec l'inſtrument tranchant, & faire autant d'extirpations qu'il y a de lambeaux.

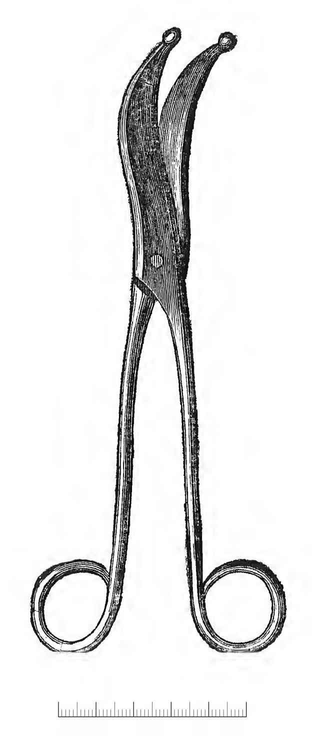
Par où l'on voit que pour l'ordinaire les amigdales ſkirrheuſes ne ſont pas des tumeurs dans le cas le plus favorable à la ligature, puiſque ces ſortes de tumeurs ſont celles qui ſont fort iſolées, & ont des baſes étroites pour l'ordinaire, parce qu'il peut ſe trouver de ces tumeurs extrémement ſaillantes au dehors, & qu'on pourroit embraſſer complettement, ou à très-peu de choſe près; mais je crois que s'il s'en trouve, elles ſont rares.

Le ſeul inconvénient de l'extirpation eſt l'hémorrhagie; mais cet accident eſt peu à craindre dans cette région: les arteres y ſont petites naturellement, & encore plus quand l'organe eſt skirrheuſe. Nous avons fait pluſieurs extirpations dans ces régions ſans aucune hémorrhagie qui nous eût obligés à recourir aux aſtringents; & en ſuppoſant cet accident, je ne penſe pas qu'il en puiſſe arriver que les ſtyptiques n'arrêtaſſent point.

Je conſeillerois donc de préférer pour l'extirpation des amigdales skirrheuſes les inſtruments tranchants, parce que cette opération eſt plus prompte, plus complette; que quand elle eſt faite, le malade eſt guéri, au lieu que dans la ligature il eſt plus malade qu'auparavant, & ſouvent expoſé à de nouvelles opéra-

tions. La seule précaution que doit prendre celui qui extirpe avec l'instrument tranchant, est d'avoir, en cas d'hémorrhagie, l'eau styptique; & dans un porte-crayon des boutons de vitriol, dont je présume qu'il se servira rarement. Il ne sera pas nécessaire de l'avertir de faire souvent gargariser, & cracher son malade pendant l'opération, parce qu'il y sera forcé pour ballayer cette région du sang qui l'empêche de voir les parties, & de faire son opération aussi complette qu'il le doit. En général, il doit prendre patience, & y exhorter d'avance son malade, parce que toutes les opérations pratiquées dans le gozier sont longues par les nausées fréquentes du malade, & les fréquentes nécessités de gargariser, & de laisser reprendre haleine au patient.





OBSERVATION,

Sur un Bubonocele par M. D... Chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris.

II. Au mois d'Avril 1754. j'accompagnai au Fauxbourg Saint Germain M. C.... Maître en Chirurgie, qui y étoit mandé pour voir M.... Marchand Epicier, homme d'un assez bon tempérament, âgé de 66 ans ou environ.

Il portoit depuis près de 18 ans un épiplocele du côté droit, qui ne lui avoit jusques-là causé aucun accident. Mais un jour qu'il fit un effort violent pour soulever un tonneau d'huile, il sentit tout-à-coup une douleur très-vive dans l'aine du même côté : y ayant aussi-tôt porté la main, il trouva le volume de sa tumeur considérablement augmenté dans toutes ses dimensions; car au lieu d'être bornée comme auparavant au pli de l'aine, elle s'étendoit pour lors jusques dans le scrotum.

En peu de temps cette tumeur devint rouge, l'inflammation & la douleur firent de grands progrès, & une fiévre très-violente fut suivie de veilles & d'une agitation considérable; son ventre devint tendu & douloureux, il souffroit cruellement à la région épigastrique; enfin il fut tourmenté de hocquets, & un vomissement fort fréquent de matieres stercorales mit le comble à son état déplorable.

Il fut saigné plusieurs fois du bras en très-peu de temps, on lui fit prendre des potions huileuses, on appliqua sur la tumeur des cataplasmes émoliens, & enfin on lui donna des lavemens de même nature.

Tous ces secours n'ayant aucunement soulagé le malade, M. C.... par l'ordre de qui je les lui avois administrés, n'en espérant plus aucun succès, se détermina à lui faire l'opération sur le champ.

Après avoir incisé les tégumens & mis le sac herniaire à découvert, il l'ouvrit : ce sac contenoit environ un demi pied d'intestin très-livide, & qui flotoit dans une eau roussâtre, avec une portion d'épiploon large comme la main, qui étoit adhérente au sac herniaire, & celui-ci l'étoit à toute la circonference de l'anneau, que M. C.... ne pût dilater que suivant sa longueur, c'est-à-dire, suivant la direction des fibres du muscle droit, en incisant sur la portion adhérente de l'épiploon, & en évitant avec soin ses vaisseaux : après quoi il fit rentrer l'intestin dans le ventre, ayant eu soin de l'étuver auparavant avec de l'eau-de-vie ; il renversa l'épiploon sur le ventre, se servant au lieu de ligature d'une tente introduite dans l'anneau, qui par la pression qu'elle faisoit sur cette partie, faisoit le même effet.

Cette opération soulagea véritablement le malade, mais ne calma qu'une partie des accidens, car les hocquets, ainsi que la distension douloureuse de la région épigastrique, subsisterent toujours.

Cependant comme le malade avoit bien rendu un lavement qu'on lui avoit donné, & que depuis il avoit été plusieurs fois à la selle sans ce secours, l'on n'attribuoit ces accidens qu'à l'irritation des parties. On lui fit prendre des potions huileuses, mais sans succès.

En levant le premier appareil nous trouvâmes les parties en fort bon état : mais au pansement du

du jour ſuivant nous remarquâmes au côté gauche de la région hipogaſtrique une gangrenne qui s'étendoit ſur une partie du ſcrotum du même côté ; cet accident étoit accompagné d'un pouls dur, petit & fort enfoncé, & fut ſuivi de ſa mort.

Nous en fiſmes l'ouverture. La portion d'inteſtin qui avoit été renfermée dans la tumeur, étoit fort livide, mais ſans ſolution de continuité : le canal inteſtinal étoit enflammé en quelques endroits ; l'arc ſupérieur du colon étoit deſcendu juſqu'à la région hipogaſtrique, y ayant été entraîné par l'épiploon, qui depuis ſon attache à cette partie juſqu'à ſon adhérence, n'avoit pas plus de deux travers de doigt : ces deux dernieres parties, auſſi-bien que l'eſtomac, qui étoit dans ſa ſituation ordinaire, n'étoient pas enflammées, toutes les autres étoient dans leur état naturel.

Quant aux parties contenantes toutes celles du côté gauche, tant communes que propres, elles étoient toutes gangrenées antérieurement, depuis l'ombilic juſqu'au pli de l'aine ; & poſtérieurement, depuis les premieres vertebres lombaires juſqu'au pli de la feſſe ; la verge, tout le ſcrotum & la cuiſſe du même côté l'étoient auſſi.

Ce qu'il y a de plus ſurprenant dans ce fait, c'eſt que le côté droit qui eſt celui où l'on avoit fait l'opération, n'a preſque point été affecté.

Je crois pouvoir conclure de ce que je viens d'expoſer, que ce ſont ces derniers accidens que l'on doit regarder comme la cauſe de la mort de cet homme ; cauſe abſolument indépendante de l'opération, & que l'on ne doit attribuer tous ces fâcheux accidents qu'à un vice particulier

du sang dont l'opération pouvoit tout au plus avoir été la cause déterminante, puisque toutes les parties qui étoient les plus intéressées dans les hernies, étoient les moins endommagées.

Au reste, il y a lieu de s'étonner comment cet accident n'est pas plûtôt arrivé à un homme qui étant exposé à faire des efforts violents, ne s'est pas même servi de bandage pour maintenir l'épiploon, & empêcher que les autres parties qui pouvoient s'échapper avec tant de facilité à la faveur de celui-ci, ne fortifient pour former cet entero-épiplocele, qui étoit d'autant plus dangereux qu'il étoit compliqué d'adhérence.

EFFET

Du Scorbut, observé par un Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, dans une femme de cinquante ans, morte en 1754. à l'Hôpital de Saint Louis.

III. Au mois de May 1754, on transporta à l'Hôpital de Saint Louis une femme de 50 ans, attaquée du scorbut depuis trois mois: (si on veut en fixer l'époque à la manifestation du virus par les symptômes extérieurs.)

Son mal de bouche excedoit pour lors le deuxiéme dégré: j'y ai vû pendant près de quinze jours la chaleur s'augmenter, & en conséquence la puanteur de l'haleine: les gensives étoient tumefiées, douloureuses, déjà corrodées dans la canelure qui régne le long des arcades alveolaires, & prêtes à s'ulcerer tout à fait. Une des amigdales gonflée s'étoit abscedée: un aphte chancreux en ayant rongé l'extérieur, avoit

donné jour à la matiere purulente : un des replis antérieurs de la cloison du palais se trouvoit occupé par un aphte de même nature, & une troisiéme s'étendoit sur la partie latérale de la langue, depuis la base jusqu'à la pointe, la salive invisquée par la matiere des chancres, n'en avoit pas moins une qualité salsugineuse, c'étoit une trâme épaisse de filets glaireuse qui tapissoit la bouche : d'un autre côté, l'acrimonie de l'humeur trachéale plus attenuée, ou le dévelopement même des sels alkalis volatils excitoit par quintes une toux fatiguante pendant 4 à 5 jours : la jouë droite fut affligée d'une fluction phlagmoneuse, à laquelle succederent des excoriations & des chancres vers les dernieres molaires de l'une & l'autre machoire.

Les extrémités inférieures, depuis les lombres jusqu'aux orteils, étoient couvertes d'ecchymoses larges, plus ou moins continues, noires & vraisemblablement causées par la stagnation du sang dans les derniers capillaires sanguins lors les lassitudes spontannées de ses jambes : elles étoient sans duretés, sans douleurs : la résolution de ces ecchymoses a été des plus promptes par le moyen des embrocations usitées : mais j'ai employé plus de trois semaines à guérir la bouche : j'ai remedié à la fluxion par les cataplasmes anodains : j'ai dégorgé les gensives par des mouchetures, & chaque jour j'ai brûlé la superficie des aphtes, en les touchant légerement avec la pointe d'un pinceau imbibé d'eau mercurielle. Je ne voulois pas que ce caustique portât son impression jusqu'au vif, & je l'étendois dans l'eau commune, pour en modérer l'activité, parce que le dégré d'inflammation rendoit déja la bouche antérieure assez douloureuse.

Nous ne brûlons ordinairement les escares des chancres de la bouche que tous les trois jours : mais nous appuyons davantage pour les pénétrer tout à fait, lorsqu'à la circonférence il n'y a pas de rougeur, qui nous fasse appréhender d'en augmenter l'étendue : c'est en suivant cette même indication, que pour cette malade j'ai substitué long-temps l'eau d'orge tiédie, à la lotion que nous avons coutume de donner à nos scorbutiques pour les gargariser ; j'y ai joint après coup le miel royal & une quatriéme partie d'eau-de-vie camphrée. Enfin, par des soins réitérés, par une autre attention rédoublée, j'ai vû l'inflammation disparoître ; bien-tôt après j'obtins la cicatrice des aphtes détergés. Il s'en faut de beaucoup que je me fusse flatté du succès dans l'état de la maladie.

Il ne restoit plus à l'extérieur aucun des signes qui caractérisent le scorbut ; la malade étoit assez calme, prenoit autant d'alimens qu'on en donnoit aux convalescentes, & ne se plaignoit plus d'aucun mal ; depuis quelques jours j'avois même cessé de la voir. Un après-dîner on vint m'avertir qu'elle venoit de se casser un bras dans le lit, j'y courus, & je trouvai qu'en effet l'humerus droit étoit fracturé ; je m'informai d'elle comment l'accident lui étoit arrivé, elle me répondit avec la tranquillité d'une femme qui ne souffre pas, qu'ayant voulu se tourner sur le côté, elle avoit senti craquer l'os de son bras.

Il y avoit à peine un demi-quart d'heure qu'on avoit refait son lit, d'où j'inferai d'abord qu'elle devoit être assez mollement couchée, pour ne pas laisser imaginer qu'elle se fût déterminée par un mouvement trop brusque à changer d'attitude ; elle étoit, j'en conviens, allour-

die par l'épuisement de ses forces, excédée par les douleurs, aggravée par le poids de ses maux : mais qu'en résultoit-il encore ? Ou ce n'étoit qu'avec lenteur que son corps avoit essayé à se retirer de la gêne ; ou bien c'étoit que l'impatience naturelle à son sexe avoit eu la vertu de surmonter cet obstacle : étoit-il probable que la charge du corps qui se renversoit par un seul demi tour, auroit pû fracturer un membre horisontalement étendu près de lui ; il falloit donc supposer que l'affaissement de la paille n'en avoit pas également soutenu la longueur ? Car c'est d'autant que tout l'effort de la masse auroit porté sur la partie la moins appuyée, qu'il en auroit occasionné la fracture, parce qu'elle eût été respectivement la plus foible ; je ne doute pas qu'une telle position n'ait pû se trouver, mais la conjecture ne me parut pas assez plausible pour m'y arrêter plus long-temps. Je n'avois pas oublié que le scorbut avoit extérieurement produit dans cette femme des symptômes assez fâcheux, pour être en droit de rapporter à son action un effet qui plus fréquemment suppose une cause externe & violente ; telle étoit véritablement la carie de cette portion d'os, que le poids du corps y étant appliqué, si l'on veut encore supposer le défaut de point d'appui, la fracture en devenoit plus inévitable.

Huit jours après la réduction vint une diarrhée qui dans l'espace de 48 heures fit périr la malade, sans que les selles eussent été trop fréquentes, pour que cette seule évacuation pût être regardée comme cause de sa mort. Etant avertis qu'elle venoit d'expirer, nous fumes curieux d'examiner aussi-tôt l'état de l'humerus. Le désordre que nous y remarquâmes, nous confirma

dans notre opinion sur la fragibilité de cet os, augmentée par un vice qui avoit sourdement travaillé à sa destruction : jusques-là elle n'avoit pas paru ressentir une douleur fixe ou assez aiguë, pour faire soupçonner une telle érosion à certaine partie de l'humerus, qui dans le reste de la continuité ne se ressentoit en rien des progrès de l'humeur violente. Nous trouvâmes néanmoins que tel étoit le délabrement des substances intérieures, à deux travers de doigt tant au-dessus qu'au-dessous de la fracture ; que cet os avoit également perdu de son intégrité tout au tour du canal osseux & selon la même étendue ; les parois qui en formoient le diamétre ne laissoient plus à la substance compacte qu'un tiers de son épaisseur ; les lames fracturées étoient assez amincies * pour céder à l'impression du doigt, comme feroit une corne de lanterne : elles en avoient aussi la transparance, quoique rembrunies au-dehors. Non-seulement la moëlle dépravée avoit pris sa consistance d'une sanie bourbeuse & la couleur foncée du caffé : mais elle présentoit encore au toucher des aspérités graveleuses, par son mélange avec les débris des substances réticulaires & compacte intérieure.

Dans l'intention de porter nos remarques sur les autres os du même sujet, nous nous rendîmes à la salle des morts ; mais nous eumes le déplaisir d'apprendre que M. le Curé venoit de faire enlever le corps pour l'inhumer ; trop de vigilance à faire son devoir nous a peut-être

* Cette observation paroît avoir assez de rapport avec celles qu'on lit dans les Observations Chirurgicales de Saviard sur le fracas des os d'une Malade de l'Hôtel-Dieu de Paris, & avec le ramolissement extraordinaire des os de la nommée Supiot.

privés du moyen de rendre cette obſervation plus intéreſſante.

EXTRAIT

D'une Lettre écrite de Londres par M. Schloſſer, Médecin Hollandois, à M. Miſſa, Docteur, Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Sur quelques effets ſinguliers de l'Agaric.

MONSIEUR,

IV. Le devoir que je me ſuis fait de vous communiquer les nouvelles découvertes qui viendront à ma connoiſſance, m'engage à vous faire part d'une choſe qui pourra piquer en même-temps votre curioſité, & ſatisfaire votre goût décidé pour l'*Obſervation.*

M. Warner, habile Chirurgien de l'Hôpital de Gui, vient de publier en Anglois un Volume in-8. qui contient cinquante Obſervations chirurgicales, la plûpart aſſez rares, & toutes écrites avec beaucoup d'exactitude. Six entr'autres ſont très-curieuſes, & ſont faites pour confirmer ou réfuter ce que les François ont avancé ſur l'uſage & ſur l'effet ſurprenant de l'Agaric dans les Hémorrhagies en général : mais ſur-tout dans celles qui viennent à la ſuite de l'amputation de quelqu'une des extrémités, des mamelles, &c.

L'Auteur y rapporte l'hiſtoire de cinq perſonnes à qui l'Agaric a été appliqué après l'amputation de la jambe avec tout le ſuccès & la

promptitude imaginable. Le Malade n'a eu aucune convulsion, & n'a été attaqué d'aucune fiévre symptomatique, ni d'inflammation grave, ni autres accidents qui sont presque toujours causés par les ligatures des vaisseaux, & qui apportent du retardement à la guérison de la playe.

M. Warner a eu occasion de s'assurer que l'Agaric appliqué aux orifices des grandes arterres de la jambe après l'amputation, les avoit contractés & fermés si exactement dans l'espace d'une seule heure, qu'ayant ôté les morceaux d'Agaric & laché le tourniquet, il ne sortit pas une goutte de sang de ces arterres. De plus leurs orifices ainsi réunis ont pû soutenir toute la force de la circulation du sang. Pour vous mettre, Monsieur, plus au fait de cette Observation, je vais vous en donner le précis.

M. Warner ayant fait l'amputation de la jambe au-dessous du genou à un des malades de son hôpital, appliqua simplement aux orifices de toutes les grandes arterres un morceau d'Agaric * sans faire aucune ligature. Le sang se trouvant arrêté par ce moyen, M. Warner pansa la playe. On vint l'avertir une heure après que tout l'appareil étoit mouillé & percé de sang. Il se rendit aussi-tôt auprès de son malade, & défit sans perdre de temps tout l'appareil, en évitant néanmoins avec soin de déranger les morceaux d'Agaric qui étoient restés en place. Il remarqua alors que le sang n'étoit sorti d'aucuns ramaux arteriels, sur l'ouverture desquels il avoit mis l'Agaric. Il découvrit heureusement

* Sans doute qu'il avoit été préparé auparavant, comme on a coutume de le faire en France?

qu'une petite ramification qui lui avoit échappé dans le pansement, parce qu'elle étoit éloignée des arteres apparentes, avoit seule fourni tout le sang qu'on avoit vû couler. Cette remarque le détermina à appliquer sur cette petite artere un morceau d'Agaric pour arrêter l'écoulement. M. Warner profitant de cette circonstance, eut la curiosité d'examiner quel effet les autres morceaux d'Agaric avoient pû produire dans l'espace d'une seule heure. Il les ôta les uns après les autres avec beaucoup de circonspection, & il eut la satisfaction de voir que toutes les ouvertures des arteres étoient déja si parfaitement réunies, qu'elles ne laissoient échapper aucune goutte de sang, quoique le tourniquet fût alors lâché.

Je ne pense pas que cette observation aussi neuve que singuliere, ait été faite par aucun Chirurgien de France. Elle prouve, selon moi, plus que toutes celles qu'on nous a données jusqu'ici, combien la vertu de l'Agaric est efficace contre l'hémorrhagie qui accompagne ordinairement l'amputation, de quelque nature qu'elle soit. Ainsi je serois d'avis qu'on en recommandât l'usage en pareille circonstance.

Une autre raison qui doit la faire préferer aux ligatures, c'est que celles-ci restent plusieurs jours, & quelquefois même long-temps dans la playe, avant qu'on puisse les ôter avec sûreté. D'où il arrive que la cicatrice en devient beaucoup plus tardive, & la guérison est plus lente. J'oublie de vous avertir, Monsieur, que j'ai encore observé que les morceaux d'Agaric sortoient de la playe dès le quatriéme jour, sans que jamais l'hémorrhagie reparût en aucune maniere.

Je profite, Monsieur, de cette occasion, pour

vous faire connoître que l'époque de l'ufage de l'Agaric pour arrêter l'hémorrhagie, n'eft pas auffi moderne que les François fe l'imaginent. M. Maffon a fait ici nouvellement une expérience pour prouver que l'ingénieufe explication que M. Morand donne de la façon dont l'Agaric agit en pareil cas, eft des plus naturelles. Il met un morceau d'Agaric dans une certaine quantité de fang nouvellement forti de la veine : il remarque que ce morceau s'enfle beaucoup, & fe remplit feulement de la partie féreufe du fang. L'Auteur vient de rendre publique cette expérience dans un petit Ouvrage, où il fait voir que Felix Tourt, qui écrivoit dans le feizième fiécle, a parlé fort au long & avec connoiffance des vertus & de l'ufage de ce remede dans les amputations pour arrêter le fang. Il en rapporte plufieurs exemples qui font autant de preuves de la vérité qu'il avance. J'ai l'honneur d'être, &c.*

De Londres ce 28 Novembre 1754.

* M. Schlöffer a écrit à peu près les mêmes chofes à M. Latterman, Chirurgien Hollandois, qui eft préfentement à Paris, & qui les a communiquées à M. Miffa.



ARTICLE III.

Contenant quelques Obſervations ſur la Pharmacie.

EXTRAIT

De deux Lettres écrites de Londres à M. Miſſa, D. M. P.

Sur l'uſage de deux Remédes.

1°. *Pour le mal de Tête.*

ON vante beaucoup ici (Londres) un reméde qu'on dit être des plus ſalutaires pour les maux de tête qui ne viennent pas originairement de quelque cauſe topiques, tels que ſont les maux de tête invétérés ou périodiques, la migraine, la douleur vague, & la péſanteur de la tête, &c. Ce reméde n'eſt autre choſe que *l'Oether-Frobenii* qu'on fait en diſtillant l'Alkool avec l'huile de vitriol. Pour s'en ſervir avec ſuccès, il faut mettre dans le creux de la main quelques dracmes de cette liqueur qu'on applique enſuite ſur le front du malade, Ce reméde eſt ſi efficace qu'il emporte preſque toujours, en moins de deux ou trois minutes, le mal de tête le plus violent, & même ceux qui ont duré des mois entiers.

2°. *Pour la Lépre.*

On vient de guérir dans l'Hôpital Militaire de Londres un homme qui avoit tout le corps monſtrueuſement couvert de croûtes lépreuſes. On ne s'eſt ſervi pour le guérir que de l'*Amalgama - Stanni* donné à un ſcrupule par jour. Ce remède occaſionnoit au malade pendant les premiers jours des évacuations conſidérables qui diminuerent inſenſiblement. La guériſon a été aſſez prompte, & les croûtes lépreuſes ſont entiérement tombées d'elles-mêmes ; de ſorte que le malade s'eſt trouvé parfaitement délivré de cette infirmité *.

De Londres, ce 26 Décembre 1754.

* On ſe croît obligé d'avertir les perſonnes qui voudroient faire uſage des remédes indiqués dans ce Recueil, ou dans d'autres livres, qu'ils ne doivent point le faire ſans conſulter les perſonnes de l'Art. Autrement, ils s'expoſeroient à quelque danger évident comme il arrive tous les jours : car, tel reméde qui a tiré d'affaire une perſonne, en peut faire périr une autre dont le tempérament ſera différent, ou n'aura point été préparé par d'autres remédes convenables à ſon état.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le Recueil de Février 1755.

ARTICLE PREMIER.

ARTICLE II.

ARTICLE III.

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du présent mois. A Paris, ce premier Février 1755.

LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

MARS 1755.

Tome II.



A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LV.

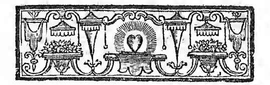
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

AVIS.

C'est à BARBOU, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis ;* mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.

Noms des Villes où le préſent Journal ſe diſtribue.

A AMIENS, chez GODAR.
A ANGERS, chez BARRIERES.
A ARRAS, chez LAUREAU.
A BLOIS, chez MASSON.
A BORDEAUX, chez JACQUES LA BOTTIERE.
A S. BRIEUX, chez PRUDHOMME.
A LA HAYE, chez VANDAALEN.
A LILLE, chez JACQUET.
A LYON, chez PIERRE BRUYSET PONTHUS.
A S. MALO, chez HOVIUS.
A MARSEILLE, chez MOSSY.
A MONTPELLIER, chez RIGAUD.
A NANCY, chez BABIN.
A NANTES, chez JACQUES VATAR.
A ORLÉANS chez CHEVILLON.
A RENNES, chez JACQUES VATAR, jeune.
A ROUEN, chez LUCAS.
A TOURS, chez LAMBERT. BILLIAUT.
A VALENCIENNE, chez QUESNEL.
A VERSAILLES, chez le FEBVRE.



RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

MARS 1755.

ARTICLE PREMIER,

Contenant quelques Observations de Médecine.

LETTRE,

De M. Missa, d. m. p. à l'Éditeur du Récueil périodique des Observations de Médecine, au sujet de la publication d'une Thése sur le Cuivre.

MONSIEUR,



E scrupule que vous vous faites de publier une Thése déja ancienne & connue, doit disparoître à la vûe des avantages qu'on peut retirer d'une nouvelle publication de ce morceau important. D'ailleurs vous ne ferez en cela que suivre l'avis de plusieurs Médecins de la Faculté, & en particulier de M. Falconet. Ces

personnes qui s'intéressent à la conservation du genre humain, voyent avec peine combien il est difficile de détruire les anciens usages, quelque dangereux qu'ils soient. Vous comprenez que je veux parler de la préparation des aliments dans les vaisseaux de cuivre. Comme on ne parvient jamais à proscrire un usage anciennement établi, qu'à force de lui livrer de nouveaux combats, & même sans relâche, on ne peut donc trop multiplier les occasions & les moyens de lui faire la guerre. Le Public ouvrira peut-être enfin les yeux sur son propre intérêt, & les Magistrats toujours zélés pour le bien de leur Patrie, pourront employer l'autorité qui leur est confiée à forcer ce même Public de prevenir les dangers ausquels il est exposé tous les jours par son obstination à se servir des vaisseaux de cuivre dans les cuisines.

Entre mille exemples funestes que je pourrois rapporter, je me contenterai de vous faire part des suivants, qui paroîtront d'autant plus frappants qu'ils sont nouveaux.

Au mois de Novembre dernier, je fus appellé chez un Maître Menuisier pour y traiter toute sa famille qu'on soupçonnoit avoir été empoisonnée. Après plusieurs interrogations, j'appris de cet homme qu'il avoit mangé d'une carpe à l'étuvée cuite dans un chaudron de cuivre qui n'avoit point été étamé; que le premier jour il n'avoit point été incommodé: mais que le second jour, ayant mangé le reste de cette carpe qu'on avoit laissée dans le chaudron, il s'étoit senti extrêmement mal lui & sa famille. (a)

(a) Comme tout le monde connoît les accidens que produit le verd de gris & les remedes qu'on employe en cette occasion, je pense qu'il est inutile d'en faire ici mention.

Le dix de Fevrier de cette année pareil accident arriva à Charonne. Un particulier, son épouse, ses deux enfans & une servante, se trouverent empoisonnés tout à coup, pour avoir mangé d'un ragoût préparé dans une casserole de cuivre. Le poison se fit sentir avec tant de violence deux heures après le repas, que le mari & la femme en moururent, le premier dans les vingt-quatre heures, & l'autre le même jour, sans qu'on pût l'administrer. Les trois autres sont toujours en danger de mort: & s'ils sont assez heureux pour l'éviter, il y a tout lieu de craindre qu'ils ne demeurent affectés de quelques maladies chroniques.

Vous voyez, Monsieur, combien il est nécessaire de réveiller l'attention des Citoyens; & vous ne devez plus balancer un instant à communiquer par la voye de votre Journal une Thése, qui, toute connue qu'elle soit, ne l'est pas encore assez, & deviendra plus publique par ce moyen. Je finis en vous remettant devant les yeux les sages Réglemens des Suédois qui ont proscrit à jamais de leurs cuisines tous les ustenciles de cuivre. La Lettre de M. le Baron de Scheffer à ce sujet se trouve insérée dans le Mercure de France de l'année 1753. Plusieurs Etats de l'Europe sont actuellement occupés à chasser ce métal funeste de leur domaine, & il seroit à souhaiter qu'on en fît autant en France.

Le cuivre n'est pas le seul métal dangereux pour la préparation des alimens: le plomb & l'étain ont aussi leurs inconvéniens, comme je le démontrerai dans quelques Observations qui paroîtront dans votre Journal.

J'ai, &c. Missa, d. m. p.

D. O. M.

QUÆSTIO MEDICA,

CARDINALITIIS disputationibus, manè discutienda, in Scholis Medicorum, die Jovis vigesimâ mensis Februarii, anno Domini M. DCC. XLIX.

M. CAMILLO FALCONET, Salubris Consilii Regii Socio, & è Regiâ Inscriptionum & Numismatum Academiâ, Doctore Medico, Præside.

An ab omni re cibariâ vasa ænea prorsùs ablegandâ.

I.

PRIMARIUM Medici officium est, ut legibus Hygienes hominem sanum in statu præsenti conservet, & à malis impendentibus tueatur. Verùm singulis non modò prospicere debet, sed etiam omnium suorum civium saluti invigilare, ac, jure meritò dixerim, universitati generis humani consulere. Præ omnibus autem quæ ad hominum sanitatem faciunt, sanè est momenti res coquinaria. Medico igitur diligenter explorandum, nedùm insuper habeat,

quidquid in culinâ agitur, præſertim id de quo ſollicitudinem ſuſpicimus, quibus in vaſis parentur, ſerventurque alimenta, ne *mors in ollâ* fortè latitet. Vaſa quæ pro re cibariâ adhibentur, è lignis fiunt, terris, metallis. At metallorum quæ perfectiſſima, puriſſimaque vulgò audiunt aurum & argentum, utinam ſola in uſu forent, ſi per modicum pretium liceret, reliquorum verò quod minimè noxium eſt, uſurparetur ! cùm tamen inter ea cuprum, quod maximè venenoſum eſt, ex pravâ conſuetudine in cibis parandis adhibeatur.

I I.

Venenum id omne eſt quod corpus vincit. Venenorum pleraque (*a*) 1°. ſummâ partium tenuitate agunt & mole minimâ : 2°. brevi tempore graviſſima ſymptomata inducunt vel mortem ipſam : 3°. in partes maximè nervoſas vim ſuam exerunt. Potentiſſima verò ſunt venena quæ ex minerali oriuntur regno. Ex vegetabilibus pleraque in primis viis agunt & in ſecundis. Succi autem animales venenoſi inſtillari debent & immiſceri per vulnus liquidis noſtris, aliàs per os aſſumpti vix nocentes. At lethifera mineralia vix ultrà primas tranſeunt vias, ventriculi & inteſtinorum tunicas erodunt, ſphacelum ibi citiſſimè inducunt ; quæ ſumma virulentia partium diviſioni, gravitati ſimul & ſoliditati veroſimilius debetur. Totum hinc minerale regnum animali fabricâ vix ſuperabile. Non ſemel Mercurius in mortuorum è lue vereneâ capitibus & inter eorum excrementa repertus, reperta in

(*a*) Hoffm. T. 1. p. 196.

cadaveribus fossorum ipsa metalla quæ vivi effodiebant, sal marinus cum urinâ vix mutatus expellitur è corpore. Nec deesse mineralibus spiritum suum tectorem sive *Gas* probant halitus è terræ superficie, vapores per minerarum cuniculos vagantes, (a) quibus & lucernæ, & vita fossorum extinguuntur, tùm effluvia maximè nociva metallorum dum tractantur. At metallum quale est cuprum, quòd venenosum & insuper solvi potest ab omnibus menstruis, aquâ, oleo, salinis, pinguibus, quantò magis extimescendum! Venenum porrò nullum in universum in naturâ est; sed uniuscujusque ea est indoles ut pro specie animalis à quo recipitur varios imò contrarios effectus edat. Hinc quæ nonnullis mortem inferunt venena, aliis animantibus in alimentum cedunt. Hircis convenit cicuta, Hyoscyamus porcis. Arsenicum homini lethale, nequaquam generi canino, (b) contrà nux vomica quæ canes interimit nobis fit medicamentum. Adde etiam præparationis ope vel mutatâ dosi venena fieri medicamenta & vicissim, ut demonstrant Opium, Mercurius ex corrosivo factus dulcis, Yucæ radix, &c.

III.

Cuprum, *Æs* Latinis, *Venus* Chemicis, metallum est ductile satis, valdè sonorum, colore rubro nitens ubi expolitum est. Communior in mineris cum ferro origo & terrarum utriusque metalli analogia quædam fortè locum

(a) Beccher. physic. sub. terr. Kirker, Mund. Sub. terr. passim.
(b) Vepf. de Cic. aquat.

dederunt antiquissimæ illi (*a*) fabulæ de Veneris & Martis amoribus, Diisque rete inextricabili conjunctis, à Vulcano nempè igne subterraneo. Cuprum dum manibus pertractatur, ingratum exhalat odorem, saporem præbet acrem, austerum, nauseabundum ex quibus jam quid venenosi subodoraris. Suspicionem augent Fabri ærarii qui statim atque metallum hoc tractant, in alvi (*b*) fluxum incidunt; deinceps verò vim cupri erodendi, exsiccandi magis ac magis (*c*) experiuntur, halitibus virosis ex ære percusso excitatis pulmones ventriculumque valdè afficientibus. Demonstrationem facit viride æris quo assumpto dirissima ab omni ævo observata sunt symptomata, ventriculi, intestinorum tormina & dolores, horrendi vomitus, nauseæ, frequentes & sæpè inanes dejiciendi conatus, anhelitûs difficultas, siccitas oris & totius corporis, diræ vigiliæ, spasmodicæ membrorum contractiones & sæpè mors ipsa cum ventriculi & intestinorum erosione. Porro nullum est eorum quæ vocantur Menstrua à quo viride æris sivè cupri solutio non perficiatur. Ab acidis nempè solvitur, ab alcalinis omnibus, salibus mediis, oleis cujuscumque generis, pinguedine, imò ab aquâ ipsâ & aëre humido cuprum convertitur in æruginem. Ab acido vitriolico quidem cærulea solutio, à nitroso intensior, ab acido salis (*d*) primò viridis, dein verò fusca, ab oleis potissimùm & ab alcalinis fixis viridis, ab eisdem vo-

(*a*) Homer. Odyss. Lib. VIII.

(*b*) Miscellan. Curiosor. Decad. II. Ann. IX. Observ. II.

(*c*) Ramazz. de morb. artific.

(*d*) Junk. Conspect. Chem. de cupro.

latilibus eleganter cyanea, & adeò exquisitè ut atomus cupri ubicumque lateat, hoc spiritu prodatur, ab aceto emergunt crystalli ex cæruleo viridescentes. His si addas particularum æris tenuitatem summamque divisionem Boyleo certis cognitam experimentis; nullus dubitabis cuprum omnes veneni mineralis [Sect. II.] proprietates obtinere. Quantùm ergò nobis timendum, si vasa cuprea in usu cibario adhibeantur perpetuò exposita aëri culinarum particulis tùm oleosis, tùm salinis gravidissimo ? Si exindè parentur in iis, serventurque alimenta aceto, aliisque acidis vegetabilibus, cepis, aromatibus, pinguibus condita, promovente etiam solutionem cupri loci ipsiusmet tepore ? Si aqua in talibus asservetur vasis, aqua tam crebri usus ad vitam, aqua vehiculum omnis nostri alimenti ? Quis neget undequaque nobis imminere periculum ? Juscula insulsa cum carnibus in cupreis vasis cocta & refrigerata saporem æris citissimè contrahunt, quem sæpiùs variis aromatibus fucare deindè tentant pessimi coqui. Corpora duriora in mortariis æneis trita cupri abrasi & simul mixti certissima (a) signa dederunt. Nec longè quæsiveris exempla contagii metallici funestissima, exhibent sanè Medicorum ubique monumenta. Emulsiones cum Margaritis, (b) aquas stillatitias ex herbis papposis emeticas evasisse, hortulanum (c) à ciceribus assumptis miserè extinctum tertiò die, vestales plusquàm triginta ab esu oryzæ in diarrhœam cum cardialgiâ incidisse, vomitus à

(a) Brisseau Differt. sur le Cuivre, &c. Schulzius Differt. quâ mors in ollâ, &c.
(b) Miscellan. Curios. Decad. II. ibid.
(c) Ibid. Cent. 3. Obs. 95.

ſalibus mediis ſimpliciter alterantibus excitatos, (a) à lacte, ab oleis, caſeo ac aceto vomitus horrendos, torminaque graviſſima exorta paſſim legere eſt ex coctione, tritu, præparatione, aſſervatione in cupreis vaſis. Quid moror? Vix eſt aliquis hominum cœtus, vel privata familia quæ aliquam de venenoſo cupri contagio ſibi funeſtam non tibi narret hiſtoriam. Periculi verò magnitudinem & veneni energiam non immeritò æſtimaveris; 1°. ex diversâ æris quo vas conflatum fuerit, præparatione. Cuprum ſiquidem rubrum lapidis calaminaris additione dat orichalcum, cum aliquâ Zinchi portione maſſam aurei coloris * cum ſtanni aliquâ parte fragilius duriuſque metallum : cum his omnibus admixtis æruginem nihilominùs contrahit cuprum, difficiliùs tamen quàm purum rubrum; at deteſtanda multò magis præparatio quæ arſenicum admittit. 2°. A naturâ corporis cocti, ſervatique plus minùſve corrodente; 3°. à ſpatio temporis quo in vaſe moratur; 4°. à diverſo coloris gradu ejuſdem; 5°. à majori minorive quantitate aſſumpti cibi venenati; 6°. à variâ diſpoſitione viſcerum præſertim ventriculi ipſomet inſtanti quò cibi potuſve infecti aſſumuntur.

IV.

Ut vegetabilium & animalium cujuſque ſic & metallorum ſua & propria eſt indoles, ac natura vix niſi effectibus definienda. Cupri vim deleteriam experimenta demonſtrant, at cauſa effectuum obſcurior. Multi tamen in rebus che-

(a) Acad. Leopold. Ephem Cent. I. obſ. 13.

* Metallum Principis Roberti.

micis expertissimi præsentiam substantiæ arsenicalis hic incusant & probare videntur : 1°. genesis cupri in terris (*a*) bituminosis, arsenicalibus : 2°. facillima solutio à salibus omnis generis : 3°. effectus rodentes caustici in corpore humano : 4°. fusio croci cupri ex hyacintho viridescentis non multùm ab arsenici cum plumbi vitro liquati colore abludens : 5°. flamma cupri ex cæruleo virescens & purpurea, solutio cærulea in spiritu nitri, flores æris puri per se sublimati ; quæ omnia arsenicalibus conveniunt substantiis. Jam verò metallum quod æri tutò possit substitui inquiris : plumbum in usum cibarium advocare non sinunt status ipse metallicus mollior, solutio ab acidis, alcalinis, oleosis, lanugo quâ efflorescit diutiùs aëri expositum, vina lithargyro corrupta quæ per Germaniam (*b*) tot millia hominum jugularunt, morbi ipsius plumbi opificum qui colicos dolores & manuum tremores experiuntur primò, mox (*c*) paralytici, lienosi, veternosi, edentuli. De stanno quædam suspiciones nondum satis confirmatæ nimiùm tamen plausibiles : præ omnibus metallis in minera arsenicalibus, ut ita dicam, floribus obsitum est : inspersum carbonibus flores quos evehit arsenicalem (*d*) quasi faciem repræsentant : stanni scobs flammæ candelæ injecta fumum emittit (*e*) cum odore allium leviter redolente : vina in poculis stanneis sæpiùs emetica fiunt : arsenicum

(*a*) Junker. conspect. chem. ibid.

(*b*) Zelleri Dissert. de vinis lithargyro mangonizatis.

(*c*) Ramazz. Ibid.

(*d*) Junker.

(*e*) D. Geoff. Mat. Med. de Stann.

nulli metallo faciliùs adhæret quàm ſtanno : ſtannarii (*a*) ea ſymptomata pati ſolent quibus obnoxii ſunt plumbi fuſores & molitores. At ponas ſtannum per ſe innocuum, quid eò fiet ſi plumbi octavâ vel decimâ parte adulteretur, de quo jam tempore Galeni querelæ, imò ut ſæpè fit non paucâ quantitate reguli antimonii, cupri & ipſiuſmet arſenici ? An ergò vaſa conquinaria deficient innocua exceptis argenteis aureiſve ? Tutiſſima habes fictilia, fragilia quidem, tutiſſima æquè ſed multò magis durabilia quæ ex ferro parantur. Ferrum nempè ubique terrarum reperiundum, nulli animali cognito nocens, homini amiciſſimum, fuſum, malleatum, vel in chalybem mutatum materiam nobis offert inſtrumentis, vaſiſque pro uſibus internis aptiſſimam. Fabri ferrarii ex conſtanti obſervatione ſani, longævi, nec alia ex opere ſuo patiuntur incommoda quàm alvi adſtrictionem (*b*) & lippitudinem. Ferrum mercurii & plumbi conſortium reſpuit ; ſi minimam cupri quantitatem continet, hoc contagio illud purgare docent Artis Chemicæ (*c*) Magiſtri. Ab aquâ, fatemur, ſolvendum ſe præbet, ab oleis verò non itidem ut cuprum ; ſed rubigo innoxia, imò ſalutifera, & in illius prædicandis virtutibus vox planè deficeret. Inargentari etiam poteſt & inaurari, ſi quæ foret neceſſitas utilitaſve. Juſcula & carnes in lebetibus è ferro fuſo vel malleato, quamvis alio metallo non obductis, parata atque ſervata nullum indè referunt ingratum ſaporem. His in vaſis lentior, æquabilior decoctio, undè per-

(*a*) Ramazz.
(*b*) Ramazz.
(*c*) Kunk. Labor. exper. de ferro.

fecta jusculorum & ciborum confectio. Distillationes chemicæ variique processus talibus instrumentis, felicissimè (*a*) ac tutissimè succeduht. Demùm ferrum malleatum emollire, stanno puriori firmiùs obducere, adeòque à rubigine defendere, sicque variam ad omnes usus supellectilem tutissimam, sanissimam, mole levem & minoris pretii paucis abhinc annis fabricari docuit civis optimus & ingeniosus artifex. * Quid ergò impedit quominùs vasis cupreis periculi plenis ferrea substituantur semper innocua? His suffragantur Politices & Œconomiæ leges, quandoquidem in tantâ ferri copiâ penuriâ cupri laboramus. Quæ verò sint ferri principia demonstrat ipsiusmet metalli artificialis compositio è terrâ limosâ crassiore subrufâ ubivis ferè locorum reperiundâ, & materiâ quâcumque minerali, vegetabili, animali phlogisticum principium suppeditante. Hinc spes certissima nunquam hominibus defuturi metallorum utilissimi.

V.

Nec objicias ex cupro sales, tincturas varias, Ens veneris Boyleo laudatissimum, aliaque bene multa parari ad usum internum, felicis usus præsertim in epilepsiis; tincturæ cupri alcalinæ (*b*) volatilis ope sanatum hydropicum excitato maximo urinæ effluvio qui diù sospes supervixit. Etenim cogita mutatâ præparatione vel dosi venena fieri medicamenta; [Sect. II.] multum deindè discriminis esse inter medicamentum

(*a*) Brisseau. Ibid.
* Le Sieur Premery.
(*b*) Boerh. Elem. Chem. process. 192.

cautè, prudenter à Medico in desperato morbo exhibitum & venenum sanis diversæ ætatis & temperiei per cibos incertâ assumptum dosi. At vasa ænea stanno obduci possunt & à prudentibus non adhibentur nisi sic incrustata. Verum jam ponamus de stanno vanas omninò esse suspiciones; [Sect. IV.] ergò jam sanitas vitaque hominum pendebunt à laminâ stanni tenuissimâ frequentiori usu facilè abradendâ ; pendebunt ab incuriâ servi vel coquorum qui vasa recens obducta rejiciunt ob ingratum saporem ex materiis adhibitis oriundum ut stannum cupro adhæreat. Reponis adhuc cuprum facillimè quidem cum alimento misceri sed minimâ dosi. Verùm quid fiet si sæpiùs repetitum venenum & undequaque paratum, à coquis in privatis ædibus per omnia ferè instrumenta, ab iis qui sacchare fructus condiunt per patinas ex ære rubro (undè in saccharum innocens injustissimæ querelæ), à cerevisiariis per lebetes ad coquendam cervisiam, à mulieribus rusticis lac ferentibus in vasis ex orichalco, à pistoribus per varia instrumenta cuprea quibus utuntur, à salis communis venditoribus per bilances ærugine semper infectas : si demùm quidquid ferè venditur emiturque ære contaminatum misceatur cibis, potibus, medicamentis ? Certè vel dirissima symptomata [Sect. III.] illicò emicabunt, vel saltem lenta quædam sed exitialis labes visceribus inuretur ; undè morbi plurimi, incogniti, vix medicabiles oriuntur præsertim in infantibus nondum huicce veneno assuefactis, feminis & quibuscumque debilioribus. Fatemur equidem liquores è vasis æneis vix quidquam abradere dum ebulliunt, nec infici nisi dum refrigerantur ; quippe calore vigente, minor applicatio liquoris parietibus va-

ſis, remittente verò major. At de ſubtiliori phyſicâ, feliciorique apparatu parùm curant, nec unquam curabunt, plebeïa gens, coqui, mulierculæ. Nunquam ergò ſatis in tuto ſanitas erit cupreis adhibitis vaſis. Nunc verò ſi per frequentiorem incuriam de contagio metallico in cibis antequam aſſumantur, ſit aliqua tibi ſuſpicio; ſolventia cupri [Sect. III.] adhibe & attende ad colores oriundos ex ſuperfuſis menſtruis præſertim *alkali volatili* : at ſi jam aſſumptum venenum demonſtrant ſymptomata, medicinam accipe : vomitus primò excitandus per aquam, oleum calidum, butyrum recens vel pingua omnia ; hoſte jam per majorem partem ejecto ad lenientia, cremores hordei, oryzæ, lacticinia recurrendum per aliquot dies : tandem cardiacis, carminantibus, tonumque ventriculi & inteſtinorum reparantibus inſiſtendum. Vomitum vel ſeceſſum remediis vehementioribus, (a) ut antimonialibus ciere piaculum foret, cùm rodens rodenti eſſet addere. Si febris acceſſerit, diluentia, mucilaginoſa, nitroſa in uſum advocanda ; ſed veneno domando ſæpiùs impar medicina ; cùm nempè majori aſſumptum fuit doſi. Latrices itaque legibus & officio [Sect. I.] viri medici tenentur, ut potè ſanitatis miniſtri, de imminente ex vaſis æneis periculo cives graviter ac ſeverè monere, adeòque palàm & audacter concludere :

Ergò ab omni re cibariâ vaſa ænea prorsùs ableganda.

Proponebat Pariſiis FRANCISCUS THIERY, Tullenſis, Doctor Medicus Pontimuſſanus, Saluberrimæ Facultatis Medicinæ Pariſienſis Baccalaureus, A. R. S. H. 1749. à ſextâ ad meridiem.

(a) Mercurial. de venenis.

TRADUCTION

TRADUCTION
DE LA PIECE PRÉCEDENTE.
QUESTION DE MÉDECINE,

Discutée le matin pour les Disputes Cardinales, dans les Ecoles de Médecine, le Jeudi vingtiéme du mois de Février de l'année 1749.

Sous la Présidence de M. Camille Falconet, Médecin Consultant du Roi, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, Docteur Régent de la Faculté.

Si on doit rejetter entierement l'usage des vaisseaux de cuivre dans la préparation des aliments.

I.

LE principal devoir du Médecin est de conserver, suivant les régles de l'Hygiéne, l'homme sain dans l'état où il est, & de le défendre des maladies dont il est ménacé. Ce ne sont pas seulement les particuliers qui doivent faire l'objet de son attention; mais il est encore obligé

de veiller à la conservation de la santé de tous ses Concitoyens, ou, pour mieux dire, il doit avoir en vûe l'avantage de tout le genre humain. De toutes les choses qui servent à entretenir la santé des hommes, il n'en est, sans contredit, aucune de plus grande importance que l'art de préparer les alimens. Tout ce qui a rapport à cet objet ne doit donc pas être négligé par les Médecins : ils doivent au contraire y faire la plus grande attention, sur-tout pour ce qui concerne les vaisseaux dont on se sert à cet effet. C'est ce dernier point que nous avons entrepris de traiter en particulier, de peur que le principal soutien de la vie ne devienne souvent la cause de la mort. Les vaisseaux qu'on employe dans la préparation des aliments se font de bois, de terre & de métal. Il seroit à souhaiter qu'il n'y eût parmi les métaux que les plus purs & les plus parfaits, c'est-à-dire, l'or & l'argent, qui fussent en usage, si la modicité du prix le permettoit; & que parmi les autres on fût exact à ne se servir que du moins nuisible : mais on a la mauvaise habitude d'employer à cet usage le cuivre, qui est certainement un véritable poison.

II.

On appelle poison tout ce qui détruit les principes de la vie. La plûpart des poisons, (a) 1°. agissent par l'extrême subtilité de leurs parties. 2°. Ils produisent en peu de temps les plus terribles symptômes ou causent la mort même. 3°. Leur action se porte sur les parties les plus nerveuses. Les poisons les plus violens sont ceux

(a) Hoffm. t. 1. p. 196.

qui ſe tirent du régne minéral. L'action de ceux que fourniſſent les végétaux, ſe paſſe dans les premieres & dans les ſecondes voyes: mais les ſucs animaux vénéneux doivent être inſinués par une playe & mêlés avec nos liqueurs; car ſi on les prend par la bouche, ils ſont à peine nuiſibles. Les poiſons tirés des minéraux paſſent à peine au-de-là des premieres voyes, ils corrodent les tuniques de l'eſtomach & des inteſtins, & y produiſent bien-tôt la gangrene. Il eſt vraiſemblable que cette grande malignité eſt dûe à la diviſion, à la péſanteur & à la ſolidité des parties dont ils ſont compoſés. Il paroît de-là que les animaux ſont incapables de ſurmonter l'énergie des productions du régne minéral. On a trouvé pluſieurs fois du mercure dans la tête des perſonnes mortes de la Vérole, & parmi leurs excrémens; on a vû dans des cadavres de Mineurs les mêmes métaux qu'ils avoient tirés pendant leur vie des entrailles de la terre. Le ſel marin ſort du corps avec l'urine, ſans avoir ſubi preſqu'aucune altération. Les minéraux ont de plus cet eſprit recteur, ce Gas de Van-helmont, qui ſe fait aſſez ſentir par les exhalaiſons qui s'élevent de la ſurface de la terre, par les vapeurs qui ſont répandues dans les ſoûterrains des Mines, & (*a*) qui éteignent les lampes des Mineurs, & leur cauſent ſouvent la mort; enfin par tous les écoulemens dangéreux qui s'échappent des métaux, lorſqu'on les travaille. Mais combien plus ne devons-nous pas redouter un métal vénéneux, tel que le cuivre, qui peut être diſſous par tous les menſtrues, comme l'eau, l'huile & les ſels? Au reſte il n'y a

(*a*) Beccher. phyſic. ſubterr. Kirker, Mund. ſubterr. paſſim.

point de poison universel dans la nature ; mais ils produisent chacun en particulier des effets différents, ou même opposés, suivant les diverses espéces d'animaux sur lesquelles ils agissent, ensorte que quelques poisons qui sont mortels pour certains animaux, servent de nourriture à d'autres : la cigüe est un aliment pour les boucs, la jusquiame pour les cochons; l'arsenic, qui est mortel à l'homme, ne fait point de mal aux chiens ; (a) au contraire la noix vomique, qui leur cause la mort, est un médicament pour nous. De plus on parvient par des préparations, ou seulement en changeant la dose, à transformer les poisons en remedes, & réciproquement: comme, par exemple, l'Opium, le Mercure qui de corrosif devient doux, la racine d'Yuca, &c.

III.

Le cuivre que les Latins appellent *Æs*, & que les Chymistes appellent Venus, est un métal ductile, très-sonore & d'un rouge brillant, lorsqu'il est poli. C'est peut-être parce que le fer se trouve le plus souvent allié avec du cuivre dans les mines, & qu'il y a une très-grande analogie entre les terres de ces deux métaux, qu'on a imaginé cette Fable si célébre dans l'Antiquité, (b) des amours de Venus & de Mars, & du ret admirable dans lequel ces Dieux se trouverent embarrassés, par l'artifice de Vulcain, c'est-à-dire, par le feu souterrain. Lorsqu'on tient le cuivre entre ses mains il exhale une odeur désa-

(a) Vepf. de Cic. aquat.
(b) Homer. odiss. lib. VIII.

gréable ; il a une saveur âcre, propre à exciter le vomissement : ce qui fait déja soupçonner quelque chose de vénéneux. On se confirme dans cette idée, en voyant que les Ouvriers qui travaillent ce métal, sont bien-tôt incommodés d'une diarrhée, (*a*) & éprouvent ensuite de plus violents symptômes, (*b*) en conséquence des particules corrosives de ce métal, qui portent leur action sur les poumons & l'estomach. Enfin cela se trouve démontré par les effets du verd de gris, qui étant pris par la bouche, a causé de tous temps les symptômes les plus terribles, de violentes douleurs d'estomach & d'intestins, des nausées, des vomissements horribles, des envies fréquentes & souvent inutiles d'aller à la selle, une difficulté de respirer, un desséchement de la bouche & de tout le corps, de cruelles insomnies, des contractions spasmodiques des membres, & souvent la mort même avec la corrosion de l'estomach & des intestins. Or il n'y a aucun menstrue qui ne dissolve le cuivre, ou ne fasse du verd-de-gris : car il se dissout par les acides, par tous les alkalis, les sels neutres, les huiles de toutes espéces, la graisse : enfin l'eau ellemême, & l'air chargé d'humidité, changent le cuivre en verd-de-gris. L'acide vitriolique fait une dissolution bleue, l'acide nitreux la fait plus foncée : celle du sel marin est d'abord (*c*) verte, ensuite brune : la dissolution par les huiles, & sur-tout par les alkalis fixes, est verte, par les alkalis volatiles elle est d'un beau bleu céleste,

(*a*) Miscellan. Natur. Curiosor. decad. II. An. IX. Obs. II.

(*b*) Ramazz. de morb. artific.

(*c*) Junk. Conspect. chem. de cupro.

& se fait si parfaitement que le moindre atôme de cuivre, tout caché qu'il soit, ne peut échapper à ce menstrue : le vinaigre produit avec ce métal des crystaux d'un bleu verdâtre. Si l'on ajoute à tout cela l'extrême subtilité des particules du cuivre, ce que Boyle a prouvé par des expériences certaines, on ne pourra plus douter que ce métal n'ait toutes les propriétés d'un poison minéral. (Sect. II.) Que n'avons-nous donc pas à craindre, si on employe à la préparation des aliments des vaisseaux de cuivre, dans des lieux où l'air est toujours fort chargé de particules huileuses & salines? Si on y apprête, ou si on y conserve des mets assaisonnés avec des acides végetaux, des oignons, des aromates, des graisses, tandis que d'ailleurs la chaleur du lieu meme favorise la dissolution du cuivre : enfin si on conserve l'eau dans ces vaisseaux, l'eau véhicule de tous nos aliments, & qui est d'un si grand usage dans la vie, qui ne sera pas convaincu du péril qui nous ménace de toutes parts? Des bouillons & des ragoûts préparés & refroidis dans ces vaisseaux y contractent bien-tôt un goût de cuivre, que les Cuisiniers imprudens tâchent le plus souvent de leur faire perdre ensuite par différens aromates. Des corps durs, broyés dans des mortiers de cuivre, ont donné des signes certains qu'ils s'étoient mêlés (*a*) avec des particules cuivreuses, qui avoient été détachées durant la trituration. Il ne faut pas chercher bien loin des exemples funestes des malheurs causés par ce poison métallique : les fastes de la Médecine en sont remplis. On y voit des émulsions avec des per-

(*a*) Brisseau dissert. su- le cuivre, &c.
Schulzius dissert. quâ mors in ollâ, &c.

les : (a) des eaux diſtillées des plantes rafraîchiſſantes, ſont devenues émétiques : qu'un Jardinier (b) mourut miſérablement pour avoir mangé des pois : que plus de trente Religieuſes, qui avoient mangé du riz, furent attaquées d'une violente diarrhée, avec une grande douleur d'eſtomach : que des ſels neutres, ſimplement altérans, exciterent des vomiſſemens : qu'il en ſurvint d'horribles avec de violentes tranchées, pour avoir pris du lait, (c) de l'huile, du fromage & du vinaigre, parce que tous ces alimens avoient été cuits, préparés, conſervés dans des vaiſſeaux de cuivre. Mais à quoi bon m'arrêter à ces obſervations ? Il n'y a preſque aucune famille particuliere qui n'ait quelque récit funeſte à faire ſur les dangereux effets de ce métal. On pourra juger de la grandeur du péril & de l'énergie de ce poiſon, 1°. par les différentes manieres de préparer le cuivre qui ſert à former le vaiſſeau : le cuivre rouge mêlé avec de la pierre calaminaire devient du léton, avec du zinck il acquiert une couleur d'or, & fait ce qu'on appelle du métal de Prince, avec un peu d'étain il ſe change en un métal plus dur & plus fragile : le cuivre ainſi altéré donne cependant toujours du verd-de-gris, à la vérité plus difficilement que le rouge pur, mais la préparation où entre l'arſenic eſt beaucoup plus funeſte : 2°. Par la nature, plus ou moins corroſive, du corps qui eſt cuit ou conſervé dans ces vaiſſeaux : 3°. Par l'eſpace de temps qu'il y a ſéjourné : 4°. par ſon différent dégré de chaleur : 5°. par la quantité, plus ou moins grande, qu'on

(a) Miſcellan. Curioſ. decad. II. ibid.
(b) Ibid. Cent. 3. obſ. 95.
(c) Acad. Leopold. Ephem. Cent. 1. obſ. 12.

a pris des mets empoisonnés : 6°. par la différente disposition des visceres, particulierement de l'estomach, dans le moment qu'on fait usage de ces aliments vénéneux.

IV.

Les Minéraux ont comme les Végétaux & les Animaux chacun leur nature particuliere, & ce n'est que par les effets qu'on peut parvenir à la connoître. Les expériences nous apprennent assez combien le cuivre est funeste : mais la cause en est fort obscure. Un grand nombre de Chymistes célébres l'attribuent à une substance arsénicale, qu'ils croyent mêlée avec ce métal, & ce sentiment paroît appuyé sur les raisons suivantes. 1°. La génération du cuivre (*a*) dans des terres bitumineuses, arsénicales : 2°. la facilité qu'il a à être dissous par toutes sortes de sels : 3°. ses effets corrosifs & caustiques dans le corps humain : 4°. la fusion du saffran de cuivre, d'un bleu verdâtre, qui approche beaucoup de la couleur de l'arsénic fondu avec du verre de plomb : 5°. la flâme du cuivre d'un bleu verdâtre & pourpré, la dissolution bleue de ce métal par l'esprit de nitre, les fleurs de cuivre pur sublimé par lui-même : propriétés qui conviennent toutes aux substances arsénicales. On demande maintenant quel est le métal qu'on peut substituer au cuivre avec sûreté : il y a de très-grandes raisons qui empêchent qu'on ne puisse se servir du *plomb* ; le peu de dureté qu'il a dans son état naturel, la facilité qu'il a d'etre dissous par les acides, les alkalis, les huiles : l'efflorescence, dont il se

(*a*) Juncker. conspect. chem. ibid.

trouve couvert, lorſqu'il a été long-temps expoſé à l'air : les vins frélatés avec la litharge, qui ont fait périr tant de milliers d'hommes (*a*) en Allemagne : les maladies des Ouvriers qui travaillent le plomb, leſquels ſont d'abord attaqués de violentes coliques & tremblement de mains, & tombent enſuite dans la paralyſie (*b*) & dans la léthargie, ont la ratte tuméfiée, & perdent toutes leurs dents. On a quelques ſoupçons ſur l'*étain* qui ne ſont pas confirmés ; mais qui cependant ne ſont que trop plauſibles : c'eſt celui de tous les métaux qui dans la mine eſt le plus couvert de fleurs arſénicales. Les fleurs qui ſe ſubliment du mélange de ce métal, avec du charbon pulvériſé, ont de la reſſemblance avec l'arſénic ; (*c*) la limaille d'étain jettée ſur la flamme d'une chandelle, donne de la fumée avec une odeur qui approche un peu de celle de l'ail ; (*d*) les vins qu'on a laiſſé repoſer dans des gobelets d'étain, ſont ſouvent émétiques ; l'arſénic ne s'allie à aucun métal plus facilement qu'à l'étain ; ceux qui travaillent ce métal éprouvent (*e*) les mêmes ſymptômes que ceux qui manient le plomb : mais ſuppoſé que l'étain ne ſoit pas nuiſible par lui-même, qu'arrivera-t-il, s'il a été falſifié en mêlant une huitiéme ou une dixiéme partie de plomb, comme on s'en plaignoit déja du temps de Galien, ou bien du régule d'antimoine, du cuivre & même de l'arſénic ?

(*a*) Zeller. Diſſert. de Vinis lithargyro mangonizatis.
(*b*) Ramazz. Ibid.
(*c*) Junker.
(*d*) D. Geoff. Mater. Med. de Stanno.
(*e*) Ramazz.

N'y aura-t-il donc, que les vaisseaux d'or & d'argent dont on pourra se servir en toute sûreté ? Ceux qui sont faits d'argile ou de terre sont excellents, mais fragiles à la vérité ; ceux de fer ne sont pas moins sûrs & ont l'avantage d'être plus solides. Le fer se trouve répandu de toutes parts ; il est très-salutaire à l'homme, & ne nuit à aucun animal, soit qu'il soit fondu, battu, ou changé en acier : il nous offre une matiere très-propre à faire toutes sortes d'ustenciles destinés à la préparation des aliments. Une expérience constante nous fait voir que les Ouvriers en fer sont sains & jouissent d'une longue vie, & que ce genre de travail ne leur cause aucune autre incommodité que la constipation du ventre (a) & la chassie. Le fer ne peut s'amalgamer avec le mercure, ni s'allier avec le plomb : s'il contient la moindre partie de cuivre, les Chymistes apprennent à le purifier & à le séparer (b) entierement de ce poison. Il se laisse à la vérité dissoudre par l'eau : mais non pas par les huiles comme le cuivre : & sa rouille, non-seulement n'est pas nuisible, mais elle est si salutaire d'un commun aveu, qu'il seroit inutile de vouloir célébrer toutes ses vertus. D'ailleurs ce métal peut être argenté & doré, si l'on juge cet embellissement de quelque utilité. La viande & les bouillons préparés & conservés dans des pots de fer, fondu ou battu, quoiqu'ils ne soient revêtus d'aucun autre métal, n'y contractent point de mauvais goût. La décoction se fait plus lentement, il est vrai, mais plus uniformément dans ces vaisseaux ; ensorte que ces aliments y sont parfaite-

(a) Ramazz.
(b) Kunkel. labor. exper. de ferro.

ment bien préparés. Les distillations chymiques, & différentes autres opérations, réussissent très-bien, & se font en toute sûreté (a) dans ces sortes de vaisseaux. Enfin un Ouvrier très-ingénieux (b) & excellent Citoyen a donné depuis quelques années le moyen d'amollir le fer battu, de l'étamer d'une maniere durable, de le défendre de la rouille, & par ce moyen de se procurer une batterie de cuisine très-saine, plus légere & à moins de frais, Qu'est-ce qui empêche donc qu'à des vaisseaux de cuivre, qui sont si pernicieux, on ne substitue ceux de fer, qui ne peuvent jamais être nuisibles ? Nous y devons d'ailleurs être portés par les loix de l'œconomie & de la politique, puisqu'avec une si grande abondance de fer, nous sommes dans la disette de cuivre. La composition artificielle du fer nous apprend quels sont les principes dont ce métal est formé. On est parvenu à en faire avec une terre limoneuse, grossiere, roussâtre, & qui se trouve presque par-tout, jointe à une matiere quelconque minérale, végétale, animale, qui puisse fournir le principe phlogistique : d'où il suit que nous avons tout lieu d'espérer que les hommes ne manqueront jamais du plus utile des métaux.

V.

Qu'on n'objecte pas que l'on prépare avec le cuivre, des sels, différentes teintures, l'*ens veneris* si estimé de Boyle, & plusieurs autres remedes d'un très-grand usage, pris intérieure-

(a) Brisseau. Ibid.
(b) Le Sieur Premery.

ment, sur-tout dans les maladies épileptiques: qu'on a guéri un hydropique (a) avec une teinture de cuivre alkaline volatile, qui produisit un écoulement d'urine très-abondant: car il faut se ressouvenir que par le changement de préparation, ou de dose, des poisons peuvent devenir des médicaments, (Sect. II.) & que de plus, il y a bien de la différence entre un remede ordonné avec prudence & avec précaution par un Médecin dans un cas désespéré, & un poison pris à une dose incertaine avec les aliments par des personnes en santé, de différents âges & de divers tempéraments. Mais les vaisseaux de cuivre peuvent être étamés, & les personnes prudentes ne s'en servent qu'avec cette précaution. Dans ce cas, supposons que tous les soupçons dont nous avons parlé, (Sect. IV.) soient sans fondement, la santé & la vie des hommes dépendront donc alors d'une lame d'étain très-déliée qui s'usera facilement. L'une & l'autre dépendra donc de l'imprudence des Domestiques & des Cuisiniers, qui rejettent les vaisseaux récemment étamés, à cause du mauvais goût qui vient des matieres qu'on a employées pour faire attacher l'étain au cuivre. On réplique encore que le cuivre se mêle facilement à la vérité avec les aliments, mais en très-petite dose. Qu'arrivera-t-il cependant, si on prend si fréquemment un poison préparé en tant de manieres par les Cuisiniers dans les maisons où l'on se sert du cuivre pour les ustenciles: par ceux qui font des confitures dans des vaisseaux de cuivre rouge: (d'où il arrive qu'on se plaint injustement du sucre qui n'a aucune part au mal qui en résulte:) par les

(a) Boerrh. elem. chem. process. 192.

Braſſeurs qui font cuire la bierre dans des pots de cuivre : par les femmes de la campagne qui apportent le lait dans des vaiſſeaux de ce métal : par les Boulangers qui ſe ſervent de différents inſtruments de cuivre : par les Marchands de ſel commun qui le péſent dans des balances toujours pleines de verd-de-gris : enfin, que n'arrivera-t-il pas, ſi preſque tout ce qui ſe vend & s'achette eſt infecté de cuivre & ſe mêle avec les aliments, la boiſſon & les remedes? Il en réſultera certainement de très-cruels ſymptômes en fort peu de temps, ou du moins les viſceres ſe corrompront peu à peu. On contractera des maladies lentes, inconnues, qui malgré tous les remedes ſe termineront ſouvent par la mort. C'eſt ce qui arrivera ſur-tout dans les femmes délicates & foibles, & dans les enfants qui ne ſeront pas encore accoutumés à ce poiſon. Il eſt vrai, & nous l'avouons, que les liqueurs, tandis qu'elles bouillent, ne détachent preſque rien des vaiſſeaux, & qu'elles ne s'infectent qu'en ſe refroidiſſant : car lorſque la chaleur eſt dans ſa force, la liqueur eſt moins appliquée aux parois du vaiſſeau : elle l'eſt au contraire davantage à meſure que la chaleur vient à diminuer. Mais il ne faut pas s'attendre que le Vulgaire, les femmelettes, les Cuiſiniers, ſe donnent aſſez de ſoin pour profiter de cette remarque : ils négligent les pratiques les plus ſimples, & toute la Phyſique eſt inutile pour eux. La ſanté ne ſera donc jamais en ſûreté, tant qu'on fera uſage du cuivre. Si l'on a quelque ſoupçon que ce poiſon métallique ſe ſoit gliſſé dans les aliments, avant qu'on les ait pris, il n'y a qu'à employer les diſſolvants du cuivre, ſur tout l'*alkali volatile*, (Section III.) & remarquer les couleurs qu'ils

produisent. Mais si les symptômes ne font que trop connoître que le poison est déja pris, il faudra aussi-tôt exciter le vomissement avec de l'eau chaude, de l'huile, du beurre frais, ou avec toutes sortes de corps gras : ayant fait sortir ce poison pour la plus grande partie, on aura recours pendant quelques jours aux adoucissants, aux crêmes d'orge, de riz, à toutes sortes de laitage : après quoi on insistera sur les cardiaques, les carminatifs, & sur tous les remedes capables de rétablir le ton de l'estomach & des intestins. Il seroit très-dangereux de vouloir procurer des évacuations par haut ou par bas avec des remedes plus violents, (a) comme les antimoniaux, puisqu'on ajoûteroit par-là un corrosif à un autre. Si la fiévre survenoit, on mettroit en usage les délayants, les mucilagineux, & les nitreux : mais le plus souvent la Médecine est incapable de surmonter la violence de ce poison, lorsqu'il a été pris à une trop grande dose. Il est donc du devoir des Médecins, comme Ministres de la santé, d'avertir sérieusement les Citoyens du péril dont ils sont ménacés par l'usage des vaisseaux de cuivre, & d'affirmer publiquement avec courage, en concluant :

Qu'on doit absolument rejetter l'usage des vaisseaux de cuivre dans la préparation des aliments.

Question proposée à Paris par FRANÇOIS THIERY, de Toul, Docteur en Médecine de Pont-à-Mousson, Bachelier de la Faculté de Paris, l'année 1749. depuis six heures jusqu'à midi.

(a) Mercurial. de Venenis.

LETTRE,

*De M***. Médecin Allemand, à M. Bouvart, Médecin de la Faculté de Paris, sur le Scorbut.*

De Copenhague, le 4 Janvier 1755.

IV. Vous ne pouvez douter, Monsieur, de l'intention où je suis de satisfaire, pendant mon séjour ici, aux engagements que j'ai pris avec vous; mais cette suite d'Observations bien circonstanciées sur le *Scorbut*, que vous dites attendre de moi, comme d'un Observateur sans préoccupation, demande un bien plus long-temps que vous ne l'aviez espéré d'abord, & que je ne m'en étois flatté moi-même.

Lorsque j'eus l'honneur de vous entretenir dans mon passage à Paris, votre raisonnement, s'il vous en souvient, étoit celui-ci. Pour avoir l'histoire entière d'une maladie, il faut être dans le lieu où elle régne avec le plus d'étendue. Comme c'est dans l'Italie, sur-tout à Pavie & à Crémone, qu'il est plus facile d'observer les fiévres intermittentes malignes, & les subintrantes lipyriques, sur lesquelles M. Valkaringhi nous laisse espérer le Récueil de ses Observations journalieres: comme c'est en Angleterre que les maladies hypocondriaques paroissent sous plus de faces, ou du moins sous des traits plus sensibles; c'est aussi dans le Nord, où le *Scorbut* semble avoir pris naissance, qu'on peut mieux

le suivre * dans toutes ses démarches, & lui voir un caractere mieux marqué. Mais ne serez-vous pas, Monsieur, aussi étonné que je l'ai été moi-même, d'apprendre que le nom de cette maladie est peut-etre tout ce qu'il en est jamais sorti: & si l'on y excepte quelques coins de terre marécageux où le *Scorbut* est endémique, rien n'y est si commun que le nom, & rien de si rare que la chose. Ce qui a sans doute étendu l'idée du *Scorbut*, & occasionné la méprise, n'est que le mot de *Scorb* ou *Scorbut*, qui dans l'Idiome Esclavon est un terme générique que vous ne sçauriez mieux rendre en françois que par celui de *maladie*.

S'il est vrai qu'ici comme ailleurs l'esprit de systême ait quelque temps prévalu, & qu'il se trouve encore des gens pour qui toute maladie chronique un peu opiniâtre est aussi-tôt chargée de l'opprobre du *Scorbut*, qu'ils appelleroient volontiers le mal Germanique, comme j'ai vû en France la plûpart de vos Chirurgiens rapporter tout à la Vérole comme au seul mal françois; cependant ici ceux à qui le préjugé n'a point fasciné les yeux, reconnoissent que ces maladies douteuses, ces symptômes irréguliers qui se succédent avec tant de caprice, qui d'affections hypocondriaques ou hystériques passent en coliques, en fiévres erratiques, dans des douleurs de rhumatisme, souvent aussi inconstantes que les premiers accidents qui avoient paru dabord, sont bien plus ordinairement les précurseurs de maladies régulieres entierement distinctes

* Voyez la Thése de M Missa sur le Scorbut, soutenue aux Ecoles de Médecine, le 7 de Février 1754.

du

du *Scorbut* *, qu'ils ne le ſont du *Scorbut* lui-même, tant que le Médecin ſçait attendre la déciſion de la nature, ſans la troubler par des remedes qui apportent quelquefois le mal qu'on vouloit combattre. Toute indiſpoſition équivoque n'eſt point ici une diſpoſition au *Scorbut*, & l'on rougit aujourd'hui d'avoir perverti par-là l'ordre naturel dans la recherche des cauſes de maladies chroniques; obligation que l'on a ſans doute aux efforts que Sthal, ce génie ſupérieur, que l'on pourroit appeller le reſtaurateur de la Médecine & l'inſtituteur de la bonne méthode, a courageuſement faits pour s'oppoſer au torrent général. Dans les maladies chroniques, ce qui paroît ſouvent aux yeux de ceux que le *Scorbut* a charmés, une humeur qui ſe déplace, & une humeur ſcorbutique, n'eſt pour un *Sthalien* que le ſang lui-même, qui par ſa ſurabondance ou ſon épaiſſiſſement fatigue & péſe ſur les parties où il ſéjourne. Ces maladies ſont ce que M. Sthal appelle *apparatus ad hæmorrhagias, intentio hæmorrhagias commovendi, conamina per hæmorrhagias.* Il n'eſt preſque point d'âge qui n'ait une tendance particuliere à l'hémorrhagie: ainſi dans

* Si l'Auteur de cette Lettre s'étoit donné le temps d'approfondir davantage la matiere, il n'auroit pas manqué de s'appercevoir que tous ces accidents & les maladies régulieres qui viennent à la ſuite, ſont autant de métamorphoſes du Scorbut, différentes entr'elles à la vérité, bien loin que les uns & les autres ſoient entierement diſtincts de ce Prothée en Médecine, qui ſe déguiſe tous les jours, ſur-tout dans le Nord, où il eſt plus familier, ſous toutes ſortes de formes imaginables. Voilà du moins ce que l'obſervation conſtante a appris juſqu'ici ſur ce ſujet à ceux qui l'ont obſervé de plus près ſur les lieux.

les premiers temps de la jeunesse, les douleurs de tête, les maux de gorge, &c. semblent préparer les hémorrhagies du nez. Quelques années après succéde le crachement de sang, si l'on n'éprouve à son défaut des anxietés dans les hypocondres, des chatouillements, des resserrements de poitrine; dans l'âge moyen ensuite, les efforts se portant plus bas, les hémorroïdes viennent à paroître, ou ne laissent voir en équivalent que coliques, que fausses néphrétiques, que rhumatismes, &c. Enfin dans une vieillesse avancée, qui n'urine point de sang, doit s'attendre aux plus cruelles attaques de la goutte sciatique, ou à mille autres tourments dans les parties inférieures. Ce qu'on voit de particulier dans les âges, on l'observe dans les tempéraments. Dans l'idée enfin de M. Sthal, toutes ces dispositions à l'hémorrhagie conduisent bien plus au *Scorbut*, que le *Scorbut* lui-même ne conduit à l'hémorrhagie; * & si dans quelques-unes d'elles, les Anti-Scorbutiques administrés par une main habile ont eu quelque succès, c'est moins par une vertu spécifique & contraire aux miasmes du *Scorbut*, que par leur qualité fondante. Dans cette tendance à l'hémorrhagie, qu'amene avec soi la surabondance ou l'épaississement du sang, le genre vasculeux, dit Sthal, doit inévitablement éprouver une tension spas-

* Les hémorrhagies périodiquesha bituelles & contre nature, ne sont autre chose en général que le produit & l'écoulement critique & spontané du Virus scorbutique; pourquoi les distinguer avec M. Sthal? Ces hypothéses en Pathologie sont-elles préférables aux faits réels dans la recherche naturelle des causes physiques des Maladies?

modique dans l'une ou l'autre partie. On ne sçauroit donc alors procurer la fonte du sang, qu'à la faveur ou ensuite de la détente, ce qui emporte avec soi le préalable des humectans. Il est d'ailleurs bien rare qu'on puisse insister long-temps sur les Anti-Scorbutiques, sans voir bien-tôt renaître l'éréthisme qui oblige de recourir de nouveau à l'usage des aqueux ou des farineux. Enfin l'on travailleroit inutilement à fondre la masse des humeurs, si l'on ne lui procuroit une sortie ; d'où naît la nécessité des purgations réiterées, & proportionnées au dégré de la fonte, mais constamment douces & modérées, avec l'attention scrupuleuse qu'avoient eue les Anciens, qui craignoient, disoient-ils, d'enflammer dans ce cas l'humeur atrabilaire ; d'où s'est établie leur purgation *per epicrasin*.

Malgré la vraisemblance que porte avec soi le sentiment de M. Sthal, l'impartialité, Monsieur, dont je fais gloire auprès de vous, ne me permet pas d'y appercevoir encore autre chose qu'une opinion, & susceptible même de bien des difficultés ; sur-tout si cette cause unique (la surabondance ou l'épaississement du sang) si ordinaire dans les maladies de vapeurs, se répetoit par-tout où son Auteur croit l'appercevoir. Le chemin que Sydenham a tracé pour trouver la vérité, est à mon avis infiniment plus sûr. Quoiqu'il ne doutât point que le germe du *Scorbut* ne se confondît quelquefois avec ceux des autres maladies, cependant comme il avoit senti la confusion où jettoit l'idée trop universelle du *Scorbut*, il souhaita que les Médecins, pour se garder des fausses apparences dont cette maladie fait ordinairement illusion, se proposassent moins de découvrir le *Scorbut*, où il affecte de se ca-

cher, que de bien connoître tant d'autres maladies qui affectent mêmes formes & mêmes dehors. C'est, il est vrai, un bien vaste champ que celui que présente l'inconstante variété de l'humeur particuliere, soit des écrouelles, soit exanthêmes, soit de la goutte, soit de la vérole, &c. Mais tandis que je vais travailler à remplir la tâche que vous m'avez imposée sur le *Scorbut*, c'est à vous, Monsieur, à démêler dans toutes les maladies congénerées au *Scorbut*, ce qu'elles ont de propre & de distinct les unes des autres. Déja un de vos Médecins François, célébre autrefois en Hollande, M. Drelincourt, est très-heureusement parvenu par un détail exact des accidents que l'on voit arriver aux hypocondriaques liéneux, que vous appellez rateleux, est parvenu, dis-je, à mettre en évidence sous combien de faces ces malades peuvent ressembler aux Scorbutiques. C'est de vos Observations, Monsieur, que l'on est en droit d'attendre aujourd'hui les notions exactes & lumineuses qui restent à désirer là-dessus; puisque tous sçavent, tous conviennent, vos jaloux mêmes, que les heureux succès de votre Pratique sont dûs à votre sagacité supérieure dans le diagnostic des maladies. Si vous ne vous étiez déja lié avec moi par les obligations de la correspondance, je chercherois ici à vous solliciter par le motif du bien public; mais je ne sçaurois vous cacher que je suis jaloux d'avoir personnellement ce tribut de vos lumieres, autant que je le suis de vous assurer de l'estime & du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, * * *

LETTRE

De M. d'Hermont, Docteur en Médecine, à M. le Cat, ſur ſa théorie des Maladies, avec la réponſe du dernier par apoſtilles.

MONSIEUR,

V. J'ai vû avec plaiſir dans les Journaux un extrait de votre ingénieuſe théorie des maladies, où vous dévoilez la part que les ſolides ont dans leur formation : mais, vous avouerai-je ma façon de penſer, je vois avec regret que vous en excluez trop abſolument les fluides, (*a*) & vos raiſonnements m'ont fait naître quelques doutes que je vais vous expoſer avec cette liberté philoſophique que les ſeuls vrais génies méritent & pardonnent.

(*a*) S'il étoit poſſible de dire dans un extrait tout ce que contient l'ouvrage dont on veut donner une idée, M. d'Hermont ne me reprocheroit pas *d'exclure abſolument les fluides des cauſes des maladies*. Voici comme je m'explique dans mon ſecond Mémoire, art. II. qui contient mon *nouveau Plan de Pathologie*, §. I. *Plan général*, &c. » En combattant un préjugé, » nous nous garderons bien de donner nous-

PROPOSITION I.

Les Maladies, quoique consistant dans les liqueurs, n'excluent point une maladie locale. (a)

Preuve. Mille faits démontrent que certaines substances errantes dans nos liqueurs ont une action plus marquée sur certaines parties. Les Cantharides, par exemple, sur les voyes urinaires; les Narcotiques sur le cerveau : le Tartre stibié sur les premieres voyes : le Mercure sur les glandes salivales, &c. Un

» mêmes dans un autre. Autant il est faux que » la cause de toutes les maladies réside dans les » humeurs, autant il seroit déraisonnable de » soutenir que celles-ci n'ont aucune part à cette » cause. Les esprits sont, sans doute, les principes les plus universels & de la santé & des » maladies, mais ils ne sont pas l'unique.... » Après quoi j'entre dans des détails que ce préambule annonce,

(a) Cette proposition implique contradiction. Une maladie qui est dans *les liqueurs* se trouve par-tout où il y a des liqueurs. Or nous avons des liqueurs dans toutes les parties. Donc toute maladie qui a son siége dans les liqueurs sera générale. Il ne peut donc y avoir de maladie locale dépendante de liqueurs, que dans le cas qu'une

Malade qui a eſſuyé pluſieurs frictions, a la maſſe des humeurs toute pénétrée du mercure errant avec elle. Cependant ce métal, ſi diviſible produit une affection contre nature dans les parties du goſier, tandis qu'il cauſe en même-temps divers autres ſymptômes, & qu'il corrige auſſi en même-temps le virus répandu dans toutes les autres parties du corps. (a)

portion de liqueurs fût altérée & fixée en même-temps dans les ſolides qu'elle va pervertir. Mais ce cas, s'il exiſte, n'eſt plus une maladie dans les liqueurs, c'eſt-à-dire, dans la maſſe, ou une partie de la maſſe des fluides livrés au cours ordinaire de la circulation.

(a) Cette *liberté philoſophique que les vrais génies méritent & pardonnent*, m'autoriſe à répondre à M. d'Hermont, qu'aucune de ſes preuves ne parle en ſa faveur; que c'eſt par-tout le *petitio principii*, & que je puis les retorquer contre lui.

Comme les liqueurs, qui arroſent les voyes urinaires, ſont les mêmes que celles qui arroſent les voyes des aliments & du chile, il s'enſuit que ſi les cantharides avoient une action ſur les premieres, elles en auroient une toute pareille ſur les ſecondes, & en général ſur toutes les parties. Donc cette vertu ſpécifique des cantharides agit ſur des principes qui ſont particuliers aux organes urinaires, & ainſi de tous les autres ſpécifiques. Or mon ſyſtême ſeul donne la clef de ces principes, en établiſſant que le fluide des

PROPOSITION II.

La dépravation des esprits est néccessairement liée avec celle des liqueurs. (a)

nerfs uniforme dans le cerveau, prend un premier genre de différences dans les ganglions, & que chacun de ces genres se divise ensuite en autant d'espéces qu'il y a d'organes & de parties par les glandes propres à chacune de ces parties, glandes qui sont des substituts des ganglions, comme ceux-ci sont des substituts du cerveau.

Les narcotiques n'agissent pas sur le cerveau, mais directement sur les houpes nerveuses, & par conséquent sur les esprits de l'estomac, & sympathiquement sur la dure & pie mere. Il est clair que l'émétique n'agit que sur ces mêmes houpes de l'estomac. Le mercure est un remede tonique qui agit sur les solides en général, & qui par l'érétisme qu'il leur procure, fait séjourner les liqueurs sur les couloirs; de-là la salivation, de-là le flux de ventre, de-là la grande transpiration qui expulse le virus.

Je me flatte que chacune de ces propositions développées convainqueroient, persuaderoient même M. d'Hermont. J'ai cela tout fait; mais il faut que chacune de ces matieres attende son tour pour se présenter décemment devant le Public, & c'est à ma Physiologie à ouvrir la scéne. Les morceaux de Pathologie que j'ai donnés jusqu'ici, ne sont que des échappés de mes leçons publiques.

(a) Oui, sans doute, comme cause de la dépravation de ces liqueurs, mais non pas comme

Preuve. Les eſprits ſont le produit de l'économie animale, ou du moins leur action réguliere en dépend. (*a*) L'organiſation ſi compliquée du cerveau en eſt conſtamment la ſource : donc leur formation ne doit point être troublée, que l'économie animale ne ſoit primitivement dérangée, ou bien il faut que les cauſes morbifiques agiſſent immédiatement ſur les eſprits nerveux, & qu'elles les corrompent ſubitement : mais pour cela une cauſe morbifique doit être ou externe ou interne. Si elle eſt externe, comment peut-elle entrer ſeulement dans les nerfs, ſans s'inſinuer en même-temps par les couloirs de la tranſpiration, & ſe mêler

ſubordonnée à celles-ci, au moins ordinairement, ſelon la remarque. (a. prop. 1.)

(*a*) Je ſuis bien fâché d'être obligé de dire à M. d'Hermont que tout cela n'eſt point vrai. 1°. Le fluide des nerfs a ſa ſource, non dans l'économie animale, mais dans tous les fluides de l'univers que nous reſpirons, ou qui nous pénétrent, & dans tous les mixtes que nous employons, ſoit à notre nourriture, ſoit à notre guériſon. 2°. Loin que l'action des eſprits dépende de l'économie animale, au contraire tout le jeu de celle-ci dépend & de la conſtitution & de l'action des eſprits. Voyez ſur ces deux points le Mémoire qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin en 1753.

à nos liqueurs ? Si elle est interne, comment se persuader qu'elle agisse seulement sur les nerfs, sans se mêler aux liqueurs & les altérer ? Une cause capable de corrompre les esprits dans les nerfs, ne doit-elle pas nécessairement pénétrer les vaisseaux & atteindre les liqueurs ? (*a*)

PROPOSITION III.

La seule dépravation des esprits ne sçauroit produire certains symptômes des Maladies. (b)

Preuve. Considérons un Malade atta-

(*a*) C'est une chose démontrée dans mes Ouvrages, que les virus n'agissent que sur les houpes nerveuses, sur les esprits, & que la malignité en général est une modification de ces esprits, dont les liqueurs ne sont nullement susceptibles. C'est dommage qu'on ne puisse rassembler ces preuves dans un extrait, dans un Journal, mais il est bien simple de concevoir qu'une cause morbifique, mêlée même aux liqueurs, n'y fasse rien, & aille s'en prendre aux nerfs, aux vaisseaux, aux organes, quand on voit de l'eau forte épargner la cire, la graisse, & ronger le cuivre, &c.

(*b*) Tous ceux qu'on va voir dans les preuves suivantes, sont des suites naturelles de la dépravation des esprits, & de l'éréthisme fiévreux qu'elle produit.

qué d'une fiévre continue. Les liqueurs ne font-elles pas manifeftement altérées? Le fang tiré par la faignée a changé de couleur & de confiftance. (a) Les fueurs font fœtides, les urines font rouges & troubles, la falive eft amere, &c. Une

(a) Toute cette altération du fang eft l'effet & non pas la caufe de la fiévre : ce mouvement impétueux brife, décompofe nos liqueurs, leur fait perdre leur confiftance & leur couleur : cela eft fi vrai que dans les fiévres malignes où le pouls eft petit, c'eft-à-dire, le mouvement du fang médiocre, & où la refpiration eft libre, c'eft-à-dire, où le poumon fournit au fang tout le rafraichiffement ou toute la confiftance dont il a befoin, cette liqueur tirée par la faignée, conferve toute fa beauté naturelle; cependant fi la maladie étoit dans les liqueurs, celles qui font malignes ou extrêmes devroient nous donner le fang le plus affreux. Ayez un fimple rhume avec oppreffion, difficulté de refpirer; fi l'on vous faigne, on vous tirera un fang diffous, couanneux, extrêmement vilain; parce que vos poumons embarraffés ne reçoivent pas affez d'air, & ne raccommodent pas le fang des diffolutions qu'il éprouve naturellement dans fa circulation par les capillaires artériels. Il y a plus; il y a des fujets defquels on ne tire jamais que de cette efpéce de fang diffous, quoiqu'ils jouiffent de leur fanté ordinaire; parce que cette fanté eft jointe au défaut habituel ou d'une refpiration difficile, ou d'un mouvement exceffif dans les liqueurs; défaut qui fait que les poumons ne

affection alors universelle régne, & cependant tout à coup la maladie se fixe dans une certaine partie où il se fait une métastase. Ces déleteres pernicieux formés d'abord dans les premieres voyes, ont produit une fiévre qui se termine, au bout d'un certain temps, par un dépôt critique dans les parotides. Comment prouver que cet épais dépôt, ou que cette métastase considérable ne soit formé que d'esprits altérés? Les esprits étant un fluide qui ne circule point, qui ne retourne point à son reservoir, comment une métastase & un dépôt critique peuvent-ils changer ou guérir une maladie? Les évacuations naturelles ou excitées par l'art, qui finissent certaines maladies, ou qui les accompagnent, sont quelquefois égales à une partie de la masse entiere des humeurs. Comment une si énorme quantité de liquides peut-elle être fournie par les nerfs devenus les voyes de la dépuration des esprits alté-

communiquent pas au sang toute la condensation dont il a besoin pour obtenir cette consistance & cette couleur, ausquelles on distingue ce qu'on appelle le beau sang. Il est donc *manifeste* que l'altération des liqueurs dans la fiévre continue, est l'effet de cette fiévre, & non sa cause.

rés ? (a) Ces conſidérations me feroient pancher à établir une maladie dans un dérangement commun des ſolides & des liquides ; d'où il réſulte que ces deux cauſes doivent néceſſairement influer l'une ſur l'autre, & que ce déſordre étant une fois établi, les ſolides perdent leur action ordinaire ſur les liqueurs, qui,

(a) Les ſueurs fœtides ſont l'effet du dévelopement des ſoulphres exaltés par le grand mouvement de la fiévre. Les urines troubles & rouges ſont l'effet de la dilatation de canaux excrétoires des reins forcés par ce mouvement impétueux, qui ſeul peut expliquer ce phénoméne. L'amertume de la ſalive eſt la ſuite de l'alcaliſation des ſels que produit le grand mouvement, la grande chaleur continués.

A l'égard de la métaſtaſe ou du dépôt critique, le ſyſtéme ſeul des eſprits morbifiques peut l'expliquer ; car ſi cette cauſe maladive étoit répandue dans les liqueurs, on a vû dans mon Mémoire, qu'elle ſeroit en quelques minutes communiquée à toutes ces liqueurs par les circulations promptes & réitérées qui ont bien-tôt mêlé ce levain avec toute la maſſe. Or il eſt abſolument impoſſible qu'un vice de toute cette maſſe ſe dépoſe ſur un ſeul & unique endroit, & laiſſe tout le reſte exempt de cette contagion. Au lieu qu'en mettant ce vice dans une portion des eſprits, dans une région particuliere des nerfs, dont le fluide ne circule point, il eſt aiſé d'expliquer, 1°. Comment ce vice local donne tous les ſymptômes connus des maladies malignes &

travaillées différemment, doivent dégénerer de plus en plus. (*a*)

autres? 2°. Comment ce fluide pervers, se portant sur les parotides ou ailleurs, y formera un abcès dont la suppuration évacuera cette cause morbifique, & guérira radicalement la maladie. Cette observation de tous les siécles, que les glandes sont des émonctoires ou des organes, par lesquels l'économie animale se dépure, se débarrasse des levains morbifiques, confirme merveilleusement mon système, selon lequel les glandes sont des productions des extrémités des nerfs, dans lesquelles il est naturel que ces canaux déposent les portions viciées de leur fluide. A l'égard des évacuations prodigieuses, par lesquelles on guérit certaines maladies, ce seroit une grande erreur de croire que toutes ces liqueurs fondues soient des levains morbifiques. Il est évident, à quiconque réflechit, que ces espéces de lessives que nous donnons aux malades, les dépouillent peut-être de vingt livres de liqueurs naturelles, avant que celles-ci ayent éteint & entraîné avec elles quelques étincelles de ces esprits pervers, auteurs du trouble de toute l'économie animale : de-là vient l'épuisement qui suit les guérisons faites par ces évacuations générales; au lieu que celles qui se font par de petits dépôts critiques & suppuratoires, laissent toutes ou presque toutes leurs forces aux malades, parce qu'alors la nature ne choisit dans sa dépuration & n'expulse que les fluides viciés.

(*a*) M. d'Hermont a raison, c'est aussi mon avis, comme on vient de voir. Nous différons seulement en ce qu'il paroît donner le principal

Voilà, Monsieur, les embarras où la méchanique ingénieuse des maladies produites par le seul fluide nerveux vicié, a jetté mon esprit. Comme l'extrait public de votre théorie est fort court, j'imagine que ces doutes auroient disparu, si j'avois pû lire votre dissertation munie de toutes ses preuves. Mais je n'en sens pas moins le prix du noble effort que vous faites pour dissiper un préjugé en faveur des humeurs seules, qui est sans doute bien enraciné chez quelques Médecins que Warton avoit en vain déja voulu détromper sur cet article. (*a*)

J'ai l'honneur d'être, &c. d'Hermont, Docteur en Médecine.

A l'Aigle, ce 15 Janvier 1755.

rolle aux liqueurs, & que je l'attribue aux esprits; car on se doute bien que les solides ne sont rien sans le fluide qui les anime, c'est-à-dire, sans les esprits.

(*a*) Je ne doute nullement que nous ne soyons bien-tôt d'accord, M. d'Hermont & moi, si cet habile Médecin avoit lû tout ce que j'ai écrit sur ces matieres. Nous cherchons tous deux sincerement la vérité, prêts à abandonner nos propres opinions, & à la suivre courageusement par-tout où nous la trouverons, & par-tout où elle nous conduira.

LE CAT.

A Rouen le 29 Janvier 1755.

OBSERVATION,

Sur un délire produit d'abord par une fiévre vive, lequel subsista ensuite sans fiévre, comme une espéce de folie, & dont on croit avoir découvert le siége dans les viscéres du bas ventre, contre l'opinion où l'on est communément que ces désordres ont leurs principes dans le cerveau.

Par M. le Cat.

VI. Jean Guillemarre de S. Adrien, près le Port Saint Ouen, Maître Potier, tomba dans une maladie qu'on attribua au plomb qui entre dans le vernis des vaisseaux de terre.

Cette maladie lui donna le délire qu'il conserva en santé comme en maladie.

Il vint à l'Hôtel-Dieu pour une fiévre dont on le guérit. Il n'en demeura pas moins fou, s'imaginant toujours conduire des chevaux, une charrette, & faisant sans cesse le tapage d'un Charretier embourbé. Après quelques mois, il fut repris de la fiévre, & mourut.

Par l'ouverture de son cadavre faite le 26 Avril 1744. je ne trouvai rien d'extraordinaire dans son cerveau: mais dans le bas ventre je remarquai que tout le colon étoit parsemé à sa surface interne & externe de taches violettes noires comme d'une forte échimose. Les membranes musculeuses & nerveuses n'en étoient pas atteintes: il n'y avoit que la commune & la véloutée. La véficule

vésicule de fiel étoit pâle & avoit des taches semblables. Tout le reste étoit sain.

Cette Observation se joint à un grand nombre d'autres qui prouvent que le délire a souvent son siége, non dans la tête, comme on le croit, mais dans les viscéres du bas ventre : que la folie, qui est une espéce de délire sans fiévre, a très-souvent le même principe : & que l'épithéte d'hypochondriaques que nos Peres ont donné à ceux qui sont attaqués de vapeurs assez approchantes des délires précédents, est une preuve qu'ils avoient déja reconnu que ces dérangements de la raison avoient leurs principes dans les organes nerveux situés au-dessous de la poitrine.

RELATION

Des ravages causés par une espéce de charbon survenu au côté gauche du visage.

VII. Il y a environ vingt ans qu'une femme de la Campagne, laborieuse, dure & d'un tempérament assez robuste, eut une fille âgée d'environ sept ans, qui fut attaquée de la petite vérole. A la suite de cette maladie, il se forma un dépôt dans la tête. Les convulsions qui survinrent furent si considérables, qu'un œil, où étoit le principal dépôt de l'humeur, lui sortit de la tête avec violence. La mere qui tenoit son enfant dans ses bras, reçut sur son œil la plus grande partie du pus qui réjaillit de la playe de cet enfant. L'œil ainsi couvert de sanie s'enflamma à l'instant, & devint extrêmement gros. Le mal s'augmentant de plus en plus, il se forma une masse charnue de figure conique qui avançoit

de six pouces. La paupiere supérieure & l'inférieure s'allongerent sur toute la tumeur. Il en sortit ensuite une sérosité roussâtre. La malade, pendant plus de vingt ans, ne prit d'autres remedes que deux ou trois médecines par années, & continua de faire usage de nourritures grossieres, comme elle avoit accoutumé, malgré les douleurs excessives qu'elle ressentoit.

Elles devinrent enfin si vives depuis 15 mois *, que la malade crut devoir appeller alors un Chirurgien. En examinant l'état de cette tumeur, il trouva l'orbite rempli d'un corps spongieux, c'est-à-dire, qu'il s'apperçut que le globe de l'œil étoit entierement pourri & sphacelé. Les deux paupieres dans leur allongement étoient devenues totalement cartilagineuses & en partie osseuses. Le Chirurgien étoit d'abord d'avis de faire l'opération; mais il prit ensuite le parti de consulter un Médecin, qui après une seconde visite qu'il fit à la malade, ne fut pas d'avis qu'on extirpât cette tumeur. Le Chirurgien déferant aux conseils du Médecin, se contenta d'appliquer sur le mal les topiques convenables. Il continuoit ces remedes, lorsqu'il apprit l'arrivée d'un Médecin célébre par ses connoissances & sa sagacité. Il l'engagea aussi-tôt à voir la malade, dans l'espérance qu'il trouveroit quelque moyen de délivrer cette femme d'un mal qui l'incommodoit depuis si long-temps. Le Médecin, considérant que le mal le plus pressant étoit le vice local, conseilla l'amputation. En conséquence le Chirurgien enleva d'abord tout ce

* La Lettre par laquelle on apprend le détail de cette maladie, est datée de Vitry-le-François, du 15 Fevrier de cette année.

qui étoit contenu dans la cavité du globe. Le lendemain il coupa la paupiere inférieure, qu'il ne put enlever que dans sa partie cartilagineuse, & le sur-lendemain il en fit autant à la paupiere supérieure. Il appliqua ensuite de l'agaric sur les arteres, mais soit qu'il ne fût pas bien préparé, soit que l'humeur corrosive en empêchât les effets, il ne put arrêter l'hémorrhagie, & le Chirurgien fut obligé d'avoir recours aux styptiques ordinaires, tels que colcothar, le vitriol de cuivre, l'alun, &c.

Ces remedes n'ayant pas été suffisans pour arrêter l'hémorrhagie qui revenoit de temps en temps, on fut obligé d'avoir recours à la pierre à cauterre. L'humeur corrosive qui avoit sans doute trouvé une pente naturelle par l'extirpation de la paupiere inférieure, coula sur la joue & y fit un ravage épouvantable. Tout le côté gauche de la face, depuis la paupiere supérieure, jusques & compris une partie du col du même côté, en s'étendant jusqu'à l'oreille, furent entrepris & couverts de petites bosses en forme de glandes & de champignons, qui s'étendirent & qui grossirent de plus en plus. Toute la playe, y compris la paupiere supérieure, forma une protubérance de plus de quatre pouces, dont le circuit est maintenant de trois pieds. La bouche s'est entierement tournée du côté droit à cause du gonflement considérable de la partie opposée. L'autre côté de la face est devenu extrêmement maigre : ce qui forme le plus affreux spectacle qu'on puisse s'imaginer. Les parties intérieures de la bouche ne sont pas en meilleur état : les gencives se corrodent, les dents tiennent à peine dans les alveoles, & sont presque toutes carriées. Le mal a fait tant de progrès qu'on voit à dé-

couvert le fond de l'orbite, les os *unguis*, *planum* & sphénoïde, qui sont d'ailleurs extrêmement noirs. Tous les remedes qu'on a pû imaginer n'ont pû arrêter le progrès de ce mal, ni modérer les violentes douleurs que la malade ressent continuellement. Ajoutons que cette femme est tellement constipée qu'elle est plusieurs semaines sans aller à la selle, & que les efforts qu'elle fait pour y aller rendent les déjections sanguinolentes. Elle fait cependant naturellement toutes ses autres fonctions, soit animales ou vitales, & ne paroît incommodée que dans la partie affligée. Elle a encore beaucoup de force, mais son poulx est toujours dur, foible & fébrile. Cette femme est maintenant âgée de soixante ans, & elle n'avoit eu aucune incommodité jusqu'au moment que lui arriva l'accident dont nous avons fait mention. *

* On a observé dans le scorbut qui a regné l'été dernier à l'Hôpital de S. Louis, plusieurs charbons de cette nature. On peut inférer de-là que le mal de cette femme n'est autre chose que le produit d'un vice scorbutique. On a remarqué dans ce même Hôpital que le charbon a attaqué plûtôt les enfants que les Adultes.

Nota. *Comme tous les remedes qu'on a fait à la personne dont il s'agit ici, n'ont encore eu aucun succès, & n'ont pû arrêter les progrès du mal, l'Auteur de la Lettre désireroit que les personnes de l'art voulussent bien indiquer les remedes qu'ils croiroient les plus propres à détruire cette horrible maladie, ou du moins à en suspendre les progrès, & à modérer les douleurs aigues & presque insoutenables que la malade ressent depuis si long-temps.*

ARTICLE II.

Contenant quelques Observations sur la Chirurgie.

LETTRE,

De M. Rigaudeaux Chirurgien, Aide-Major des Hôpitaux du Roi, Maître en Chirurgie, Accoucheur, au sujet d'un instrument, pour faciliter le passage de la tête de l'enfant, dans les accouchemens laborieux.

I. En lisant la seconde Partie du premier Tome de la *Bibliothéque des Sciences & des beaux Arts*, (Avril, May, Juin, 1754.) j'y ai vû avec plaisir le secret de M. Roounhuissen, pour terminer promptement l'espéce d'accouchement laborieux, dans lequel la tête de l'enfant se trouve engagée au passage. Ce secret, qui est tout-à-fait physique & géométrique, consiste dans un instrument très-propre pour cet effet. On en trouve la description dans le livre que je viens de citer, & la maniere de s'en servir utilement.

L'Auteur qui en avoit long-temps fait mystère, le communiqua enfin à quelques personnes d'Amsterdam, moyennant une somme d'argent. Ces Messieurs qui ne l'avoient acheté que

par un motif d'humanité, l'ont rendu public dans l'Ouvrage dont je viens de parler.

Un cas pressant m'avoit fait découvrir cet instrument il y a plusieurs années, comme je pourrois le prouver par les attestations d'un grand nombre de personnes dignes de foi. Je n'en ai jamais fait un mystère & je l'ai même communiqué à plusieurs de mes confreres. Voici à quelle occasion j'inventai l'instrument dont il s'agit.

Je fus appellé le 26 d'Avril 1738. pour délivrer une femme que les Sages-femmes ne pouvoient venir à bout d'accoucher. Depuis 30 heures la tête de l'enfant étoit enclavée entre les os du bassin de la mere. Les douleurs de cette femme s'étoient fort ralenties, elle n'avoit presque plus de force & l'enfant étoit très-foible. Après avoir inutilement employé toutes sortes de moyens pour délivrer cette femme, je ne sçavois plus quel parti prendre, lorsque j'apperçus une spatule d'Apoticaire qui se trouvoit dans la chambre où j'étois.

Tout le monde connoît la construction de cet instrument Pharmacœutique, qui étoit de la longueur d'un pied, son corps & son milieu ronds de la grosseur d'une grosse plume à écrire, l'une de ses extrémités applaties & large d'environ un pouce, l'autre extrémité terminée par un bouton ; considérant attentivement cet instrument en sa partie platte qui avoit environ une ligne d'épaisseur, je m'imaginai que lui donnant une courbure en quart de cercle, je pourrois l'introduire sur le derriere de la tête de l'enfant, & que par le moyen de son extrémité qui appuyeroit sur la partie inférieure de l'os occipital près la nuque, je pourrois obliger cette tête d'avancer sans la déchirer.

Je mis dont la ſpatule au feu, & lui donnai la courbure que je jugeai convenable. Je la fis encore rougir, & la trempai dans l'eau froide pour lui donner plus de fermeté. Je l'eſſuyai avec un linge, je la frottai d'huile, & ayant poſé la femme en ſituation convenable, je me mis pour lors en devoir d'opérer avec une ſecrette & intérieure eſpérance de réuſſir. J'eus aſſez de peine d'abord à l'introduire, attendu quelle rencontroit toujours en ſon chemin quelque obſtacle, ſoit les plis de l'uterus, ou la peau de la tête de l'enfant, ou enfin la tête même qui étant très-ſerrée contre les os pubis, m'empêchoit l'intromiſſion de ma ſpatule. Ayant vaincu ces obſtacles, & étant bien aſſuré que l'inſtrument étoit immédiatement ſur la tête, & entre l'uterus & elle, j'attendis qu'il prît une petite douleur à la mere, afin qu'étant ſecondé, je pûſſe mieux réuſſir dans mon deſſein. Mais il fut inutile d'en attendre, les douleurs étoient ſi foibles qu'à peine s'appercevoit-on quelle en eût.

Lorſque je crus en avoir remarqué une legere, je fis agir la ſpatule. Je tirai aſſez fortement en en bas, en appuyant legerement l'inſtrument contre les os pubis de la mere, & relevant la main qui le tenoit contre ſon abdomen, mettant quelquefois les deux mains à l'inſtrument, mais toujours inutilement, car la tête ne ſortoit point de place. Je ſentois cependant que l'extrémité de la ſpatule appuyoit fortement ſur le derriere de la tête, ſans pouvoir lui faire vaincre ce détroit. Accablé de fatigue, de triſteſſe, & ne voyant plus d'eſpérance de réuſſir, je m'aviſai d'appliquer trois doigts de la main gauche ſur le coccix, le repouſſant fortement

en arriere, pendant que de la main droite je faisois agir ma spatule, je sentis pour lors la tête de l'enfant qui avançoit à vûe d'œil, & dans le moins de deux instans, cette tête passa à mon grand étonnement & à ma grande satisfaction.

Il faut ici remarquer que l'enfant étoit très gros & vivant, puisqu'il vit encore aujourd'hui; qu'il ne fut point déchiré ni même trop contus, non plus que la mere qui s'est bien rétablie, & qui a encore eu plusieurs enfans depuis celui qui fait le sujet de cette observation. La spatule dont je me servis, étoit d'un fer mince, & plioit sans beaucoup d'effort, & par conséquent n'agissoit en levier que foiblement; mais ayant considéré l'heureux & admirable secours que je reçus de cette spatule, dès le lendemain je fis construire par un Coûtelier un instrument plus propre, avec un tronçon de lame de sabre, & je lui fis donner la forme qu'on voit cy-après représentée, de plat & de côté. Il fut très-bien exécuté, bien poli, & tous les bords bien arrondis, sans y avoir jamais plus fait toucher.

C'est avec cet instrument & avec la même méthode, que j'ai terminé plus de quarante accouchemens laborieux en très peu de temps, dont la difficulté venoit des disproportions du passage & du volume de la tête de l'enfant.

Mais j'avertis ici, que si l'on ne prend la précaution d'opérer comme je l'ai indiqué cy-dessus, (qui est de reculer fortement le coccix pendant que vous ferez agir l'instrument,) on ne doit pas se flatter de réussir.

Je n'ai jamais fait de mystère de cet instrument que j'avois heureusement imaginé, puisque je l'ai montré à tous ceux qui ont voulu le

voir. Mes éleves en Chirurgie, Meſſieurs les Chirurgiens Majors des Régimens, les Habitans de cette Ville, & ceux de la Campagne l'ont vû & examiné, & je ne me ſuis point caché de ſon uſage, excepté à certaines perſonnes pour leſquelles je devois m'en ſervir, qui me marquoient une ſi grande horreur des inſtrumens Chirurgicaux, & qui auroient crû que que j'allois tirer leurs enfans avec des crochets, n'étant pas encore revenues, ſur cette cruelle méthode qui ſe pratiquoit en cette Ville, il n'y à pas plus de trente ans.

Je me ſuis toujours ſervi de cet inſtrument à nud, autrement dit ſans aucune enveloppe, le faiſant chauffer au dégré de chaleur des parties qu'il alloit toucher, & enſuite je le frottois de beurre ou d'huile, ſelon ce qui ſe trouvoit chez celles que j'allois accoucher.

Au ſurplus je ſuis très ſurpris de la prodigieuſe quantité d'accouchemens, que quelques-uns des poſſeſſeurs du ſecret de Roouhuiſſen, diſent avoir opérés par le moyen de notre inſtrument, puiſqu'ils en font monter le nombre pour chacun d'eux à plus de huit cens, en ſix années de temps. Je ſoupçonnerois volontiers s'il m'étoit permis, qu'ils en faiſoient uſage dans un grand nombre d'accouchemens très-naturels, afin comme l'on dit, *d'abréger beſogne*, en effet il y réuſſit au mieux, pour moi je ne l'ai enployé que dans les cas de néceſſité.

Figure & description de mon instrument.

Vû par côté. Sa longueur depuis A jusqu'à B est de huit pouces & demi.

Sa courbure depuis A jusqu'à C est de trois pouces neuf lignes.

L'arc de sa courbure dans son milieu D s'éloigne de la ligne droite, de huit à neuf lignes.

Depuis E jusqu'à B est un petit manche de bois d'ébene, à l'extrémité duquel la queue de l'instrument est rivée sur une rosette d'argent.

Depuis A jusqu'à C son épaisseur est d'une ligne, ou tout au plus d'un dixiéme de pouce,

Vû de plat. Depuis C jusqu'à E il diminue de largeur & augmente insensiblement en épaisseur, & devient en E cilindrique & un peu conique.

Sa largeur depuis F jusqu'à G est d'environ un pouce.

Depuis G jusqu'à H il diminue de largeur, & insensiblement il devient rond près du manche ; à la face interne de son extrémité F & environ la longueur d'un pouce, il y a des petites rainures fort superficielles & transversales, pour que l'instrument ne glisse pas si facilement sur le derriere de la tête de l'enfant. *

* Plusieurs Auteurs ont fait mention de l'instrument de M. Roouhuissen, qui a fait beaucoup de bruit dans toute l'Europe. Entre autres Heister, dans la derniere édition de sa Chirurgie ; M. Smelie, dans son traité des Accouchemens ; M. Plevier dans l'Art d'accoucher

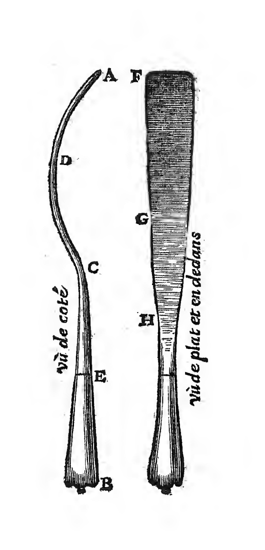
reformé, & pluſieurs autres. Mais il eſt prouvé que cet inſtrument n'étoit point encore le véritable, & qu'on ne l'a trouvé que depuis un an ou environ. Il a été rendu public par ſes héritiers, qui ont prêté leur ferment aux Magiſtrats pour atteſter que c'étoit le véritable. Ainſi on ne peut plus douter que ce ne ſoit le même dont ſe ſervoit l'Auteur.

Il paroît qu'il eſt de grande conſéquence que cet inſtrument ne ſoit pas beaucoup concave ni recourbé; qu'il ſoit court & ne ſoit pas trop mince, ſi on en excepte la pointe, qui doit être ovale & allongée. Alors il entrera plus aiſément & ſans froiſſement des parties entre les os pubis, la ſuperficie de la Matrice & la tête de l'enfant arrêté au paſſage; tandis qu'au moyen des autres avantages la preſſion deviendra plus égale, plus large, plus directe, plus forte, plus ſûre & plus facile ſur la tête de l'enfant ſans en enfoncer aucune partie, ni la bleſſer D'ailleurs l'opération ſera beaucoup plus commode & plus prompte ſi le manche de l'inſtrument eſt fort, court & des plus ſimples. Quel qu'il ſoit on ne ſçauroit le manier en pareil cas avec trop de circonſpection, pour ne pas bleſſer ni la mere ni l'enfant, & ne pas donner lieu à quelque inflammation ou autres accidens graves. La courbure de cet inſtrument marquée par la figure paroît être trop grande, & diminuer par conſéquent la force de la compreſſion, qui eſt ſon avantage le plus eſſentiel en pareil cas. Il ſemble par là plus propre à aſſujettir la tête de l'enfant, à l'empêcher de fuir & d'échapper à l'Accoucheur en reculant, ce qui eſt peut-être moins à craindre & fort important.

M. Levret Maître en Chirurgie de Paris, a inventé depuis quelque temps pour la même fin, un inſtrument qui a beaucoup de rapport avec celui-ci. Il y a cependant cette différence, qu'il eſt compoſé de pluſieurs branches; en quoi il prétend qu'il eſt plus commode & plus ſûr.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Doüai en Flandres, le 28 Janvier 1755.


A
D
C
E
B
F
G
H
vû de coté
vû de plat et en dedans

RÉPONSE

De M. Missa, D. M. P. à M. Schlosser, Médecin Hollandois, présentement à Londres.

MONSIEUR,

II. Vous m'avez fait un sensible plaisir de me communiquer l'observation de M. Warmer votre ami au sujet de l'application de l'agaric, dans l'amputation de la jambe faite au-dessous du genoux. On ne peut s'empêcher de convenir qu'elle ne soit fort singuliere, & qu'elle n'ait toute l'apparence de la nouveauté. Nos Chirurgiens n'ont pas encore osé porter aussi loin l'usage de ce reméde, & par les informations que j'ai faites dans nos Hôpitaux, je me suis assuré qu'aucuns des Chefs ne se sont point encore servis de l'Agaric en pareille circonstance. Il n'y a pas même de preuves que les Chirurgiens en ayent fait ici l'expérience chez des particuliers. M. Brossart est le seul, à ce qu'on m'a dit, qui après avoir fait à un Laboureur de Province l'amputation de la jambe, s'est servi avec succès de l'Agaric pour étancher le sang.

La carriere que M. Warmer a eu le courage d'ouvrir sera bientôt fréquentée par les Gens de l'Art, & plusieurs de ceux à qui j'ai fait part de cette découverte sont résolus de la mettre en pratique à la premiere occasion.

Je ne puis m'empêcher ici, Monsieur, de vous témoigner jusqu'à quel point je suis surpris de la facilité incroyable avec laquelle Messieurs les Anglois ont abandonné les ligatures dans

l'amputation, & sur-tout dans celle des extrémités inférieures. Je m'étois persuadé qu'ils tenoient mieux à leurs préjugés, & qu'il en coûtoit davantage à la constance de leur caractere pour renoncer à l'ancien usage. On sçait que dans toutes les amputations ils avoient coutume de chercher avec une patience étonnante, & un soin qui alloit jusqu'au scrupule les plus petites arteres, souvent même presque imperceptibles pour les assujettir les unes après les autres au moyen de la ligature; de sorte qu'on en comptoit un nombre prodigieux sur la superficie de la même plaie. Jugez par-là combien il falloit de temps pour terminer une opération de cette espéce, opération lente & douloureuse; disons mieux, contraire à la guérison de la plaie.

Je m'explique. En multipliant ainsi les ligatures, combien ne publioit-on pas par contre-coup, & sans nécessité les causes prochaines de l'inflammation, d'où s'ensuivoient les convulsions & les autres accidents, souvent mortels qui ne manquoient presque jamais d'arriver. Ajoutons qu'on mettoit autant de temps à ôter ces ligatures sans nombre qu'on en avoit mis à les faire, puisqu'il falloit les chercher dans la plaie avec autant de lenteur & de scrupule qu'on en avoit employé dans la premiere opération. Ainsi le malade se trouvoit exposé à une seconde épreuve aussi rigoureuse que la premiere, sans parler des nouveaux dangers qui n'étoient pas moins à craindre. D'ailleurs, cette manœuvre faisoit renaître l'hémorrhagie, par conséquent retardoit la guérison de la plaie, ou plutôt y apportoit de nouveaux obstacles, comme vous en convenez vous même, Monsieur, dans votre Lettre. Mais puisque l'Agaric appliqué seul sur

l'orifice des arteres remédie à tous ces inconvénients, on ne sçauroit trop louer celui qui en a fait renaître l'usage.

Quant à ce que vous m'observez que *l'époque de cet usage n'est pas aussi moderne que les François se l'imaginent*, je puis vous assurer que notre Faculté ne l'a jamais regardé comme tel, & qu'à la publication de ce reméde nous nous sommes tous efforcés de détromper le Public, en faisant soutenir dans nos Écoles des Actes dans lesquels on démontroit que cette méthode n'avoit d'autre mérite que d'être tirée depuis peu de l'oubli où elle avoit été plongée en quelque sorte pendant l'espace d'environ un demi siécle. Ainsi, notre Faculté a donc fait voir que l'Agaric n'a d'autre obligation à M. Brossart que son rajeunissement; c'est ce qu'il ne me sera pas difficile de vous prouver.

Afin de mettre plus d'ordre dans cette Lettre, je la diviserai en trois parties. Dans la premiere, je démontrerai que notre Faculté n'a jamais regardé l'Agaric comme un reméde nouveau. Dans la seconde, je ferai voir les raisons pour lesquelles ce reméde sert à arrêter les hémorrhagies; & dans la troisiéme, j'indiquerai l'usage de différentes matieres qu'on pourroit suppléer à l'Agaric.

1°. Je commence par la premiere partie, & je tirerai mes preuves de deux Thèses: l'une de M. le Roi sur l'usage du *Licoperdon* qu'il a soutenue dans nos Écoles le 27 d'Avril 1752. sous la présidence de M. Herment, Médecin ordinaire du Roi, & qui avoit pour titre, *Utrum in arteriarum vulneribus tutum hemorrhagiæ sistendæ auxilium, fungus maximus, rotundus, pulverulentus Joannis Bauhini?* Le titre de l'autre

étoit : *An ad sistendam membrorum rescisioni super venientem hemorrhagiam, detur artificium tutius vasorum ligaturâ?* Feu M. de Vandenesse, d. m. p. étoit l'Auteur de cette Thèse soutenue le 24 de Février 1752. Je vous renvois à la Lettre de cette derniere Thèse, dont je crois que vous serez satisfait. Sa longueur m'empêche de vous en donner le précis. Ces deux Thèses dans lesquelles on conclut pour l'affirmative ont rapport, comme vous le voyez, à l'usage de l'Agaric dans le cas de l'hémorrhagie. Je ne dois pas oublier non plus la question que M. Antoine de Jussieu, D. M. P. Professeur de Botanique au Jardin du Roi, & de l'Académie Royale des Sçiences, fit dans nos Écoles le 30 Octobre 1752. à la Doctorerie de M. Periot. Elle avoit pour titre : *An fungorum actio in compescendis hemorrhagiis in adstrictione [consistat recens innotescat ?* Nous avons donc dévancé par ces Actes M. Masson, qui rapporte que Felix Tourt, Auteur du XVIe Siécle a parlé fort au long, & avec connoissance de l'usage de ce reméde dans les amputations pour arrêter le sang.

Avant que de passer à la Thèse de M. le Roi dont je donnerai le précis, je dois vous observer que dans le temps qu'on publia ce reméde, je fis voir à plusieurs de mes Confreres que l'usage de l'Agaric n'étoit point nouveau, & qu'il n'étoit point resté dans l'oubli parmi nous pendant plusieurs siécles, comme on vouloit nous le persuader, & je citai à cet effet un passage d'un ouvrage * de M. Helvetius le pere, votre

* Ce passage se trouve au long dans la lettre de M. Helvetius D. M. à M. Regis sur la nature & la guérison du cancer, imprimée à Paris chez Laurent d'Houri, ruë Saint Jacques, 1697.

Compatriote

Compatriote, qui écrivoit en 1697. En voici la substance.

» Comme il est impossible en coupant la tu-
» meur quand on fait l'opération du cancer de
» ne pas ouvrir des arteres & des veines, il est
» à propos d'avoir des styptiques tous prêts à ap-
» pliquer pour arrêter l'hémorrhagie qui survient
» dans ces cas. Les styptiques les plus universels
» & les plus connus, sont les bols & les diffé-
» rentes préparations de vitriols, dont on a cou-
» tume de se servir. Le plus simple & le plus
» excellent que je connoisse, est celui qu'on ap-
» pelle *crepitus lupi* vulgairement nommé *vesse*
» *de loup* (*a*). C'est une espéce de champignon
» qui arrête le sang d'une maniere surprenante.
» Il a d'ailleurs une autre qualité ; c'est de ne
» causer aucune douleur & de ne faire aucun
» escarre comme les vitriols &c : ce qui doit à
» mon avis, le rendre préférable à tous les autres
» styptiques.

« Quand on veut s'en servir, on choisit le
« plus gros & le plus poudreux. On le coupe
« par tranches, & on l'applique sur les arteres
« & les veines ouvertes. Lorsque le Chirurgien
« a lieu de croire que les vaisseaux sont suffi-
« samment repris & cicatrisés, il doit songer
« à l'ôter ; mais il faut qu'il ait soin aupara-
« vant de le bassiner avec un peu d'eau tiéde
« pour le détacher ; parce que ce champignon

(*a*) M. de la Fosse Maréchal du Roi, fit en 1749. plusieurs expériences avec la vesse de loup, pour arrêter l'hémorrhagie dans des opérations qu'il avoit faites à des chevaux. M. Bouvart fut nommé Commissaire par l'Académie Royale des Sciences, pour examiner les Mémoires que M. de la Fosse avoit présentés à cette Compagnie.

« fait avec le ſang une eſpéce de colle, qui eſt « fortement adhérente aux parties. Le Chirur- « gien doit enſuite panſer la plaie, avec les « remédes indiqués en pareils cas, &c. * »

Jugez, Monſieur, ſi après la lecture de ce paſſage, on a pû regarder parmi nous le remede de M. Broſſart comme nouveau, ou comme récemment tiré de l'oubli où il n'étoit pas.

Je reviens à la Thèſe de M. le Roi, & voici ce qui y a donné occaſion. Une perſonne attachée au Prince de Conti, ayant été bleſſée d'un coup d'épée au tronc même de l'artere du bras droit, il ſe forma trois mois après un aneuriſme qui s'étoit tellement accru, qu'il étoit preſque auſſi gros que les deux poings. Comme on craignoit que la peau ne ſe rompît, on fût obligé d'avoir recours à l'opération, par le conſeil de M. Verdelhan Deſmoles D. M. P, & de M. Morand, dont le nom ſeul fait l'éloge. Avant que de procéder à l'opération, on avoit parlé d'employer la ligature ; mais on craignoit en même-temps que le malade ne fût en danger de perdre le bras. M. Verdelhan propoſa de faire uſage du champignon de M. Broſſart à la place de la ligature, & ſon ſentiment prévalut. Le ſuccès en fut ſi heureux, que la cicatrice ſe fit parfaitement en un mois, ſans danger ni accident (*a*).

* Remarquez qu'il eſt ici queſtion de l'amputation du Cancer à la mamelle.

„ (*a*) Pendant qu'on célébre la vertu bienfaiſante „ de ce champignon, pour arrêter les hémorrhagies, „ on ne peut s'empêcher, dit l'Auteur de la Thèſe, „ de donner aux Médecins les louanges qui leur ſont „ dûes pour l'avoir fait connoître, & l'avoir mis en „ vogue. Je ne dois pas oublier Jean Bohin, le pre-

L'opération fut faite le dernier jour de Décembre 1750. L'artere ayant été ouverte dans sa longueur, la blessure fit voir que le diametre du vaisseau étoit augmenté du double. On appliqua donc le topique & par dessus l'appareil convenable. Le poulx fut intercepté au poignet du bras qui avoit souffert l'opération pendant environ vingt heures, après lesquelles il se fit sentir assez passablement bien. ** Ce cas extraordinaire étant différent des autres, devint une occasion favorable dont se servit adroitement M. Verdelhan, pour mettre ce topique

„ mier Auteur de cette découverte, & qui en a re-
„ commandé l'usage d'après ses propres expériences.
„ Son reméde a cet avantage sur celui de M. Brossart,
„ qu'il n'a besoin pour être employé, ni du secours
„ du couteau, ni de celui du marteau, ni d'aucun
„ autre préparation ; que d'ailleurs il est sous la main
„ de tout le monde, & qu'il a la vertu d'arrêter dans
„ tel instant que ce soit les hémorrhagies même les
„ plus dangereuses. „ *

* M. Verdelhan, qui à l'exemple de ses Confreres, s'occupe avec tant de zéle à la perfection de la Chirurgie, & qui cherche à diminuer les violentes douleurs, suites ordinaires de l'opération, n'est sans doute pas moins digne de louanges que les anciens Médecins qui ont recommandé l'usage de l'Algaric avant lui. De ce nombre sont, Discoride, Liv. 4. cap. 83. Charles Clusius, spec. 3. gen. 26. fung. pernic. pag. 288. Ancélius Médecin, Lib. *de Re. Metall.* Edit. 1557. pag. 238. cap. 51. Anton. Nuckius Méd. exper. Chirurg. exper. 29. p. 99. sans parler de Messieurs Guettard, Grandclas, qui ont fait plusieurs expériences sur les vertus de différentes espéces de champignons, pour arrêter les hémorrhagies dans les grandes amputations. Ces expériences sont insérées dans le Journal Économique.

** Je tiens ce détail, de M. Morand mon Confrere, qui avoit assisté à l'opération.

en réputation. Son utilité & la préférence qu'on lui doit sur la ligature, ne se manifestent jamais plus, que dans le cas d'une artere ouverte selon sa longueur ; sur-tout quand la partie est Œdémateuse, & lorsqu'il s'agit de comprimer l'artere sublinguale.

Quant à ce que vous me mandez, M. au sujet des expériences que M. Warner a eu occasion de faire sur les prompts effets de l'Agaric, je vous repondrai qu'on en avoit déja fait de pareilles en France. M. Grandclas dont j'ai déjà parlé, avoit appliqué sur diverses arteres d'animaux ouvertes à dessein, des morceaux d'Agaric ou champignons de presque toutes les espéces. Après avoir disséqué les arteres sur lesquelles il les avoit appliqués, il observa que la matiere visqueuse dont ces morceaux de Champignons étoient impregnés, avoient réuni si exactement les orifices de l'artere ouverte, qu'on pouvoit à peine en reconnoître l'ouverture. Ce fut en levant l'appareil deux heures après l'avoir mis, qu'il fut convaincu de l'efficacité de ce reméde, puisqu'il s'apperçut de l'exacte & solide réunion des parties comme je viens de le dire, & que par conséquent il n'y avoit plus d'hémorrhagie à craindre. Ainsi le prompt effet de l'agaric que M. Warner a observé dans l'amputation dont vous m'avez fait part, n'a surpris aucune personne de notre Faculté.

Après avoir parlé des effets surprenans de l'Agaric ; examinons quelles doivent être ses qualités, & les raisons pour lesquelles il arrête l'hémorrhagie.

II. Je suis bien éloigné du sentiment de Dioscoride qui soutient que la vertu des champignons pour

arrêter le sang, ne consiste que dans le *gluten* (viscosité.) *Habent enim (fungi)*, dit cet Auteur, *qui tales sunt intra se lentorem quemdam concretum & strigmenti modo viscorum* (*a*). L'expérience nous apprend que le champignon perd cette matiere visqueuse aussi-tôt qu'il est entierement desseché. Quand on le porte à la bouche & sur la langue, si on en excepte quelques espéces, comme le *licoperdon*, il ne donne aucune marque d'astriction, à moins qu'il ne soit nouvellement cueilli ou mal desseché. Ceux dans lesquels on remarque encore de la viscosité, portent avec eux une qualité corrosive & veneneuse, & par conséquent il seroit dangereux de les employer en pareille occasion. Ce n'est donc pas sans fondement, que je ne reconnois dans l'Agaric d'autre vertu que celle qui lui est commune avec les remédes spongieux & absorbans. Cette vertu consiste donc à comprimer mollement & exactement les parois des arteres, & à bien fermer leur ouverture, en se chargeant de la sérosité du sang épanché. Le champignon produit ces effets d'autant plus naturellement, qu'il est composé de deux substances, comme le remarque fort à propos Jean Bohin. *

La premiere qui n'est qu'une peau membraneuse assez forte, enveloppe entierement la seconde dont la substance est cohérente, mais comme spongieuse lissée ou unie, quoiqu'elle soit mollement velue dans toutes ses parties. Je ne suis point de l'avis de l'Auteur qui prétend que c'est la seule partie du champignon

(*a*) Dioscor. Liv. 4. cap. 83.

* Hist. gen. Plant. 1651. t. VI. cap. 75. p. 848.

dont il faille se servir : je pense au contraire qu'il est nécessaire d'ôter la peau membraneuse du côté qui doit couvrir l'ouverture des vaisseaux, & qu'il faut laisser celle qui lui est opposée. *Il y en a*, dit cet Auteur, *qui assûrent que les champignons les plus anciens & les plus mûrs, sont excellens pour arrêter les hémorrhagies même les plus dangereuses.* Il rapporte en même-temps plusieurs expériences qu'il a faites, & qui ont eu tout le succès qu'on pouvoit en attendre.

Galien * avoit reconnu que les médicaments les plus propres à produire la cicatrice, étoient ceux qui avoient le plus de fléxibilité, & qui étoient doux au toucher. Il conseille au contraire de rejetter l'usage de ceux qui sont âpres au toucher, parce qu'ils ont coutume de produire des callosités au lieu de former une bonne cicatrice. Il s'ensuit donc de-là que quelques Ecrivains, soit anciens, soit modernes, ont eu tort d'attribuer les effets de l'Agaric à la matiere visqueuse & à l'astriction qu'on lui suppose gratuitement. Il ne la doit qu'à la fléxibilité incroyable avec laquelle il embrasse étroitement l'orifice du vaisseau. Il s'accommode, pour ainsi dire, de soi-même à sa propre figure qu'il prend exactement. Il le comprime en tous sens & d'une maniere tout à-fait égale. Ses poils lanugineux & extrêmement fins s'imbibent de la partie aqueuse du sang, & par ce moyen ils se collent intimément à tous les points que forment les parois ouverts des vaisseaux ; tandis que par sa partie cohérente il retient réunies ensemble les lévres de la playe, & les empêche de se séparer l'une de l'autre.

* Gal. lib. 5. de comp. Med. per gen. cap. 7.

C'est ainsi que l'expérience journaliere & suivie depuis plusieurs siécles nous démontre qu'il en est de la réunion des arteres coupées & déchirées, comme de celle des veines. Il faut cependant observer que la premiere exige l'application du tourniquet, une compression plus soigneuse & plus forte, & un appareil plus composé, à cause du mouvement particulier aux arteres, de systole & de diastole, qui est alternatif & presque continuel. Les arteres donnent par ce moyen une issue au sang qui aborde sans cesse, parce que leurs parois ne sont jamais en repos.

Quand on a eu la précaution, avant que d'appliquer le topique, de bien rapprocher les deux bords de l'artere, la guérison est bien avancée. La cicatrice est alors plûtôt l'effet des efforts de la nature, que celui des remedes, quelque efficaces qu'ils soient par eux-mêmes. D'ailleurs elle est beaucoup plus facile, & devient plus prompte & plus sûre. Dans ce cas l'artere se ferme, pour ainsi dire, hermétiquement & sans le secours d'un corps intermédiaire. On ne trouve des tampons dans l'orifice des vaisseaux sur lesquels on a appliqué les styptiques, que lorsqu'on a négligé de comprimer exactement leurs extrémités. Ainsi la formation du corps étranger qui sert à réunir les vaisseaux dans le cas d'hémorrhagie, est une négligence de l'Opérateur. Ce corps étranger retarde beaucoup la guérison, & la rend souvent incertaine, en donnant lieu à l'écoulement du sang, lorsqu'il vient à s'échapper. Ajoutons qu'il entretient la douleur & cause l'inflammation.

Vous avouerez sans doute, Monsieur, après ces détails, que l'Agaric n'est un remede pro-

pre à arrêter les hémorrhagies, que parce qu'il possede dans un dégré éminent les qualités nécessaires dont je viens de parler. Par conséquent tout autre corps qui aura ces mêmes qualités, & au même dégré, ne sera pas moins capable de produire les mêmes effets. C'est ce que je vais démontrer.

III. L'Agaric n'est pas le seul styptique dont on fasse usage pour étancher le sang. La plûpart des Garçons Chirurgiens, lorsqu'ils ont fait quelques coupures en rasant, ont toujours eu coutume de prendre des morceaux d'amadoue, souvent mis l'un sur l'autre, pour les appliquer sur la blessure, après les avoir froissés entre leurs doigts, afin de leur donner plus de consistance. Les gens * de la campagne employent pour la même raison la vesse de loup brute & sans aucune préparation, avec cette différence qu'ils mettent sur la partie blessée la face interne de ce champignon. ** On lui substitue fort souvent la toile d'araignée, sur-tout celle qui est blanche & toute couverte de farine, telle qu'on la trouve dans les bluteries & les moulins. On choisit ordinairement la plus épaisse, & quelquefois même on en met plusieurs l'une sur l'autre, afin que ce styptique ait plus d'épaisseur. Ce remede n'est jamais sans succès.

Je croirois volontiers que l'on pourroit tirer du regne animal & du regne végétal des remedes

* Cet usage se pratique aussi en Allemagne & dans les autres Etats de l'Europe, suivant la remarque de Clusius dans l'endroit déja cité.

** On rapporte qu'à l'Hôtel-Dieu de Rouen, & dans plusieurs autres Villes, on ne se sert point d'autres styptiques, soit dans les amputations, soit dans tout autre cas d'hémorrhagie.

qui ſuppléeroient dans l'occaſion au défaut du champignon. Dans le premier on choiſiroit le duvet fin qui eſt caché ſous les grandes plumes des cignes, des canards, des oyes, &c. la bourre, la coque & le filoſele brut des vers à ſoye, ou des autres chénilles champêtres; ſur-tout ſi l'on mettoit ſur la ſuperficie de ces topiques quelques poudres farineuſes, abſorbantes. On pourroit encore faire uſage du chamois, du cuir de veau qui ſeroit molaſſe, & autres; mais il faudroit que la ſuperficie que l'on deſtineroit à appliquer ſur le mal, fût comme ratinée & velue; des morceaux de caſtor qui auroient ſervi à faire des ſouliers ou des chapeaux, pourvû qu'ils fuſſent bien battus, renforcés & rendus mols & parfaitement unis dans une de leurs ſuperficies.

Parmi les végétaux on pourroit ſe ſervir des mouſſes d'arbres, de quelque conferva, de lichen, du duvet ou de la bourre, qui ſe trouvent ſur les feuilles, les fleurs & le fruit de certaines plantes, ſur-tout de celles qui fourniſſent le chanvre; de la moëlle de ſureau, des bedeguars, des roſiers ſauvages ou églantiers; du coton qui ſert de couche aux ſémences de quelques plantes, telles que l'ouatte de la famille des apocins des cotons & des camenerions, &c. Je pourrois encore parler de ces filets blancs * que l'on voit voltiger en l'air vers la fin de l'été, & que les

* Ce Phénoméne qui a embarraſſé long-temps les Naturaliſtes, n'eſt autre choſe que le duvet des plantes cotoneuſes, qui s'en eſt détaché petit à petit, lorſqu'elles ſe ſont flétries & deſſéchées. Ces duvets enlevés dans l'air par le vent, ſe réuniſſent enſemble, au moyen de l'humidité qui eſt aſſez conſidérable pendant les nuits de Septembre; ce qui forment ces filets cotoneux ou cette toile dont il s'agit.

enfants nomment communément *filasse de la bonne Vierge*, & qui s'attachent sur les ronces, &c.

Il me semble qu'on pourroit employer dans le même cas & avec le même succès les linges blancs, mols, & à demi usés, après les avoir battus, & rendus parfaitement unis sur leur superficie ; mais il faudroit toujours avoir soin, en se servant de toutes ces matieres indiquées ci-dessus, de conserver dans les corps durs un côté hérissé de poils fins, qui seroit propre à s'imbiber de la sérosité du sang, & à former ainsi le tampon qui boucheroit l'orifice des vaisseaux coupés. ** A l'égard du corps opposé, je ne puis trop repéter qu'il doit être nécessairement très-compacte ; ensorte qu'il paroisse que tous les pores en soient entierement bouchés, ou du moins si resserrés que le sang ne puisse les pénétrer. (a) Tous ces moyens que j'indique, s'ils ne sont pas propres dans les grandes opérations, pourroient être de quelque utilité dans celles qui ne seroient pas si considérables. J'ajoûte encore que le papier brouillard & le papier gris pourroient peut-être servir de topiques, en mettant plusieurs feuilles les unes sur les autres, & en les frappant au marteau pour en former un corps compacte, & capable d'arrêter la sérosité du sang.

Il est donc à propos de remarquer, que pour arrêter l'hémorrhagie d'une playe, il ne suffit

** J'ai remarqué plus haut que cette méthode étoit moins sûre que l'application d'un topique, dont la surface seroit parfaitement unie.

(a) Telles sont les raisons pour lesquelles j'ai conseillé de laisser à l'Agaric, dans sa face opposée à la playe, la peau membraneuse dont elle est couverte.

pas que la superficie du topique, qui doit répondre à l'ouverture des vaisseaux, soit spongieuse, molle, souple & velue; il faut encore que le corps de ce remede & sa surface externe ayent une certaine consistance qui les rendent durs & impénétrables. * Il s'ensuit de cette remarque, que les étoffes de laine, l'éponge & les autres corps ras & spongieux ne peuvent pas servir de topiques, à cause de la trop grande ouverture de leurs pores qui donneroient passage au sang. Par la même raison la plûpart des remedes que je propose ci-dessus auroient besoin plus ou moins de préparations, si on vouloit les employer dans les grandes opérations.

Comme on ne sçauroit trop multiplier les secours en Chirurgie, sur-tout dans un cas aussi important que celui de l'amputation, j'ai cru que je pouvois, sans paroître prolixe, indiquer plusieurs moyens que l'on peut trouver sans peine.

Nous ne devons donc plus balancer à bannir dans les amputations toutes les méthodes qui les rendent douloureuses, longues & pénibles, puisque nous avons maintenant à notre disposition des secours si doux, si faciles à pratiquer, & en même-temps si salutaires. Bannissons aussi les cauteres potentiels, & à plus forte raison les cauteres actuels qui sont la ressource de l'ignorance. N'excluons pas moins l'usage des compressions forcées & des ligatures, qui n'étoient

* C'est sans doute la raison pour laquelle, dans les opérations où l'on a conservé la peau & le plus de chair qu'il a été possible, la récidive de l'hémorrhagie est moins à craindre, & la guérison est plus prompte & plus sûre. Ce qui n'arrive pas dans celles où l'on n'a pas usé des mêmes précautions.

cependant pas inconnues à Hyppocrate & à Galien. Elles faisoient tout l'appui de l'ancienne Chirurgie en semblable rencontre. ** Dispensez-moi de vous en rapporter les pernicieux effets, qui ne sont que trop connus, & qui auroient dû les faire proscrire depuis long-temps de la Pratique Chirurgicale. Les ligatures, comme vous le remarquez judicieusement, ne manquent jamais d'apporter du retardement à la guérison de la playe.

Il me resteroit encore bien des choses à vous dire sur cette matiere, si je ne craignois de vous ennuyer, & si en même-temps elles vous étoient moins connues. Je reserve pour une autre occasion à vous faire part des différentes expériences que je fais maintenant sur le même sujet. Je suis si satisfait du commerce littéraire que vous avez établi entre vous & moi, que je vous prie très-instamment de vouloir bien le continuer. Je ferai de mon mieux, par l'intérêt personnel que j'y prends, pour en entretenir la correspondance.

J'ai l'honneur, &c.

** Les astringens, les styptiques, les remedes âcres trop actifs, & les escarrotiques, qui laissent après eux des suites presque aussi funestes que la ligature, ne sont pas moins à rejetter en pareil cas.

A Paris, ce 18 Fevrier 1755.

TABLE
DES
MATIERES

Contenues dans le Recueil de Mars 1755.

ARTICLE PREMIER.

ARTICLE II.

Fin de la Table des Matieres.

ERRATA

Du Journal de Février 1755.

A la page 104. à l'avant derniere ligne à la fin du mot *briquetées*, il devroit y avoir un point, & c'est l'endroit où finit le Mémoire.

Le reste de la phrase qui commence par ces mots *& il mourut*, doit être porté à la fin de la note qui est au bas de la page 108. & cette note devoit être inserée à la page 107. après les mots *de Barreges*.

C'est une transposition du Compositeur qui n'avoit pas bien pris garde aux renvois, elle avoit aussi échappé à celui qui étoit chargé de revoir les Epreuves.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du présent mois. A Paris, ce premier Mars 1755.

LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

AVRIL 1755.

Tome II.



À PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE.

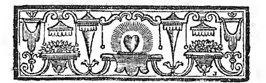
AVIS.

C'eſt à BARBOU, Libraire, rue S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique.* Elles ſeront inſérées *gratis ;* mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.

Nota. *Ce Recueil a commencé au mois de Juillet* 1754.

Noms des Villes où le préſent Journal ſe diſtribue.

A AMIENS, chez GODAR.
A ANGERS, chez { BARRIERES. JAHYER.
A ARRAS, chez LAUREAU.
A BLOIS, chez MASSON.
A BORDEAUX, chez JACQUES LA BOTTIERE.
A S. BRIEUX, chez PRUDHOMME.
A LA HAYE, chez VANDAALEN.
A LILLE, chez JACQUET.
A L'ORIENT, chez LE JEUNE.
A LYON, chez J. DEVILLE.
A S. MALO, chez HOVIUS.
A MARSEILLE, chez MOSSY.
A METZ, chez BOUCHARD, le jeune.
A MOULINS, chez FAURE.
A MONTPELLIER, chez { RIGAUD. Ve. GONTIER & FAURE.
A NANCY, chez { BABIN. NICOLAS.
A NANTES, chez JACQUES VATAR.
A ORLEANS, chez CHEVILLON.
A RENNES, chez JACQUES VATAR, jeune.
A ROUEN, chez LUCAS.
A SEDAN, chez Mademoiſelle THESIN.
A TOURS, chez { LAMBERT. BILLAULT.
A VALENCIENNE chez QUESNEL.
A VERSAILLES, chez le FEBVRE.



RECUEIL
PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

AVRIL 1755.

ARTICLE PREMIER,

Contenant quelques Obſervations de Médecine.

OBSERVATION,

Sur un Enfant à trois jambes, par M. Hatté, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

I. 

Une ſingularité monſtrueuſe que le ſimple vulgaire ne voit qu'avec horreur, eſt aux yeux du Phyſicien un jeu de la nature, ſous lequel ſouvent elle met plus à découvert l'artifice qu'elle cache dans ſes ouvrages. Comme on a vû naître des hommes

sans tête, sans bras ou sans jambes, il s'en est vû aussi à deux têtes ainsi que d'autres à quatre bras ou trois & quatre jambes. Cette même nature toujours féconde en varietés, nous présente aujourd'hui un phénomene de ce dernier genre. Un enfant * qu'on annonçoit marcher librement sur trois jambes, avoit avec raison piqué ma curiosité. Avide d'observer quelle nouvelle méchanique la nature pouvoit y avoir employée pour hâter ou faciliter davantage la marche du corps, je ne fus pas peu surpris dans mon attente, quand je vins à appercevoir qu'elle avoit ici multiplié des êtres sans nécessité ; & que ce jeune Allemand., avec toutes les apparences d'ailleurs d'une bonne conformation, étoit un sujet condamné à porter toute sa vie le poids incommode d'une troisiéme jambe. Je dis le poids incommode, quand une partie dont la fonction naturelle est de servir au soutien des autres, se trouve dans une situation ou d'une conformation contraire à cet effet.

Cette troisiéme jambe n'est pas sur la ligne des deux autres ; mais prenant son origine un peu au-dessous de la chûte des reins, du milieu de la hanche droite elle s'étend sur la jambe du même côté en maniere de ziczac. La petite cuisse d'abord descend obliquement vers le jarret de la jambe droite, & de ce point, la petite jambe décrit aussi une ligne oblique dans le sens contraire, jusques au dessous du mollet de la jambe droite, sur laquelle le petit pied vient battre dans les mouvemens de l'enfant. Quoique cette partie dans son insertion semble parta-

* Il s'agit dans cette observation, d'un enfant qu'on a fait voir à la foire Saint Germain de cette année.

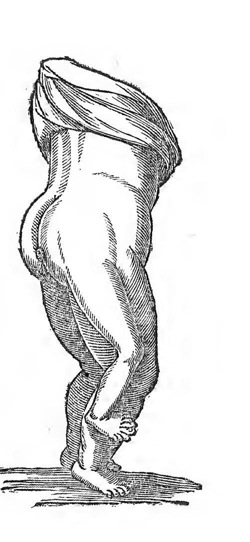
ger avec la fesse droite le vaste muscle grand fessier, il ne paroît pas du moins qu'elle soit formée aux dépens de la cuisse sur laquelle elle est placée. Celle-ci répond en tout à la gauche pour la structure & les mouvemens, & le membre surnuméraire a aussi ses mouvemens d'extension & de contraction à part & bien distincts, & conséquemment ses muscles particuliers. Une singularité qui n'échappe à personne dans l'examen de cette partie, est le défaut de rotule au genou; tandis que la jambe d'ailleurs ne laisse voir de cheville qu'à sa partie externe: mais le pied qui est contourné de maniere à former un angle aigu, avec le dedans de la jambe, donne à lui seul une seconde preuve de la fécondité de la nature. On y compte huit doigts d'égale grandeur, dont les deux du milieu semblent former les pouces pour la grosseur. C'est sur la plante de ce pied que la cuisse gauche est placée comme sur un coussin, quand l'enfant vient à s'asseoir; comme c'est aussi à l'habitude qu'on lui a laissé prendre de s'asseoir ainsi sur sa petite jambe, que les parens attribuent l'exténuation de cette partie. Ils assûrent que cet enfant, qui a aujourd'hui trois ans, avoit à sa naissance les trois jambes semblables en tout par la grandeur & la grosseur. On ne peut bien s'assûrer à travers les tégumens, de l'endroit d'où sort cette partie. On ne sçait si elle est articulée avec l'os de la hanche, si son insertion s'y fait dans une cavité, si elle y est attachée par quelques ligamens ou si elle n'est suspendue que par la peau ou les muscles. Une derniere preuve enfin de la surabondance de la matiere dans ce sujet, est un petit corps rond de la grosseur & de la figure d'une nefle formé

dans la peau, entre cette jambe & la marge de l'anus. Dans les perquiſitions faites ſur les cauſes premieres ou éloignées, il ne s'en trouve pas d'aſſez lumineuſes qui puiſſent ſervir à l'explication du phénomene. On n'obſerve point que la mere, qui a déja eu ſix autres enfans, en ait jamais porté plus d'un à la fois ; & cette bonne payſanne ne ſe ſouvient pas d'avoir jamais eu l'imagination frappée dans le temps de cette groſſeſſe, de choſe qui ait quelque rapport avec la petite jambe de ſon enfant.

Quoiqu'il puiſſe être de la perfection où la phyſique ſemble portée aujourd'hui, nous ſouhaitons encore envain une explication à ce phénomene. De toutes les fonctions que la nature opére dans ſon plus bel ouvrage (le corps humain), la plus impénétrable à nos regards eſt encore celle de ſa formation. Après tant de ſyſtèmes inventés & détruits ſucceſſivement, cet autre ancien que l'on rebâtit de nos jours, quoiqu'il ſemble relevé par la main des graces, ne ſert qu'à nous mieux convaincre, que l'imagination eſt un guide infidéle dans la recherche des vérités phyſiques. Cette faculté deſtinée à embellir le ſentiment, ne nous eſt pas donnée pour connoître. Celui-là crut avec bien plus de raiſon avoir ſurpris la nature ſur le fait, qui imagina le premier cette méthode ſi ſimple, qui réduit tout l'artifice de la génération au ſeul développement des parties. Mais comment néanmoins dans le développement d'un corps auſſi régulier, auſſi admirablement proportionné qu'eſt le corps humain, arrive-t'il quelquefois des excès ou des défauts dans le nombre de ſes parties ? Avec le ſeul développement, concevra-t'on qu'il puiſſe ſe former une troiſiéme partie

organisée, où la nature n'en laisse voir ordinairement que deux? C'est ce qui reste encore à developper par les partisans du systême.

Que l'on remarque seulement, que l'observation que nous rapportons ici, n'est point de la classe de celles qui portent sur des nains ou sur des géans, dans lesquels le trop ou le trop peu de matiere, comme le plus ou moins de souplesse dans la connexion intime des parties, présentent des phénomenes peu difficiles à saisir; mais c'est ici une nouvelle organisation, & par conséquent un problême physique inexplicable encore. Si l'on voit les vers à soye ainsi qu'une infinité d'autres insectes, passer par trois états différens, leur métamorphose n'est cependant qu'apparente : le ver ne fait que quitter les enveloppes qui cachoit le papillon : cela n'est plus revoqué en doute aujourd'hui depuis les nombreuses expériences de Messieurs de Reaumur, & Swammerdam. Mais on n'explique pas de même la regénération d'une patte d'Ecrevisse à la place de celle qu'on aura coupée. La nature qui n'en avoit d'abord destiné que deux à cet animal, sçait au besoin lui en substituer une troisiéme; & celui sans doute qui dévoilera dans cette action le sécret de la nature, parviendra aussi à découvrir par la voie de l'analogie, la cause formatrice d'une troisiéme jambe dans le jeune Allemand.



REFLEXIONS CRITIQUES,

*Sur un Mémoire de M. le Cat.**

II. Le Mémoire que M. le Cat donne par extrait dans le Mercure de Novembre dernier & dans le Recueil d'Octobre, touchant les fiévres malignes, & en particulier celles qui ont regné à Rouen à la fin de l'année 1753 & au commencement de celle de 1754, renferme un ſyſtême qui, s'il n'eſt pas ſuſceptible d'objections, pourroit l'être du moins de quelqu'éclairciſſement.

Des trois parties qui compoſent le corps de ſes reflexions à ce ſujet, je ne m'attacherai qu'aux deux dernieres dont voici le précis.

Dans l'une, il prétend que les maladies internes & en particulier les fiévres malignes dont il s'agit, ne ſont que des maladies externes très connues, & que par l'inſpection des cadavres dont il a fait faire l'ouverture, il a obſervé que celle qui a regné à Rouen, étoit une herpe

* Quoiqu'on ait donné dans le Recueil du mois dernier quelques reflexions critiques ſur le ſyſtême de M. le Cat par M. d'Hermont, on a penſé qu'elles ne devoient pas exclure celles-ci, qui ſont beaucoup plus étendues, & dont on peut également retirer quelque utilité. Elles engageront d'ailleurs M. le Cat à s'expliquer davantage, & il ſatisfera par ce moyen pluſieurs perſonnes qui l'attaquent à ce ſujet, entre autres M. Rioult Docteur en Médecine à Dinan qui nous a auſſi communiqué quelque choſe ſur cette matiere. Son ſentiment eſt le même que celui de M. Peſſault de la Tour, dont nous avons crû devoir préferer le Mémoire qui eſt plus circonſtancié, & conſidérablement plus détaillé.

placée à l'estomac & aux intestins grêles ; que les remédes chez ceux qui en ont guéri, n'ont eu ce succès, que parce qu'il sont analogues aux topiques que la Chirurgie employe dans le traitement de la herpe.

Dans l'autre, il condamne l'opinion presque générale où l'on est, que les maladies résident dans les humeurs.

A bien considérer les argumens que M. le Cat propose pour appuyer son systême, il est à craindre qu'il ne se soit prêté avec un peu trop de complaisance à la fécondité de son imagination, à l'instar de bien d'autres sçavants, particulierement de certains Anglois.

1. Il prétend que l'état des liqueurs dépend de celui des solides & que le réciproque est fort rare.

2. Que si les maladies étoient dans les liqueurs, il n'y auroit pas une seule maladie locale : les maladies au contraire devroient se trouver dans tous les points du tissu de nos parties, en les supposant dans les liquides qui occupent tous les points de nos solides.

3. Que l'on pourroit dire que la dépravation n'est tombée que sur une partie des fluides, ce qui seroit insoutenable selon lui, attendu que cette parcelle de nos humeurs quelque petite qu'elle fût, devroit en très-peu de temps corrompre tout le reste par le mouvement continuel de la circulation. Cela posé, toute maladie humorale devroit être universelle. Par exemple si la contagion répandue dans l'air avoit pris sur nos humeurs, nul homme n'en échapperoit, les Médecins sur-tout comme les plus exposés.

Que n'aurois-je point à redouter si je me

proposois comme adversaire d'un tel sçavant. Mais non, je ne cherche qu'à m'instruire & je dis que la cure des maladies en question attribuée par M. le Cat à la seule analogie des remédes internes avec les topiques dont la Chirurgie a coutume de faire usage pour la guérison des maladies externes, souffre d'autant plus de difficulté, que les topiques sont les remédes les moins essentiels dans le traitement de ces maladies, sur-tout de la herpe.

Si ces remédes extérieurs contribuent en quelque chose à leur guérison, ce ne peut être au contraire que parce qu'ils sont analogues eux-mêmes aux remédes internes que la Médecine a coutume de mettre en usage pour les guérir. Cela est d'autant plus évident, que ce qui paroit à l'extérieur dans ces sortes de maladies, ne peut passer que pour l'effet & non pour la cause. Prendre l'un pour l'autre ce seroit assûrément se tromper grossiérement.

Quant à la seconde partie, il n'est pas nécessaire d'être Médecin ni Chirurgien pour sçavoir que le chyle est le germe du sang ; que celui-ci l'est de toutes les autres humeurs, & par une conséquence inévitable si le chyle est vicié par quelque cause que ce soit, ce qui arrive tous les jours, le sang le sera nécessairement. De même si le sang tombe en dépravation, les autres humeurs tiendront de leur source : donc les maladies résident dans les fluides puisqu'ils sont sujets à tomber en dépravation. Soutenir le contraire ce seroit démentir l'expérience. Mais replique M. le Cat si la maladie réside dans les liquides, il n'y aura pas une seule maladie locale; toute maladie humorale sera générale & devra occuper tous

les points du tiſſu de nos parties. Une telle objection qu'il ſe fait à lui-même, ne devoit point être capable de l'allarmer ſi fort ſur le ſentiment commun, & c'eſt argumenter contre ſes propres lumieres que de conteſter la vérité d'un fait, parce qu'il s'opere par des voies qui nous ſont inconnues. M. le Cat auroit donc eu plus de raiſon d'examiner ſi véritablement la choſe eſt telle qu'il s'imagine qu'elle devroit l'être (en partant des vrais principes) ou non, ſans nier ce qui ſe paſſe tous les jours ſous ſes yeux.

Dira-t'il, par exemple, que les virus de toute eſpéce, dartreux, écroueleux, ſcorbutiques, vénériens, contagieux, &c. n'ont aucune priſe ſur nos humeurs? Niera-t'il qu'elles péchent & dans leur qualité & dans leur quantité? Tous les caractères de dépravation qui s'obſervent journellement dans le ſang que l'on tire des veines des différents malades, font-ils illuſion? Ou bien ce ſang n'eſt-il dépravé que dans le vaiſſeau d'où il ſort? En ce cas l'on ſe ſerviroit des propres armes de l'Auteur, en lui oppoſant ſa troiſiéme objection.

Il doit croire que dans toutes les maladies en queſtion, quoique tous les points du tiſſu de nos ſolides ne paroiſſent pas affectés d'une maniere également ſenſible, ils le ſont cependant & mêmes doivent l'être, mais d'une façon relative à l'intenſité de la corruption & à la nature du fluide; à l'uſage de chaque partie; à leur ſenſibilité; aux différentes poſitions & modifications qui les mettent dans le cas d'éprouver plus ou moins ſenſiblement les impreſſions des humeurs viciées; aux différents obſtacles, ſoit de la part des ſolides, ſoit de la part des

liquides & ſouvent des deux enſemble, qui empêchent ces derniers de pénétrer dans leurs ſécrétoires & de s'inſinuer dans les viſceres auſquels ils appartiennent naturellement, d'où naiſſent les ſtaſes & les écarts de ces mêmes liquides, qui affectent certaines parties plus particulierement que d'autres. On doit donc conclure qu'indépendamment que tous les points du tiſſu de nos ſolides ſoient affectés, dans le cas où les humeurs ſont en diſcraſie, il ne s'enſuit pas qu'ils doivent l'être tous avec la même force.

Si les malades en pareil cas ne s'apperçoivent pas d'une léſion générale, c'eſt que par les raiſons cy-deſſus, la plus forte impreſſion l'emporte ſur la moindre. Dire que toute contagion devroit être générale & que perſonne n'en devroit échapper ſi l'air contagieux frappoit nos liqueurs, c'eſt ce me ſemble une propoſition qui n'eſt pas moins ſuſceptible de difficulté que le reſte, & je ne vois pas, quand même la choſe ſe paſſeroit comme ſe le perſuade l'Auteur du nouveau ſyſtème, qu'il put en tirer une conſéquence bien triomphante. Attendu que de quelque façon que ſe répande un air contagieux & quelque partie de nous mêmes qu'il affecte, il doit attaquer indifféremment tous ceux qui le reſpirent. Si le contraire arrive, ce ne peut être que par une diſpoſition non moins heureuſe que ſécrette, de certains tempéramens ſur leſquels les miaſmes ne font pas la même impreſſion. Semblable à l'eau régale, qui ne diſſout que certains métaux ſans pouvoir mordre ſur les autres.

La dépendance de l'état des fluides de celui des ſolides, ſans du moins admettre le réc.

proque, ne me paroît pas mieux fondée, & à examiner le tout en rigueur, l'on pourroit prendre un parti diamétralement opposé à celui de l'Auteur, en ce que ceux-ci ne reçoivent de nourriture que des premiers qui ne peuvent souffrir la moindre altération sans leur nuire d'une façon relative. Ceux-là au contraire éprouvent tous les jours des dérangements, legers à la vérité, qui n'en apportent aucuns aux liqueurs. Mais je n'adopterai ni l'un ni l'autre par préférence, & je ne prétend point m'écarter de l'équilibre si nécessaire entre les solides & les fluides pour la conservation & de la vie & de la santé. Ainsi il faut les croire dans une dépendance réciproque, & quand même les fluides dépendroient de l'état des solides, ils n'en seroient pas pour cela à l'abri des dépravations. Disons donc seulement que la lésion des uns, attire la lésion des autres, tout est mutuel par conséquent.

M. le Cat dévoile enfin son mystère & s'explique d'une maniere à la vérité bien différente que semble l'annoncer son début. Il soutient que les maladies résident dans le fluide des nerfs. L'opinion générale n'est pas du moins entiérement convaincue d'erreur, puisque ce fluide fait partie des humeurs. Reste à sçavoir maintenant par quel chemin il conduira la maladie dans le fluide nerveux, qui ne peut pécher selon lui, que par sa qualité ou sa trop petite quantité. Quand il auroit ajouté aussi par sa trop grande abondance, la chose n'en seroit pas plus mal, parce qu'en fait des fonctions animales ainsi que de toute autre méchanique, la juste proportion qui est essentielle, peut pécher par le trop comme par le trop peu.

Mais paſſons là-deſſus, puiſqu'il a jugé à propos d'y paſſer lui-même. Je ne veux cependant pas dire par-là, que les grands hommes ſoient à imiter en tout, parce qu'il n'y a perſonne qui ne puiſſe ſe tromper. Je reviens à la queſtion, & je dis qu'aucun vice ne peut pénétrer dans la cavité des nerfs pour y infecter les eſprits, ſans paſſer par la même route qui conduit ces mêmes eſprits dans les nerfs. Or, le ſang eſt l'unique route qui conduit les eſprits dans les nerfs, puiſqu'il en eſt la ſource ; donc toute contagion doit paſſer par le ſang, avant que de parvenir juſqu'aux eſprits. M. le Cat ne dira pas qu'elle ſe fait paſſage ſeulement au travers des pores des nerfs, parce qu'en ce cas elle paſſeroit également au travers de ceux qui ſont répandus ſur tous les points du tiſſu de nos parties, & par une conſéquence non moins prépondérante, toutes les autres humeurs en ſeroient attaquées également.

A l'égard des maladies qu'il prétend expliquer par leurs véritables cauſes, en donnant des raiſons convaincantes du méchaniſme, des différentes criſes qu'il ne fait conſiſter que dans la dépuration du ſuc nerveux, qui bien différent des autres humeurs, ne retourne point à ſon réſervoir, & ne peut par conſéquent corrompre les fluides dont il s'eſt ſéparé une fois pour toujours, l'Auteur de ce raiſonnement, n'ignore pas que les membranes ne ſont que des développemens de l'extrémité des nerfs ; qu'elles donnent origine à une infinité de petits tuyaux connus ſous le nom de veines lymphatiques, uniquement deſtinées à reporter dans le ſang, les réſidus du ſuc nerveux, qui comme on voit, circule auſſi également que le reſte des fluides.

Donc, l'Auteur de la nouvelle opinion ſe trouve en proie pour la ſeconde fois à ſa troiſiéme objection, par les conſéquences mêmes qu'il en tire.

Voilà je penſe tout ce qu'on peut objecter en racourci, contre un ſyſtème qui ne doit pas ſurprendre ſeulement par l'air de nouveauté qu'on lui donne. Quoiqu'il en ſoit, je me perſuade que ſon Auteur a prévu toutes ces difficultés; que bien loin de les regarder comme orageuſes, il ne les enviſagera que comme une roſée qui donne un nouvel éclat aux fleurs ſur leſquelles elle ſe répand. J'attends donc avec impatience cette théorie lumineuſe qui doit nous garantir des tatonnemens ſi déſagréables pour les praticiens & ſi dangereux pour les malades. Belles & magnifiques promeſſes, conçues dans des termes qui ne le ſont pas moins, c'eſt grand dommage qu'il ſoient placés avant la démonſtration.

Signé PEFFAULT DELATOUR, Médecin à Beaufort, en Anjou.

Le premier Février, 1755.



OBSERVATION,

OBSERVATION,

Sur une Concrétion Polypeuse trouvée dans la tête d'un enfant, par M. Chabrol, natif de Limoges, étudiant en Chirurgie.

III. Une fille de M. S. Maître de Pension, eut à l'âge de deux ans une contusion assez violente au coronal. Cet accident fut occasionné par une chûte qu'elle fit alors. Les compresses d'eau-de-vie qu'on y appliqua sur le champ firent disparoître le mal ; la santé de l'enfant ne parut point altérée, à l'exception de fréquents maux de tête dont elle fut toujours incommodée jusqu'à l'âge de six ans. Le 7 de Septembre 1754. son mal redoubla d'une maniere extraordinaire ; & fut accompagné d'un vomissement, d'un grand abattement, & d'une grosse fiévre. Tous les remédes dont on fit alors usage ne purent garantir cet enfant de la mort ; de sorte qu'elle expira au bout de trente-deux heures, après les nouveaux accidents dont on vient de parler.

M. Reclauze, Chirurgien ordinaire de la maison, accompagné de M. Despuech son Confrere se présenterent du consentement des parents pour faire l'ouverture du cadavre. Par l'ordre de ces Messieurs, j'enlevai d'abord le crâne, & l'on s'apperçut que le cerveau étoit extrémement gonflé, & engorgé par le sang. Je plongeai ensuite la pointe du scalpel dans le sinus longitudinal supérieur, & j'étendis mon incision afin de me débarrasser du sang. Il se présenta alors au-dehors un petit corps mou,

d'un rouge pâle, long d'environ cinq pouces, de la figure de la queue d'un petit rat, & qui étoit partagé en deux. L'extrémité la plus grosse étoit à la partie antérieure du sinus longitudinal qui regarde le trou borgne de l'os coronal; & l'autre extrémité se divisoit encore en deux, & étoit attaché aux parties latérales du sinus. Les autres parties du cadavre étoient dans l'état naturel, & n'offrirent rien qui soit digne d'être rapporté ici.

Je laisse aux Maîtres de l'Art à examiner comment cette concrétion polypeuse a pû se former, & s'il ne seroit pas possible de croire que par la contusion violente que l'enfant avoit reçue, il se seroit formé des caillots de sang, qui n'ayant pû être divisés par la chaleur, & l'action des solides, ni par le mouvement des fluides, se sont arrêtés aux parois des vaisseaux, & se sont accrûs peu-à-peu jusqu'au point de boucher les vaisseaux, d'intercepter la circulation, de former & durcir avec le temps le corps étranger, qui vraisemblablement a pû causer les accidents dont on a fait mention.



OBSERVATION,

Sur un retour périodique des Régles, obſervé tous les quinze jours dans une Nourrice, par M. Hatté, D. M. P.

IV. Il n'y a perſonne qui ne croye ſentir que cet Auteur manqua d'exactitude, qui compara le premier la matrice à la boëte de Pandore, puiſque cette derniere ne fut ſi funeſte aux hommes que pour avoir été ouverte, tandis que le plus grand nombre de maladies ordinaires aux femmes ne leur viennent que lorſque la matrice refuſe la ſortie à ce qu'elle contient. On peut dire cependant que de la matrice découlent de vrais maux, quand il lui arrive des menſtrues augmentées ou des pertes; & autant qu'une perte eſt nuiſible à une femme, en quelque temps qu'elle lui arrive, autant des menſtrues inattendues deviennent dommageables à l'embryon. Cette derniere obſervation auſſi ancienne qu'elle eſt ordinaire, avoit fait dire à Hippocrate: *ſi mulieri prægnanti purgationes prodeant impoſſibile eſt fœtum benè valere.** Ce grand Maître, dont on ne peut ſoupçonner l'exactitude, auroit ſans doute étendu l'aphoriſme ſur les nourrices, s'il avoit eu des occaſions d'obſerver, comme il s'eſt vû depuis, que l'enfant à la mammelle court les mêmes dangers que le fœtus, quand la nourrice devient ſujette au flux menſtruel. Mais il eſt de ce genre une eſpéce plus rare encore dans l'obſervation que nous nous propoſons de rappor-

* Aph. 60. S. 5.

ter. Nous ne sçavons même, si dans ce que les Médecins ont écrit sur cette matiere, il se trouve des exemples qu'on y puisse comparer.

L'épouse d'un Tonnelier, femme d'une constitution robuste, de l'âge de trente-deux ans, se voyant après une grossesse assez heureuse, toutes les marques d'une bonne santé, entreprit, il y a deux ans de nourrir le premier enfant qu'elle venoit de mettre au monde. Les mammelles d'abord ne parurent point gorgées de lait, comme elles ont coutume de l'être dans ce temps. On espéra néanmoins que par l'habitude d'allaiter, elles acquerroient plus de volume, & l'on les vît en effet s'accroître sensiblement, mais le lait n'y abonda point en même proportion, quoique dans ces commencemens, il en vint assez pour la nourriture de l'enfant. Le premier mois étoit à peine écoulé que la nourrice se vit réglée, & même très-abondamment, ce qu'elle ne vit qu'avec peine, pensant bien que cela ne pouvoit que diminuer de plus en plus son lait. Mais son chagrin fut bien plus grand, quand elle se trouva dans le même état quinze jours après. Et ainsi s'établit dès-lors le retour périodique de ses régles de quinze jours en quinze jours, jusques au terme de six mois où elle sévra son enfant. Durant tout ce temps, cette singularité devoit la surprendre avec d'autant plus de raison qu'elle n'avoit eu de régles avant sa grossesse que tous les mois, & que dans tout le temps qu'elle avoit été enceinte rien n'avoit paru. S'apperçevant que son nourrisson, qui n'avoit aucune incommodité, n'avoit pas non plus cette vigueur ordinaire à ceux qui ont leur mere pour nourrice, elle en parla à quelques-unes de ses amies, & s'adressa enfin à des

Médecins. Ils lui déclarerent que ſi elle vouloit voir profiter ſon enfant, elle n'avoit d'autre moyen que de lui faire changer de nourrice, puiſque tel étoit ſon tempérament, que le lait ſe tournoit trop facilement en ſang. Cette raiſon de lait qui tourne, & qu'on donne d'abord pour ſatisfaire aux queſtions d'un malade, ſe laiſſe apperçevoir ſans un grand effort d'imagination, dans le cas où les femmes, ceſſant d'allaiter, éprouvent des régles immodérées. Le lait, dit-on, qui n'a plus ſon cours par la voie ordinaire, retournant dans la maſſe du ſang, & devenu ſang lui-même, produit une pléthore, & ſe cherche une iſſue par les couloirs de la matrice accoutumée à lui fournir un paſſage. Mais comment la cauſe abſolument contraire à la premiere, l'allaitement lui-même, produit-il des menſtrues, & les augmente-t-il même plus que dans un état libre? C'eſt ce qui ne ſe déduit pas auſſi facilement du principe. Car la plus grande portion du chyle devroit, à ce qu'il me ſemble, être pompée par les mammelles, tandis que le reſte ſuffit à peine à renouveller le ſang de la mere. Quelle mine fourniſſoit donc à cette ſurabondance extraordinaire de ſang, dans le cas que je viens de propoſer, d'après le récit que m'en a fait la malade elle-même? Peut-être qu'un ſecond phénomene, que cette femme préſente aujourd'hui, ouvrira le chemin à l'explication que les Phyſiologiſtes voudront en donner. Car ce n'eſt point à travers les idées d'un ſyſtême qu'on parvient à voir le fond des choſes, ce n'eſt qu'en raſſemblant des obſervations, qui artiſtement rapprochées les unes des autres, comme les verres d'un inſtrument d'Optique, nous rendent en rayons purs &

diſtincts, l'eſſence des objets que nous cherchons à connoître. Cette même perſonne, qui nourrit à préſent un ſecond enfant, ne voit aucune apparence de régles depuis quatre mois qu'elle s'eſt impoſé cette charge. Mais en équivalent, elle eſt travaillée de battements dans la tête, où elle ſent des élancements à tous moments, avec des éblouiſſements, auſſi-tôt qu'elle fait quelques mouvements. Ses yeux ſont ſaillants, & ſa vûe ſe trouble ſi fort, qu'elle voit à peine les objets diſtinctement. Elle m'apprit d'ailleurs, que ſon nourriſſon ne tirant qu'une petite quantité de lait, il ne pouvoit beaucoup profiter. Cette raiſon ne l'empêche cependant pas de continuer ſa nourriture, & elle eſt réſolue de riſquer tout plutôt que de l'abandonner.

L'état de la malade, tel que je viens de le rapporter, me parut aſſez urgent, vû d'ailleurs l'inéfficacité des lavements qu'elle avoit pris en quantité, pour opiner d'abord pour la ſaignée. Mais elle s'y eſt abſolument oppoſée, dans la crainte où elle eſt de perdre ſon lait. Le peu de ſoulagement qu'elle reſſent des émulſions, & des ptiſanes nitrées que je lui ai conſeillées, ſemble me mettre en droit de lui annoncer une maladie infiniment grave, ſi elle ne ſe preſſe de la prévenir, à moins que les régles ne viennent faire tout-à-coup ce qu'on auroit tout lieu d'attendre de la ſaignée.

RELATION

D'un Homme extraordinairement gros.

V. Edouard, Bright, natif de Malden, dans le Comté d'Essex, Province d'Angleterre, étoit haut d'environ cinq pieds neuf pouces. La largeur de ses épaules étoit de trois pieds & quelques pouces ; & il avoit les jambes plus grosses que le corps d'un homme ordinaire. Il pesoit 595 liv. ou 646, suivant une autre relation. Cet homme, malgré l'énormité de sa taille, étoit cependant d'une agilité surprenante.

Il mourut le 10 de Novembre 1750, âgé de ving-neuf ou trente ans, laissant sa femme enceinte de son sixiéme enfant.

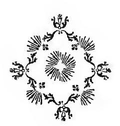
Après la mort de cet homme, deux particuliers de ses voisins, firent gageure * que sept hommes de grosseur ordinaire tiendroient aisément dans sa veste; ce qui fut en effet exécuté sans qu'aucun bouton se détachât.

Il seroit à souhaiter que les personnes qui ont envoyé cette relation en France, eussent en même-temps fait le détail de la maniere de vivre de cet homme monstrueux, qu'on eût dit s'il étoit grand mangeur ou non ; si dès son enfance il avoit paru disposé à devenir gros ; quels avoient été les progrès de cette grosseur, & à quel âge elle avoit proprement commencé, si elle augmentoit encore quand il est mort; en-

* La représentation de cette gageure se voit sur une estampe qui est dans le cabinet de M. Morand, D. M. P.

fin, s'il jouiſſoit ordinairement d'une bonne ſanté, ou quelles étoient les maladies auſquelles il étoit ſujet. On auroit encore déſiré que ſon corps eût été ouvert, afin de pouvoir obſerver l'épaiſſeur de la membrane adipeuſe, & l'état des muſcles.

La figure qu'on en donne ici a été gravée ſur une eſtampe que M. Morand, D. M. P. conſerve dans ſon cabinet, & qu'il s'eſt fait un plaiſir de communiquer, ainſi que la relation qu'on vient de lire.



EFFET

Surprenant d'une Brûlure extraordinaire observé à Lyon, par M. Morand, d. m. p. & Membre de la Société Royale de Lyon.

VI. Dans les grandes chaleurs du mois de Juillet 1749, un homme qui se disposoit à vuider des latrines, plaça sa chandelle allumée sur le bord de la fosse. Aussi-tôt qu'il eut levé la pierre qui la fermoit, il en sortit une espéce de nuage fort épais. Cette vapeur ayant rencontré la lumiere s'enflamma tout-à coup, brûla jusqu'au vif les mains & le visage de l'ouvrier, & s'élevant tout de suite dans l'air, mit le feu à un chassis de papier qui étoit au quatriéme étage de cette maison.

On transporta le blessé à l'Hôtel-Dieu de Lyon, * & l'on employa avec le plus grand soin tous les remédes propres à son mal; cependant les brûlures du visage étoient à peine guéries au mois d'Octobre de la même année. Le mois suivant, le malade fut attaqué d'une rétention d'urine, qui fut suivie d'une enflure &

* On sçait que l'Hôtel-Dieu de Lyon est un des plus beaux établissements du Royaume, & c'est à juste titre que les Étrangers mêmes lui ont donné les plus grands éloges. Le soin qu'on y a des malades, la bonté des médicaments, l'ordre qui régne dans cette Maison, tout en un mot attire l'admiration de tous ceux qui vont visiter cet Hôpital. Le Roi de Portugal en a fait lever le plan, & s'est fait communiquer les Réglements de cette Maison.

d'une violente diarrhée. Cette complication de maux résista à tous les remédes, & emporta le malade en très-peu de temps.

Je ne m'arrêterai point, comme Médecin, à approfondir les raisons qui ont occasionné le violent effet de cette exhalaison sulphureuse : je n'insisterai pas non plus sur la cause de cette singuliere espéce de météore, dont on trouve aisément l'explication dans les particules grasses & sulphureuses, qui par la chaleur excessive qu'on ressentoit depuis plusieurs jours, s'étoient exaltées des matieres, & étoient entiérement disposées à s'enflammer. Mon unique but est de rapporter une observation, qui sera en même-temps un avertissement de se garantir de l'action de semblables feux, ausquels on pourroit être exposé dans d'autres circonstances.

Fortunius Licetus * rapporte, que des curieux, en visitant avec une lumiere un ancien tombeau qu'on venoit d'ouvrir, furent témoins d'un semblable phénomene. Les vapeurs grasses sorties des cadavres corrompus s'enflammerent à l'approche du flambeau, au grand étonnement de plusieurs assistants qui crierent au miracle.

Le même Auteur ajoute qu'il arriva quelque chose d'apeu-près semblable dans l'École de Médecine de la Ville de Pise, à l'ouverture de l'estomac d'un cadavre. Des vapeurs grasses qui s'en exhalerent, prirent feu à l'approche d'une bougie que le Professeur d'Anatomie tenoit entre ses mains.

M. Vachet, Chirurgien Major des Hôpitaux du Roi de Besançon observa, il y a quelque

* *De Lucernis antiquor. reconditis.*

temps, la même chose en ouvrant l'estomac d'un bœuf. On pourroit citer un nombre infini de pareils exemples.

Vraisemblablement la plante nommée fraxinelle * exhale de même une vapeur grasse & subtile, & très-inflammable, car si on approche une lumiere de sa tige, elle paroît tout d'un coup enveloppée d'un feu volant comme celui de l'esprit de vin. Il faut choisir pour cette expérience la soirée d'un beau jour d'été, lorsque la plante est en fleur & qu'elle est échauffée par le soleil. On ne doit pas attendre que le serin soit tombé. On peut quelquefois repeter cette expérience plusieurs fois de suite.

LETTRE

De M. Missa D. M. P. à l'Editeur du Recueil périodique d'Observations, &c.

Sur un gonflement extraordinaire de la Verge, avec sphacele.

MONSIEUR,

VII. Je crois devoir faire part au public par la voye de votre Journal d'une Histoire qui m'a paru assez singuliere. Elle me fut communiquée dans une des dernieres assemblées du *prima mensis* **, par M. Morand d. m. p. & Professeur dans l'art des accouchemens.

* *Dictamus albus.* C. B. 222. I. B. clav. hist. 99. 348.

** Messieurs les Médecins de la Faculté de Paris,

Un Payſan des environs du Havre, & qui étoit alors âgé d'environ vingt ans, ſe préſenta il y a quelques mois à l'Hôpital de cette Ville, avec une verge ſphacelée juſqu'au pubis. Cette partie extrêmement gonflée préſentoit un volume d'une groſſeur extraordinaire. Le prépuce débordoit le gland de plus d'un pouce, & formoit un bourrelet, qui occaſionnoit un étranglement des plus conſidérables. M. Teinturier * Médecin de cet Hôpital, interrogea le malade pour ſçavoir d'où lui pouvoit venir cet accident. Le Payſan qui vouloit en cacher la véritable raiſon, répondit naïvement qu'il croyoit avoir été mordu d'une bête vénimeuſe en dormant, puiſque ce n'étoit qu'à ſon reveil qu'il s'étoit apperçû de cette incommodité.

Le Médecin qui pouvoit avec raiſon ſoupçonner dans cette maladie quelque virus vénérien, s'adreſſa à l'oncle du malade, afin de ſçavoir de lui, s'il n'avoit pas quelque connoiſſance de la conduite de ſon neveu. Cet homme déclara que ce jeune homme paſſoit pour être fort ſage, & qu'il n'avoit pas lieu de penſer qu'il ſe fût mis dans le cas de gagner quelques maladies, ſuites ordinaires de la débauche.

ont coutume de s'aſſembler le premier lundi de chaque mois aux Ecoles de Médecine, pour s'y rendre compte mutuellement des maladies qu'ils ont traitées dans le mois précédent, & des remédes qu'ils ont employés pour les combattre, &c. On nomme ces ſortes d'Aſſemblées, *prima menſis*.

* C'eſt ce Médecin qui a fait part de la maladie dont il s'agit ici à M. Morand, qui fait depuis longtemps une collection de ce qu'il y a de plus curieux & de plus intéreſſant, tant pour la ſcience de la Médecine, que pour l'Hiſtoire naturelle.

Après toutes ces queſtions préliminaires, il fut réſolu qu'on feroit l'opération au malade ; mais comme on vouloit lui ſcarifier la partie incommodée & fendre le prépuce, le Chirurgien s'apperçut que ſon inſtrument étoit arrêté vers le pubis par une eſpéce de ligature qui environnoit la verge par ſa baſe. Etonné de ce phénomene, il prit ſes ciſeaux pour lever cet obſtacle à l'opération. La réſiſtance qu'il éprouva, lui fit connoître que le corps étranger qu'il rencontroit, étoit composé de quelque métal. Le Chirurgien encore plus ſurpris, demanda au malade ce que c'étoit. Le Payſan déclara alors que c'étoit ſa bague qu'il avoit miſe à cet endroit il y avoit environ quatre jours pour empêcher que le venin de la bête ne lui gagnât le ventre. Il fallut donc avoir recours à la lime pour enlever cet anneau, qui ſe trouvoit entierement caché par le gonflement des parties. On racheva enſuite les inciſions, & après tous les panſemens convenables, le malade guérit radicalement en moins de deux mois.

Le Médecin alors perſuadé qu'il n'y avoit aucun vice vénérien, fut curieux de ſçavoir quelle étoit la véritable raiſon qui avoit engagé ce Payſan à paſſer ſa bague dans cet endroit. Preſſé de dire la vérité, il avoua enfin qu'il avoit une maîtreſſe, & que ſoupçonnant qu'il n'en étoit pas aimé, il avoit été conſulter un berger des environs qui paſſoit pour un grand ſorcier. *

* On ſçait que les gens de la campagne ſont aſſez ſimples pour attribuer aux bergers des connoiſſances ſurnaturelles qu'ils n'ont certainement pas. On peut même dire à la honte de l'humanité, que des perſonnes plus inſtruites que les Payſans, ont tous les jours la foibleſſe

L'Oracle après bien des mystères & des grimaces, avoit prononcé que l'unique moyen d'attirer sa maîtresse, étoit de tâcher d'avoir sa bague, & de la passer dans la V. Cet imbécile satisfait de la réponse du berger, & animé par l'espoir du succès voulut dès le soir même profiter de l'avis qu'il venoit de recevoir. Il ne parvint sans doute à faire passer cet anneau jusqu'au pubis qu'après bien des efforts.

La lettre de M. Teinturier faisoit encore mention d'un Matelot du Havre à qui on avoit fait trente ans auparavant la même opération pour le même excès de folie. Il cite pour témoin M. Derchigny ancien Intendant du Havre, dont le Matelot étoit connu.

Les hommes faits ne sont pas les seuls à qui ces accidents soient arrivés. On a vû plus d'une fois des enfans qui en jouant s'étoient passé avec violence une bague ou anneau dans cet endroit. La compression contre nature qui arrivoit alors, & l'interception de la circulation du sang occasionnoient une inflammation avec tension & gonflement douloureux. Quelques-uns de ces enfans ayant eu le malheur de tomber entre les mains de Chirurgiens, qui prenant ces accidens pour une maladie réelle & dépendante de quelque virus, se déterminerent imprudemment à faire l'amputation de la partie affligée, d'où s'en est suivi la mort. Ce ne fut qu'après cette violente opération qu'ils con-

de consulter des prétendus devins ou sorciers, & d'ajouter foi à leurs discours vagues & sans fondement. L'esprit humain se laissera-t'il toujours aller à la superstition ? Terminons cette morale, en disant que, *ceux qui croyent aux sorciers, ne le sont guéres eux-mêmes.*

nurent

nurent la véritable cauſe de cet accident.

On doit inférer de-là combien il eſt important à un Chirurgien de ne point faire une opération ſans s'être bien mis au fait de ce qui a pû occaſionner le mal, & ſans avoir auparavant conſulté quelques Praticiens habiles.

J'ai l'honneur d'être, &c.
MISSA, D. M. P.

Paris, ce 6 Mars 1755.

LETTRE,

D'un Médecin Italien, à l'Auteur de la Lettre à M. Bouvart, inſérée dans le Journal de Médecine du mois de Mars 1755.

MONSIEUR,

VIII. Le nom de M. Valkaringhi que je trouve cité dans votre Lettre, & un intérêt vif pour tout ce qui touche ſa réputation, ont été les premiers motifs de ma réponſe. Il eſt bien difficile à un Italien de ne pas être ſenſible à ce qui ſemble porter quelque légere atteinte au mérite d'un homme auſſi rare, & qui eſt parmi nous, pour vous le dépeindre en un trait, ce que peut être dans l'Allemagne le jeune M. Hofman, la gloire de la Médecine clinique. Les

deux Chaires de Théorie qu'il occupe à la fois, à Milan & à Pavie, * ne doivent point vous laisser croire qu'il n'occupe son loisir qu'en pures spéculations. Le bien qu'il fait à ses Écoliers n'empêche en rien les guérisons qu'il ne cesse de procurer aux malades. Vous devez vous représenter, Monsieur, dans M. Valkaringhi, Hippocrate allant de Villes en Villes, portant par-tout la vie & la santé, & autant qu'on voit la plûpart des Médecins feuilleter avidément les Recueils d'Observations, on le voit plus avidément encore se transporter par-tout ou une maladie singuliere se fait remarquer. Tout pauvre quelqu'éloigné qu'il soit, dont la maladie peut faire la matiere d'une nouvelle observation, a un droit assuré aux soins de M. Valkaringhi. Cet exposé sur mon illustre maître, qui aura pu vous faire paroître un écart, n'est que dans la vûe de vous faire mieux sentir que je ne puis souffrir qu'avec peine le soupçon d'inexactitude qui pourroit tomber sur lui, par ce que vous semblez lui faire dire de la fiévre *lipyrique*. Cette maladie aussi commune à Mantoue, à Cremone, & presque par toute l'Italie qu'elle me semble rare à Paris, où je suis à présent, n'est pas une subintrante comme vous l'avez avan-

* On est surpris peut-être de voir M. Valkaringhi occuper deux Chaires à la fois dans deux différents endroits; mais on doit observer que la Chaire de Milan n'éxige la présence de M. Valkaringhi que pendant quinze jours au plus dans l'année, & qu'à Pavie même le Professeur n'y donne ses leçons que de la Ste Catherine à la S. Jean; de sorte que M. Valkaringhi continue de faire sa résidence à Cremone pendant tout le reste de l'année.

cé, mais une intermittente pernicieuſe, qui laiſſe des heures entieres d'apyrexie entre les accès au contraire de la ſubintrante, qui a eſſentiellement de la continuité, quoique le ſpécifique ſoit le même pour toutes les deux. Sur l'une & l'autre fiévre, M. Valkaringhi a coutume de faire cette réflexion, qu'elles ſont preſque les ſeules maladies dans leſquelles le Médecin puiſſe ſe glorifier de guérir par lui-même ſans les ſecours de la nature ; & la guériſon tient preſque du miracle, vû l'état déplorable du malade, & le prompt effet du reméde. Mais la méthode particuliere dans la fiévre *lipyrique*, eſt de donner le quinquina dans le vin blanc, avec le ſuccès le plus conſtant, comme je vois à Paris les Praticiens ſe louer infiniment des bons effets du quinquina purgatif dans la ſubintrante.

Si du reſte, Monſieur, la juſtification que j'ai entrepris de vous faire de M. Valkaringhi, vous ſemble pécher par un excès de délicateſſe, elle ſera ſûrement excuſable à vos yeux, ſi vous voulez n'y voir que l'attachement d'un bon patriote ; car l'eſprit de patriotiſme, malgré l'impartialité que vous proteſtez par-tout, eſt aiſé à remarquer dans votre Lettre, quand il eſt queſtion de M. Sthal. Vous reconnoiſſez qu'il n'a employé la purgation par épicraſin, qu'après l'avoir adoptée des anciens. Que n'avez-vous reconnu de même, que cette belle idée d'*Apparatus ad Hæmorrhagias*, qui fait le principal fondement de ſes indications en pratique, qu'on retrouve à toutes les pages de ſes ouvrages, & dont il ſe fait l'inventeur, eſt la même que Duret a ſi bien établie dans ſon Commen-

taire sur les Coacs? Les propres termes de cet Auteur, que vous me permettrez de rapporter ici, mettront la chose en évidence. « Ratio » quidem efficiendi morbos ab iis quæ intrà » sunt incommoda pubertatis & juventutis, » cernitur κατὰ τὸ πλῆθος καὶ πάθος, in co- » piâ & affectione sanguinis qui regnat illis æta- » tibus. Copia in vitio est quæ amplius non ab- » sumitur incremento si exitum foras non ha- » bet liberalem & liberum. Hinc mulieribus » atque viris fœtura est illorum symptomatum » quorum vindices esse solent muliebria mulie- » ribus & viris hæmorrhagia, tum hujus loco » hæmorrhoïdes... Ponite vobis ob oculos symp- » tomata omnia tam universi corporis quam » partium singularum; in his profectò nullum » videbitis quod non principia causas que du- » xerit απο τῶν ενοντων juventutis & puberta- » tis... Et verè ab iis quæ intrà sunt inutilia illa- « rum ætatum morbi regnant sporadici ut sui » sunt etiam pueritiæ atque infantiæ, quæ ta- » men propulsant prædictos, sicut eos admit- » tunt & cæteros omnes adolescentia & juven- » tus. », *

Vous verrez par un autre endroit du même Auteur, qu'il connoissoit en détail toutes les scenes de la tendance à l'hémorrhagie, & les différents theâtres des maladies qu'il rapportoit à cette cause. « Existunt etiam peculiares hæ- » morrhagiæ, ut, cephalalgiæ prægrandis; au- » rium inflammatarum quæ prorepit ad fron- » tem & tempora maximè que juveñum; in-

* Coac. 2. *Append. Quibus morbis quæ ætates affectæ sunt.*

» flammationis item ſyſtrophicæ hypochon-
» driorum ; dolorificorum etiam in lumbis ma-
» lorum quæ ſolent eſſe ſanguiflua per menſ-
» trua aut hæmorrhoïdes : dyſenteria cruenta
» in his qui male collocati fuerunt in curatio-
» ne cruris perfracti aut in iis etiam qui altero
» ſunt crure mutili. . . Omnis affectio πληθωρικὴ
» i. e. ex repletione, repletionis propria va-
» cuatione convenientes exolvitur. Eſt autem
» propria evacuatio hæmorrhagia. Ac ſanè tot
» evacuationes moliri neceſſe eſt quot ſunt reple-
» tionis affectionum foci & ſedes. » * Quelque attachement donc que vous deviez, Monſieur, au grand homme qui a tant fait honneur à ſa patrie, la vérité vous fera ſans doute avouer que Sthal n'eſt plus l'inſtituteur d'une nouvelle méthode. Vous laiſſerez à Duret ce droit bien acquis, avec le même déſintéreſſement que Baglivi lui a donné la prééminence ſur les *martianus*, les *mercurialis*, &c. quelques célébres qu'ils ſoient & quoique ſes compatriotes, parce qu'un ſçavant, un homme habile eſt le Citoyen de tous les Pays. Sthal d'ailleurs ne ſera plus le réformateur de la Médecine, devant ceux qui ſçavent que toute la réforme qu'il y a portée, tombe ſur l'abus des idées d'humeurs de toute eſpéce qui s'étoient multipliées dans les Écoles depuis la ſecte des Galeniſtes. Vanhelmont & Paracelſe furent les premiers qui les mirent en diſcredit, & leur porterent le coup mortel. . .

Vous me permettrez enfin, Monſieur, un petit mot de reproche ſur l'excluſion que vous

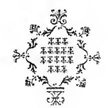
* Coac. 1. *De hæmorrhagiâ.*

avez donnée au ſcorbut, dans la plûpart des maladies chroniques. Cette hydre pullule dans nos climats aſſez ſenſiblement, pour que nous ayons tous lieu de le redouter dans les accidents de nature équivoque. L'obſervation y dément aſſez conſtamment cette propoſition de M. Sthal, que les hémorrhagies conduiſent bien plus ſouvent au ſcorbut, que le ſcorbut aux hémorrhagies. Car en parcourant les âges, dans l'enfance d'abord, les ſaignemens de nez, dont l'époque eſt ordinairement après la deuxiéme année révolue, ne ſe laiſſent voir que dans des ſujets déja rachitiques ou en chartre, ou même infectés de dartres & de teignes. Le ſcorbut dans ces différentes maladies eſt encore maſqué ſous de fauſſes apparences, de même que dans l'adoleſcence il ne préſente encore que des ſignes équivoques, lorſque des abcès qui percent de tous les côtés, ſous les aiſſelles, aux parotides, au col, ſur les feſſes, &c. lorſque des ophtalmies paſſageres, & comme éphemeres, lorſque des hernies, ou qu'un gonflement de la lévre ſupérieure qui diſparoît à l'inſtant où on y penſe le moins; & lorſqu'enfin des tumeurs écrouelleuſes, qui infectent différentes régions du corps, préludent à un écoulement de ſérosité ſanguinolente par les angles des yeux, ou à de nouveaux ſaignemens de nez. Mais toutes ces différentes ſcenes du ſcorbut paſſent enfin en ſignes pathognomoniques, & évidents de ce virus dans le cours de la jeuneſſe, depuis la quatorziéme année juſques à la vingt-cinquiéme; c'eſt alors que le ſcorbut ſe démaſquant ne laiſſe plus douter de ſa préſence. Une mauvaiſe bouche, des

genſives livides, ſaignantes, couvertes de petits ulceres, des dents cariées, chargées de tartre, ou monſtrueuſement groſſes, annoncent la cauſe du mal préſent comme du paſſé; & s'il ſurvient alors des maux de gorge épidémiques, des éryſipeles, des fiévres pourprées, ou autres exanthêmes, le Médecin n'eſt-il pas bien fondé à appréhender que le virus ſcorbutique ne ſoit de moitié dans ces accidents, s'il n'en eſt le principal moteur, comme il l'eſt pour lors de la plûpart des crachements de ſang ou des pertes immodérées? Mais ces mêmes ſignes caractériſtiques du ſcorbut, ſi clairement établis dans la jeuneſſe, venant à diſparoître dans l'âge moyen, font place alors aux hémorrhoïdes ſéches, aux coliques, aux fauſſes pleuréſies, aux vapeurs hypochondriaques ou hyſtériques, qui tous n'ont ſouvent d'autre terme qu'un flux hémorrhoïdal ou dyſenterique, & qui n'établiſſent cependant l'exiſtence du ſcorbut, caché ſous ces dehors trompeurs, qu'autant qu'on peut y joindre des ſignes commémoratifs tirés de l'âge précédent. Pour quoi ces derniers ſignes commémoratifs ne ſuffiroient-ils pas pour établir cette maladie, comme ils ſuffiſent à établir l'humeur gouteuſe vérolique, &c. Quand le Médecin ſçait d'ailleurs tirer avec ſagaeité ſon œtiologie comme ſes indications *a juvantibus & nocentibus*. C'eſt ainſi que dans la vieilleſſe un peu avancée, les loupes, les ſkirrhes, les cancers, les carnoſités, autant de fruits multipliés du vice ſcorbutique, laiſſent peu d'apparence à la cauſe qui charme tant M. Sthal, à l'excès du ſang, à ſa ſurabondance ou ſon épaiſſiſſement. Opinion pour opinion, dans cette métamorphoſe perpétuelle

de maladies, la vraifemblance eft toute entiere pour cette idée bien établie d'un virus qui fe déplace avec la plus inconftante variété, & dont la premiere fource eft dans quelque vifcere obftrué, dont le vice conftant ne fçauroit échapper, à qui fçaura démêler dans l'œconomie animale dérangée, une altération dans quelque excrétion particuliere. D'après des faits bien confidérés, vous me pardonnerez, Monfieur, fi c'eft pour moi un paradoxe qu'un ftallianifme mitigé dans un obfervateur fans préoccupation.

J'ai l'honneur d'être, &c.



ARTICLE II.

Contenant quelques Obſervations de Chirurgie.

LETTRE CRITIQUE

Au ſujet d'un Mémoire ſur un Accouchement, dans lequel l'enfant a été trouvé dans la capacité du bas ventre.

MONSIEUR,

I. J'AY lû dans votre Recueil périodique d'Obſervations, mois de Novembre, p. 368. une Obſervation, portant le titre de Mémoire, *ſur un Accouchement dans lequel l'enfant a été trouvé dans la capacité du bas-ventre, par M. Thibault de l'Académie de Rouen.*

Cet Académicien, dans le détail des circonſtances de ſon Obſervation, dit, *qu'après avoir ouvert les tégumens du bas ventre, il vit le derriere d'un enfant ſe préſenter à nud ſans qu'il eut ouvert l'uterus, que cet enfant étoit étendu de toute ſa longueur, ayant la tête dans le vagin enclavée ſous le pubis, & ſon corps porté ſur les inteſtins nageoit dans un bain de ſang très-liquefié, qu'il avoit ſous lui ſon arriere-faix qui étoit très-ample, &c.*

A l'inſpection de la matrice M. Thibault dit, *qu'il a trouvé le corps de ce viſcere, ainſi que*

ses trompes, sans rupture, & que ce ne fut qu'à son union avec le vagin postérieurement, où il trouva une large rupture, par où l'enfant & l'arriere-faix avoient passé dans le ventre, &c.

Je conviens volontiers, Monsieur, avec l'Académicien de Rouen, qu'on peut citer nombre d'observations d'enfants passés dans le ventre de leur mere par une ouverture du corps de *l'utérus* ; je pourrois en ajouter deux à toutes celles qu'il cite dans son *Mémoire*. L'une qui m'a été communiquée par un de mes Confreres, & l'autre que j'ai eu occasion de faire moi-même il y a environ sept ou huit ans. Jusqu'ici il n'y a rien que de très-possible, & je sçai qu'on trouveroit encore nombre de faits de ce genre, si on feuilletoit les Auteurs ; mais un enfant passé dans le ventre de sa mere par une ouverture au vagin, cela me paroît à la vérité extraordinaire, & je doute qu'on puisse en citer plusieurs observations. Cependant M. Thibault en a trouvé une dont il se sert pour étayer celle qui fait le sujet de son Mémoire. Je désirerois, & plusieurs Chirurgiens le souhaitent avec moi, que M. Thibault voulut nous donner l'explication de ce phénoméne, c'est-à-dire, qu'il nous démontrât comment un enfant du volume *de plus de vingt livres*, a pû passer de la matrice dans le vagin, percer ce conduit, & passer ensuite dans le ventre de sa mere avec son arriere-faix. Les adhérences ou brides, dont M. Thibault fait dépendre cette rupture, me paroissent hasardées. En effet, il est aisé de démontrer qu'un abcès, dont le siége seroit aux environs du vagin, auroit fait, à la faveur du tissu cellulaire, qui environne ce conduit & ses parties voisines, des progrès qui auroient été plus fu-

nestes à la malade dans le temps, avant que de se faire jour par quelqu'une des ouvertures des muscles du bas-ventre, comme je l'ai vû arriver deux fois. La matiere se fit jour à travers le péritoine dans le bas-ventre, & fit périr les malades; mais cette matiere avoit auparavant détruit tout le tissu cellulaire des environs du rectum, du col de la vessie, & de toutes les parties renfermées dans le petit bassin, où je trouvai un délabrement considérable.

Je pense donc que le siége de l'abcès, dont parle M. Thibault, étoit dans la gaine cellulaire du muscle psoas, & non dans le petit bassin, comme il le prétend. Il auroit pû, ce me semble, faire attention au récit du Chirurgien de la malade, qui lui dit, *qu'il avoit remarqué que la sonde introduite par l'ouverture de l'abcès, montoit vers les parties supérieures du bas-ventre*, * ce qui ne seroit point arrivé, si son siége avoit été dans le petit bassin, puisqu'au contraire elle se fût portée en embas; l'observation suivante me confirme dans ce que j'avance.

Une personne qui m'appartient de très-près, eut, il y a environ dix ans, ensuite d'une couche, de cruelles douleurs dans la région des reins, ou des lombes du côté gauche, qui se continuoient jusqu'à la partie antérieure-supérieure de la cuisse, & qui augmentoient beaucoup par les mouvements de la cuisse du même côté. Ces douleurs durerent dans le même état environ trois mois, au bout duquel temps on s'apperçut d'une tumeur à l'aine du côté malade, dont le volume devint considérable en peu de temps.

* C'est ainsi que le rapporte M. Thibault lui-même dans ses Remarques, 1. p. page 373.

On l'ouvrit, & il en sortit une grande quantité de matiere qui venoit visiblement de dessous l'arcade crurale, non du petit bassin, mais de bien plus haut, puisque la matiere couloit abondamment, lorsque la malade étoit ou deboût, ou sur son séant. La personne a parfaitement guéri de cette maladie, & a eu deux enfants depuis sans aucun accident.

Au reste, Monsieur, je sçais que M. le Cat, Sécrétaire de l'Académie de Rouen, a un grand nombre d'observations sur les abcès, dont le siége est dans la gaîne du psoas, avec des éclaircissements sur la façon de les connoître & de les traiter. Je souhaite que mon Observation l'engage à les communiquer par la voye de ce Recueil, & que M. Thibault veuille bien s'éclaircir avec le Chirurgien de la malade sur tout ce qui a précedé la tumeur à l'aine, dont il est fait mention dans son Mémoire.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LETTRE

De M. le Cat, à M. Miſſa D. M. P.

Sur l'uſage de l'Agaric.

II. Vous avancez, Monſieur, dans le Recueil périodique d'Obſervations, mois de Mars p. 216. *qu'à l'Hôtel-Dieu de Rouen..... on ne ſe ſert point d'autres ſtiptiques*, (que de la veſſe de loup) *ſoit dans les amputations, ſoit dans tout autre cas d'hémorrhagie.*

Il eſt vrai, Monſieur, que je fais plus de cas de la veſſe de loup que de l'agaric tant vanté; il eſt vrai auſſi que j'ai fait pluſieurs eſſais aſſez heureux de ce premier aſtringent; mais il s'en faut beaucoup que je l'eſtime plus que tous les autres moyens d'arrêter l'hémorrhagie, & que j'aye renoncé à tous les autres en ſa faveur. Au contraire, Monſieur, j'ai répudié totalement celui-ci de ma pratique pour les grandes amputations; parce que j'ai éprouvé qu'il n'eſt capable d'arrêter les hémorrhagies des gros vaiſſeaux, qu'à l'aide d'une compreſſion extrême, laquelle fait des douleurs inouies en comparaiſon de celles que cauſe la ligature. Je vous parle d'après l'expérience. J'avois appliqué la veſſe de loup en lambeaux ſur les vaiſſeaux, après une amputation de la jambe; le malade ſe trouva livré à des douleurs ſi cruelles qu'il étoit prêt à en avoir le tranſport; je relachai peu à peu l'appareil; les douleurs ne ceſſoient pas encore, quoique le relâchement en étoit au point que le ſang venoit de toutes parts.

Je levai l'appareil & j'en appliquai un nouveau avec la vesse de loup, prenant toutes les précautions imaginables pour y éviter la douleur de la compression & y conserver la sûreté qu'on doit s'en promettre. Tous mes soins furent inutiles ; le malade se livra aux cris ; je crus qu'ils s'appaiseroient ; je l'exhortai à la patience ; le pouls s'éleva ; je le vis prêt à tomber en délire. Enfin je fus obligé de lever encore l'appareil. J'abandonnai le champignon. Je fis la ligature & le pancement ordinaire ; le malade eut bientôt recouvré le calme ; & je me suis bien promis depuis de ne plus exposer ses pareils à ces sortes d'essais. La ligature, Monsieur, mérite tous les éloges que lui ont donné les Auteurs; on en abuse peut-être en comprenant trop de chair dans son ance, & il peut y avoir des cas, comme dans certaines opérations de la castration où l'on peut même épargner au malade, par une douce compression, la petite douleur quelle cause, mais je la crois & plus sûre & meilleure que tous les champignons & agarics, pour les grandes amputations,

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE CAT.

A Paris, ce 16 Mars 1755.

OBSERVATION,

Sur les Urinoirs & ſur les bandages d'yvoire, de M. Fauvel.

III. L'incontinence d'urine, eſt une de ces incommodités auſquelles il n'eſt pas facile d'apporter des ſecours abſolument efficaces. Pour combattre ce mal, la Médecine & la Chirurgie employent chacun de leur côté des armes qui leur ſont particulieres. Les moyens dont la Chirurgie ſe ſert pour remedier à l'écoulement involontaire des urines, ſont des eſpéces de machines connues ſous le nom d'Urinoirs. Leur figure eſt trop connue pour qu'il ſoit néceſſaire d'en faire ici une deſcription bien détaillée. Celle qu'on ſe croit obligé de donner, ne doit ſervir qu'à faire connoître d'une maniere ſenſible les changements avantageux que M. Fauvel (*a*) y a faits.

Les Urinoirs, comme perſonne ne l'ignore, ſont des eſpéces de bourſes de cuir convexes dans la partie externe ou dos, & courbes par leur baſe dans la partie interne. Cette bourſe attachée à une ceinture de cuir qui traverſe le corps, eſt ſuſpendue par deux cordons de la longueur de quatre ou cinq pouces couſus à ſon orifice ſupérieur ou col. Comme les perſonnes qui ſont uſage des Urinoirs qui ſont connus ou en vogue, ſont fort gênées lorſqu'il eſt queſ-

(*a*) M. Fauvel Expert, reçu à S. Côme pour les Hernies ou Deſcentes, demeure dans la rue de la Harpe au Bandage d'yvoire, près le Sabot d'or.

tion de les vuider étant obligées de les ôter de la ceinture & de les remettre ensuite, M. Fauvel a imaginé un moyen propre à parer ces inconvéniens. Il a fait pour cela deux espéces d'Urinoirs, l'un se porte dans la poche & se vuide par le col, l'autre reste en place & se vuide par la base. Ce dernier demeure toujours sur la personne & a besoin d'attaches & de ceinture, ce qui n'est pas nécessaire pour l'autre qui est fait pour mettre dans la poche, d'où ce dernier a pris le nom d'Urinoir portatif. Celui-ci a son orifice surmonté d'un couvercle d'argent, de fer blanc ou de cuivre, qui se ferme en vis comme une écritoire, par ce moyen les personnes de l'un & l'autre sexe, peuvent mettre dans leur poche l'Urinoir après s'en être servi sans craindre que l'urine ne s'écoule. L'autre espéce d'Urinoir, peut également se vuider sans qu'il soit nécessaire de le déplacer, par le moyen d'un robinet qu'on a pratiqué à la base du côté externe, & qui s'ouvre à l'instar d'une fontaine. Ce (a) robinet peut se faire d'or,

(a) A la place de ce robinet qui doit gêner quelque petit qu'il soit, ne seroit-il pas plus commode de faire à la base de cette machine une espéce de soupape de même métal, qui seroit de l'épaisseur, de la largeur & de la forme d'une piéce de vingt-quatre sols. Cette soupape seroit attachée par un de ses bords avec un bouton semblable à ceux dont on se sert pour les ceinturons d'épées, mais beaucoup plus applati, & il y auroit au côté opposé un ressort comme celui qui est à une boëte de montre, desorte qu'en poussant avec le doigt elle viendroit s'attacher en tournant sur le bouton comme sur un pivot. On comprend bien que cette plaque seroit placée à l'extérieur de la base de l'Urinoir. Afin de pousser avec le doigt cette soupape, il seroit nécessaire que sa surface externe fut surmontée

d'argent

d'argent ou de cuivre, mais ce dernier pourroit avoir quelque inconvénient.

On ne peut disconvenir des grands avantages que les personnes sujettes aux incontinences d'urines peuvent retirer de ces Urinoirs. Les portatifs ne sont pas d'un moindre secours à ceux qui se trouvent dans des assemblées d'où ils ne peuvent sortir qu'après un long espace de temps, de même qu'à ceux qui sont dans le cas d'aller en voiture, & de faire de longues courses avant que de pouvoir mettre pied à terre. Dans le cas où l'on porte un bandage pour cause de Hernie, M. Fauvel afin de ne pas multiplier les êtres sans nécessité, attache les bandelettes de l'Urinoir à la ceinture même du bandage.

Cette machine si nécessaire dans les Hernies est encore une chose sur laquelle M. Fauvel a crû devoir porter toute son attention. Convaincu que tous ceux dont on a fait usage jusqu'à présent sont défectueux en tout point, il leur en a substitués d'autres d'une nouvelle espéce. Ce sont les bandages d'yvoire qu'il a le premier mis en usage à Paris, & dont il passe à juste titre pour être l'Auteur (*a*) Quoique ces sortes de bandages soient d'un grand secours aux personnes des deux sexes pour prévenir les descentes, ils sont infiniment plus utiles pour les Hernies naissantes dont ils facilitent en peu de temps la guérison radicale par la juste & con-

dans un point opposée à son pivot d'une éminence faite en un petit bouton fixe.

(*a*) M. Chomel aujourd'hui Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, & Messieurs Morand & Missa, en ont beaucoup recommandé l'usage, & en ont publié les effets par la voye des Journaux.

tinuelle compreſſion qu'ils font ſur l'iſſue de la Hernie. C'eſt préciſement en cela qu'il ſemble qu'on doit leur donner la préférence ſur tous les autres dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent. Leur ceinture & leur écuſſon eſt ſans fer & ſans acier : ils ne forment d'ailleurs qu'un petit volume & ſont fort legers : ajoutons qu'ils ne bleſſent ni n'écorchent la partie ſur laquelle ils ſont poſés. Ces bandages ont cela de commode qu'ils ne gênent en aucune maniere ceux qui les portent, qu'on peut coucher avec & même monter à cheval ſans aucune incommodité. Une autre particularité qui doit encore donner la preférence à ceux-ci ſur les premiers dont on a fait uſage, c'eſt que d'un bandage ſimple on en peut faire un double ſans aucun changement au premier, ſoit par rapport à la ceinture ſoit par rapport à l'écuſſon. Il ne s'agit que d'ajoûter au premier un ſecond écuſſon d'yvoire qui s'approche ou s'écarte à volonté ou au beſoin.

M. Fauvel conſtruit outre cela des peſſaires d'yvoire pour la chûte de l'uterus & d'autres machines également d'yvoire & à reſſort qui ſont propres à contenir l'anus en place lorſqu'il eſt ſujet à tomber, comme cela arrive ſouvent aux enfans & aux vieillards. *

M. Fauvel a auſſi changé les Porte-ventres qu'on a coutume de faire, les uns avec de la baleine & du bois de canne ; les autres avec des plaques de fer mince en forme de fer à cheval fort évaſés, & poſés en travers ſur les

* Voyez à l'occaſion de ces bandages & de ces autres machines, la Thèſe que M. Miſſa ſoutint aux Ecoles de Médecine le 9 May 1754. Nous en donnerons l'extrait à la fin de cette piéce.

côtés avec une espace intermédiaire d'environ un travers de main. Les uns & les autres sont recouverts de cuir & terminés tant en bas qu'en haut par des bandes qui tournent autour du corps en forme de ceinture. M. Fauvel a simplifié ces Porte-ventres en ne les faisant que de basin ou de satin piqué en différents sens. Ils sont formés de plusieurs morceaux mis l'un sur l'autre, & recouverts tant en dehors qu'en dedans, d'une toile douce & fine ; ce qui les rend propre à comprimer exactement & mollement le bas-ventre. Les premiers au contraire ne les compriment qu'inégalement, n'étant pas assez souples, & ils l'écorchent & le blessent. Les nouveaux ont encore cet avantage sur les autres, qu'on les peut blanchir sans les défaire. L'Auteur les fait sans sous-cuisses, & ne leur met que deux cordons au lieu de quatre qu'il falloit pour les attacher. Ces machines sont beaucoup plus légeres que les autres, moins incommodes & peuvent servir non seulement aux personnes grasses de l'un & l'autre sexe sans aucun inconvénient ; mais mêmes aux femmes enceintes les plus maigres qui craignent d'avorter. Elles sont encore utiles aux personnes qui ont de la disposition à devenir grasses ou a avoir un gros ventre, parce qu'elle empêchent les muscles du bas-ventre de s'allonger outre mesure, en leur opposant une résistance supérieure.

EXTRAIT

De la Thèse de M. Missa sur les Bandages.

IV. Après avoir fait connoître les avantages que le Public peut retirer des bandages d'yvoire, dont M. Fauvel est l'Auteur, il paroît à propos, comme nous l'avons promis plus haut, de parler de la Thèse de M. Missa sur ces mêmes bandages, & sur les autres machines propres à contenir l'uterus, l'anus, &c.

La hernie ou descente, est comme on sçait, un déplacement contre nature de certains viscères du bas-ventre qui forment en dehors une tumeur apparente. Les principaux accidents de cette maladie sont, le relâchement & l'alongement des ligaments, le gonflement des viscères déplacés, la dilatation contre nature des orifices des parties contenantes, le tiraillement douloureux, l'adhérence & le tiraillement des parties qui souffrent une pareille incommodité. Les viscères déplacés sortent ou ne sortent pas de la capacité du bas-ventre, * & cette différence fait distinguer les hernies en externes ou en inter-

* La région du bas-ventre n'est pas la seule qui soit sujette aux hernies. On en a aussi observé à la tête, & à la région de la poitrine, dans sa partie postérieure qu'on nomme le dos. M. Missa n'a point jugé à propos de parler dans sa Thèse de ces différentes hernies, parce que pour les guérir, on ne peut se servir des bandages d'yvoire, qui font l'objet propre de sa Thèse, & par conséquent, il n'a dû traiter que des hernies ordinaires, où ils peuvent être mis en usage.

nes; ce qu'on nomme encore hernies vraies ou fausses. C'est des premieres, c'est-à-dire, des hernies externes dont M. Missa fait mention dans sa Thèse. En donnant plus d'étendue qu'on a coutume de le faire au terme de hernie, il traite à leur suite des descentes du vagin, de la matrice, & des chûtes de l'anus. La division qu'on donne aussi des hernies par rapport à leur siége, est rélative aux différentes régions du bas-ventre. De-là, les hernies de l'épigastre, des hypochondres, de l'ombilic, des lombes, de l'hypogastre, des isles, de la région du pubis, des aînes & de la partie supérieure de la cuisse. On voit dans divers Auteurs les noms de toutes ces différentes espèces, mais M. Missa en fait connoître deux autres espéces, dont la description ne se trouve nulle part. La premiere est une hernie arrivée au nombril, & qui avoit la figure d'un cœur. La seconde est une hernie dans la région du pubis. Elle étoit occasionnée par l'absence de l'un des muscles pyramidaux, & formée par le péritoine seul, ou en même-temps par l'intestin *Ileum*.

La trop grande abondance de sérosité dans le sang est ordinairement une cause prochaine des hernies, sur-tout dans les enfants. Quelquefois aussi ce mal est occasionné par quelque vice qu'on aura hérité de ses parents. De quelque façon que la partie soit disposée ou au relâchement ou au gonflement, le moindre effort peut occasionner une hernie dans les enfants, & même dans les Adultes, si cette disposition vicieuse s'y rencontre. En partant de ces principes, on ne doit pas être étonné qu'un grand nombre de gens de métier soient sujets aux her-

nies, quelques précautions qu'ils prennent pour s'en garantir.

Ces mêmes vices ſont auſſi ſouvent la cauſe des hernies imprévûes, dont on eſt quelquefois affligé à la fin d'une maladie, quoiqu'on n'ait rien fait qui ait paru les occaſionner. Elles diſparoiſſent ſouvent ſans aucun reméde, mais elles reviennent de même dans le temps qu'on s'y attend le moins. Ce qui arrive ſans doute, parce que l'humeur qui a produit le relâchement ſe porte ailleurs par la route de la circulation.

On peut mettre au nombre des différentes cauſes qui peuvent procurer les hernies par un trop grand relâchement, l'air extrémement humide, la boiſſon continuelle d'eaux trop crues, de mauvais cidre & de petite bierre, l'uſage des aliments préparés à l'huile, la bouillie, & un régime de vivre trop humectant. Alors les parties qui ſoutiennent les viſceres ſe relâchent, & les moindres cauſes qui ſont quelque violence les précipitent vers l'endroit où il y a moins de réſiſtance. Ces cauſes ſont externes ou internes. Parmi les externes, on compte les émétiques, les forts purgatifs, & tous les remédes violents, les grands exercices ſur-tout après avoir mangé, les coups ſur le ventre, la preſſion violente des viſceres, les bandes des enfants trop ſerrées, leurs cris continuels, leurs chaiſes perçées, les voyages de long cours, &c. De-là vient que les Porte-faix, les Cavaliers, les Coureurs, ceux qui chargent & déchargent des gros ballots, les Danſeurs de corde, les Joueurs de Trompettes ſont ſi ſujets à ces accidents. Parmi les cauſes internes, on compte les grandes paſſions de l'ame, la débauche, la pareſſe, la conſtipation,

le teneſme, la ſuppreſſion d'urine, les accouchements laborieux, la difficulté de reſpirer, la coqueluche, les toux continuelles, les éternuements violents, la grande maigreur, & le trop d'embonpoint, l'épanchement d'eau dans le bas-ventre, &c. Toutes ces choſes ſont des cauſes ſuffiſantes pour donner lieu aux inteſtins de ſe déplacer, & de paſſer à travers les anneaux déja relâchés. Il s'enſuit de cet expoſé qu'on ne doit pas être ſurpris de voir un ſi grand nombre de perſonnes affligées de hernies, & qu'il y auroit plutôt lieu d'être étonné de ce que le nombre n'en eſt pas plus grand. Ce n'eſt pas dans la vûe d'effrayer les hommes que l'Auteur rapporte tant de cauſes diverſes d'un accident ſi commun, ſon but n'eſt que d'engager ces mêmes hommes à prendre toutes ſortes de précautions pour prévenir cet accident ſi incommode & ſi dangereux.

Le Médecin dans la Cure générale des hernies a trois ſortes d'indications à remplir. La premiere regarde la cauſe prochaine de la deſcente, la ſeconde concerne la deſcente même, & la troiſiéme les principaux accidents. Pour ſatisfaire à la premiere indication, on fait un prudent uſage des diuretiques, des apéritifs, des diapnoïques, des ſudorifiques, des purgatifs, des deſſéchans, des ſtimulans, des toniques aromatiques & ſpiritueux, enfin des aſtringents. On ne doit jamais employer ces derniers, avant que d'avoir tari la ſource qui a produit ou qui entretient le mal. C'eſt en ſuivant cette méthode qu'on peut eſpérer de plus grands ſuccès dans le traitement des hernies des enfants; & même des Adultes.

Les bandages des enfants qui n'ont pas enatteints l'âge de cinq ans, ne doivent être que des contentifs faits de bandes de vieux linge mollet, & a demi usé, afin de ne les pas écorcher. Comme ils ne sont point exposés à de violents exercices, ils n'ont pas besoin d'une compression si forte. Les seuls contentifs suffisent pour résister aux efforts qu'ils font en criant.

A l'égard des Adultes, il est absolument nécessaire qu'ils portent continuellement des bandages d'yvoire pour prévenir la sortie des urines dans de pénibles exercices. Ces bandages sont les plus propres à contenir toutes sortes de hernies, en ce qu'ils s'appliquent exactement dessus, qu'ils y restent fixes & immobiles, qu'ils pressent également en tout sens, qu'ils ont peu de volume rélativement à leur écusson ou pelotte, qu'ils sont durs & fermes, qu'ils ne blessent pas ceux qui s'en servent comme on pourroit le croire au premier coup d'œil ; qu'au moyen de la ceinture, & du sous-cuisse de cuir mollet, dont l'écusson est accompagné, les bandages suivent tous les mouvements du bas-ventre, sans se déplacer en aucune maniere de dessus les hernies, & sans échauffer les parties sur lesquelles ils portent. Ces bandages ont encore l'avantage de comprimer toujours fort exactement le bas-ventre dans toute sa circonférence, telle position qu'on prenne, ou tel exercice qu'on fasse.

Mais quelle que soit la structure des bandages, quelle que soit leur utilité, ils ne peuvent opérer la guérison, ils y contribuent seulement. Tout leur effet se borne à contenir les parties déplacées, à en empêcher la sortie, & à facili-

ter à la nature les moyens d'opérer une guérison parfaite. C'est ce qu'elle fait souvent par elle-même dans les jeunes sujets, & presque toujours dans les Adultes par des remédes appropriés que prescrit le Médecin, & que le Chirurgien herniaire applique à propos. La main de ce dernier doit être extrémement adroite, parce qu'il y a quelquefois adhérence ou étranglement dans les hernies. Il doit alors travailler sous les yeux du Médecin, & varier à propos à ses opérations, soit pour détacher les parties adhérentes, soit pour débrider celles qui serrent trop.

M. Missa propose dans sa Thèse autant de différents bandages qu'il y a de différentes espéces de hernies. La figure de leur écusson, la forme de leur ceinture varient suivant les cas & les circonstances. Chaque espéce de hernie a son bandage particulier qui ne peut convenir qu'à elle-même. L'Auteur en décrit six espéces nouvelles, dont il est absolument l'inventeur, & dont on doit se servir avec beaucoup de succès. On en trouve une pour les hernies de la région épigastrique, une autre pour celle de la région du pubis, une troisiéme pour la hernie crurale, une quatriéme pour la descente de matrice, une cinquiéme pour celle du vagin, enfin une sixiéme pour la chûte de l'anus. Tous ces bandages sont très-bien conçus, & l'exécution en est fort facile. On en trouve la description dans la Thèse, à laquelle on renvoie le Lecteur. On y verra encore les changements que M. Missa propose pour rendre les autres bandages plus commodes & plus utiles. L'Auteur a encore inventé des bandages pour empêcher l'écoulement involon-

taire des urines, soit dans les hommes, soit dans les femmes.

Ce feroit ici l'occasion de faire connoître le mérite & les grands talents de M. Missa, ses soins & son application pour tout ce qui peut en général procurer du soulagement aux malades, son zéle pour sa profession, son goût décidé & suivi pour l'observation ; mais sa modestie nous impose silence, & désaprouve même l'idée que nous avons eu de lui rendre la justice qui lui est dûe. Ç'auroit été en même-temps un tribut de reconnoissance que nous lui devons, pour les peines qu'il veut bien se donner pour ce Journal.



ARTICLE III.

Contenant quelques Obfervations de Pharmacie.

OBSERVATION,

Medico-Chymique & Œconomique,

Sur les différents ufages de l'Etain,

Par M. MISSA, D. M. P.

DANS le Recueil du mois dernier, pag. 149, j'obfervai en paffant que les vaiffeaux de plomb & d'étain avoient auffi leurs inconvénients; & je promis de donner dans la fuite quelques obfervations à ce fujet. Le temps & la place ne me permettant pas de m'étendre autant que je le pourrois fur cette matiere, je me contenterai de faire voir dans ce précis que l'ufage médical de l'étain eft à rejetter, furtout pour l'intérieur, & qu'on ne doit fe fervir qu'avec beaucoup de précautions des vaiffeaux d'étain pour la préparation des médicaments & des aliments. Je n'avancerai rien qui ne foit fondé fur des expériences que j'ai faites depuis que je me fuis attaché à la Médecine.

Avant que d'entrer en matiere, je crois devoir avertir que je ne penfe pas que les effets du plomb & de l'étain foient auffi funeftes que

ceux du cuivre ; * mais pour être moins violents, ils n'en sont pas moins à craindre.

Pour jetter plus de jour sur ces réflexions, nous les diviserons en quatre points. Dans le premier, je ferai voir ce que c'est que l'étain, & par conséquent les raisons pour lesquelles son

* Malgré tout ce que les Anciens & les Modernes ont écrit contre le cuivre, M. Euler, premier Médecin du Roi de Prusse, vient de donner un Mémoire qu'il a lû à l'Académie de Berlin, en faveur du cuivre employé dans la Pharmacie, & dans les ustenciles de cuisine. Mais en même-temps que ce sçavant Docteur préconise avec tant de fermeté un métal qui ne devroit être employé qu'à de purs ornements, un Auteur Anglois foudroye ce même métal dans une brochure *in*-4°. qu'il a publiée ces jours-ci. Ce livre n'est rempli que des accidents arrivés par l'usage des vaisseaux de cuivre, & le but de l'Auteur est de porter le gouvernement à bannir pour toujours un ennemi si dangereux. L'Etat même est déja très-sérieusement occupé à entrer dans les vûes de l'Auteur, & il y a tout lieu de croire qu'on ne tardera pas à donner un réglement à ce sujet. J'ajouterai ici en deux mots un nouvel exemple d'un accident arrivé par les effets du cuivre, & qui m'a été communiqué par une personne digne de foi. Une Dame d'environ quarante ans, d'un bon tempérament, & qui étoit fort saine, fut blessée au pouce par une épingle où il y avoit du verd de gris. Cette piquure lui paroissant peu considérable, elle ne jugea pas à propos d'y faire attention; mais peu de temps après le pouce devint extrémement enflé, & les remédes qu'on y appliqua n'empêcherent pas le mal de gagner insensiblement toute la main, & ensuite le bras qui devint monstrueusement gros. On y fit plusieurs incisions ; mais la gangrene s'étant mise à la plaie, la malade en mourut. Si l'on étoit porté à croire qu'il y eût quelque virus caché dans la malade, au moins ne peut-on nier que le verd de gris a pu le faire éclorre.

usage est nuisible. Dans le second, je démontrerai qu'il doit être banni de la Médecine. Dans le troisiéme, je ferai connoître qu'on ne devroit point se servir de vaisseau d'étain pour la préparation des médicaments. Dans le quatriéme enfin, j'insisterai fort sur les maladies de langueur, qui ne sont souvent occasionnées que par des alimcnts préparés ou conservés dans des vaisseaux d'étain.

1°. L'étain suivant la définition des Métallurgistes est un métal blanc & brillant. Il est cependant livide jusqu'à un certain point, fragile, mou, sonore, fléxible & sujet à se casser, lorsqu'on veut le plier de différentes façons. Sa trop grande fléxibilité est cause qu'on ne peut point le travailler seul; ce qui fait qu'on est obligé d'y méler du cuivre, & méme du plomb, à une quantité plus ou moins grande, selon que l'on veut donner à la pâte plus ou moins de consistance. D'où il s'ensuit que l'étain le plus commun contient une quantité considérable de plomb, mais celle du cuivre n'est pas si forte.

L'analogie qui est entre l'étain & le plomb est si grande, qu'elle a donné lieu aux Auteurs de les confondre souvent ensemble, & de prendre indistinctement les mots de plomb & d'étain pour désigner indifféremment l'un ou l'autre. Quelques Naturalistes se sont avisés de donner le nom de plomb à l'étain brut. D'autres Ecrivains célèbres de l'antiquité ont nommé l'étain, plomb blanc, & ont appellé plomb noir, le plomb proprement dit. En réduisant l'un & l'autre sous le même genre, ils les ont simplement divisés en différentes espéces.

On trouve différentes matieres mêlées avec la mine d'étain. Ces matieres sont le plus souvent des substances arsénicales de couleur brune, quoique brillante jusqu'à un certain point. Si on soumet à l'action du feu ces mêmes substances, elles se réduisent aussi-tôt en fumée. Il s'ensuit donc de-là qu'il y a dans l'étain une certaine quantité d'arsenic. Ajoutons encore que par les voies de la Chymie on en tire un sel arsénical. Cette vérité que les anciens mettoient en problême n'en est plus un. Les modernes en ont fait la démonstration depuis quelque temps, & parmi les plus célèbres, on peut compter Messieurs Geoffroy le jeune, Macquer, & quelques Chymistes Allemans, tels que Sthal, Junker, Musgrave, Pott, Crammer.

M. Geoffroy, d. m. p. dans sa matiere médicale, au chapitre de l'étain, semble douter de la réalité de ce fait. Il suppose que si l'on trouve ce sel dans l'étain, ce ne peut être qu'en très-petite quantité.

L'arsénic, comme on sçait, est un corps fragile, pesant, dur, brillant, quoiqu'un peu opaque, de couleur d'un brun foncé pour ne pas dire noir. Son odeur est semblable à celle du soufre, & très-fétide. Lorsqu'on le soumet à l'analyse, on trouve que sa nature n'est pas toujours constamment la même; car tantôt il participe de l'argent, & tantôt il contient une assez grande quantité de cuivre. Sa vertu corrosive l'a fait mettre dans la classe des poisons les plus subtils. Les chiens * sont les seuls animaux à qui il ne cause pas la mort.

* Vepf. de cic. aquat.

Ce demi métal est composé d'un sel acide, uni à une certaine substance mercurielle ou métallique, avec une petite portion de soufre ; son goût corrosif est une preuve qu'il est impregné d'un sel acide, outre que la plus forte partie de ce sel se dissout dans l'eau. L'étain dans lequel on découvre les mêmes matieres ne les a selon toute apparence que parce qu'il les tient de ce demi métal dont il est composé. Pour se convaincre que l'arsénic & l'étain sont formés d'une substance métallique qui est dissoute, cachée, & même comme noyée dans ces deux corps, il ne s'agit que de les mêler avec du savon, du suif, du beurre frais, de l'huile ou quelque corps gras de quelque espéce qu'il soit. A l'égard de la portion sulphureuse qu'on observe dans l'arsénic & l'étain, elle est si peu considérable qu'on peut avancer qu'elle ne s'enflamme pas sur les charbons ardents.

Les partisants de l'usage de l'étain tant médical que domestique, nous objecteront peut-être pour justifier l'innocence de sa nature, & la bonté de ses effets, qu'il contient à la vérité beaucoup d'arsénic & de soufre à sa mine, mais qu'il en perd beaucoup par la déflagration & la calcination. On répond à cela que l'odeur d'ail que rend l'étain quand on le fond, est une preuve évidente qu'il y reste toujours de l'arsénic & du soufre.

Tout le monde sçait que si l'on jette une poignée de limaille d'étain sur la flamme d'une chandelle, elle devient aussi-tôt toute bleue, * & la fumée qu'elle répand a une odeur de soufre & d'ail. Ce qui prouve d'une maniere incon-

* Junk. conspect. chem. de cupro.

teſtable la préſence de l'arſenic & du ſoufre. J'ajouterai une nouvelle preuve tirée de la nature même de l'arſenic. Si on le fond avec le cuivre, il donne les mêmes phénomenes que ſi on y eût mêlé de l'étain, puiſqu'il lui communique la couleur de l'argent. En faiſant attention que l'étain ſe fond plutôt que les autres métaux, qu'il s'y attache avec facilité, les pénétre fort intimement, & qu'il fait tellement corps avec eux qu'on ne l'en ſépare qu'avec peine, qu'il les rend moins ductiles, on ne pourra s'empêcher de convenir que tous ces phénomenes lui ſont communs avec l'arſenic. Il s'en ſuivra donc de tout ce qu'on vient de dire, que quelque étendu, & en quelque petite quantité qu'il ſoit dans l'étain, ſa qualité nuiſible en eſt ſeulement diminuée & non pas détruite en entier. Par conſéquent ſon uſage médical eſt à rejetter ſur tout pour l'intérieur : c'eſt ce que je vais tâcher de prouver.

L'étain pris comme reméde, n'a pas les vertus qu'on lui attribue pour guérir les maladies dans leſquelles on l'ordonne. Je dis plus, j'oſe même ſoutenir d'après l'expérience qu'il eſt un poiſon lent, & qu'il ne peut par conſéquent être que très-nuiſible.

Il n'y a point de Médecins prudens qui en recommandent l'uſage intérieur en Médecine, ce qui fait qu'on ne s'en ſert que très-rarement. Ceux qui le regardent comme un reméde, lui attribuent des vertus propres à combattre les maladies de la matrice & des poumons, quoiqu'il ſoit contraire à ces mêmes parties plus qu'à toutes autres. La doſe qu'ils en preſcrivent eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme. Ils prétendent

prétendent qu'on peut & même qu'on doit le continuer plusieurs jours de suite. Ils donnent aussi en pareil cas le sel de Jupiter * depuis deux grains, jusqu'à huit & dix. Ils le font prendre plusieurs fois de suite aux femmes hystériques, en lui attribuant des vertus merveilleuses qu'il n'a certainement pas. Ceux qui connoissent son peu d'efficacité en pareille accasion, n'en font aucun usage.

On prépare aussi avec l'étain l'antihectique de Poterius. Ce reméde se donne, depuis un demi gros jusqu'à un gros & demi ou deux gros pour la plus forte dose. On en fait ordinairement usage dans la fiévre hectique, la Phthysie, le Marasme, la consomption & le crachement de sang. Je ne le crois cependant pas moins nuisible ou inéficace que tous les autres remédes qu'on tire ordinairement de l'étain rélativement à la Médecine.

Les Partisans de ce reméde soutiennent qu'il n'a jamais de plus grands succès dans les maladies que nous venons d'indiquer, que lorsqu'elles viennent ou qu'elles sont accompagnées d'une grande fermentation dans le sang, d'une chaleur excessive dans les fluides, d'une ardeur extrême dans les solides, ou quand elles dépendent d'une saumure considérable dans le sang, & d'une grande acrimonie dans les humeurs.

On lit dans quelques Auteurs que l'or mussive, qui est une autre espéce de préparation chymique de l'étain, est un reméde souverain contre la fiévre maligne, la fiévre pourprée ou avec exanthême à la peau, contre l'affection

* De l'étain.

hyponchondriaque, la mélancholie & la paſſion hyſtérique ; mais je ſoutiens qu'il ne peut produire aucun des effets qu'on en attend. On ne le preſcrit ſûrement en pareil cas, que parce qu'on lui croit une vertu diaphorétique qu'il n'a pas, ou du moins qui n'a pas encore été bien conſtatée par une expérience fidéle & ſoutenue. La preuve que j'en donnerai, c'eſt qu'il ne produit point au gré de ceux qui l'ordonnent, une évacuation conſidérable par l'habitude du corps, ſoit en excitant la tranſpiration, ſoit en provoquant les ſueurs. J'ajouterai même qu'il les ſupprime, ou au moins qu'il les diminue conſidérablement, en éteignant la chaleur naturelle, & en ralentiſſant trop la circulation des liqueurs.

Je crois avoir prouvé qu'il reſte toujours de l'arſenic dans l'étain, & je conclurai en conſéquence, que ce remède ne peut être que très nuiſible, & qu'étant pris intérieurement, il ne peut manquer de cauſer des ſymptômes funeſtes de différente nature. J'avouerai cependant que l'étain ne peut pas faire les mêmes ravages que ſi on eût pris de l'arſenic tout pur. Mais en ſera-t'il moins pour cela un poiſon lent, & ſes effets en ſeront-ils moins dangereux pour être moins prompts ? Ils ſeront mêmes d'autant plus fatals qu'on aura moins ſujet de s'en défier, & qu'ils mineront petit à petit la machine humaine, ſans qu'on en ait le moindre ſoupçon.

Ainſi l'étain une fois porté dans l'eſtomac, produira par les principes arſenicaux qu'il contient, des maux plus ou moins conſidérables, ſuivant qu'il abondera plus ou moins dans ces ſortes de principes.

Les mauvais effets qui lui sont communs avec l'arsenic, quoique moins considérables & moins prompts, sont la douleur de tête, les vertiges, les éblouissements, l'instabilité sur les jambes, une pésanteur, une anxieté, des gonflements d'estomac, quelques nausées, des vomissements mêmes fatiguants, de fréquentes indigestions, ou des digestions pénibles & laborieuses, une palpitation fréquente, un battement d'artere aorte qui répond au cartilage xyphoïde, un abattement subit, une perte de forces sensible, quelquefois un leger délire, ou une sorte d'yvresse, des soubresauts dans les tendons, ou des espéces de convulsions, des mouvements spasmodiques dans le genre vasculeux & nerveux, une pâleur habituelle au visage, des foiblesses, une langueur extrême, une ardeur de gozier, une soif excessive, de legers sentimens de fiévre, des tranchées sourdes dans le bas-ventre sur-tout vers le nombril, & un peu au-dessus, des sueurs froides ou la paralysie, &c.

Il est vrai que ces accidents n'arrivent pas toujours, mais il survient souvent à leur place une disposition prochaine au marasme, à la fiévre étique, aux crachements de sang, aux tremblements ou mouvements involontaires dans les membres ; sans parler des lassitudes spontanées, des affections hypochondriaques dans les hommes, des passions hystériques dans les femmes & de legeres aliénations d'esprit ou d'autres maladies chroniques graves & souvent incurables.

Après avoir fait voir le danger qu'il y a de prendre l'étain en remédes internes, je crois qu'il seroit à propos d'en défendre l'application

extérieure dans les maladies de la peau. Ce reméde étant repercuſſif lorſqu'on l'applique ſur la peau, peut faire rentrer au dedans l'humeur de la tranſpiration, ainſi que toute autre humeur vicieuſe qui étoit deſtinée à être chaſſée au dehors. Il ne peut donc que troubler l'économie animale, en expoſant les fluides à des impuretés & en nuiſant à leur dépuration.

Suivant ces conſidérations, je penſe qu'il ſeroit à propos de bannir de la pratique l'uſage intérieur & extérieur de l'étain, puiſque d'un côté ſes vertus ſont au moins équivoques, & que de l'autre le danger en eſt preſque certain. Nous avons d'ailleurs d'autres remédes excellents dont les vertus & les effets ſont connus & approuvés par une longue ſuite d'expériences & une pratique journaliere.

III°. Je crois devoir ajouter ici qu'il ſeroit de la derniere importance de veiller avec ſoin pour que les Apoticaires ne ſe ſervent jamais de vaiſſeaux d'étain pour préparer ou conſerver les médicaments qui ont quelque acide fixe ou volatil, ſoit végétal ſoit minéral ou animal. Les raiſons que j'en pourrois apporter étant les mêmes que celles que je vais donner au ſujet de l'uſage domeſtique des vaiſſeaux d'étain, je dois me diſpenſer de les rapporter ici.

IV. En donnant la deſcription de l'étain, j'ai fait voir que ce métal étoit composé de cuivre & de plomb, & qu'il contenoit outre cela des parties ſulphureuſes & arſénicales. On ſçait qu'on ne peut manier un peu fortement ce métal ſans qu'il s'en évapore quelques parcelles. Les ouvriers qui le travaillent ou ceux qui l'écurent ont les mains craſſeuſes, noires, livides, viſqueu-

ſes, graſſes, froides & douces au tact, ce qui prouve la préſence de l'arſénic & du plomb dans les vaiſſeaux d'étain, ſans parler de ſa mauvaiſe odeur. On ne doit donc pas être ſurpris ſi j'avance d'après pluſieurs Auteurs reſpectables, & d'après de nombreuſes expériences que l'uſage domeſtique des vaiſſeaux d'étain eſt dangéreux à certains égards : mais comment ce métal communique-t-il ſon poiſon aux aliments ſolides & fluides ? C'eſt ce que je vais entreprendre de prouver. Je ne parle point ici de l'étain fin ou d'Angleterre, qui étant plus purifié, & par conſéquent moins chargé de matieres dangéreuſes, ne produit pas également les mêmes effets que l'étain commun. Ce dernier eſt plus peſant, & a les grains plus groſſiers que l'étain fin, outre qu'il eſt d'une couleur plus terne, ce qui lui vient de la grande quantité de plomb & d'arſénic avec lequel il eſt mêlé. Comme il eſt le moins cher, il eſt par conſéquent plus en uſage parmi les pauvres gens. Obſervation qu'il eſt bon de faire ici en paſſant par rapport à ce que je dirai dans la ſuite. J'inſiſte ici plus fortement ſur l'uſage de l'étain commun, comme étant plus univerſel & plus dangereux.

Les liqueurs acides rongent le plomb & l'étain, * mais d'une maniere inégale, car elles

* Les acides rongent l'étain, mais ils ne le calcinent pas, & ne le réduiſent pas en une eſpéce de chaux blanche ou de précipité blanc. Ce prétendu précipité blanc n'eſt autre choſe que l'étain lui-même uni à l'acide qui l'a attaqué & diſſout à une certaine quantité. Les effets des acides ſont ſemblables à ceux que l'eau regale produit ſur l'étain ; mais à cette différence près qu'ils agiſſent d'une maniere moins marquée, & plus lente quoiqu'eſſentiellement la même.

ont moins de prise sur l'étain que sur le plomb. Plus ces agents sont concentrés, plus ils sont actifs; plus ils sont actifs, plus ils dissolvent l'un & l'autre avec facilité, & en grande quantité. C'est pour cette raison que le vin rouge, & bien mûr qu'on laisse dans des mesures d'étain, travaille moins sur ce métal, & s'y conserve plus long-temps. Il devient même moins dangereux quand il s'y est altéré par la dissolution qu'il en a faite, que le vin nouveau, & que le vin blanc, sur-tout celui dont l'acide n'est pas encore émoussé par l'ancienneté. Les plantes crucifères mises en fermentation, ou leur infusion un peu forte, gardée un certain temps dans un vaisseau d'étain, le dissolveroient en grande quantité. Les esprits de vitriol, de nitre, de sel & de vin ne l'épargneroient guéres davantage, pour ne pas dire qu'ils l'attaqueroient encore plus efficacement.

Pour prouver l'action de ces menstrues sur les vaisseaux d'étain, il ne s'agit que d'examiner qu'elles sont les parties qui restent après que ces sortes de dissolutions ont été évaporées. La Chymie nous apprend qu'il reste un sel dont la saveur est douce & sucrée. Ce sel n'est autre chose qu'un sel de saturne régénéré, & tiré des parties du plomb dont l'étain est impregné. La saveur de ce sel n'est malheureusement pas inconnue aux Marchands de vin, & les Hollandois & les Anglois, instruits de cette dangereuse propriété qu'ils reconnoissent dans le plomb & dans l'étain, se servent de l'un de ces métaux pour faire ce qu'ils appellent vins blancs du Pays, ou vins façonnés dans un Pays où il n'y a point de vignes. La prudence ne me permet pas de donner ici la composition des drogues, &

des autres ingrédiens dont les Marchands de vin ſe ſervent avec la limaille de plomb ou d'étain pour faire du vin ſans le ſecours de la vigne. Cette fraude des Marchands ſi funeſte à la ſanté mérite une attention toute particuliere de la part des Magiſtrats.

On prétend que nos vins blancs mouſſeux, & même ceux qui ne le ſont pas, mais dans leſquels on apperçoit une eſpéce de tourbillon de paillettes argentées, ſont pleins de limaille d'étain, au lieu de ſucre-candi qui ne peut pas donner au vin cet avantage dans un dégré auſſi éminent.

Les corps gras & huileux font la même impreſſion ſur les vaiſſeaux de plomb & d'étain, par la raiſon que ces corps contiennent des acides comme la Chymie nous l'apprend. Ainſi il y auroit du danger à laiſſer trop long-temps ſéjourner des matieres huileuſes, ſavoneuſes ou graiſſeuſes dans des vaiſſeaux d'étain, parce qu'en diſſolvant ce métal, elles s'imprégneroient de ſes parties mal-faiſantes.

Une nouvelle preuve que les agents acides diſſolvent les principes de la matiere qui entre dans la compoſition des vaiſſeaux, c'eſt que les vaiſſeaux qui ont ſervi à les contenir ou à les préparer, contractent une eſpéce de rouille adhérente à leurs parois internes, qui les rend noirs & malpropres. Ajoutons que ces vaiſſeaux perdent de leur poids; que les acides ſe trouvent beaucoup adoucis & affoiblis, quand on les en retire après y avoir ſéjourné quelque temps. Si on les eût mis dans tout autre vaiſſeau, l'acide ſe feroit beaucoup plus développé, & ſeroit devenu plus actif & & plus piquant. Si on n'eût rempli ces mêmes vaiſſeaux que d'eau ou de corps non acides, ils n'auroient pas contraté de rouille au-dedans, ou

du moins en très-petite quantité, ils n'auroient presque point diminué de poids. Je dis presque pas, parce qu'il est démontré que l'air, sur-tout l'air humide agit dessus, à raison de l'acide vitriolique qu'il contient, à la vérité d'uue maniere fort étendue, & à raison duquel il produit plus ou moins les mêmes altérations sur les vaisseaux d'étain que les acides dont je viens de parler.

Cette espéce de rouille, dont on a parlé plus haut, ne se contracte jamais plus aisément dans les vaisseaux d'étain, que lorsqu'on néglige de les écurer * ou rincer, & qu'on y laisse plusieurs jours de suite des restes de liqueurs acides, comme du vin ou du vinaigre, &c. Il arrive de-là que l'ancienne liqueur demeurée au fond du vaisseau gâte la nouvelle qu'on met pardessus. Une chose qu'on doit remarquer, c'est que plus le vaisseau est vieux, plus il a de la facilité à se rouiller quand on y met des liqueurs acides, sur-tout s'il a déja été taché de rouille, soit dans ses parois, soit dans son fond. Ces mêmes liqueurs produisent une rouille plus ou moins abondante, plus ou moins pernicieuse, suivant que les acides qu'elles contiennent sont plus ou moins actifs, ou plus émoussés, ou en plus grande ou moindre quantité.

Parmi les différents vaisseaux d'étain qui ser-

* On ne peut bien écurer l'étain, & lui rendre son premier éclat, qu'en se servant comme on fait dans toute la Flandre des feuilles de sureau mises en bouchon. Le suc qui en sort est un détersif excellent pour en enlever la rouille. Si on examine l'eau où l'on rince ces plats après les avoir ainsi frottés, on trouvera qu'elle est grasse, gluante & roussâtre : ce qui prouve qu'il s'est alors détaché de l'étain beaucoup de plomb, & une certaine quantité de parties arsénicales & métalliques.

vent à mesurer, à conserver ou à préparer les aliments, il faut commencer par ceux qui sont plus en usage, & par conséquent qui doivent être la cause d'un plus grand nombre d'accidents: tels sont les mesures des Marchands de vin, les alambics dont les Apoticaires se servent pour distiller, & les autres vaisseaux qu'ils employent à préparer leurs drogues.

Pour prouver que le vin qui a séjourné longtemps dans l'étain, & qui s'est aigri ne devient nuisible à ceux qui le boivent, qu'à raison du plomb, & de l'arsénic qu'il contient alors, c'est qu'on ne s'apperçoit pas que le vin aigri dans d'autres vases produise des effets aussi dangereux à choses égales, dans les Communautés où l'on ne se sert que de pots de terre pour mesurer le vin, que dans celles où l'on se sert de pots d'étain.

Les vins ainsi altérés ne font jamais plus de ravages, & ne décélent plus le poison qu'ils contiennent que quand on les prend à jeun, ou qu'on a bien chaud, qu'on a l'estomac trop rempli de nourritures, qu'on a déja bû auparavant d'autres vins naturels, ou qu'on s'expose au grand air dans des temps froids. La raison de ces accidents provient de ce que ces vins refroidissent trop tout-à-coup, & qu'ils repriment trop promptement le mouvement des humeurs.

Les pernicieuses suites de l'usage des pots d'étain se manifestent plus dans la campagne que par-tout ailleurs, parce que les Paysans souvent ont coutume de garder pendant cinq ou six jours de suite du vin, de la bierre, du cidre, &c. dans le même pôt (*) d'où il arrive que ces liqueurs

(*) Les vins de lie ou en bessiere & tournés à l'aigre; les incommodent beaucoup plus que les autres liqueurs.

deviennent à la fin émétiques. Les Domestiques de Communautés se trouvent aussi souvent dangereusement incommodés, pour avoir bu le vin qui reste dans les pots ou portions, & souvent même ce qui est tombé dans les vases de de cuivre ou de plomb que l'on met au dessous des tonnaux ou des mesures que l'on remplit pour chaque particulier de la Communauté. Je ne dois pas oublier à ce sujet la table ou cuvette de plomb qui est sous le comptoir des Marchands de vin & qui reçoit toutes les égoutures. Le vin qui y séjourne quelque temps & qu'ils donnent ensuite à boire, ne peut produire que de très-dangereux effets. On a vu des personnes après avoir bu une liqueur acide qui avoit séjourné du temps dans un vaisseau d'étain, se sentir de grands maux de cœur, perdre leurs forces, avoir continuellement dans la bouche un goût douceâtre & fade, & enfin rendre ce qu'elles avoient pris.

J'ai vu des Sages-femmes de Campagne, qui avoient l'imprudence de faire prendre aux femmes en couche de copieuses rôties faites avec le vin nouveau & aigrelet, & préparé dans une écuelle d'étain. Souvent une partie de cette rôtie restoit dans l'écuelle pendant vingt-quatre heures, & elles la faisoient prendre le lendemain à leur malade. Elles les exposoient par cette conduite déraisonnable à avoir des tranchées, des convulsions, des fiévres ardentes, des transports, des laits répandus en supprimant les évacuations naturelles & nécessaires à l'état de ces femmes.

Un autre reproche que je pourrois encore faire aux gens de la Campagne & peut-être même à ceux de la Ville, c'est de garder la moutarde des semaines entieres dans un mou-

tardier d'étain, d'assaisonner leur salades avec du vinaigre qui a resté quinze jours ou peut-être un mois dans des pots d'étain, le plus souvent sans être bouché ou exposé à l'air libre. Les vomissements qui surviennent sont regardés comme l'effet de quelques mauvaises herbes qui se trouvent dans la salade, tandis qu'ils ne sont occasionnés que par le vinaigre imbu de parties arsenicales. Enfin on doit bien se garder de mettre dans des vaisseaux d'étain ou de plomb tous aliments acides, puisqu'ils ne tarderont pas à s'y corrompre en prenant dans l'étain le poison qui y est caché comme on l'a fait voir. (*) Par conséquent si on fait des œufs au miroir sur un plat il se tache au fond & prend une couleur d'ardoise ou de plomb brut & sale. Cette couleur n'est autre chose qu'une espéce de rouille que les principes de l'œuf ont fait éclorre en dissolvant une partie du plomb & des parties arsenicales.

Si on laisse pendant vingt-quatre heure reposer à froid dans un vaisseau d'étain des œufs à l'oseille, en aumelette ou autrement, ces méts excitent des nausées fréquentes, souvent même des vomissements, des pésanteurs de tête & causent une certaine langueur, &c. sur-tout si on a ajouté du vinaigre dans ces ragouts. Il

(*) Le sel marin mis sur un plat d'étain, le ronge & le perce en peu de temps. Les acides tirés des végétaux font la même chose, mais plus lentement, parce qu'étant les mêmes que les acides minéraux, ils sont différemment altérés & même affoiblis par l'union des principes végétaux avec lesquels ils sont confondus. Il en est de même des animaux. Les acides de toute espéce font un sel neutre métallique ou sucre de Saturne plus ou moins marqué.

en sera de même du beurre frais ou fondu, fromage, sain-doux, ou légumes fricassées qu'on aura laissés également sur un vaisseau d'étain pendant un jour ou deux dans les grandes chaleurs.

J'ai observé qu'un morceau de viande mis sur une assiette d'étain, une partie de ce même morceau sur une assiette de terre vernissée (*), ne tardent pas à se corrompre & à devenir d'un usage suspect. Celui qui étoit sur l'étain se corrompit le premier & pris une couleur d'un verd noirâtre. Un autre morceau que j'avois mis en même temps sur un vaisseau de bois s'y conserva deux jours de plus. Les vaisseaux d'étain dans lesquels on a ainsi gardé des aliments, contractent une couleur brune pareille à celle qu'on observe dans ces mêmes vaisseaux où l'on a laissé séjourner pendant plusieurs jours du vin ou toute autre liqueur acide.

Je ne dis pas que ces aliments ainsi alterés par un trop long séjour dans un vaisseau d'étain soient autant de poisons mortels, mais j'ose assurer que troublant les digestions & l'ordre naturel de l'économie animale, ils occasionnent ordinairement des maladies graves dont on ne devine pas souvent la cause. Les enfans sont toujours les premiers qui en ressentent les mauvais effets, ainsi que les personnes du sexe qui ont de la disposition à la passion hystérique, les hypochondriaques, les mélancoliques, les filles

(*) On sçait que le vernis des vaisseaux de terre est fait avec du plomb, & quoiqu'il n'en contienne qu'en très-petite quantité, & même presqu'imperceptible, on ne laisse pas d'ordonner souvent que tel ou tel reméde se fera dans des pots non vernissés.

qui ont les pâles couleurs, les tempéraments secs & cacochymiques, & enfin tous ceux dont l'estomac & les premieres voies sont remplies de matieres glaireuses & acides; ceux dont le genre nerveux est en contraction spasmodique, ceux enfin dont les fibres musculeuses & vasculeuses sont très-irritables & d'un sentiment exquis. On sent les raisons pour lesquelles ces sortes de poisons quelques foibles qu'ils soient, ne manquent jamais de produire des suites funestes. C'est peut-être de-là, ou plutôt je n'en doute pas qu'il faut déduire la cause pathologique des obstructions, des skirrhes, des jaunisses, des indigestions, des appétits dépravés, des douleurs d'entrailles, des maux de têtes périodiques & habituels, qui sont autant de sémences d'une infinité de maladies chroniques de toute espéce.

L'étain commun est beaucoup plus froid & beaucoup plus rafraîchissant que l'étain fin, vû la grande quantité de plomb qu'il contient (*). Il ne doit donc point paroître surprenant qu'il rafraichisse outre mesure, qu'il ralentisse la circulation du sang, éteigne la chaleur naturelle des viscéres, trouble l'ordre des sécrétions, suspende les excrétions, &c. Il est d'ailleurs absolument ennemi des nerfs, & c'est par-là qu'il est si funeste aux personnes que nous venons d'indiquer plus haut. J'ajouterai encore qu'il leur cause toujours un grand froid aux pieds &

(*) L'étain fin ou d'Angleterre, n'est pas sujet à souffrir les mêmes altérations de la part des acides, parce que suivant les Chymistes modernes, la partie arsenicale est plus étendue que dans l'étain commun, & qu'elle est comme noyée dans une plus grande quantité de substances métalliques ou mercurielles. D'ailleurs il entre beaucoup moins de plomb dans sa composition.

aux mains, & que souvent même, il leur survient une sueur froide pour avoir seulement mis les mains pendant quelque tems sur un plat d'étain. Tout ce qu'on avance n'est que trop prouvé par de funestes expériences. Je conclurai donc que c'est à juste titre que nous regardons l'étain, sur-tout l'étain commun comme un poison ennemi de l'humanité, & dont il faut interdire l'usage, soit dans la Médecine, comme reméde interne ou externe, soit dans le domestique comme ustenciles de cuisine. On doit aussi bannir de la Pharmacie les vaisseaux d'étain, soit fin ou commun, & même de la Chymie, comme étant poison ou du moins capable de déranger les opérations Chymiques & Pharmaceutiques.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du présent mois. A Paris, ce premier Avril 1755.

LAVIROTTE.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le Recueil d'Avril 1755.

ARTICLE PREMIER.

ARTICLE II.

ARTICLE III.

Fin de la Table.

RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

MAY 1755.

Tome II.



A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M DCC LV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

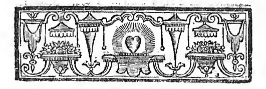
AVIS.

C'eſt à BARBOU, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis*; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étenduë, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.

Nota. *Ce Recueil a commencé au mois de Juillet* 1754.

Noms des Villes où le préſent Journal ſe diſtribuë.

A AMIENS, chez GODAR.
A ANGERS, chez { BARRIERES. JAHYER.
A ARRAS, chez LAUREAU.
A BLOIS, chez MASSON.
A BORDEAUX, chez JACQUES LA BOTTIERE.
A S. BRIEUX, chez PRUDHOMME.
A LA HAYE, chez VANDAALEN.
A LILLE, chez JACQUET.
A LYON, chez J. DEVILLE.
A S. MALO, chez HOVIUS.
A MARSEILLE, chez MOSSY.
A METZ, chez BOUCHARD, le jeune.
A MOULINS, chez FAURE.
A MONTPELLIER, chez { RIGAUD. Ve. GONTIER & FAURE.
A NANCY, chez { BABIN. NICOLAS.
A NANTES, chez JACQUES VATAR.
A L'ORIENT, chez LE JEUNE.
A ORLEANS, chez CHEVILLON.
A RENNES, chez JACQUES VATAR, jeune.
A ROUEN, chez LUCAS.
A SEDAN, chez Mademoiſelle THESIN.
A TOURS, chez { LAMBERT. BILLAULT.
A VALENCIENNE chez QUESNEL.
A VERSAILLES, chez le FEBVRE.



RECUEIL
PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.
MAY 1755.

ARTICLE PREMIER,

Contenant quelques Observations de Médecine.

RELATION

De la Maladie & de l'ouverture du corps de feu M. le Commissaire Regnard, faite le 3 Mars 1755. par M. Séron D. M. P. Conseiller du Roi, & Médecin Ordinaire de l'Artillerie du Roi.

I.  LeCommissaireRegnard âgé d'environ 75 ans étoit sujet depuis bien des années à des douleurs vers les régions des reins. Il y avoit environ quatre où cinq ans que ces douleurs étoient devenues plus fréquentes, &

X ij

il ressentoit d'ailleurs des difficultés d'uriner. Elles étoient légeres dans les commencements, mais elles augmenterent considérablement dans la suite, & furent suivies d'urines un peu chargées & qui d'abord ne déposoient que légerement.

Le malade rendoit de temps en temps quelques petites pierres d'un blanc terne, & qui se divisoient en plusieurs autres petites lorsqu'on les pressoit entre les doigts. Ce qui formoit alors une espéce de gravier.

Il y avoit des intervalles dans lesquels le malade souffroit si peu des reins, qu'il s'imaginoit que les douleurs qu'il ressentoit n'étoient que l'effet d'un rhumatisme, dont il disoit être attaqué depuis long-temps.

Les trois dernieres années de sa vie, ses douleurs étoient devenues plus considérables & les difficultés d'uriner plus fréquentes.

Le malade en 1753. m'appella & il me consulta particulierement sur ses difficultés d'uriner & sur ses douleurs de reins.

Il m'observa qu'il ne pouvoit uriner que de bout ; qu'il étoit obligé de se présenter souvent ; mais qu'il lui arrivoit ordinairement de ne rendre qu'une très-petite quantité d'urine, & que quelquefois il n'en rendoit point du tout. Ces fréquentes envie d'uriner troubloient souvent son sommeil & le forçoient à se lever, puisque c'étoit la seule situation où il pouvoit espérer satisfaire les besoins pressants qui l'incommodoient si fort.

Ces fréquentes envies & ces difficultés d'uriner, me parurent suspectes : je fixai mon attention plus particulierement sur l'état où pouvoit être la vessie & les reins, & j'attribuai

les douleurs de ces derniers plutôt à quelque embarras, qu'à un rhumatisme.

Quelques petites pierres de la couleur & de la qualité de celles dont j'ai parlé plus haut, qu'il rendoit aussi-bien que les urines qui étoient louches, & déposoient un sentiment de pésanteur quoique léger sur le fondement, jointe à un picotement au bout du gland de la verge, après avoir uriné, me confirmerent dans cette idée.

Je déclarai au malade que je ne doutois nullement qu'il n'y eût dans sa vessie un corps étranger. Je ne voulus pas encore lui parler de le faire sonder pour la répugnance que je sçavois qu'il auroit de s'y soumettre. Je pris donc le parti de temporiser, pour mieux m'assûrer de la nécessité de la sonde, pendant que j'observerois ce qui se passeroit dans l'usage des remédes convenables aux accidents qu'il m'avoit déclarés.

Je lui conseillai pour boisson ordinaire l'eau de graine de lin, seule ou avec l'esprit de sel, le petit lait, des émulsions, des lavemens émolliens, des bains, des calmans, &c. Ces remédes donnerent seulement quelques légeres suspensions des accidents, qui étoient de peu de durée, & hors ces courts intervalles ils revenoient avec plus de vivacité.

Le peu de succès des remédes me confirma de nouveau dans la pensée qu'il y avoit dans la vessie un corps étranger. Je représentai au malade qu'il étoit absolument essentiel de connoître l'état de sa vessie, & de découvrir s'il étoit possible la cause de ses maux; parce que tant qu'elle ne seroit pas constatée, le traitement de sa maladie seroit infructueux. Je lui

insinuai qu'il étoit nécessaire de le sonder. Il eut de la peine à y consentir, mais la continuité, la violence & l'augmentation de ses maux l'y déterminerent enfin.

Il fut sondé le 8 Juin en ma présence par un habile Chirurgien, accompagné de M. M. Sivert & de Coursin, tous deux Maîtres en Chirurgie. Le dernier est parent du malade. La sonde ne rencontra dans la vessie aucun corps qui lui résistât, ce qui fit soupçonner que la cause des accidents étoit occasionnée par des vaisseaux variqueux situés au sphincter de cette partie.

On convint dans ce moment, qui augmentoit l'incertitude, qu'il falloit revenir aux adoucissants & aux émolliens, ainsi le malade reprit les mêmes remédes que je lui avois précédemment ordonnés. Je ne fus nullement persuadé par cette premiere épreuve qu'il n'y avoit pas dans la vessie aucun corps étranger; d'autant que je ne puis ignorer qu'il y a des situations & des instans plus favorables les uns que les autres pour découvrir à la faveur de la sonde les corps étrangers, qui peuvent être dans la vessie.

Pendant que le malade faisoit un nouvel usage des remédes qui ne lui procuroient aucun soulagement, je lui fis entendre qu'il étoit nécessaire de revenir à la sonde. Malgré sa répugnance je vins à bout de le déterminer, & il choisit M. Morand qui le sonda le 18 Novembre en la présence de M. de Coursin & de la mienne. Le malade étoit alors couché. M. Morand sentit de la résistance, & assûra qu'il y avoit une pierre.

Il fit alors lever le malade sans déplacer la

fonde, & l'engagea à se tenir debout. Dans cette situation il chercha la pierre, mais il ne la trouva plus ; cette alternative ne m'empêcha d'être persuadé ainsi que M. Morand qu'il y avoit une pierre dans la vessie.

Enfin les accidents étant devenus plus fréquents, il appella le frere Cosme, qui le fonda le 3 Décembre suivant, & qui l'assura qu'il avoit une pierre. Cette derniere épreuve le convainquit de la nécessité de se faire tailler & il n'attendoit que la fin de quelques affaires pour se soumettre à cette opération.

Mais ses maux augmenterent si précipitament & avec tant de violence, que depuis le 16 Février 1655. jusqu'au 23 inclusivement, il ne put dormir ni rester couché.

Il avoit abandonné depuis quelque tems les délayants & les adoucissants, rebuté de ce qu'il n'en recevoit aucun soulagement, & il avoit repris les pilules de savon, qui charierent beaucoup de matiere purulente. L'abondance de ces matieres, lui fit croire que c'étoit une fonte de la pierre ; car alors il ne doutoit plus qu'il n'en fût attaqué, sur-tout depuis que le frere Cosme l'avoit fondé.

Il fut dans un état des plus violents depuis le 16 Février jusqu'au 23 suivant, & l'on ne peut exprimer ce qu'il souffroit alors. Enfin le 24 du même mois je fus appellé.

Je le trouvai avec un petit pouls qui dénotoit sa grande foiblesse & la force de ses souffrances. Il n'urinoit plus, tout le bas-ventre étoit douloureux, particulierement les régions des lombes, dans l'étendue des reins & des ureteres à la droite. Les douleurs étoient si ai-

gues qu'il jettoit les hauts cris à la plus légere application de la main.

Le malade fatigué par la continuité des douleurs les plus cruelles, l'insomnie de huit jours, & d'avoir été perpétuellement debout, étoit d'une foiblesse extrême ; on lui fit néanmoins quatre saignées. On lui donna des eaux de veau emultionnées, des potions huileuses, diurétiques & calmantes : on tenta même le bain que le malade ne put supporter, & les autres remédes ne produisirent que très-peu d'effet. Il fut sondé & on n'eut que très-peu d'urine. Il resta dans cet état jusqu'au 2 Mars suivant, souffrant les douleurs les plus vives & les plus aigues, & les forces s'étant épuisées insensiblement il mourut.

Le 3 le bas-ventre fut ouvert sur les sept heures & demie du soir. On se borna à l'examen de cette cavité, où devoit être le siége du mal & la cause de sa mort.

A l'ouverture du bas-ventre, il en exhala une odeur fétide presque insupportable. Une mortification générale n'avoit point épargné le peritoine, ni les muscles psoas sur lesquels sont couchés les reins. L'épiploon, le mesentere, les intestins, l'estomac, le foie & la rate également attaqués de l'inflammation & de la mortification qui avoient précedé la mort, ne paroissoient pas mal conditionnés.

On s'attacha particulierement à l'examen des reins, des ureteres & de la vessie, comme étant les parties où la cause de la maladie devoit se trouver.

Le rein droit étoit fort enflammé & totalement gangrené. Il se déchiroit aisément, &

contenoit quelques graviers, l'uretere du même côté étoit plus dilaté que dans l'état ordinaire.

Le rein gauche étoit entiérement abſcedé. Il ſe ſéparoit au toucher en forme de petites glandes, qui étoient ſemblables à un pus épaiſſi. Ce rein fourniſſoit la matiere purulente que le malade rendoit abondamment avec les urines.

Parvenus à la veſſie, elle parut enflammée, ayant le volume ordinaire que doit avoir cette partie, elle contenoit aſſez d'urine, ſans être fort tendue.

Quand on eut ouvert la veſſie & épongé l'urine, on apperçut dans la partie qui porte ſur le baſſin un amas de petite pierres d'un blanc terne, de figure aſſez ronde. Quelques-unes ſont de la groſſeur d'une noiſette, mais la plus part ne ſont pas ſi conſidérables. Elles ſe ſont trouvées au nombre de 86.

La veſſie a paru en aſſez bon état, quoiqu'elle ſe reſſentit de l'inflammation générale, qui lui étoit commune avec tous les viſceres du bas-ventre. Latéralement il y avoit de petites incruſtations ſans qu'elle fût pour cela endommagée.



PLAN

De conduite à tenir, au sujet de l'Inoculation, à M. * * *

II. L'Inoculation apportée ici il y a environ trente ans, fut rejettée universellement. La Médecine travailla contre elle, la Théologie la condamna, & le Peuple que le danger présent seul affecte, s'obstina à ne pas entendre les raisons des Inoculateurs. Ainsi cette opération fut renvoyée chez la Nation de qui nous la tenions, & depuis il n'a plus été question en France ni d'en vérifier les avantages, ni d'en faire les essais.

Mon objet n'est pas de répondre aux objections que firent alors les Théologiens ; ils n'avoient pas encore toutes les piéces nécessaires pour asseoir un jugement, & la chose pouvant leur être présentée sous une face capable d'allarmer leur conscience, ils ont dû condamner une opération qui paroissoit si contraire aux principes de la saine Théologie.

La conduite des Médecins de ce tems-là paroît mériter un peu plus de reproche, mais elle en mérite beaucoup moins que ne le veulent les partisans de l'Inoculation. Avoient-ils un assez grand nombre d'observations, ou celles qu'ils avoient, étoient-elles munies de ce caractère d'authenticité qui pût les engager à conseiller à des hommes en santé une opération, qui, comme on n'en disconvenoit pas, pouvoit être suivie de la mort, & l'avoit même été quelquefois. Les avantages de l'Inoculation,

la néceſſité de l'introduire ici étoient-ils ſuffiſamment démontrés ? Y avoit-il plus que de fortes préſomptions qu'elle auroit en France autant de ſuccès qu'elle en a ailleurs.

C'étoit la démonſtration de tous ces points qui devoit occuper les Médecins ; c'étoit la Médecine même qui devoit rejetter ou adopter l'Inoculation, & les Théologiens ne devoient paroître, que lorſqu'on auroit eu ſur cette matiere toutes les connoiſſances qu'il eſt poſſible d'acquérir, & que la cauſe de l'Inoculation auroit été ſuffiſamment inſtruite.

Aujourd'hui que la queſtion ſur l'Inoculation ſe renouvelle, que les ſuccès de nos voiſins paroiſſent attirer notre attention, ne ſemble-t'il pas qu'on doive ſe conduire, comme on auroit dû le faire en 1723. c'eſt-à-dire, conſtater d'abord les ravages de la petite Vérole naturelle, démontrer enſuite les avantages de l'artificielle, examiner ſi elle peut réuſſir en ce pays-ci, détruire les préjugés & gagner la confiance des Peuples.

Les livres, les relations, le zéle ne ſuffiſent pas dans cette matiere ; c'eſt l'obſervation qui doit mettre cette grande queſtion en état d'être jugée.

Deux objets occuperoient donc à préſent les Médecins : l'hiſtoire exacte de nos petites véroles, leurs ſymptômes, leur iſſue dans les différentes Provinces, les différentes ſaiſons, les différents âges & les différents ſujets. On remarqueroit ce que produiſent les Epidémies, les conſtitutions ou changements d'air, ce que donnent les divers traitemens.

De cet amas d'obſervations exactes il réſulteroit néceſſairement l'un ou l'autre de ces

avantages ; ou que les Citoyens seroient rassurés voyant le mal moins grand qu'ils ne le croyent, ou que s'il étoit trouvé aussi grand & peut-être plus grand qu'ils ne le croyent, ils seroient plus disposés à se prêter aux moyens de précaution qu'on pourroit leur offrir.

En même-tems qu'on travailleroit en France à démontrer jusqu'à quel point les petites Véroles sont dangereuses, quand, pourquoi & pour quelles personnes elle le sont, on suivroit à Londres les petites Véroles naturelles & artificielles, & acquérant par l'observation toutes les connoissances relatives à cet objet, on se mettroit en état d'évaluer avec précision tous les avantages de la nouvelle méthode & de répondre à toutes les objections qu'on a faites & qu'on peut faire.

Pour remplir la premiere partie de ce projet, on inviteroit les Médecins & les Chirurgiens d'envoyer la liste exacte & légalisée de ceux qui sont morts ou sauvés de la petite Vérole dans chaque canton. On dresseroit une formule des détails dans lesquels on les prieroit d'entrer. Les progrès de l'art ausquels ils contribueroient & l'amour de la patrie suffiroient pour les déterminer à entrer dans un projet qui intéresse autant l'état.

La seconde partie du plan que nous proposons, exige un homme que le goût des observations & l'amour de sa profession détermine à se renfermer plusieurs mois de l'année dans les Hôpitaux & avec les malades les plus capables de donner de l'horreur & du dégoût. Il remporteroit de son travail des armes victorieuses pour ou contre l'Inoculation ; des observations qui jointes à celles que nous aurions faites dans

le Royaume deviendroient le principe, la régle & la raiſon de la conduite des Médecins, de la confiance de la Nation & de la faveur du gouvernement.

Il eſt évident que la protection ſpéciale de Sa Majeſté doit intervenir dans cette entrepriſe. Ce ſera Elle ſeule qui fera ouvrir les portes des Hôpitaux, qui donnera de la conſidération à l'obſervateur François, la facilité de conferer avec les plus habiles Médecins de l'Angleterre, & les moyens de faire réuſſir les nouvelles obſervations.

Il n'eſt pas de partie dans les Sciences qui n'ait éprouvé la protection de Sa Majeſté. On a droit d'en attendre les effets, ſur-tout dans cette occaſion où il s'agit de ſauver des millions de ſujets & de conſerver les têtes les plus cheres & les plus importantes au bonheur de l'Etat.

A Paris, le 20 Septembre 1754.



REFLEXIONS,

Au sujet d'une Poche Exomphale qui contenoit tous les visceres du bas-ventre.

Journal de Janvier, *pag.* 31.

III. Applaudir au zele des Observateurs, qui concourent à enrichir l'art de guérir de nouvelles découvertes, est un tribut qui leur est justement mérité. En conséquence je crois devoir en mon particulier, rendre celui qui est dû à M. Marigues, Chirurgien de Versailles, qui nous a communiqué une observation sur une hernie singuliere, & d'autres vices de conformation. L'ardeur avec laquelle il a suivi la nature égarée dans le fétus dont il parle, est assurément remarquable. Combien de Chirurgiens peu attentifs à tant de singularités, auroient regardé ce petit corps comme un objet aussi digne de leur mépris, qu'il paroissoit l'avoir été de ceux de la nature ? Combien auroient enseveli dans les ténebres celui que la nature avoit privé de la lumiere * ? M. Marigues bien éloigné d'une telle négligence, qui malheureusement n'est encore que trop commune, entre avec avidité dans toutes les fausses routes que son Sujet lui offre, & s'applique à n'en perdre aucune. Il est vrai qu'on pourroit douter de la nature de la maladie, à ne consulter que quelques points de son histoire ; mais toujours sera-t-il incontestable qu'on doit sçavoir gré à l'Auteur de cette

* L'enfant est venu mort.

observation de l'avoir donnée au Public. Je croirois même que pour la mettre dans tout son lustre, il seroit bon de proposer les motifs de doute qu'elle peut faire naître; persuadé que leur exposition nous procureroit de la part de M. Marigues des éclaircissements qui ne pourroient être que très-avantageux. Aussi est-ce dans cette vûe, que je vais l'entreprendre.

Il est dit dans le cours de cette observation (pag. 35. n°. 7.) que *le cordon ombilical sembloit prendre racine de la partie inférieure de cette poche herniaire, & les vaisseaux ombilicaux passoient directement sur la face antérieure de la poche, entre le péritoine & l'épiderme, & alloient gagner l'anneau ombilical*. Je demande, pourquoi ce cordon qui sembloit naître de la partie inférieure de la poche, passoit-il devant les intestins pour aller gagner l'anneau ombilical, qui étoit situé à l'épigastre & derriere le foie? Etoit-ce pour entrer dans le ventre, & sortir par la région lombaire? Car il n'y a pas de milieu; ou ces vaisseaux prenoient origine de la partie inférieure de la poche comme ils le *sembloient*, & étoient sortis avec les autres parties par l'anneau ombilical, ou ils n'en étoient pas sortis. S'ils n'en étoient pas sortis, ce n'étoit donc pas une exomphale; s'ils en étoient sortis, pourquoi y rentrent-ils? Ou bien encore, l'Observateur entend-t-il que ces vaisseaux venants du placenta passoient devant la face antérieure de la poche, & alloient gagner l'anneau pour entrer dans ce qu'il appelle le ventre? Mais pour lors, il devoit commencer par spécifier en quel endroit de là poche étoit située l'ouverture qui leur y donnoit entrée, & après cela, indiquer la route qu'ils tenoient pour aller à l'an-

neau ombilical, qui sans doute étoit situé contre les vertebres. De cette maniere, il auroit évité l'obscurité dans son récit.

De plus, M. Marigues nous laisse à désirer la consistance de l'anneau ; ce qui paroît néanmoins dans cette circonstance un point fort intéressant. En effet, il est essentiel de sçavoir si cet anneau étoit composé de fibres qui eussent acquis plus ou moins d'épaisseur, à raison de la grande dilatation qu'elles avoient soufferte ; comme aussi qu'elle étoit la direction de ces fibres, tant entr'elles que par rapport au diametre de l'anneau. Peut-être même pourroit-il sortir de ces connoissances quelque lumiere qui éclaireroit la Théorie des descentes, & sur-tout des exomphales.

L'état des muscles du bas-ventre, de la ligne ou bande blanche, auroit dû aussi, pour l'instruction complette des Lecteurs, n'avoir pas été oublié. Ce n'est pas tout : l'examen du bas-ventre, quoique vraisemblablement aussi scrupuleusement fait que celui de la tumeur ne nous a pas appris par quelle sorte de substance étoit occupée la région rénale ; car les reins étant situés dans les hypochondres (pag. 37. n°. 1.) il semble que dans cet endroit, comme ailleurs, *natura abhorret*.

Enfin, l'ouverture de la poitrine a fait voir *un cœur & des oreillettes d'un volume extraordinaire, qui occupoient presque toute cette capacité* (pag. 36. n°. 1.) Mais devroit-on appeller *extraordinaire* ce volume, si on faisoit attention à la compression continuelle, que les poumons qui n'avoient pas encore été dilatés par l'air avoient soufferts de la part du cœur, si on refléchissoit sur le grand espace qu'occupe ce

ce principal agent de la circulation dans les premiers temps du développement du fétus, non-seulement par rapport à la poitrine, mais encore par rapport à la masse totale du petit embrion ? Ce *punctum saliens* qu'un habile Physicien y a découvert, peut-il aller pour la dimension avec le volume de l'embrion, en même raison que le cœur d'un Adulte avec la totalité de son corps ? En un mot, ne pourroit-on pas dire que ce volume, aussi-bien que celui du foie (pag. 33. n°. 1.) reconnoît une cause ordinaire à tous les fétus qui n'ont pas respiré ?

M. Marigues caractérise *d'exomphale* la poche herniaire, & conclut que *toutes les singularités observées dans ce cadavre étoient existantes dès la premiere conformation.* Je ne puis, Monsieur, m'empêcher de vous l'avouer, la description de cette maladie ne m'a pas encore suffisamment prouvé ces deux points. Au contraire, 1°. Un anneau ombilical situé dans l'épigastre, qui par le poids des parties contenues dans la poche auroit dû avoir été tiré en-bas, de même que le diaphragme, & s'être plutôt trouvé à la partie inférieure de la région ombilicale, me donne lieu de croire que cette hernie est ventrale, c'est-à-dire, de la nature de celles que les Chirurgiens appellent éventration. 2°. Un œsophage qui venoit gagner l'estomach par une fausse route, telle qu'elle est indiquée (pag. 38. n°. 4.) un diaphragme voûté du côté de l'abdomen (pag. 39. n°. 5.) des ligaments du foie attachés obliquement au diaphragme, & passant par l'anneau (pag. 40.) toutes ces circonstances, dis-je, réunies ensemble, ne marquent-elles pas qu'une force contre nature a dérangé ces parties, & les a obligées de prêter

peu-à-peu ? Si la nature les avoit placées hors de l'anneau dès la première conformation, l'œsophage auroit-il été contraint de se déranger de sa route ordinaire pour suppléer à la longueur sur-naturelle qu'il n'avoit pas, & qui lui étoit nécessaire pour aller gagner l'anneau ombilical? Le diaphragme auroit-il été tiré vers le bas, & voûté dans un sens contraire ? Les ligaments du foie n'auroient-ils pas pû s'attacher aussi-bien à l'anneau qu'au diaphragme ? Il est, ce me semble, plus physique de croire que les fibres des muscles du bas-ventre de ce fétus, dans les premiers temps de sa formation, & lorsqu'elles étoient encore molles, fines & délicates, ont été comprimées, affaissées & oblitérées antérieurement, soit par la présence des visceres de l'abdomen qui auront été gonflés, & distendus par une trop grande quantité de sang venu de la mere, soit par quelqu'effort ou mouvement violent du fétus ou de la mere; que cependant les fibres latérales qui n'ont pas été affaissées se sont fortifiées à mesure que le fétus a crû, qu'elles ont acquis une consistance, un ton, & une force beaucoup plus intenses que les antérieures; ce qui n'a pû arriver sans que les visceres du bas-ventre ayent été comprimés sur les parties latérales, plus que sur les antérieures: cette compression n'a pû augmenter continuellement, & successivement pendant l'espace de neuf mois qu'il n'en ait résulté; 1°. L'expulsion des parties contenues dans cette capacité, vers l'endroit qui leur offroit le moins de résistance; 2°. Leur sortie totale, & autant que l'extension des ligaments pouvoit le permettre; 3°. Le rapprochement des fibres des muscles du bas-ventre, dont l'élasticité croissoit de jour en

jour ; 4°. Le rétréciſſement de l'ouverture qui donnoit paſſage aux parties contenues ; 5°. L'augmentation de ce rétréciſſement, au point de former un col ou eſpéce d'anneau ; 6°. la ténuité de l'enveloppe de la tumeur ; 7°. Que ces parties n'ont pas dû, & n'ont pas pû s'éparpiller après l'inciſion de la poche, comme M. Marigues croit qu'elles auroient dû faire (pag. 36.) puiſque les ligaments étoient tendus à raiſon de l'éloignement outré des parties qu'ils retenoient, & conſéquemment les empêchoient plus ſtrictement de flotter çà & là.

J'ajouterai, avant que de finir ces remarques deux exemples que j'ai de hernies ventrales, qui tendent à confirmer mon ſentiment.. En 1735, à Marmirolo en Italie, une Vivandiere enceinte, & preſque à terme, tomba de ſon mulet ſur les genoux ; la commotion lui excita des vomiſſements très-fréquents, & des douleurs dans le ventre ſi vives, qu'à chaque inſtant on croyoit qu'elle alloit accoucher. Elle fut ſaignée pluſieurs fois du bras. M. Bouquot, qui pour lors étoit Chirurgien Major-Conſultant de l'Armée, & depuis Chirurgien Major de l'Hôtel Royal des Invalides, me chargea de ne pas quitter cette femme. Elle accoucha trente-ſix heures après ſa chûte d'un enfant de groſſeur ordinaire, & qui mourut à l'inſtant. Je remarquai à ce petit infortuné une éventration conſidérable. Je l'ouvris, & j'obſervai d'abord un écartement des muſcles droits du bas-ventre, au-deſſus de l'ombilic, qui permettoit la ſortie d'une grande partie des viſceres contenus dans cette capacité : ils étoient rangés dans cette tumeur dans le même ordre que l'étoient ceux du fétus de M. Marigues, & l'on pourroit aſſez bien

comparer l'une à l'autre, avec cette différence ; 1°. Que le foie, & encore moins le pancreas n'étoient pas sortis dans le sujet dont je parle, si avant que dans celui de Versailles ; 2°. Que les parties n'avoient pas passé par l'anneau. Je suis néanmoins persuadé que, si la Vivandiere ne fût accouchée qu'au bout de quinze jours, les muscles écartés se seroient rapprochés, auroient encore expulsé des parties contenues, & par leur approximation auroient formé un rétrécissement ou col, qui auroit peut-être dans la suite été regardé par quelques-uns comme un anneau. Je suis d'autant plus porté à croire cette espéce de rétrécissement dans le fétus que j'en ai vû des exemples, quoique moins frappants dans deux femmes très-avancées en âge, lorsque je travaillois à l'Hôtel-Dieu de Paris. L'une de ces malades avoit une éventration ou hernie ventrale, qui occupoit la partie moyenne & antérieure de l'abdomen, dont la grosseur faisoit un tiers de la totalité du ventre. L'autre avoit une hernie pareille, mais son volume formoit à lui seul les deux tiers du ventre. Dans l'une & dans l'autre, il y avoit un col tout autour de la tumeur, ensorte qu'on auroit dit que c'étoit un ventre ajouté à un autre. Ces deux bonnes femmes, dont la plus jeune avoit soixante-six ans, ont été transférées de salle, & je les ai perdues de vûe. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces deux éventrations n'ont été faites que dans un âge adulte, conséquemment la partie antérieure des muscles qui a cédé, avoit conservé pendant un long espace d'années, sa consistance & sa force ordinaire, en sorte que ces deux modifications n'ont pas pu être abolies totalement par la cause de l'éventration ; mais elles ont résisté à l'im-

pulsion des viscéres, & contre-balancé l'action des fibres latérales. En un mot, les fibres latérales ne l'ont emporté sur les antérieures, & le rétrécissement qui s'en est suivi ne s'est fait qu'en proportion de la débilité ou de l'écartement des fibres antérieures. Et c'est par cette même loi que le rétrécissement doit être plus considérable dans le fétus que dans les Adultes: car les parties comprimées & affoiblies, ne croissant pas à proportion de celles qui ne le sont pas, à raison de l'impermeabilité des vaisseaux de celles-là, & de la meabilité de celles-ci, semblent perdre de plus en plus leur force rélativement aux parties qui sont dans leur état naturel; au lieu que dans les Adultes, les parties saines & intactes, n'augmentant pas en consistance & en force d'une maniere si notable, à raison de l'accroissement, qui est le plus souvent sensible, les choses demeurent à peu près dans l'état où les a mis la cause de l'éventration, lorsqu'elle a agi d'abord, à moins qu'il n'en survienne une autre qui augmente les effets de la premiere.

Tels sont les motifs de doute que m'a fait naître la simple lecture de l'observation de M. Marigues. J'ai cru ne pouvoir mieux faire que de vous les communiquer, connoissant la fidélité avec laquelle vous transmettez au Public les piéces qui vous sont confiées, lorsqu'elles tendent à faire éclorre de nouvelles connoissances.

L. *M.* C. P.

SUITE

D'une Relation des ravages, causés par une espéce de Charbon, survenu au côté gauche du visage.

On a vû cette relation dans le Journal de Mars dernier, pag. 193 ; & voici ce que la personne qui nous l'avoit communiquée nous apprend de nouveau à ce sujet, par sa Lettre datée de Vitry-le-François, du 21 Mars.

La malade est toujours à peu près dans le même état : elle ressent cependant quelques foiblesses qui semblent annoncer sa fin prochaine. Le vin & l'eau-de-vie, dont elle fait usage, ne contribueront pas peu à avancer ses jours. Ces espéces de champignons, dont on a parlé dans la premiere relation, grossissent toujours, & sont extrémement durs. La nature a réformé les paupieres, qui sont séparées l'une de l'autre, de plus de quatre pouces, d'une grosseur extraordinaire, comme emphitémateuse ou œdémateuse. La supérieure est séparée en deux lobes. Les chairs deviennent fongueuses autour de l'orbite, & saignent au moindre attouchement. Le Chirurgien est presque toujours obligé d'avoir recours aux poudres styptiques astringentes. Le fond de l'orbite semble vouloir se recouvrir de chairs fongueuses. Les os sont toujours très-noirs, & ne s'exfolient point. Le Chirurgien charge d'eau de mercure la charpie qu'il introduit dans la cavité de l'orbite, mais sans aucun succès.

Telle est la situation présente de la malade,

L'auteur de cette Lettre promet de nous faire part de ce qui pourroit arriver de particulier à cette personne qu'il ne perd pas de vûe.

OBSERVATION,

Sur un Ptyalisme Scorbutique.

La personne qui nous a donné le détail de la maladie de cette femme de Vitry, dont on vient de voir la suite, nous a fait aussi part de l'observation suivante. La Lettre qui accompagnoit cette piéce est datée du 3 d'Avril.

Un homme très-bien constitué, d'un bon tempérament naturellement sain, Pâtissier de profession, & âgé d'environ quarante ans, fut attaqué au mois d'Août dernier d'une fiévre avec des signes de plétore. Cette maladie fut sans doute occasionnée par une fatigue extraordinaire qu'il avoit eue pendant quelque temps. Il fut saigné & purgé en conséquence. Il lui survint ensuite une toux séche & incommode qui se tourna en fluxion de poitrine dont il fut guéri.

Il lui resta cependant une petite fiévre, accompagnée de lassitudes & d'insomnies. Les nouveaux accidents furent suivis d'un grand nombre de boutons qui lui pousserent par toute l'habitude du corps, & même au visage. Ils étoient gros, durs, élevés, & ne paroissoient être que de simples furoncles qui se terminerent par la suppuration. Le Médecin qui fut appellé crut y reconnoître un caractere de dartre, & il conseilla en conséquence au malade de faire usage de l'onguent de mercure fait à partie égale. On s'en servit de deux ou trois gros pour en faire

des frictions pendant l'espace de quatre ou cinq jours sur les boutons mêmes, & aux articulations ; mais la salivation que ces frictions occasionnerent obligea de les discontinuer. Il paroît fort extraordinaire qu'une si petite quantité de mercure ait pu produire des effets aussi considérables sur un Sujet robuste, & capable de résister à d'autres remédes. *

On négligea d'abord le Ptyalisme, dans l'espérance qu'il n'auroit aucune suite ; on fit cependant prendre au malade des remédes appropriés à la nature du mal, tels que l'eau de squine, &c. Mais la salivation qui continuoit abondamment, jusqu'à épuiser les forces du malade, firent changer les remédes. Ils n'ont encore procuré aucune interruption au Ptyalisme qui continue depuis plus de cinq mois, ayant commencé au mois d'Octobre dernier. Ce Ptyalisme a fourni jusqu'à deux livres de salive par jour ; mais présentement il n'est pas si considérable, & la quantité de salive peut s'évaluer à moitié. Il y a lieu de craindre que les excréteurs des glandes salivaires, étant ainsi fort ouverts, n'ayent perdu leur ton ou leur ressort, & ne laissent échapper pendant long-temps l'humeur salivalle, sans qu'on puisse procurer aucun rétrécissement ou froncement permanent au relâchement considérable des tuyaux exerétoires de ces glandes. J'ai connu plusieurs personnes à qui cette incommodité étoit restée toute la vie.

A l'égard des boutons, les frictions n'en ont point changé la nature, & ils forment actuellement de petits ulceres dont les bords sont cal-

* Voyez la Thèse de M. Missa sur le Scorbut, p. 10.

leux. Il en ſort un pus bourbeux d'un aſſez mauvais caractere. L'œſophage s'eſt ulcéré; ce qui a cauſé au malade une difficulté extréme d'avaler, même les liquides. On a trouvé moyen de procurer du ſoulagement à cette partie par l'uſage des gargariſmes appropriés.

Les ulceres avec leur caractere, & divers autres ſymptômes, ont enfin découvert un vice ſcorbutique qui s'étoit caché, juſqu'au moment qu'il a cauſé tout le ravage qu'on vient de décrire.

Malgré tous ces accidents, le malade ſe trouvant un peu mieux, & ſe voyant extrémement preſſé d'ouvrage dans le temps du Carnaval dernier, ſe remit à ſon travail. Cette nouvelle fatigue, jointe ſans doute à la chaleur du four, augmenterent encore ſon mal. Il eut des vomiſſements qui lui reprirent juſqu'à deux ou trois fois par jour; ſes forces s'épuiſerent, & il tomba dans le maraſme. Alors il ſurvint divers autres accidents, qui ſe compliquerent avec ceux dont on a fait mention, & qui développerent entiérement le virus ſcorbutique.

Je paſſe ſous ſilence diverſes autres incommodités, dont le malade fut affligé depuis que la ſalivation a commencé, telles que les ſueurs abondantes, une fiévre erratique, qui a quelquefois pris le caractere d'une tierce, double tierce, quotidienne; enfin un épuiſement conſidérable.

On pourroit ce me ſemble conclure de cette obſervation, qu'une des cauſes prochaines des affections ſcorbutiques eſt l'atténuation du ſang qui ſe diſſout, en donnant trop de reſſort aux ſolides. Ainſi les maladies ſcorbutiques peu-

vent être plus fréquentes que l'on ne pense ordinairement. Une maladie inflammatoire, dont l'éréthisme continue, peut occasionner une fonte du sang.

OBSERVATION,

Sur une Colique Intestinale, Venteuse & Périodique, par M. Diannyere D. M.

Une Dame âgée d'environ cinquante ans, d'un fort bon tempérament, fut au mois de Janvier 1753. attaquée de douleurs extrêmement vives dans le bas-ventre. Dans ma premiere visite, je trouvai la malade sans fiévre; mais son pouls étoit fort concentré, le bas-ventre fort gros, fort tendu comme un balon, & les urines couloient avec peine. On m'apprit que depuis fort long-temps, quoiqu'elle se fût souvent présentée, elle n'alloit point, ou presque point à la garde-robe. Cet accident joint à l'examen que je fis, me persuada que les douleurs qu'elle ressentoit venoient de ce que les intestins étoient fort distendus, par ce qui étoit retenu, & par l'air arrêté lui-même, & dilaté par la chaleur naturelle; ce qui leur faisoit éprouver un tiraillement considérable. De-là je tirai mon indication, & je songeai dès-lors à vuider le bas-ventre, mais avec ménagement. Je fis donner à la malade trois ou quatre lavements simplement émollients d'abord, & ensuite avec un peu de casse. On mit dans les uns & les autres les huiles émollientes, & carminatives. Ils n'occasionnerent qu'une évacuation très-médiocre, le ventre ne diminua, ni en volume, ni

en tenſion & dureté ; les douleurs furent toujours très-vives.

Je ſentis qu'il falloit néceſſairement employer tout ce qui pourroit procurer le relâchement, non-ſeulement dans la partie malade, mais encore dans toute l'étendue des parties ſolides. Je fis ſaigner en conſéquence la malade, je preſcrivis des délayants, des humectants, des huileux pris intérieurement. Je fis faire auſſi ſur le bas-ventre des fomentations chaudes avec les huiles émollientes, & carminatives. On les réitéroit toutes les trois ou quatre heures, & l'on continua les lavements. Le froid rigoureux m'empêcha de mettre en pratique les bains domeſtiques. Enfin, au bout de douze à quinze heures le relâchement ſe fit, le ventre s'ouvrit, la malade évacua une quantité ſurprenante de matieres anciennes, dures, fétides, recuites, & enſuite détrempées par les remédes. A ce premier orage ſuccéda un calme parfait : le ventre redevint mollet, les douleurs ceſſerent entiérement, le pouls reprit ſon mouvement, & ſon calibre naturel.

La malade fut cinq à ſix jours auſſi bien que l'on peut l'être. Alors j'ordonnai quelques narcotiques pour confirmer le calme : je permis quelques nourritures ſolides, mais en petite quantité, & de facile digeſtion. Comme il n'y avoit rien qui indiquât la cauſe premiere, & cachée de ſon mal, je la crus guérie, & ſa famille s'en étoit déja flattée ; mais nos eſpérances furent vaines. Au bout du temps marqué, la malade commença à ſe plaindre qu'elle ſentoit des vents qui parcouroient les inteſtins, & cet accident fut toujours l'avant-coureur des accès qui ſuivirent. Tout-à-coup, en moins d'une demie-

heure, le ventre s'éleva, redevint gros, dur & tendu ; la malade ressentit des douleurs extrémement vives, & le pouls se concentra. On employa contre ce second accès les mêmes remédes qui avoient emporté le premier. Ils eurent le même succès. Au bout de quelques heures, le ventre s'ouvrit, & il se fit une évacuation pareille à la premiere, à proportion cependant de la nourriture que la malade avoit prise. Tous les symptômes du mal s'évanoüirent entiérement. Le second jour qui suivit cette nouvelle évacuation, la malade prit un minoratif des plus doux, qui passa néanmoins avec quelque peine. Il fit beaucoup d'effet, sans pourtant fatiguer la malade.

Pour éviter de me répéter, je dirai donc que la malade a passé six ou sept semaines dans cet état ; c'est-à-dire, qu'assez régulierement pendant ce temps-là, elle avoit tous les cinq à six jours, ou tous les six à sept jours des accès pareils en tout aux deux premiers. Dans les intervalles, même calme, même tranquillité.

Au troisiéme accès, cette régularité à revenir me frappa. Je cherchai la cause d'un retour si extraordinaire, je redoublai mon attention à examiner, mais rien de plus que ce que je viens de dire ne se manifesta à mes sens. Je fus réduit à la conjecture, & je pensai que la cause du mal ne pouvoit venir que d'un obstacle, quel qu'il fût, dans les gros intestins, comme tumeur ou crispation ; obstacles capables de diminuer considérablement le diametre de l'intestin malade, & d'arrêter les matieres fécales & l'air qui s'y comprime. Dans les accès, on remarquoit que le colon étoit plein de grosses matieres, on sentoit très-distinctement sa circonscription. Aussi-tôt que

l'accès étoit fini par les évacuations, cette circonſcription n'étoit plus ſenſible ; ce qui faiſoit penſer que cet obſtacle étoit, ou à la fin du colon, ou au commencement du rectum.

Cela ſuppoſé, j'expliquois aiſément tous ces phénoménes. Une quantité aſſez conſidérable de matieres, & d'air rarefié, étant la cauſe de la diſtention des inteſtins à ce point ſurprenant, occaſionnoit en même-temps des douleurs vives, & les autres ſymptômes qui les accompagnoient. Il falloit le temps des intervalles marqués, pour qu'il s'amaſſât aſſez de l'un, & de l'autre pour les cauſer, tantôt plus, tantôt moins, à proportion du plus ou moins vîte que ſe faiſoit l'amas, ou du plus ou moins de nourritures que la malade prenoit, & des évacuations plus ou moins conſidérables qu'opéroient les remédes. Car il eſt à remarquer que pendant tout ce temps, il ne s'en opéra preſque point ſans ſecours.

J'avois réuſſi à diſſiper chaque accès en particulier; mais ce n'étoit point une guériſon radicale, il s'agiſſoit d'empêcher leur retour, ſans quoi tout étoit à craindre pour la ſuite. Je voulus n'avoir rien à me reprocher, je demandai qu'on appellât en conſultation mes Confreres. Mon idée ſur la cauſe de cette maladie ſinguliere fut de leur goût, & l'on fit ce que l'on put pour s'aſſurer de l'exiſtance de l'obſtacle propoſé; mais on ne put en venir à bout, & par conſéquent y apporter reméde. L'on convint que les accès revenants, l'on ſuivroit les mêmes indications. La même méthode réuſſit toujours, fit toujours ceſſer les accès, excepté le dernier, qui emporta la malade, au bout de ſix à ſept ſemaines.

Dans ce dernier ; le bas-ventre fut d'un volume beaucoup plus considérable que dans les autres. L'extrême extension des parois des intestins, augmentant les intervalles qu'on trouve entre les fibres, qui en forment le tissu, il se fit un épanchement d'air dans la capacité. Le bas-ventre, lorsqu'on le frappoit, raisonnoit comme dans la timpanite ; les douleurs furent très-violentes, le pouls devint extrêmement concentré & petit, & il survint des convulsions. Les remédes qui avoient toujours réussi dans les accès précédents n'opérerent ni évacuation, ni aucun soulagement ; les lavements ne purent plus pénétrer, la malade périt à la fin, en souffrant des douleurs inouïes, qui ne la quitterent que quelques heures avant sa fin.

J'obtins de la famille l'ouverture du cadavre, dans le dessein de découvrir au vrai, qu'elle étoit la cause des phénoménes de cette maladie. Je la fis faire par l'un des Chirurgiens de notre Ville, en présence de deux de mes Confreres. Le ventre se trouva d'un volume prodigieux. L'on n'eut pas plutôt percé les téguments, qu'il en sortit avec impétuosité, & avec bruit une quantité d'air considérable. Il se répandit dans toute la chambre, quoique tout y fût ouvert, une odeur des plus fétide, & alors le ventre s'affaissa. On continua de mettre les visceres à découvert, & l'on s'apperçut qu'ils étoient sphacelés. On suivit dans leur longueur les intestins pleins d'un air dilaté, qui leur donnoit un volume beaucoup plus grand que le naturel, & l'on trouva enfin au-haut du rectum, & au-bas du colon, une tumeur qui occupoit tout leur contour. Elle remplissoit tout leur diametre, & fermoit exactement la voie de l'air, & l'issue

de ce qui a coutume d'y paſſer dans l'état naturel. Cette tumeur étoit d'environ trois doigts de long, ſpongieuſe & ſphacelée.

De Moulins en Bourbonnois, le 4 Avril 1755.



VIII. La piéce suivante sur une maladie particuliere aux Asturies, est de M. Thiery Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris actuellement à Madrid avec M. le Duc de Duras Ambassadeurs de France. Il l'avoit adressée à M. Chomel Doyen de la même Faculté pour être lûe à l'assemblée qu'on nomme du *Primâ-mensis*, & pour être insérée sur les Régistres où l'on tient un Journal exact des Maladies observées à Paris & dans le Royaume pendant le cours de chaque mois, & des remédes qui ont été employés avec le plus de succès. Mais comme il n'est pas d'usage d'y faire mention des Maladies qui regnent dans les Pays Etrangers, M. le Doyen nous a remis cette dissertation, pour en faire part au public par la voie de ce Journal.

DESCRIPTION

D'une Maladie, appellée mal de la Roſa:

VIII. Parmi un grand nombre d'accidents qui accompagnent cette maladie, il s'en trouve un qui la caractériſe & la rend fort aiſée à diſtinguer. C'eſt une croute horrible, ſéche, ſcabreuſe, noirâtre, entrecoupée de crevaſſes, qui cauſe beaucoup de douleur au malade & repand une odeur très-fœtide. Cette croute peut occuper les coudes, les bras, la tête, l'abdomen, &c. Mais les peuples d'Aſturies pour qui ce mal eſt endémique, ne lui donnent le nom de *mal de la Roſa*, que quand elle a préciſément ſon ſiége aux métacarpes, ou aux métatarſes des mains ou des pieds ; & c'eſt en les ſuivant dans cette reſtriction, que je vais écrire en peu de mots l'hiſtoire de cette maladie.

Elle commence d'ordinaire vers l'équinoxe du Printemps, plus rarement en d'autres ſaiſons. Ce n'eſt d'abord qu'une ſimple rougeur accompagnée d'apreté. Elle dégenere enſuite en de vraies croutes telles que nous venons de les décrire. Elles ſe ſéchent d'ordinaire dans l'été, & pour lors le métacarpe ou le métatarſe affecté ſe trouve abſolument dépouillé de ces croutes ou puſtules. Il reſte à leur place des ſtigmates rougeâtres, luiſans ; très-liſſes, dégarnis de poils, plus enfoncés que la peau du voiſinage ; aſſez ſemblables à ces cicatrices que laiſſent les brûlures après leur guériſon. C'eſt vraiſemblablement la couleur rouge & luiſante de ces ſtigmates qui a donné à cette maladie

le nom de mal de la Rose. Ces cicatrices au reste, dans ceux qui sont affectés depuis longtemps de ce genre de mal, durent toute la vie ; & toutes les années au Printemps elles se recouvrent de nouvelles croutes qui deviennent d'années en années plus horribles. Elles n'occupent point constamment les deux mains : quelquefois on les voit à une seule main & à un pied : quelquefois à deux mains & à un un seul pied. Il arrive aussi qu'elles s'emparent tout à la fois des deux mains & des deux pieds. Elles ne s'étendent point à la paume des mains ou à la plante des pieds : elles en occupent constamment le dos, soit qu'elles s'étendent par tout le métacarpe ou le métatarse, soit qu'elles n'en couvrent qu'une plus petite portion.

Il y a un autre signe bien remarquable de cette maladie, lequel, à la vérité ne lui est pas essentiel parce qu'il ne s'y trouve pas toujours ; mais comme on ne l'a jamais observé dans d'autres maladies que dans celle dont nous parlons, nous pouvons l'en regarder comme une dépendance. Ce symptôme est une autre croute d'une couleur cendrée & jaunâtre qui occupe la partie antérieure & inférieure du col, s'étendant de part & d'autre le long des clavicules & l'extrémité supérieure du sternum, formant une bande large de deux doigts. Elle occupe rarement tout le derriere du col ; le plus souvent la portion moyenne du muscle trapèze reste libre, & empêche que ce collier ne fasse tout le tour du col. Mais en revanche, il se forme d'ordinaire sur le sternum une appendice de même espece & de même largeur qui s'étend le long de cet os jusqu'à la moitié

du thorax. Ainsi la maladie ne représente pas mal alors un collier d'ordre qui rend un Asturien ainsi affecté malheureusement, trop aisé à distinguer de tous ses concitoyens.

Une maladie si singuliere doit sans doute être accompagnée de symptômes particuliers. Indépendamment des croutes horribles dont nous venons de parler, les malades sont attaqués d'un tremblement de tête perpétuel, & même de toute la partie supérieure du tronc. Ce tremblement est souvent si considérable qu'ils peuvent à peine se tenir debout : on a vu une femme dans les Hôpitaux dont la tête & le tronc trembloient au point de ressembler à un roseau continuellement agité par le vent. Elle ne pouvoit se tenir debout sans changer à chaque instant la situation des pieds, pour sauver ainsi par instinct l'équilibre que cette vacillation perpétuelle tendoit à lui faire perdre. Les malades ont de plus une ardeur douloureuse à la bouche, des vésicules aux lévres, & ils ont la langue malpropre. Ils se plaignent d'une foiblesse extrême d'estomac & de tout le corps, des cuisses principalement, & d'une pésanteur qui leur ôte toute activité. La nuit ils ressentent une ardeur brûlante qui les prive souvent du sommeil. Le lit leur est donc insupportable par sa chaleur, mais il ne se trouvent pas mieux du froid ; le plus leger degré de froid ou de chaud leur est également fâcheux. Ils sont tristes & mélancholiques ; on les voit verser des larmes & jetter des cris sans aucun sujet, quoiqu'ils jouissent d'ailleurs de leur raison. Ils avouent qu'ils y sont forcés malgré eux par la nature de leur mal. Ces symptômes au reste sont communs à tous. En voici quelques-uns

de particuliers. Des délires légers, une certaine ſtupidité, la perte de quelques ſens, du goût & du toucher principalement, des croutes, des ulceres, des éréſypeles en différentes parties, des fiévres irrégulieres, un ſommeil inquiet, une péau toute décolorée, & l'éléphantiaſis à un leger degré.

Cette maladie ſe termine le plus ſouvent par l'hydropiſie, par des tumeurs lymphatiques ou ſcrophuleuſes, & par le maraſme. Elle a encore une autre terminaiſon, mais qui n'arrive pas indifféremment en toute ſaiſon. C'eſt la manie dans laquelle ces malheureux tombent vers le ſolſtice d'été. Cette manie n'eſt pas d'ordinaire féroce; mais cependant elle dérange aſſez l'eſprit des malades pour les forcer à quitter leurs demeures & à ſe ſauver dans des ſolitudes où l'excès de l'ennui & du mal les a jettés quelquefois dans le dernier déſeſpoir. Il eſt à remarquer que ces mélancholies maniaques qui ſurviennent au fort de l'été chez ceux qui ſont affectés *du mal de la Roſe*, ſont beaucoup plus terribles & plus communement mortelles, que celles qui ont une autre origine. Sans doute parce que celles-là ſe font par une métaſtaſe au cerveau de l'humeur âcre & maligne qui forme cette maladie.

Mais quelle eſt ſa nature? Si l'on veut examiner avec ſoin les ſymptômes que nous en avons rapportés, on ne ſera pas éloigné de penſer que c'eſt un mélange de lépre ou dartre & de ſcorbut qui conſtitue une maladie d'une eſpece particuliere & déterminée; qui a ſes ſymptômes propres & conſtans. Cette maladie n'a jamais été décrite au moins que je ſache, & elle n'exiſte peut-être avec autant de vio-

lence, nulle part que dans les Asturies, surtout celle d'*Oviedo*, car les Asturies de *Santiliana* sont plus saines par la nature du Sol, par la qualité de l'air & des aliments. Les Provinces limitrophes, les côtes de Galice, de Guipuscoa, & d'une partie de la Biscaye, n'ont que la galle pour maladie véritablement endémique; comme je m'en suis assûré par la relation des Médecins de ces lieux avec lesquels j'ai lié correspondance. Les Asturies d'*Oviedo* qui se trouvent au milieu de toute cette côte montagneuse sont moins favorablement traitées que ses deux extrémités.

Il seroit trop long de faire en détail l'histoire de cette contrée; de décrire cet amas de montagnes & de profondes vallées, où des villages entiers sont privés de l'aspect du soleil pendant la plus grande partie du jour. On n'y voit qu'un ciel toujours nebuleux; des pluies fréquentes & des rivieres nombreuses; & cet excès d'humidité fait que rien ne se conserve sans moisissure. La terre est si maigre qu'elle n'a qu'un ou deux pieds de profondeur après lesquels on ne trouve plus que le roc vif. Aussi les aliments y sont presque sans substance par l'excès du principe aqueux & le défaut de parties grasses; ou ce qu'ils ont de nourricier retient quelque chose de sauvage & de peu analogue à notre nature. On observe qu'une grande quantité de gui croît par tout sur les arbres fruitiers. Quoique la principauté des Asturies abonde en toutes sortes de productions végétales, elles n'y ont pas la même consistance que dans les autres Provinces. Là une grosse branche d'arbre s'y plie comme de l'ozier chez nous. La plus grande quantité de bois qu'on puisse

mettre aux cheminées y laisse à peine quelque peu de cendres.

Ainsi pour avoir les sels d'absynthe, de centaurée, &c. qu'on employe en médecine, les Apoticaires font venir des Royaumes de Castille & de Léon les cendres de ces végétaux; non que ces plantes manquent en Asturies; elles y sont nombreuses, touffues, & se présentent aux yeux sous l'éclat le plus pompeux; mais il faudroit en brûler une quantité prodigieuse pour avoir quelques grains d'alcali fixe. On ne peut tirer de même qu'une très-petite portion de parties odorantes & volatiles des plantes aromatiques. Le principe de cohæsion est donc foible dans les êtres organisés, & peut-être en est-il ainsi du principe vital dans les animaux.

Soit pour cette raison; soit pour d'autres qui nous restent inconnues, la vipere ne peut vivre en Asturies; on ne l'y a jamais vûe; & quand on l'y a fait venir des Provinces voisines pour en faire des remédes on l'a vûe expirer au bout de 30 à 40 jours. Mais pour revenir à notre maladie, on sera moins surpris de sa production & du caractère que nous lui avons assigné, quand on sçaura, qu'indépendamment de la galle & des vers, qui sont endémiques tout le long de cette côte, les Asturiens sont communément affectés de scorbut, de tumeurs scrophuleuses, de néphretiques cruelles, de mélancholies, de maux hystériques & épileptiques de toute espece, & enfin de la lépre, pour laquelle seule il y a une vingtaine d'Hôpitaux de fondés qui ne désemplissent point.

J'ai souvent demandé aux Espagnols comment il a pû se faire, que ce peuple si acca-

blé aujourd'hui d'infirmité de tout genre, ait été préciſément celui qui a commencé & qui a le plus contribué à reconquérir l'Eſpagne ſur les Maures. Ils m'ont toujours répondu que cela n'avoit pû arriver ſans miracle. Mais ſans recourir à des cauſes ſurnaturelles, il eſt fort poſſible que ces premiers vainqueurs des Maures ayent été dans ce temps plus ſains & plus robuſtes que les Aſturiens d'aujourd'hui; que la conſtitution phyſique de ce climat ait changé à quelques égards, comme il eſt arrivé vraiſemblablement à bien d'autre pays; que la lépre & le ſcorbut ayent été apportés d'ailleurs en cette Province bien poſtérieurement aux temps de leurs conquêtes; & que la galle, en la ſuppoſant dès lors endémique, ſe ſoit détruite ſous le poids & par le manîment des armes, (au cas cependant que l'on ſe faſſe une certaine peine de concevoir des héros galleux.)

Mais quant à ces triſtes maladies, la mélancholie & l'épilepſie, elles ne ſont peut-être devenues ſi communes en Aſturies que depuis l'apparition du ſcorbut & de la lépre, dont le levain même caché peut ſans doute produire de fâcheuſes impreſſions ſur le cerveau. Cependant j'avoue de bonne foi que de pareilles queſtions ne peuvent être réſolues que par conjectures; ainſi que toutes celles qu'on peut propoſer ſur les différences qu'on obſerve entre les habitans anciens & modernes de quelques contrées de l'Europe. Ces contraſtes, que ces peuples nous offrent, ſervent à nous faire voir, combien il ſeroit à ſouhaiter que les Médecins donnaſſent en différents ſiécles une bonne hiſtoire des contrées où ils exercent, & de leurs

maux endémiques. On pourroit ainsi constater les changements arrivés dans le physique de chaque pays par la suite des temps ; & ceux qu'ils produiroient à leur tour sur la maniere d'être, soit saine, soit malade, des habitans des mêmes contrées. Ce seroit le moyen de préparer une excellente histoire de nos maladies, & en même-temps celle de toute l'humanité.

M. Cazal Médecin de la Cour, qui joint au goût de l'observation, toute la franchise des premiers temps, lequel a fait la Médecine en Asturies pendant 25 à 30 ans, & de qui je tiens l'histoire qu'on vient de lire ; ce sage observateur, dis-je, m'a assûré, que le *mal de la Rosa* avoit toujours resisté à tous les remédes, & qu'il le regardoit comme incurable. Cependant il cite l'exemple d'une femme du peuple, laquelle dans un de ces délires mélancholiques si fréquents dans cette maladie, eut une si grande envie de se nourrir de beurre de vache, qu'elle vendit pour cela tout son bien, & elle guérit. *

J'ai traité moi-même ici dans l'Automne de 1753 une femme attaquée de ce mal depuis 10 à 12 ans qui lui étoit venu à l'occasion d'un chagrin & d'une suppression de régles. Tous les

*M. Chomel fait remarquer que cette observation est entiérement conforme à la plus saine pratique. On ne connoît point de méthode curative plus efficace pour les maladies de peau, dartres, galles, &c. & pour quelques especes de scorbut que l'usage du lait pour toute nourriture, & même pour remede extérieur en bain, douche, &c. Que la malade ait mangé son bien en beurre, cela n'est pas surprenant en Espagne. On vend plus de beurre à Paris un jour de marché qu'on n'en vend dans toute une année à Madrid.

remédes qu'elle avoit faits avoient été ſans ſuccès, & la plûpart des Médecins aſſûroient qu'elle n'en pouvoit guérir. Elle avoit cette croute affreuſe ſur un des métacarpes, & quelques autres plus petites ſur l'avant-bras du même-côté. Mais elle n'avoit point le collier d'ordre, ni aucun accident conſidérable. Je lui fis prendre un mélange d'æthiops minéral, d'antimoine crud, de ſafran de Mars avec quelques ſubſtances balſamiques, le tout entremêlé de quelques purgatifs, & ſoutenu d'un régime & de ptiſanes convenables. Elle guérit parfaitement au bout de deux mois.

Je ne ſçavois alors quel nom donner à cette maladie, la regardant ſeulement comme un diminutif de la lépre. Dans le Printemps de 1754. il ſurvint à l'endroit des croutes une ſimple rougeur qui ſe diſſipa en peu de temps & ſans remède. Je ne ſçais encore ſi cette rougeur reparoîtra ce Printemps.

Comme cette femme & ſes ancêtres ſont de l'*Alcarria*, Province de la nouvelle Caſtille, & que la conſtitution phyſique de ce Royaume eſt diamétrallement oppoſée à celle des Aſturies, j'infére de-là qu'on pourra rencontrer le *mal de la Roſe* en différents pays, mais dans un genre plus ou moins tempéré, à peu près tel que je l'ai obſervé ici, & ſelon la différence des climats ; que c'eſt pour cette raiſon que les Obſervateurs n'en auront fait aucune mention, ou l'auront confondue avec tant d'autres affections cutanées ; mais que pour pouſſer ce mal à ſon plus haut période ; pour en faire une maladie propre, diſtinguée de toutes les autres, & accompagnée d'un nombre d'accidents graves qui la caractériſent, il faut une

conſtitution auſſi ſinguliere & auſſi peu ſaine que celles des Aſturies ou celle de tout autre climat analogue , lequel par ſa nature & la force des cauſes, produiroit ou entretiendroit comme maladies endémiques la galle, la lépre & le ſcorbut.

OBSERVATIONS,

Sur la Rougeole & la fiévre Miliaire Rubiolique, *par M. Hatté, D. M. P.*

IX. Avant que de crayonner dans un exemple ou deux, les rougeoles & les fiévres malignes miliaires, qui ont paru épidémiques depuis le commencement de cette année ; & avant que d'établir leurs rapports, qu'il nous ſoit permis d'écarter les fauſſes apparences de la conformité qu'on a cru voir long-temps entre la petite vérole & la rougeole.

Parce que ces dernieres paroiſſent toutes deux ſous la forme d'exanthemes, & que toutes deux affectent particuliérement l'enfance & la jeuneſſe, cela a pu ſuffire d'abord pour les ranger dans la même claſſe & les placer au même rang. On s'imagina n'y trouver qu'un différent dégré d'intenſité ; la rougeole, diſoit-on, n'eſt qu'une efflorefcence, c'eſt-à-dire, une fleur, qui après s'être montrée quelques jours ſe féche ſans laiſſer de fruits après elle, tandis que la petite vérole, portant même fleur que la premiere, paſſe enſuite en un fruit qui parvient le plus ſouvent à ſa maturité. Ce côté de reſſemblance a pu établir le préjugé d'idendité d'humeur * dans ces

* Le Poëte Ste Marthe étoit-il dans cette idée d'i-

deux maladies ; ou peut-être aussi parce qu'Avicenne, un des plus anciens Auteurs qui en ait écrit, & dont l'autorité long-temps ne permettoit point d'examen, avoit renfermé la curation de l'une & de l'autre dans un même chapitre, & parce qu'il avoit pensé que la rougeole n'étoit qu'une petite vérole bilieuse. *Omnis morbillus est variola cholerica.* (1) (2)

Mais qu'un esprit sans préoccupation entreprenne de les comparer en les rapprochant, les traits de ressemblance disparoissent aussi-tôt ; l'Observateur voit trop clairement que dans la petite vérole, l'état du malade dépend tout entier de l'état de l'éruption, & que toutes les vûes du Médecin sont de la favoriser, tandis que dans la rougeole rarement a-t-il égard à l'éruption ; toujours un symptôme plus essentiel, ou plusieurs même déterminent son attention, & dirigent ses indications.

dentité, quand il annonça ainsi le tableau qu'il va tracer de ces deux maladies ?

Verùm illas dicam papulas quæ corpore toto
Rumpentes rapidæ faciunt incendia febris
Interea niveosque artus infantis & ora
Deturpant & longa sui vestigia linquunt :
Sive cute emineant summâ ; morbi que per omnem
Decursum, ardentes rutilo velut igne coruscant
Seu gelidi humoris lento torpore gravatæ
Subsidant, primo quæque ante rubebat in ortu
Pustula, paulatim albescat, latè que vagata
Desinat in densas maturo tempore crustas.
Pedotroph. lib. 3.

(1) Tract. 4. Fen. 1. cap. 8.

(2) *Nota.* Baillou, Auteur aussi exact dans ses termes que juste dans ses idées, pourroit lui-même induire en erreur, parce qu'il employe quelquefois indifféremment les termes de *variolæ* & de *morbilli* pour signifier la petite vérole, si on ne rémarquoit que d'ailleurs il traite à part la rougeole sous le titre de *rubiola.*

Si dans la petite vérole l'exantheme est une métastase, qui en paroissant à la suite d'une fiévre antécédente, apporte avec elle la cessation des premiers symptômes; ce n'est au contraire dans la rougeole que le superflu de l'humeur morbifique qui se répand à la surface, lors même que la plus grande partie occupe encore l'intérieur. L'ennemi amuse les yeux, & veut fixer l'attention du Médecin par ce qu'il produit au-dehors, tandis qu'il fait plus librement ses ravages au-dedans; & ce que remarque Duret de quelques éruptions febriles, *quæ per sympathiam oriuntur, nihil omninò afferunt levationem malorum quæ priùs fuerunt*, (1) s'applique en tous points à la rougeole, comme ce principe qu'avoit établi Hippocrate, sur des observations sans doute; *quibus in febre toto pullulant corpore pustulæ, malum nisi purulento abscessu, qui his potissimum ad aures assurgit, periculo defungantur.* On verra l'application entiere de cette seconde partie, dans l'observation même que nous allons rapporter.

Nous n'ajouterons point que l'humeur de la petite vérole ne connoît pas de résolution; que toujours il lui faut la voie de la suppuration, & que l'humeur de la rougeole qui se porte à la peau s'y résout en peu de jours, & se dissipe entiérement. Il seroit aussi inutile d'ajouter, que l'humeur de la petite vérole repercutée, ne sçauroit être dans un viscere, s'y arrêter sans un péril éminent, & qu'au contraire l'humeur de la rougeole reste souvent assise dans les poumons ou ailleurs assez long-temps, & presque impunément. Une légere attention donnée à la marche

(1) Coac. 14. tract. 4. de Excrem.

de la petite vérole & de la rougeole, ſuffit ſans doute pour en établir la différence, comme cette même attention ſuffira pour reconnoître la conformité de la rougeole avec la fiévre miliaire, & peut-être l'identité de leur cauſe, dans les deux exemples que nous allons en préſenter.

Parmi tant de malades attaqués de la rougeole épidémique, qu'on a vû régner depuis le mois de Janvier juſqu'en Avril, le nommé Alix, jeune homme de dix-huit ans, ſentit les premieres atteintes de cette maladie par une fiévre ardente, accompagnée d'un violent mal de tête. Dès le matin du ſecond jour il fut ſaigné du bras, & le ſoir même on en vint à la ſaignée du pied à l'heure du redoublement, qui étoit avec tranſport, & de continuelles envies de vomir. Le trois, il prit deux verres de caſſe émétiſée, qui firent tout l'effet qu'on pouvoit en eſpérer; mais la nuit ſuivante fut marquée d'une agitation extraordinaire, & le quatre, comme on ſe préparoit à faire une ſeconde ſaignée au pied, un exantheme répandue ſur toute la peau, à l'exception ſeulement des pieds & des mains, vint fixer tout-à-coup l'attention, & ſuſpendre l'opération. Cet exantheme n'étoit point une ſuite de taches marquées d'intervalles, mais une rougeur univerſelle de toute la peau, telle qu'on la voit dans une éréſipele commençant. La fiévre avec tous ſes accidents, ſur-tout les élancements à la tête, paroiſſant avec plus d'intenſité encore depuis l'éruption, la ſaignée du pied fut ordonnée & faite le ſoir. Le malade eut conſéquemment la nuit & le jour ſuivant plus tranquilles; ce calme cependant ne dura que juſqu'à la nuit du ſix, pendant laquelle le malade ſe trouva fort inquiété par une douleur ſurvenue

ſous l'aiſſelle gauche, avec tumeur d'une des glandes de cette partie : un cataplaſme de mie-de-pain & de lait qu'on y appliqua le ſept diminua ſenſiblement la ſouffrance, & la tumeur même diſparut en trois jours. Ce fut dans cet intervalle que l'exantheme, auparavant uniforme, parut ſe rapprocher en petites élévations inégales, qui pâlirent ſenſiblement le neuf, & tout l'épiderme alors, partagé en ſillons fort prolongés, laiſſoit échapper des écailles, ou même des lames plus larges que celles qui s'élevent ordinairement dans la rougeole. La toux qui étoit ſurvenue dans ce temps ne fut bien fatiguante que du neuf au onze. Les béchiques commençoient à favoriſer heureuſement l'expectoration, quand vers le douze ou le treize le malade ſentit renaître tout-à-coup la douleur ſous l'aiſſelle gauche, mais bien plus vive que la premiere fois. La tumeur rouge & rénitente, acquit le volume d'un œuf de cigne, & les cataplaſmes réſolutifs n'ayant pu empêcher qu'elle ne paſſât en ſuppuration, on favoriſa cette derniere, & la cicatrice s'étant faite enſuite fort heureuſement, le malade purgé pluſieurs fois fut entiérement guéri.

Les rougeoles devenues moins communes vers la fin de Mars firent place aux fiévres malignes, miliaires qui régnent encore aujourd'hui. Ce fut dans ce temps que M..... âgé de quarante-cinq ans, homme replet & d'une conſtitution forte, revenu depuis deux jours de la campagne, tomba malade d'une eſquinancie avec une fiévre très-conſidérable. Il fut d'abord ſaigné du bras & enſuite du pied : mais le troiſiéme jour l'eſquinancie diſparut, & fut remplacée par un point de côté avec la toux, & une expectoration fort difficile, ce qui obligea de retourner

à la ſaignée du bras trois & quatre fois en trois jours ; & avant le ſeptiéme jour auquel je vis le malade pour la premiere fois, la maladie avoit encore changé de forme. Une éruption de petites véſicules tranſparentes , de la figure & de la groſſeur de grains de millet , qui couvroient généralement toute la ſurface de l'épiderme, avoit amené avec elle des accidents bien plus graves que les premiers. Le malade paroiſſoit endormi : ſa reſpiration étoit grande & ſtertoreuſe : ſon pouls étoit dur & haut, & on lui obſervoit de temps-en-temps des ſoubreſauts de tendons aux poignets ; pour peu qu'on l'agitât, il ouvroit les yeux pendant quelques moments , & les refermoit preſque auſſi-tôt. Il étoit en un mot dans cette affection ſoporeuſe qu'on appelle indiſtinctement *typhomanie* & *coma vigil*, que Duret définit ſi exactement *monſtrum biceps phrenitidis atque lethargi* ; ſi on ajoute aux ſymptômes que nous venons de rapporter, une langue noire & le ventre tendu , on trouvera les indications pour la ſaignée de la jugulaire , d'où il ſortit avec rapidité un ſang qui devint couenneux comme dans toutes les ſaignées précédentes. L'emplâtre de mouches cantharides fut enſuite appliquée aux deux jambes, & les bons ſuccès qu'Amilton (1) dit en avoir toujours eus dans cette maladie furent ici conſtatés. Après une nuit d'agitation inévitable , le malade fut trouvé le huit avec une reſpiration aiſée , la langue humectée ſans plus d'apparence d'affection comateuſe , ni de mouvements convulſifs , quoique les urines d'ailleurs paruſſent encore rouges & ſans éneoreme. Le même jour,

(1) *De febre miliari.*

cinq grains d'émétique en trois verres firent faire des selles abondantes sans apporter la moindre nausée, mais le neuf, le malade se trouva dans le transport presque tout le jour & la nuit suivante. Le dix, il parut être retombé dans son premier état de *coma vigil :* il avoit les yeux fermés avec une respiration fort élevée; & dans cet état, on voyoit les poignets & les genoux dans un jeu continuel de mouvements convulsifs. Dès qu'on remuoit le malade ou qu'on l'appelloit, il ouvroit les yeux, répondoit à tout, se levoit même sur son séant sans qu'il parût gêné dans sa respiration, tous les mouvements convulsifs étant disparus dès-lors. Le soir de ce jour, on appliqua sur la plaie, qu'avoit fait l'emplâtre de mouches cantharides, l'onguent *basilicon*, qui en produisant un écoulement plus épais & plus abondant, rendit la liberté entiere au cerveau. On soutenoit pendant tout ce temps les évacuations par le bas-ventre; & les urines moins enflammées depuis le huit laisserent voir un eneoreme le onze, & semblerent annoncer une crise pour le quatorze, jour auquel survint une parotide sous l'oreille droite. On mit en œuvre inutilement les purgatifs les plus éprouvés pour la faire abscéder. Après avoir causé bien de la douleur, la tumeur diminua de jour en jour; on purgea à proportion le malade qui guérit sans rechûte.

Si l'on veut à présent observer la marche des symptômes de la rougeole, comme de la fiévre miliaire, on remarquera facilement qu'une seule & même humeur n'y présente différentes maladies qu'en affectant différents siéges, différents théâtres, & que toutes les scènes si variables dans l'une comme dans l'autre se passent successivement

ceſſivement au-dedans ſans changement notable dans l'état de l'éruption.

Même mobilité dans l'humeur morbifique de la rougeole, comme dans celle de la fiévre miliaire : comme on la voit dans la premiere marquer d'abord ſon ſiége dans la tête, paſſer aux glandes de l'aiſſelle, ſe jetter enſuite dans la poitrine pour retourner enfin à l'aiſſelle, s'y arrêter & y ſuppurer; ne voit-on pas de même l'humeur de la fiévre miliaire s'établir dans la gorge, deſcendre dans la poitrine, remonter à la tête, en déloger, y revenir & ſe fixer enfin dans une parotide?

D'ailleurs, comme il eſt de la démarche de cette humeur, qui tend ſans ceſſe à ſe déplacer dans l'une & l'autre maladie, il en eſt de même de ſes autres effets. L'éruption miliaire quand elle arrive ne calme pas plus les accidents internes concomitants ou antécédents, que l'éruption de la rougeole ne calme les ſiens. Et ſi en un mot cette humeur fixée dans le cerveau y occaſionne une ſtaſe de ſang, qui produiſe des mouvements convulſifs dans les extrémités, la même humeur, en apportant pareille ſtaſe dans la poitrine, fait naître les mouvements convulſifs de la toux qui ſe remarque dans la rougeole.

C'eſt ainſi qu'en ſuivant dans le détail les ſymptômes de la rougeole comme de la fiévre miliaire, on acheveroit d'établir plus entiérement leur conformité, s'il n'étoit déja aſſez évident qu'on peut également dire de la rougeole & de la fiévre miliaire, ce que *Mercatus* dit des exanthemes qui ſurviennent aux fiévres malignes : *hujuſmodi excretio non correſpondet copiæ nec naturæ morboſi affectûs.* (1).

(1) *De febr. malig.* pag. 473.

S'il se trouvoit quelqu'un, qui en adoptant le caractere *rubiolique* que nous attribuons à la fiévre miliaire, nous reprochât d'hazarder ici un terme nouveau, nous laissons Sydenham lui répondre. *Non satis video cur istius modi febres non potiùs sortirentur nomina à constitutione, quatenùs horum morborum alterutri producendo favet, eodem illo tempore quo comparabunt quam à qualibet sanguinis alteratione, vel symptomate peculiari, quæ diversæ speciei febribus pari jure possunt competere. Quandoquidem singula fermè constitutio præter has quas parturit febres ad alium morbum aliquem magis epidemicum, eodem tempore propagandum, proclivis est celebrioris nominis, cujusmodi sunt variolæ, dysenteriæ.* (1)

Mais au reste, l'on observera que Sydenham par ce sentiment qu'il chérissoit tant, & qu'il croyoit peut-être avoir imaginé le premier, n'a fait que confirmer des observations déja faites par Baillou, son maître, comme son modele, dans cette partie. *Nos autem*, dit Baillou, *observavimus febres omnes eas quæ jam grandiores natu prehendunt, morbillis tùm pueros exercentibus, omnes inquam eas mali esse moris & funestas, ac si aliquid resipiscerent de febre eâ quæ morbillis comes est. Satis autem manifestum erat eas febres quæ in grandiores inciderent ejusdem esse moris cùm febribus pueros exercentibus, quod cum summâ inquietudinis & doloris sensione, ut ægri nè minimum quidem contrectari possint, videmus multis abortas esse maculas livescentes cum summâ membrorum confractione; eas græci vocant ἐκθύματα; Celsus papulas vertit; quod in epidemiis multis contigisse vidimus magno ægrorum periculo, &c.* (2)

(1) *Epidem. cap. 2. de morb.*
(2) *Epidem. lib. 1. p. 33.*

Nous ne ſçaurions finir ſans témoigner le regret trop bien fondé, de n'avoir point encore ſur la fiévre miliaire d'obſervations bien ſuivies. Vidus Vidius ne nous apprend de cette maladie que le nom populaire que les Italiens lui donnent en l'appellant *Ravaglione* : (1) Velſchius qui a fait un traité de la fiévre miliaire dans les femmes groſſes, (2) laiſſe à déſirer bien des connoiſſances ſur cette maladie devenue épidémique, & avec le caractere de fiévre maligne. Car la fiévre miliaire eſt, ou eſſentielle & ſeule, ou concomitante d'une autre éruption. Les exemples de l'une & de l'autre ne ſont point rares à Paris, où l'on voit auſſi ſouvent la fiévre miliaire accompagner la rougeole que le poupre la petite vérole. Si Raigerus en préſentant une obſervation de la fiévre miliaire maligne comme l'unique qu'il ait vûe, dit qu'il ne ſe ſouvient pas que la même choſe ait été remarquée par d'autres Praticiens. (3) On ne ſçauroit rien en conclure, ſinon que la différence des climats comme celle des ſaiſons rend les maladies plus ou moins communes.

(1) *Apud Skenkium.*

(2) Cette maladie ainſi particuliere aux femmes groſſes, auroit-elle quelque rapport avec celle dont Hippocrate dit dans ſes épidémies ? (*) *fiebant autem in febribus æſtivis circà 7, 8, & 9 diem in cute Aſpretudines miliaceæ (græcè τρηχίσματα κεγχρώδεα) pulicum morſibus ſimiles, non valde pruriginoſæ ; hæ perſeverabant ad judicationem. Nulli maſculo tales erupiſſe vidi ; nulla autem mulier mortua eſt cui hæ fiebant.* Si on pouvoit déduire de ce paſſage que la fiévre miliaire n'étoit point inconnue à Hippocrate, la plûpart des Auteurs Allemans qui ne donnent à cette maladie que 200 ans d'exiſtence feroient obligés d'en reculer prodigieuſement l'époque.

(3) Ephem. Germ. t. 3. obſ. 81.

(*) Epidem. 2. Sect. 3.

OBSERVATION,

Sur un engorgement par congestion dans toute l'étendue du péritoine devenu suppuratoire, compliqué d'adhérence & d'ulcération des intestins, avec issue des matieres fécales par l'ombilic, par M. le Cat.

X. Le Dimanche 4 Juin 1752. on me vint chercher pour voir Mademoiselle **, âgée de dix ans, à laquelle l'ombilic venoit de crever avec issue des matieres fécales.

J'appris que l'année précédente elle avoit été prise d'un manque d'appétit, puis d'un rhume; qu'ensuite son ventre avoit été paresseux; que peu de temps après il étoit devenu enflé, & que les Médecins y avoient soupçonné, tantôt hydropisie, tantôt timpanite, & qu'enfin ceux de Paris où on l'avoit menée l'avoient crû attaquée de skirre au foie & à la rate. On lui avoit fait tous les remédes que ces soupçons avoient indiqués.

Elle avoit quand je la vis le ventre tendu; & il couloit de son nombril ouvert une matiere fécale claire.

Je lui fis appliquer les fomentations de camomille, mille-pertuis, graine de lin, &c. & je la fis nourrir avec des bouillons de volaille & d'un peu de ris.

Elle parut se trouver mieux après quelques jours. Mais le mieux ne dura point, elle mourut le sixiéme ou le septiéme jour. J'en fis l'ouverture, & voici ce que je trouvai.

Le péritoine avoit l'épaisseur presque d'un

travers de doigt. Il étoit parſemé dans l'intérieur de nœuds comme glanduleux, de conſiſtance, de craye ou de pus recuit.

La maſſe des inteſtins étoit attachée à la partie antérieure du péritoine ſous l'ombilic. Une partie étoit conſumée par le pus, & percée extérieurement vers le nombril, & auſſi vers l'intérieur. Il y avoit dans l'eſpace conſidérable qu'occupoit cette adhérence pluſieurs fuſées de matieres fécales & purulentes. De longs vers encore vivants ſe préſenterent à nous à travers ces inteſtins rongés. Le meſentere étoit rempli de groſſes glandes ou ſkirreuſe ou abſcedées.

Les membranes externes du foie, de la rate étoient auſſi épaiſſes & enflammées, parce qu'elles les reçoivent du péritoine, mais il n'y avoit aucune dureté ou maladie dans la ſubſtance de ces viſceres, non plus qu'à l'eſtomac. Tout le vice & ſes principaux ravages réſidoient dans le péritoine, & les inteſtins qui lui étoient attachés antérieurement.

C'eſt la ſeconde ou troiſiéme obſervation de cette eſpéce que j'ai faite depuis vingt ans. Je crois qu'on pourroit guérir cette maladie dans les commencements par les ſaignées, les purgatifs doux, les fondants, par un cautere habituel, & ſur-tout par les bains continués longtemps.



ARTICLE II.

Contenant quelques Observations de Chirurgie.

OBSERVATION,

D'un étranglement des Testicules & de la Verge, occasionné par le passage d'un Briquet ; par M. Gaultier Maître en Chirurgie à Versailles ; Chirurgien Major de la Compagnie de Messieurs les Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi.

I. LE Vendredi 12 Octobre 1753. un jeune étudiant d'environ 15 à 16 ans, s'avisa étant dans son lit de faire passer ses Testicules l'un après l'autre & sa Verge, dans l'ouverture d'un fusil ou briquet d'acier de figure ovale, de deux pouces de longueur sur un pouce de largeur, de maniere que la racine de sa Verge se trouvoit enclavée dans l'extrémité supérieure & étroite du briquet, & que l'extrémité inférieure touchoit au periné & retenoit les bources en forme de carcan. Le jeune homme ne fut pas long-temps à s'appercevoir de son imprudence : il fit à ce qu'il rapporta tout son possible pour retirer le briquet ; mais inutilement. Le gonflement qui survint & qui augmentoit à proportion des efforts qu'il faisoit pour se dé-

livrer, lui firent remettre la tentative à une autre fois, espérant que la tranquillité lui seroit favorable. Il resta dans cet état jusqu'au mardi suivant, sans oser découvrir son mal à personne. Mais les douleurs violentes continuelles & les foiblesses dans lesquelles il tomboit de temps-en-temps, jointes à la suppression des urines, l'obligerent enfin à confier son secret à une personne en qui il avoit confiance, & qui avertit le pere de ce jeune homme de l'état où étoit son fils.

Je fus appellé pour le visiter. J'avouerai que mon embarras fut extrême. Le corps étranger qui faisoit la ligature & que le malade me dit être un briquet, étoit enfoncé si avant dans l'emphyseme, qu'on ne pouvoit l'appercevoir en aucune maniere. Comment scier ou limer * un corps aussi solide, sans endommager les parties voisines? La reflexion, peut être le hazard, (car je ne prétends point diminuer mes inquiétudes,) me firent imaginer un moyen de le rompre. Je pris à cet effet deux étaux à main garnis de leur vis, je fis mettre le malade sur une table les fesses élevées, & je fis entrer à force les deux branches d'un étau dans la gorge de la compression, jusqu'à saisir la partie supérieure du briquet dans la pince de l'étau que je vissai fortement & que je fis tenir par un aide Chirurgien, je vins à bout avec bien de la peine de saisir également la partie inférieure du briquet avec un pareil étau. J'introduisis alors dans l'étranglement lateral droit & gauche une feuille de mirthe, & à sa faveur une feuille de cuivre battu & enveloppé d'un

* Voyez le Recueil d'Avril dernier.

peu de linge tout le long du corps latéral du briquet, pour prevenir le déchirement que l'acier en se rompant pouvoit causer au cordon des vaisseaux spermatiques. Je fis ensuite des deux mains plusieurs efforts qui casserent le briquet en trois parties, sans aucun accident pour le malade

Les bources & la verge étant d'une grosseur prodigieuse, noires livides & remplie de phlyctenes, je les fis tremper dans un bassin avec beaucoup d'eau saoulée de sel; animée d'eau-de-vie. Je me servis d'onguent de stirax, d'un digestif animé pour favoriser la chûte des escarres qui tomberent avec une fonte considérable de corps graisseux; toutes ces choses jointes au régime de vie exactement observé pendant le cours du pansement, ont empêché la fiévre de continuer; & le malade a été guéri parfaitement en un mois & quelques jours.



LETTRE,

De M. Deſtremau, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, à M. Miſſa D. M. P.

Sur l'Agaric.

MONSIEUR,

II. Vous donnez de grands éloges à l'Agaric ; mais pour en accréditer les vertus, je ſouhaiterois qu'elles fuſſent fondées ſur des expériences conſtatées par la pratique & par l'autorité des grands Maîtres.

M. Warmer ** a réuſſi par l'Agaric à empêcher l'hémorragie dans une amputation de la jambe ; mais n'y a-t'il pas de l'inconvénient à conclure de-là, que c'eſt le moyen le plus ſûr ou le moins douloureux ?

M. le Cat *, dont le témoignage n'eſt pas ſuſpect, vous aſſure par ſa réponſe ſur l'uſage de l'Agaric, & en oppoſant le même fait (c'eſt-à-dire l'amputation d'une jambe,) qu'après les accidents ſurvenus à la ſuite de l'infructueuſe & même douloureuſe application de l'Agaric, il a été obligé de recourir à la ligature : reſſource dont les bons effets font dire en conſéquence à cet habile Chirurgien, *que la ligature mérite tous les éloges que les Auteurs lui ont donnés.*

En effet il eſt des circonſtances où ce moyen exclut tous les autres : car pour épargner quel-

* Voyez le Recueil de Mars.

** Voyez le Recueil d'Avril.

que douleur au malade, eſt-il plus raiſonnable de l'expoſer à périr ? S'il vient à ſe donner quelque mouvement dont il ne ſera pas maître, ſi la fiévre, des convulſions, certaines inquiétudes ſur ſon état actuel ne lui permettent pas de reſter en ſituation ? Il s'en trouve peu dans les opérations de cette nature, dont les ſens n'éprouvent quelqu'agitation. Un Chirurgien ne ſe trouve pas toujours à portée d'y appliquer la main pour relâcher un appareil, pour le reſſerrer, pour calmer ou prevenir tout ce qui menace d'une criſe violente, d'une hémorragie mortelle. Et d'ailleurs dans un tempérament fougueux pour peu que l'impulſion des liqueurs ſoit augmentée, il eſt fâcheux pour un Chirurgien, après qu'un malade aura ſouffert 24 ou 48 heures, de recourir à une méthode qu'il a voulu repudier ? Non, Monſieur ; tous ces eſſais qui annoncent des merveilles, ne peuvent pas mériter leur approbation par une ſeule expérience : cela peut réuſſir chez un malade affoibli, toutes choſes égales d'ailleurs, & pour lors cela ne me paroîtra pas plus extraordinaire que l'application du même moyen dans l'amputation de l'avant-bras. C'eſt-là, Monſieur, ou nous le voyons réuſſir tous les jours, pourvû qu'un vice purement local, comme un anchiloſe, ait déterminé cette opération.

M. Moreau premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu s'en eſt ſervi avec ſuccès dans un aneuryſme faux de l'artere brachiale. Voici le fait en deux mots.

» Il y a près de dix-huit mois que ce ma» lade vint à l'Hôtel-Dieu pour ſe faire opérer : » il étoit du Poitou : il y avoit ſix mois qu'il

» avoit reçû un coup de couteau à la partie
» supérieure & moyenne du bras. Les Chirur-
» giens de cette Province avoient guéri la plaie,
» mais n'ayant pas presumé que les tuniques
» extérieures de l'artere avoient été ouvertes
» par l'instrument, ou rongées par la suppu-
» ration, ils crurent le malade guéri. Il survint
» une tumeur aneurysmale à laquelle ils n'ose-
» rent toucher. Elle devint plus grosse que le
» poing, ce qui détermina le malade à venir
» à Paris. On le prépara par les remédes gé-
» néraux, & M. Moreau l'opéra ensuite en pré-
» sence de M. M. Verdier & Bellocq. L'inci-
» sion des téguments faite, il en sortit de gros
» caillots, les tuniques intérieures en se crévant
» faute de réaction sur le sang arteriel, avoient
» donné lieu peu à peu à cette espece de con-
» gestion. Les téguments n'étoient aucunement
» infiltrés. La plaie de l'artere avoit environ
» deux travers de doigt. Le caillot qui étoit
» intérieurement adapté à son orifice empêchoit
» que la tumeur n'augmentât de volume. En
» empoignant la partie opposée du bras on le
» fit sortir & sur le jet fourni par l'artere on
» appliqua l'Agaric, on soutint cette compres-
» sion par des bourdonnets roulés dans la pou-
» dre de colophône. A la partie externe de
» l'humerus on mit une poignée de charpie
» trempée dans l'eau-de-vie pour y établir un
» point d'appui, des compresses longuettes mé-
» thodiquement appliquées & la bande, le tour-
» niquet de M. Petit à la partie supérieure du
» bras. Telles furent les précautions observées
» pendant un mois que dura cet accident. Le
» malade guérit parfaitement. On avoit mis des
» compresses trempées dans l'esprit de vin sur

» l'avant-bras. Après le premier appareil le pouls » s'étoit fait distinctement sentir à l'artere ra- » diale. Dès-lors on en tira bon augure : au » second pansement l'Agaric tomba, point d'hé- » morragie : on espéra tout succès, on ne fut » point trompé.

M. le Cat * dit qu'*on abuse peut-être de la ligature en comprenant trop de chair dans son anse.*

Je crois qu'on pourroit dire aussi que la direction du fluide fait varier les effets de la compression ; car si en comprimant les parties latérales du vaisseau qui sont elles-mêmes soutenues par des parties molles, on modere le cours & l'activité des liqueurs, il n'en est pas de même de la compression qu'on fera sur son axe, puisque le vaisseau la portera toute entiere. Une telle compression n'empêche pas l'abord impétueux des liqueurs, le vaisseau pourroit même augmenter de calibre d'où s'en suivroit hémorragie, aussi-tôt que l'Agaric tomberoit.

La ligature, Monsieur, n'a pas le même inconvénient; l'espace de dix à douze jours quelle reste à tomber, empêche que l'escarre ne soit aussi dangereux, les branches collatérales de l'artere ayant le temps de se dilater, & les parois du tronc divisé celui de se rapprocher. Il faudroit au contraire que l'Agaric produisît le même effet en deux ou trois jours. Mais au second ou troisiéme pansement il se détache, il n'y a plus de barriere. Quelle sûreté met alors un malade à l'abri d'un effort violent ? Si cette reflexion est de quelque poids, ce sera sur-tout au sujet de l'amputation des grandes extrémi-

* Voyez le Recueil d'Avril.

tés. Vous paroîtriez cependant souhaiter qu'on en courrût les risques. Pour moi je vous avoue franchement que je pense qu'il y auroit de la témérité à suivre une route qui rarement mene au but qu'on se propose d'atteindre, & que les Majors de nos Hôpitaux n'ont osé nous frayer. Il est certain, Monsieur, qu'on n'en a pas encore fait l'epreuve à l'Hôtel-Dieu. M. Moreau, aussi prudent que zelé pour le soulagement des Pauvres, n'a pas crû que l'application de l'Agaric qu'il a vingt fois essayé avec succès dans l'amputation du bras, ou de l'avant-bras, dans l'aneurysme, dans les plaies d'arteres aux environs du poignet, &c. pourroit aussi réussir dans les grandes amputations. L'exemple allegué par M. le Cat, doit le justifier sur la répugnance qu'il a eue jusqu'ici à faire une pareille tentative. J'ose dire qu'il y a de l'hyperbole à donner ce moyen comme infaillible; ou du moins à vanter son efficacité au point d'en conseiller l'usage dans les grandes amputations.

Je suis, Monsieur, &c.

DESTREMAU.

De Paris, ce 2 Avril 1755.



ARTICLE III.

Contenant quelques Obſervations de Pharmacie.

EXTRAIT

D'une Lettre de M. Deckers Médecin Flamand, à M. Vanruyvisc Médecin Hollandois, maintenant à Paris.

MONSIEUR,

I. L'Obſervation ſuivante qui me paroît auſſi curieuſe qu'intéreſſante, m'a été envoyée de Londres par un ami qui prend beaucoup de part aux progrès de notre profeſſion. Il me marque qu'un Médecin a préſenté à la Societé Royale des Sciences un Mémoire, dans lequel il prétend prouver que les frictions ſont très-propres à faire diſparoître les eaux des hydropiques. Il en apporte pour preuves trois exemples de perſonnes qu'il a guéries radicalement d'hydropiſie acite, qui, comme on le ſçait, eſt un épanchement de ſéroſité dans la capacité du bas-ventre. Cette guériſon s'eſt operée par de ſimples frictions qu'on faiſoit tous les jours pendant une heure ſur l'étendue de l'abdomen, avec un morceau de laine bien chauffé au feu. Par ces frictions & ſans le ſecours d'aucuns remédes ſoit internes ſoit externes, l'eau

épanchée s'eſt repompée dans les vaiſſeaux, & ces malades ont commencé à rendre de temps en-temps & par dégrés une plus grande quantité d'urine. Les urines devenant de jour en jour plus copieuſes, on voyoit ſenſiblement le bas-ventre diminuer de volume a proportion qu'elles ſortoient en plus grande abondance. L'Auteur de cette Obſervation prétend que cette Méthode de traiter l'hydropiſie l'emporte de beaucoup ſur l'opération de la Paracenteſe & doit avoir ſur elle la préférence à tous égards, ſur-tout dans le cas d'hydropiſie acite. La raiſon qu'il en donne, c'eſt que ſi par le moyen de la paracenteſe on parvient véritablement à faire ſortir l'eau épanchée dans le bas-ventre, on ne peut pas empêcher que les téguments qui ont été diſtendus ainſi que les autres parties contenantes du bas-ventre par la collection de ſéroſité qu'elle contenoit, ne reſtent flaſques & relâchés après l'opération. Cet accident n'arrive pas à la ſuite des frictions, parce qu'elles reſſerrent les parties tant externes qu'internes de cette cavité, les fortifient & leur rendent par dégrés & à meſure qu'on les employe, le ton que l'épanchement d'eau leur avoit fait perdre en les infiltrant & les amoliſſant outre meſure. Cet Auteur part de-là, pour expliquer la raiſon pour laquelle on eſt plus ſujet à retomber dans l'hydropiſie, quand on en a été guéri par la ponction, que quand on en a été délivré par le moyen des frictions. Il faut convenir que cette nouvelle méthode a de grands avantages ſi tout ce qu'on en dit eſt vrai. Je n'attends que la premiere occaſion pour la mettre en pratique. Je vous conſeille d'en faire autant quand l'occaſion s'en préſentera, & je vous

prie de me rendre compte du bon ou du mauvais succès que vous aurez eu après l'avoir suivie avec toute l'exactitude dont je vous connois capable. Faites-en aussi part à M. Missa; afin que de son côté il puisse en tenter l'usage, & engagez-le en mon nom, de m'instruire des effets qu'il aura remarqués. Quand j'aurai à vous marquer quelque autre chose d'interressant dans le genre de la Médecine, de Chirurgie, de la Chymie & de l'Histoire naturelle; je me ferai un devoir de vous le communiquer aussi-tôt, à condition que vous le ferez passer aussi jusqu'à lui, sauf le réciproque de sa part.

J'ai l'honneur d'être, &c.

De Bolduc, ce 4 Avril 1755.

OBSERVATION,

Medico-Pharmaceutique,

Sur l'usage mal-entendu des Testacées dans les maladies aiguës des enfants par M. Missa, D. M. P.

Plusieurs prétendent que la cause prochaine de toutes les maladies des enfants ne provient que de la présence d'une sabure ou cacochylie acide dans les premieres voies. Cette opinion que Harris a renouvellée des anciens n'en est pas moins une hypothese contraire à la saine Médecine. Ceux qui n'ont pas encore une grande expérience dans cette profession fondent leur pratique sur cette fausse Théorie, & ont coutume d'ordonner

d'ordonner dans toutes les maladies aigues des enfants. C'eſt pour le mettre en garde contre cet uſage ſouvent pernicieux que je hazarde quelques réflexions ſur cette matiere.

Les maladies des enfants peuvent venir, & viennent en effet ordinairement d'une cauſe qui n'a rien de commun avec la cacochylie acide. Un vice héréditaire, ſoit écrouelleux, ſoit goutteux ou ſcorbutique, &c. une tenſion, une débilité, une ſenſibilité trop grande de la part des ſolides, ou un relâchement exceſſif de ces mêmes parties, un épaiſſiſſement ou une diſſolution contre nature dans les fluides, un excès de chaleur dans les entrailles, une humidité trop grande dont le corps peut être abreuvé, une acrimonie alkaline dans la maſſe du ſang, ou quelqu'engorgement dans les viſceres ; toutes ces choſes en un mot ſont le plus ſouvent la ſource des maladies dont les enfants ſont attaqués, ſoit que ces maladies ſoient aiguës ou chroniques. Mais un reméde n'eſt ſalutaire qu'autant qu'il eſt propre à combattre la cauſe prochaine des maladies ou les maladies mémes, & qu'il leur eſt contraire à raiſon de ſes effets & des changements qu'il opere, tant dans les ſolides que dans les fluides du corps humain. Il eſt donc néceſſaire qu'il y ait des remédes de diverſe nature, afin de produire ces différents changements d'où dépend la guériſon parfaite, ſoit dans les maladies aigues des enfants, ſoit dans leurs maladies chroniques; ce qui doit être la même choſe pour les Adultes. Or les teſtacées étant des abſorbants preſque toutes de même eſpéce, leurs effets ne peuvent guére être que de même nature, c'eſt-à dire, propres à abſorber les acides des premieres voies, à peu près.

comme font les abſorbants terreux. Ainſi elles ne ſuffiſent donc pas dans le cas des cauſes morbifiques détaillées ci-deſſus, & ſur-tout quand il s'agit de déraciner un vice qui réſide dans les ſecondes voies, je veux dire, dans la maſſe du ſang, dans celle de la lymphe & des autres liqueurs, & dans les viſceres de la tête, de la poitrine ou du bas-ventre.

De l'aveu même des partiſants des teſtacées, ces remédes n'agiſſent que dans les premieres voies, & ne pénetrent jamais dans le ſang. La preuve qu'ils en donnent eſt fondée ſur l'expérience, puiſqu'on remarque que ces remédes ſe trouvent toujours dans les excréments de ceux à qui on les a faits prendre intérieurement. En effet, leurs ſelles s'en trouvent imprégnées, même pluſieurs jours après qu'ils en ont ceſſé l'uſage, & ſont blancheâtres, dures, liées, & en forme de crottins. Ceci s'obſerve ſur-tout dans les ſelles de ceux qui prennent du lait d'âneſſe, de chévre, de jument, &c. Les Médecins qui n'obſervent pas aſſez la qualité de ces excréments, les regardent comme l'effet d'un lait caillé, & alors ils interdiſent l'uſage du lait comme étant contraire, quoique le malade n'ait aucunes tranchées, ni coliques ou aigreurs, qu'il ait le ventre ſerré, que ſes ſelles ſoient rares & peu copieuſes, qu'il n'ait point de rapports aigres, qu'il ne vomiſſe point le lait, qu'il ne le ſente point peſer ſur ſon eſtomach, qu'il ſoit ſans maux de tête, ſans vertiges, & ſans brouillards ſur les yeux. Le malade n'ayant aucun de ces accidents, on ne peut donc pas raiſonnablement regarder le lait comme la cauſe de ce qu'on remarque dans les excréments: car ſi l'on veut ſe donner la peine de

les examiner avec exactitude, on n'y trouvera que la substance des testacées, mêlée avec les principes des aliments & des boissons, dont le malade a fait usage.

Il y a trois manieres de se servir des testacées. On les ordonne extérieurement ou intérieurement, ou on les porte en amulete.

Quant à leur usage extérieur, on les employe en pommade ou en onguent, en les incorporant avec du sain-doux, du beurre frais, du beurre ou de l'huile de cacao, ou avec toute autre espéce d'huile ou de graisse. On chauffe cette pommade pour la fondre & en développer l'action, & on l'étend ensuite sur un linge ou sur un cuir mollet, afin de l'appliquer chaudement sur la partie malade. On se sert ordinairement de cette pommade pour les éréfipeles, le feu volage qui survient au visage, pour les ulceres humides qui suppurent, & jettent en grande abondance une sérosité aqueuse, âcre, salée & cuisante, pour les dartres humides, vives & corrosives, dont on veut adoucir l'âcreté, calmer la douleur, en arrêter le progrès, & tarir la source de l'humidité qu'elles fournissent sans cesse. Cette pommade attire l'humeur au-dehors, desseche la surface des parties ainsi affectées, & en resserre les pores de la même maniere que les absorbants. Les testacées donnent même à raison de leurs parties terreuses le dégré de consistance nécessaire, sur-tout dans les ulceres humides, à la sérosité purulente & trop dissoute qui en découle pour former un pus d'un caractere loüable, & propre tant à réparer les chairs qu'à produire une parfaite cicatrice.

Tels sont les cas où les testacées s'employent tous les jours extérieurement avec tout le suc-

cès possible. Mais autant elles sont utiles lorsqu'elles sont prudemment placées dans les cas ci-dessus, autant elles sont dangéreuses lorsqu'on les employe au hazard comme font les Empiriques. Si l'humeur qui se dépure à la peau n'est pas encore tarie dans les viscères (1) où elle a sa source, alors les testacées deviennent dangéreuses ; pour ne pas dire mortelles, puisqu'elles font obstacle à la guérison, en supprimant la dépuration de l'humeur vicieuse dont les viscères sont farcis. Les testacées empêchent cette dépuration, en donnant trop de consistance à l'humeur vicieuse qui tend à s'échapper par la peau, & en la retenant fixée au-dedans ou dans ses issues, soit qu'elle soit d'une nature galeuse, dartreuse ou éréspélateuse, &c. Elles ferment, ou au moins dessechent & resserrent trop les orifices des pores ou des vaisseaux ouverts, au moyen desquels cette suppuration se faisoit si heureusement avant leur application. Il est donc à propos de tarir la source intérieure du mal avant que de passer à l'usage externe des testacées, & en conséquence il ne les faut donc recommander que sur la fin du traitement, & dans le temps qu'on est certain que tous les viscères sont en bon état. Quand on s'en sert à l'extérieur dans les cas proposés, avec dessein de tarir extérieurement l'humeur morbifique, il faut encore avoir soin de les marier avec des poudres ou des sucs amers & détersifs, sur-tout lorsque cette humeur par son acrimonie & son épaississement excessif donne à connoître qu'elle auroit besoin de remèdes adoucissants, atténuants, & autres capables de lui donner de la

(1) Ce siége lui est plus ordinaire que de résider simplement à peau, & au-dehors du corps.

fluidité. Or ces cas ne sont pas moins communs en pratique que nécessaires à saisir de la part d'un Praticien.

Quant à l'usage interne des testacées, on ne doit jamais les employer (1) ou en faire un long usage avant que d'avoir délayé suffisamment les matieres acides, âcres & irritantes, ou la cacochylie acide que l'on soupçonne résider dans les premieres voies. Il faut aussi auparavant évacuer ces matieres par les purgatifs minoratifs, légerement amers, & les inciser d'une maniere convenable. En agissant autrement, il s'ensuivroit que les testacées ne feroient qu'augmenter la quantité de ces acides en les épaississant trop; ce qui les fixeroit alors dans les premieres voies, & empêcheroit qu'on ne pût à la suite les évacuer avec facilité. Elles rendroient aussi les matieres plus âcres par la soustraction qu'elles feroient de la sérosité la plus tenue.

Voilà la raison pour laquelle les testacées ne réussissent jamais mieux dans les cas où il s'agit de débarrasser les premieres voies & tous les couloirs, tant internes qu'externes que lorsqu'on les donne après quelques saignées, & après les délayants, ou combinées avec les diurétiques, les atténuants, les légers fondants, les doux purgatifs, les aléxiteres, les sudorifiques, les cordiaux, les céphaliques, les anti-spasmodiques.

En suivant cette méthode, on donne de l'action aux solides, & on leur rend le dégré de

(1) J'en excepte le cas des convulsions, des attaques épileptiques, des insomnies, des tranchées violentes des enfants, des délires; mais j'ajouterai qu'il ne faut dans ces cas mêmes permettre l'usage des testacées, qu'autant qu'il est nécessaire pour réprimer promptement la violence de ces maux.

tenſion & de force qu'ils ont perdu ainſi que leur libre oſcillation. On ne rend pas moins en même-temps aux fluides l'action, la chaleur & la fluidité qui leur étoit naturelle. Et par une conduite auſſi ſage, on empêche les ſucs de ſéjourner dans leurs ſécrétoires, en rétabliſſant les ſécrétions & les excrétions dans leur premier état. Et c'eſt ainſi qu'on fait diſparoître les obſtructions & autres engorgements naiſſants dans les différents viſceres, & dans les autres parties du corps. Je le répéte donc: employer les teſtacées dans les maladies aiguës des enfants ſans choix d'indications relatives à la nature, & à la diſpoſition morbifique des ſolides & des fluides; c'eſt ſe conduire en imprudent, & courir les riſques de rendre la maladie incurable ou mortelle. Je ne ſçai pour quelle raiſon on exclut l'uſage des teſtacées dans les maladies chroniques des enfants & des adultes, ou du moins pourquoi on les employe ſi peu, tandis qu'elles y réuſſiſſent mieux que dans les maladies aiguës, pourvû qu'on les donne à petite doſe, avec de légers apéritifs, des ſtomachiques amers, & qu'on en interrompe l'uſage de temps-en-temps par quelques douces purgations.

Je dois obſerver que les teſtacées, au moins celles qui n'ont pas été calcinées, tiennent plus ou moins des alkalis fixes, & que c'eſt à cauſe de cette qualité qu'elles produiſent de bons effets dans les premieres voies où il y a des acides. Elles ſe convertiſſent en ſels neutres par l'union qu'elles font avec ces mêmes acides, & en ſe confondant avec eux au point qu'elles ne forment plus qu'un tout commun. Elles deviennent par-là un ſel diviſant ou inciſif, qui paſſe dans les ſecondes voies où il produit tout le bien dont

j'ai fait mention plus haut. Ces effets ne manquent jamais d'arriver, quand les teſtacées trouvent avec une certaine force dans les viſceres aſſez de fluidité & mobilité dans les matieres acides, qui ſont dans l'eſtomach & dans les inteſtins, & quand ces matieres ne ſont pas trop âcres & trop irritantes. Car dans ce dernier cas, elles ont coutume de criſper les orifices des veines lactées, & des tuyaux abſorbants dont les parois de ces viſceres ſont percés. Par-là, ces matieres ſe ferment à elles-mêmes, & par contre-coup aux teſtacées, le paſſage dont elles ont beſoin pour ſe rendre dans le meſentere. De-là, l'impuiſſance de s'aller confondre dans la maſſe du ſang. La vérité de ces principes ne ſe déduit pas ſeulement de la Théorie, mais elle part naturellement de ceux que préſentent en Pratique l'obſervation confirmée par l'expérience journaliere, & les lumieres de la ſaine raiſon.

J'aurois encore bien des points de doctrine à établir ſur l'uſage des teſtacées & même ſur toutes les autres eſpéces d'abſorbants dont on fait uſage dans les maladies des enfants & dans celles des adultes. Je réſerve pour une autre occaſion à donner ſur cette matiere les éclairciſſements, dont je penſe qu'elle eſt ſuſceptible ; mais je veux attendre qu'une longue pratique & des expériences nombreuſes ſoutiennent ce que j'avancerai à ce ſujet, & confirment celles que j'ai déja.

A l'égard des teſtacées qu'on porte en amulete, ce qui en fait une ſorte d'uſage externe, je ne ſçais rien de plus ridicule, & qui prouve davantage juſqu'à quel point le Charlataniſme a fait des progrès. Il eſt étonnant que dans un ſiécle auſſi éclairé que le nôtre, il y

ait encore tant de petits génies qui ajoutent foi aux prétendues vertus qu'on attribue aux amuletes en général. Je ne parle pas seulement des différentes matieres qu'on employe pour les composer & qu'on fait porter aux enfants dans le dessein de les délivrer de leurs tranchées, de faire percer leurs dents, de les empêcher de se nouer, de tomber dans la langueur, d'avoir des convulsions & des attaques de vapeurs & d'épilepsies, &c. Je mets encore de ce nombre, ceux que l'on recommande aux femmes en travail d'enfant, pour leur procurer un accouchement facile & une heureuse délivrance.

Mais je crois devoir sévir d'une maniere toute particuliere contre la Charlatanerie d'un Marchand de sachets pour l'apoplexie. Le public trop crédule, ignore sans doute le danger réel auquel il s'expose, en croyant se mettre à l'abri des effets d'une maladie si funeste. Sa confiance aveugle lui fait différer l'usage des remédes dont il pourroit espérer du soulagement, & ce retard toujours dangereux dans ce cas ainsi que dans tout autre, rend le mal incurable. Je ne sçaurois trop faire sentir ici, combien il est important de faire attention à ces désordres & d'en arrêter le cours. C'est en vain que le malade veut alors avoir recours à la Médecine; le mal a fait trop de progrès, & résiste à tout ce que l'art nous enseigne de plus efficace & de plus salutaire.

Tel est le motif qui me porte aujourd'hui à donner ici la description & la figure d'une coquille, dont on ne voit la description dans aucun Auteur. Celui qui la possédoit avant la personne à qui elle appartient maintenant, s'imaginoit à raison de sa rareté, qu'elle pouvoit

étant portée en amulete, guérir toute ſorte de maladies. Comme elle pourroit donner de nouveau lieu à quelque abus, ſi elle ſortoit des mains de celui qui la poſſéde * maintenant, j'ai penſé qu'il étoit à propos de prévenir cet abus, & pour la bien faire connoître j'en donne ici l'hiſtoire abregée avec ſa figure. La gravure en bois n'a pû la rendre auſſi belle & auſſi ſinguliere qu'elle eſt.

DESCRIPTION,

D'une Coquille ſinguliere & très-rare.

III. La Coquille dont nous entreprenons de donner ici la deſcription, eſt dans tout ſon contour d'un poli très-parfait, quoique naturel. Elle porte trois pouces de haut ſur huit pouces & demi de circonférence à ſa baſe, & deux pouces & quelques lignes de largeur, méſurée près de ſa pointe.

Sa bouche eſt des plus évaſées & des plus belles. La grande lévre eſt élégamment arrondie, légerement concave à ſa partie ſupérieure, & très-profonde dans ſa partie inférieure. La petite lévre eſt épaiſſe, applatie, courbée dans ſa longueur, fort ſaillante en dehors, & bordée dans toute ſa longueur par un rang que forment les pointes des côtes, dont nous parlerons dans la ſuite.

La bouche & les lévres de cette coquille, dont le fond eſt blanchâtre, ont des tâches couleur de paille.

* Celui à qui elle appartient maintenant, eſt trop verſé dans la Phyſique, pour prêter à cette coquille des vertus qu'elle n'a pas.

La partie supérieure & inférieure du nombril sont couvertes d'une grande tâche couleur de musc.

La partie extérieure est surmontée de côtes & de stries perpendiculaires, sans nombre, plus ou moins serrées entr'elles, plus ou moins longues & épaisses. Des zones d'inégales largeur, couleur de bois, isabel & ventre de biche, sur un fond blanchâtre, la traversent dans toute sa surface.

Parmi les côtes & les stries, les unes sont propres au nombril, les autres appartiennent au reste de la coquille. Les stries se trouvent placées dans l'entre-deux des faisceaux, plus ou moins composés, que les côtes forment entr'elles.

On voit s'élever à la base de cette Coquille une couronne simple, faite par les pointes plus ou moins aigues & allongées que forment les côtes en se terminant au sommet. Chacune de ces pointes est légerement courbée à sa base & cave dans toute sa longueur, du côté qui regarde la grande lévre de la Coquille. Elles sont séparées du premier contour de la clavicule par un enfoncement profond, circulaire & de la largeur de deux lignes ou environ.

La clavicule est composée de quatre contours, non compris le mamelon que l'on nomme dans le langage des Naturalistes, *l'œil* de la Coquille.

Suivant la description que nous venons de donner de cette Coquille, il est aisé de reconnoître que c'est une espéce de Harpe, qui différe pourtant des Harpes connues jusqu'ici à raison de la couronne simple qu'elle porte à sa base. Ajoutez que les stries, dont les différents

contours de la clavicule ſont ſurmontés, ſont très-fines & fort diſtinctes entr'elles, outre qu'elles ſont moins ſaillantes que dans les Harpes ordinaires, & que la clavicule elle-même ſemble avoir plus de hauteur.

Cette Coquille eſt de la quatorziéme famille * qui ſe trouve rapportée dans le Traité des Coquilles de M. Deſallier d'Argenville. C'eſt ce qu'il nomme la famille des Conques ſphériques ou Tonnes. La Harpe eſt une eſpéce du troiſiéme genre, dont cet Auteur y fait mention. Le caractère de ce genre conſiſte à être une Tonne longue, garnie de côtes & de boutons.**

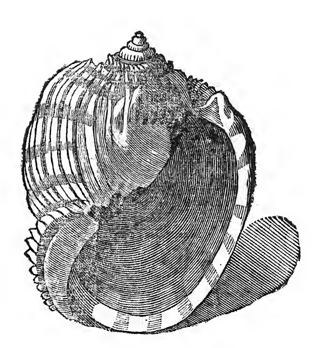
On prétend que cette eſpéce de Coquille vient des Iſles de Crêtes.

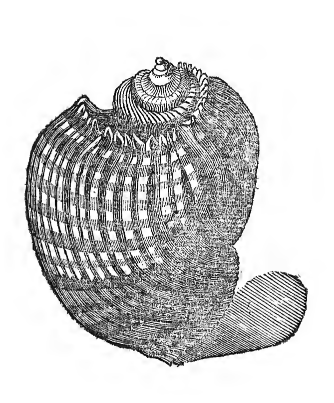
Pour nous conformer au goût des Naturaliſtes, nous croyons devoir donner ici ſa phraſe en latin, avant que d'en terminer l'hiſtoire.

Dolium HARPA *dictum coſtarum, ſtriarum mole, ſitu inequale, denſum, acutâ baſis coronâ ſimplex.*

* La Conque ſphérique ou Tonne, ſelon cet Auteur, eſt une Coquille univalve, ronde en forme de tonneau, dont l'ouverture eſt très-large, ſouvent avec des dents, quelquefois ſans dents, un ſommet peu garni de boutons, applati, & le fût ridé ou uni. C'eſt ce que les Latins appellent *Conchæ globoſæ vel Dolia.*

** Le poſſeſſeur lui a donné le nom du Mantelet de Sainte Jeanne. Elle ſe trouve chez M. Picard, ruë S. Martin, proche S. Médéric, vis-à-vis le cul-de-ſac de S. Fiacre, chez un Patiſſier. Ce particulier poſſéde auſſi quelques morceaux, tant en Hiſtoire naturelle, qu'en Antiquités, qui ſont capables de ſatisfaire la curioſité & le goût des connoiſſeurs.





TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans le Recueil de May 1755.

ARTICLE PREMIER.

ARTICLE II.

ARTICLE III.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du présent mois. A Paris, ce premier May 1755.

LAVIROTTE.

RECUEIL
PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie,

JUIN 1755.

Tome II.



A PARIS,

Chez JOSEPH BARBOU, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

M. DCC. LV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

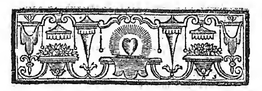
AVIS.

C'eſt à BARBOU, Libraire, ruë S. Jacques, qu'il faut adreſſer les Piéces qu'on ſouhaitera faire mettre dans ce *Recueil périodique*. Elles ſeront inſérées *gratis*; mais on prie les Auteurs de vouloir bien en affranchir le port. Ce livre, qui ſera toujours de même forme & de même étendue, paroîtra ſucceſſivement le premier jour de chaque mois, & ſe vendra *douze ſols* broché. Les ſix mois formeront un Volume.

Nota. Ce Recuil a commencé au mois de Juillet 1754.

Noms des Villes où le préſent Journal ſe diſtribue.

A AMIENS, chez GODAR.
A ANGERS, chez { BARRIERES. JAHYER.
A ARRAS, chez LAUREAU.
A BLOIS, chez MASSON.
A BORDEAUX, chez JACQUES LA BOTTIERE.
A CLERMONT FERRAND, chez DESAUMADE.
A S. BRIEUX, chez PRUDHOMME.
A LA HAYE, chez VANDAALEN.
A LILLE, chez JACQUET.
A LYON, chez J. DEVILLE.
A S. MALO, chez HOVIUS.
A MARSEILLE, chez MOSSY.
A METZ, chez BOUCHARD, le jeune.
A MOULINS, chez FAURE
A MONTPELLIER, chez { RIGAUD. Ve. GONTIER & FAURÉ.
A NANCY, chez { BABIN. NICOLAS.
A NANTES, chez JACQUES VATAR.
A L'ORIENT, chez LE JEUNE.
A ORLEANS, chez CHEVILLON.
A RENNES, chez JACQUES VATAR, jeune.
A ROUEN, chez LUCAS.
A SEDAN, chez Mademoiſelle THESIN.
A S. OMER, chez HUGUET.
A TOURS, chez { LAMBERT. BILLAULT.
A VALENCIENNE chez QUESNEL.
A VERSAILLES, chez le FEBVRE.



RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS

De Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie.

JUIN 1755.

ARTICLE PREMIER,

Contenant quelques Observations de Médecine.

REPONSE,

Aux réflexions Critiques de M. Pessault de la Tour, *insérées dans le Recueil d'Avril dernier, par M. le Cat.*

Premiere Lettre à l'Auteur du Recueil, &c. *

MONSIEUR,



ON Critique a peur que je ne me sois *prêté avec un peu trop de complaisance à la fécondité de mon imagination*, & je crains de mon côté qu'il ne se laisse aller par trop de foiblesse au torrent de la routine, & des pré-

* Cette Lettre m'avoit été remise dès le mois der-

jugés reçus. C'est au flambeau de la raison qu'il faut examiner, qui de nous deux a des terreurs paniques.

J'ai avancé que les maladies internes, & en particulier les fiévres malignes dont il s'agit dans le mémoire critique, ne sont que des maladies externes très-connues. J'ai observé par l'inspection des cadavres, que celle qui a régné à Rouen à la fin de 1753. & au commencement de 1754. étoit un herpes placé à l'estomac, & aux intestins grêles. Ceci ne sent guére l'imagination. J'ai observé de plus, que les remédes qui ont le mieux réussi n'ont eu ce succès que parce qu'ils sont analogues aux topiques que la Chirurgie employe dans le traitement du herpes. De ces découvertes toutes dûes à l'expérience, aux observations, il suit que les traitements de la plûpart des maladies Chirurgicales, étant très-sûrs & très-évidents, pour communiquer le même dégré de certitude à la thérapeutique médicale, il n'y auroit plus qu'à donner toute son attention à bien distinguer les espéces de maladies Chirurgicales qui constituent chaque maladie interne, & à déterminer ensuite parmi les remédes internes les analogues à nos topiques; & si l'on pouvoit ensuite donner les premiers principes de ces maladies Chirurgicales, principes secondaires des maladies internes, il faut avouer qu'on en auroit alors une *théorie lumineuse*, *qui nous garantiroit des tâtonnements si désagréables pour les Praticiens*, *si dangéreux pour les malades*.

Il n'est point, Monsieur, de Médecin rai-

nier, mais n'ayant pas trouvé de place pour l'insérer, on a été obligé d'en différer la publication.

sonnable qui ne convienne de ces conséquences & de ces vérités hypothétiques.

Que fait M. Peffault pour les combattre ?

1°. Il a la bonté de les décorer d'un petit ridicule de sa façon, en supposant qu'il n'y a nulle hypothése dans mon exposé, & que je promets directement cette *Théorie lumineuse*, &c. *belles & magnifiques promesses*, &c. s'écrie-t-il; tandis que tous les gens sensés voyent clairement que je mets tant de conditions à cette Théorie, qu'il n'y a pas d'apparence qu'on y parvienne si-tôt. J'ajoûte que M. Peffault, tout habile, tout sçavant qu'il est, y paroît moins disposé qu'un autre, puisqu'il tient encore si étroitement à l'idole dont je demande la ruine pour premiere condition.

Le second moyen que M. P. employe pour combattre ces premieres vérités, c'est d'attaquer directement notre principe, que la guérison des maladies internes dépend de l'analogie de leurs remedes avec les topiques chirurgicaux employés à leur cure, lorsqu'elles sont extérieures.

1°. Il assûre que *les topiques sont les remedes les moins essentiels dans le traitement des maladies externes, sur-tout du herpes*. M. P. me permettra de lui nier tout franc cette proposition, & de l'assurer, d'après une très-longue expérience, que le topique appliqué sur toutes les maladies du genre dartreux, est le remede capital, & que les médicamens internes administrés en pareil cas, ne tendent principalement qu'à préserver l'intérieur de la métastase de la maladie externe.

2°. *Si les remedes extérieurs*, ajoûte M. P. *contribuent en quelque chose à la guérison des maladies externes, ce ne peut être au contraire*

que parce qu'ils sont analogues eux-mêmes aux remedes internes que la Médecine a coutume de mettre en usage pour les guérir.

Il n'y a nulle analogie entre la ptisanne des bois, ou les bouillons amers que je donne intérieurement pour une dartre, & les fomentations de fort oxicrat, les préparations de sucre de Saturne, les pommades avec les précipités rouges ou blancs que j'applique dessus. Au lieu que je trouve une analogie frappante entre un collire animé de tartre stibié, dont je guéris une ophtalmie, & un émétique par lequel je dissipe une inflammation * à l'estomac, commencement d'une maladie fort sérieuse. Je rencontre une semblable analogie entre les tamarins, la casse, les sels cathartiques; les potions aigrelettes nitrées, mêlées d'absorbants, si heureusement employées dans nos fiévres malignes, que j'ai dit qui étoient des herpes à l'estomac; je leur trouve, dis-je, une grande analogie avec les fomentations où entrent l'écorce de grenade, les balaustes, les roses rouges, l'huile de mirtille, la céruse & la tuthie, autant de mondificatifs refrenants, & un peu dessicatifs, que l'expérience a décidé être propres à la cure des herpes. On ne dira pas que ces remedes intérieurs ont conduit à l'administration des topiques. 1°. Jusqu'ici l'empirisme seul nous a guidés dans l'usage de ces remedes intérieurs, & l'on ne se doutoit point qu'on les employât à toutes ces herpes internes. ** 2°. Non-seulement l'art de guérir a commencé par les Topiques, & par la Chirurgie, mais

* Ceci mérite l'attention de M. P***, s'il replique à M. L. C.

** M. L. C. prend ici ses suppositions pour des axiomes.

encore leurs effets font exposés aux yeux, tandis que ceux des remedes internes sont livrés à nos seules conjectures ; c'est donc aux Topiques à donner des lumieres sur l'action & l'usage des remedes internes, & aux habiles Médecins à découvrir dans ceux-ci les analogues à ces topiques, & dans les maladies internes les analogues aux maladies externes, que ces topiques guérissent ; & j'ose assûrer que ces découvertes seroient des plus grandes & des plus utiles qui se soient faites en Médecine. Tel est le but des Mémoires que M. P***. critique. Permettez-moi, Monsieur, de remettre à une seconde lettre le reste de ma réponse à cet habile Médecin.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, LE CAT.

A Roüen, ce 19 Avril 1755.



SUITE

De la Réponse aux Réflexions Critiques de M. Pessault, inserées dans le Recueil d'Avril.

Seconde Lettre de M. le Cat à l'Auteur du Recueil, &c.

MONSIEUR,

II. Mon sçavant adversaire, après avoir préludé contre mon système, comme on l'a vû dans ma précédente lettre, l'attaque ici dans les formes.

Je prétends, dans le Mémoire critiqué, que les liqueurs ne sont que ce que les solides les font, & que le réciproque est rare. J'en concluds que la cause des maladies remonte plus haut que ces humeurs qui ne sont, pour ainsi dire, que les servantes des autres puissances. Cela fait pitié à M. Pessault. *Il n'est pas nécessaire d'être Médecin*, dit-il, *ni Chirurgien, pour sçavoir que le chile est le germe du sang; que celui-ci l'est de toutes les autres humeurs; &, par une conséquence inévitable, si le chile est vicié, par quelque cause que ce soit, ce qui arrive tous les jours*, ajoûte-t-il, *le sang*... & les *humeurs*... le seront nécessairement. Donc, &c.

Comme M. Pessault, & tous les Sectateurs des humeurs, ne sçauroient me donner aucunes preuves de cette proposition ... *qu'il arrive tous les jours que le chile se trouve vicié*, il me permettra de la lui nier dans toute son étendue. Je

ferai plus, je lui prouverai qu'elle est fausse ; & s'il me fâchoit bien fort, j'irois peut-être jusqu'à lui soutenir que le chile est une liqueur simple, pure & toujours la même, quelqu'espéce d'aliments que nous prenions, fussent-ils des poisons, tels que ceux avec lesquels s'étoit familiarisé Mithridate.

Les moyens que la nature a mis en usage pour nous donner un chile pur, simple & exempt de toutes qualités nuisibles, sont, 1°. Un estomac & des sucs dissolvants qui mettent, pour ainsi dire, ces matieres étrangeres au creuset, & leur enlevent, pour l'ordinaire, leur perversité. 2°. C'est un organe de filtration incapable de laisser passer rien de grossier, rien d'impur, s'il en reste encore au sortir de l'estomac. 3°. Ce sont des milliers de houpes nerveuses qui, composant le velouté intestinal, à travers duquel passe cette liqueur, seront sensibles aux impressions fâcheuses de ces matieres, s'il en est, communiqueront au canal intestinal un éretisme qui fermera à ces corpuscules nuisibles l'entrée dans les embouchures lactées ; exciteront dans ces mêmes intestins des mouvements qui expulseront ces corpuscules nuisibles avec les matieres stercorales. C'est par une suite de toutes ces précautions si sagement établies par la nature, que le Paysan, qui vit d'aliments les plus grossiers, & souvent les plus mal sains, jouit d'un embonpoint & d'une santé, autant & plus robuste que l'homme de qualité, qui ne vit que de mets exquis. C'est par cette admirable mécanique qu'on a vû des gens manger impunément des viandes d'animaux enragés, & en boire le lait. C'est pour ces raisons que, quand on examine le cadavre d'un homme empoisonné, on ne cherche pas l'effet du poison dans son chile,

mais sur les tuniques de l'estomac & des intestins, parce que l'expérience a appris aux Humoristes même, en dépit de leur aveuglement, que c'est sur les solides, sur les houpes nerveuses des organes, qu'agissent toutes ces matieres nuisibles, & non sur les liqueurs. Les préjugés ont pourtant conduit quelques-uns d'eux à pousser cet examen jusques sur le chile, mais ils ne lui ont jamais trouvé aucune de ces qualités perverses dont on l'a tant accusé. C'est donc à l'imagination, aux préjugés & à la routine que ces Messieurs se livrent eux-mêmes ; & c'est au contraire aux faits & aux observations que nous sommes redevables de nos principes, & que nous avons pour base de notre doctrine.

J'ai dit, contre les Humoristes, que si les maladies avoient leur siége dans les liqueurs, il n'y en auroit aucune locale : elles seroient toutes universelles, parce que la circulation auroit bientôt mêlé les particules dépravées avec toute la masse. J'ai poussé cette preuve dans mon Mémoire jusqu'à la démonstration, & tout homme un peu physiologiste en doit sentir la force.

M. Pessault, qui n'a rien à répondre à de tels arguments, est forcé d'avouer que la maladie locale de cause humorale, *ne peut s'opérer que par des voyes qui nous sont inconnues ;* mais il prétend que cette obscurité ne doit pas me faire *argumenter contre mes propres lumieres, & contester la vérité d'un fait*, &c.

M. Pessault prend encore ici le change. Mes *propres lumieres* & les *faits* les plus clairs me disent qu'il n'y a point ou presque point de maladies humorales ; & la formation d'une maladie locale par cause humorale, qu'il taxe modestement d'obscurité, je l'appelle par son nom, *une*

absurdité, qui porte un coup mortel au systême des maladies humorales.

M. *le Cat dira-t-il, par exemple*, continue M. Pessault, *que les virus de toute espece . . . n'ont aucune prise sur nos humeurs ?*

Je dirai hardiment que les virus n'ont point leur siége dans nos humeurs, c'est-à-dire, dans la masse du sang ; mais dans les esprits. La douleur seule ou l'irritation fait dégénerer une playe bénigne, en ulcere malin, virulent ; un skirre indolent en cancer ; mais la douleur n'a affaire qu'aux esprits, aux nerfs. L'animal le moins contagieux, le moins vénimeux, tel que le cheval, l'homme même, s'il est enflammé d'une grande colere, acquierra par là seul, un caractere aussi vénimeux que la vipere, ensorte que ses morsures seront également dangereuses; mais la colere & les passions ne sont nullement dans les liqueurs; ce sont des modifications particulieres aux esprits; donc le venin, la virulence, les virus ont leur siége dans les esprits. J'ai prouvé cette vérité fort au long par rapport au virus de la rage dans un Mémoire sur cette terrible maladie, & l'on peut voir dans le Recueil de Mars, p. 183. ce que j'ai répondu à M. d'Hermont sur le virus vérerien.

M. le Cat *niera-t-il*, dit encore M. Pessault, *que les humeurs péchent & dans leur qualité & dans leur quantité ?* Non ; mais je soutiens que presque toujours ces défauts viennent de l'état des solides, & qu'on a tort de s'adresser aux liqueurs, & d'épuiser celles-ci, pour réparer des désordres qu'on augmente souvent par cette méprise.

Tous les caracteres de dépravation, ajoûte mon sçavant Critique, *qui s'observent journellement*

dans le sang que l'on tire des veines des différens malades, font-ils illusion ?

Illusion toute pure, si l'on regarde cet état comme la cause de la maladie, tandis qu'il en est l'effet. Voyez là-dessus la page 187. du Recueil de Mars dernier. Mais ce qui est de pis, c'est que ces couleurs & ces consistances illusoires du sang tiré, sont très-souvent des occasions de déployer le charlatanisme le plus absurde & le plus déshonorant pour l'art, comme le plus ruineux & le plus dangereux pour les pauvres malades.

J'ai dit dans mon second Mémoire que si l'air contagieux avoit affaire à nos liqueurs, toute contagion seroit générale, nul homme n'en échapperoit, & sur-tout aucun des Médecins qui sont sans cesse exposés à cet air contagieux. La raison démonstrative de cette proposition est que, la contagion humorale est une opération mécanique, toute pareille à celle qu'exerce un Marchand de vin qui frélate cette liqueur, ou un Droguiste qui mêle dans un mortier des poudres. Le mêlange une fois supposé, il est impossible qu'il n'en résulte pas ou un vin frélaté ou une composition qui participe des vertus des drogues mêlangées. De même si l'air contagieux agissoit sur les liqueurs, tous les hommes respirants & absorbants cet air, tous les hommes prenant les aliments qui en sont impreignés, il se mêle nécessairement à leur sang, & ainsi il seroit impossible qu'ils n'en fussent pas tous empoisonnés. Or le contraire est évident par le fait; & nous qui vivons dans l'air le plus contagieux, qui le prenons en vapeurs sensibles & désagréables, par le nez, par la bouche, par les pores, c'est un phénomene de nous y voir participer. Donc la contagion n'est pas un mêlange d'un air infecté avec

nos liqueurs; elle n'est donc pas une opération tout-à-fait mécanique. Fortifions cette conséquence d'une autre observation. La peur contribue beaucoup à la propagation des maladies, & la fermeté, l'assurance nous en garantit; mais la peur ou l'assurance ne résident pas dans nos liqueurs; elles sont des modifications de nos esprits. Donc, &c.

A ces raisonnements convainquants contre les Humoristes, voici ce que M. P** oppose. *Je ne vois pas*, dit-il, *quand même la chose se passeroit, comme se le persuade l'Auteur du nouveau Systême, qu'il pût en tirer une conséquence bien triomphante, attendu que, de quelque façon que se repande un air contagieux, & quelque partie de nous-mêmes qu'il affecte, il doit attaquer indifferemment tous ceux qui le respirent.*

Cela ne peut être vrai que de la contagion purement mécanique ou humorale, adoptée par l'Auteur, mais cela cesse de l'être dans le *nouveau Systême*, où la contagion ayant affaire aux esprits, & exigeant dans ceux-ci des dispositions à la perversion particuliere à telle ou telle maladie, elle ne pourra réussir à opérer cette perversion, par-tout où ces dispositions manqueront, par-tout où une ame forte & généreuse, à laquelle ces esprits obéissent, leur conservera leurs modifications légitimes. Mais, insistera M. P**, ne peut-on pas supposer dans les liqueurs, dans les *tempéramens, ces dispositions heureuses & sécrettes* qui résistent au miasme? Dans les liqueurs? Non; parce que tout mélange capable de gâter le sang de Jacques gâtera aussi celui de Pierre, comme de l'arsénic délayé dans deux espéces de bierre différentes en fera deux breuvages également empoisonnés. Ainsi la comparaison de

l'eau régale, qui n'agit que sur certains métaux, ne peut pas s'appliquer ici. 1°. Parce que le sang de tous les hommes est une matiere de même espéce, &, si l'on peut dire, un même métal. 2°. Parce qu'en supposant dans un sang particulier à un tempérament, une *disposition heureuse & sécrette* à refuser la contagion, ce sujet ne la recevroit jamais. Et cependant on voit tous les jours celui qui a échappé à une épidemie, tomber dans une autre. On ne pourra donc supposer ces *dispositions heureuses* dans les *tempéramens*, que par l'entremise du fluide des nerfs & des esprits, dont les modifications aussi inconstantes que les passions ausquelles elles servent, tiennent à une substance supérieure aux loix de la mécanique, qui met dans les combinaisons de ces modifications avec les impressions extérieures, des exceptions à ces loix, qui décelent le principe transcendant de ces phénoménes.

Parce que je donne l'empire aux solides sur les liqueurs, M. P**. m'accuse de ne point admettre une dépendance réciproque entre ces deux puissances, & il a tort, comme il peut l'avoir vû dans ma réponse à M. d'Hermont du mois de Mars. Qu'est-ce que seroit un Roi sans peuple? Ce peuple, c'est la masse des liqueurs; ce Roi, c'est le systême des solides animés d'esprits. Mais celui-ci en est-il moins souverain, parce que l'autre lui fournit des tributs? n'est-ce point cette contribution même qui établit son empire?

M. P**. appelle mon *mystere* le systême qui *met les maladies dans le fluide des nerfs*. Rien de moins mysterieux que cette hypothése, & tout Physicien qui reconnoît l'empire des solides sur les liqueurs, sera forcé de faire remonter la souveraineté jusqu'aux esprits qui régissent ces soli-

des, puisque ceux-ci privés de leur fluide sont absolument sans aucune puissance. Quant à ce que j'ai placé dans ce fluide le siége de la plûpart des maladies, c'est par un raisonnement tout aussi simple & évident.

La mort est l'extinction totale du principe de la vie ; la maladie en est une dépravation ou une extinction partiale. Or quel est le principe de la vie ? Eh ! quel peut-il être que ce fluide précieux qui est l'instrument du mouvement & du sentiment de tout le genre animal, & qui coule de leur cerveau par leurs nerfs à toutes les parties? Il ne faut pas mettre bien long-temps son esprit à la torture, pour trouver le mot de cette énigme, qui se trouve ensuite éclaircie, démontrée par un grand nombre d'observations contenues dans mon Mémoire.

Vous rentrez, me dira M. P**. dans le systême des humeurs ; car ce fluide des nerfs en fait partie.

Ne chicanons pas sur les mots ; j'entends par humeurs la masse du sang ou des liqueurs livrée au torrent de la circulation. Le fluide des nerfs n'est point assujeti à cette servitude ; il a même en partie une plus noble origine. Voyez mon apostille, p. 185. du mois de Mars.

Eh ! pourquoi ne circuleroient-ils pas ces esprits, dit M. P** ?

Je sçai que quelques Auteurs ont annoncé cette circulation, mais aucun ne l'a prouvée, & il me semble qu'il s'en faut beaucoup que M. P**. y réussisse. Je suis agréablement surpris que ce sçavant Médecin pense que les membranes sont des développements des extrémités nerveuses, je comptois jusqu'ici cette idée au nombre de ces hardiesses un peu sistématiques que je n'ai encore

hasardées que dans mes cours, cette approbation me rassurera ; mais j'avouerai à M. P**. qu'après avoir ainsi décomposé une partie des extrémités nerveuses, je n'avois pas poussé cette idée jusqu'à former ensuite de ces membranes des veines limphatiques qui se chargeassent de porter le fluide nerveux dans les veines sanguines. 1°. Parce qu'il me paroît qu'une extrémité nerveuse épanouie & perdue, pour ainsi dire, en toiles aussi minces que les tissus cellulaires qui composent les couches des membranes, n'est plus capable d'y former des canaux. 2°. Parce que j'ai toujours crû, avec tous les Physiologistes, que, comme les veines sanguines ne sont, pour ainsi dire, que la continuité des artériolles sanguines qui se replient ou retournent vers le cœur, de même les veines limphatiques ne sont qu'une suite des arteres limphatiques revenant sur elles-mêmes ; lesquelles arteres limphatiques, comme tout le monde sçait, sont des subdivisions fort fines du grand arbre arteriel, ou du canal de la masse des liqueurs, & nullement du systême nerveux. C'est à M. P**. à nous faire voir que nous sommes tous dans l'erreur.

Mon habile Critique, un peu moins mécontent de moi, depuis qu'il sçait que je mets la cause des maladies dans les esprits, parce qu'il les confond avec les humeurs, n'est plus en peine que de sçavoir, *par quel chemin* je conduirai *la maladie dans le genre nerveux.*

Je réponds en deux mots . . . *par tous les chemins qui peuvent mener des fluides nuisibles à toucher quelqu'organe sensible ;* car celui-ci n'est tel, que parce qu'il est rempli d'esprits, qui se trouveront par conséquent affectés par ces fluides nuisibles. Ainsi les organes de la respiration, ceux

ceux des aliments, la surface entiere du corps même, & toutes ses houpes nerveuses, sont autant de portes ouvertes au contact ou à l'action des fluides contagieux, sans compter ceux qui peuvent vicier nos esprits à la source même où nous les puisons, c'est-à-dire, dans les fluides & dans les divers mixtes de l'Univers. Mais que M. P**. n'en conclue point que ces mêmes fluides contagieux feroient sur les liqueurs les mêmes impressions que sur nos esprits; car je lui répondrai, sans hésiter, que les virus ou les esprits contagieux, n'agissent que sur les esprits; que les liqueurs sont des substances mortes, insensibles, qui ne sont gueres susceptibles que de coagulation ou de dissolution, &c. ce qui peut être exécuté par les substances les moins contagieuses, comme le vinaigre, l'esprit de vin, le caffé, les sels alkalis; mais qu'elles sont d'ailleurs incapables des impressions du miasme; &c., pour tout dire en un mot, qu'elles pourroient, en plusieurs cas, en être pleines, farcies, infectées; qu'ils ne nous communiqueroient jamais la moindre maladie, si nous n'avions pas des solides, des organes sensibles, fournis de houpes nerveuses, & d'esprits.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE CAT.

A Rouen ce 22 Avril 1754.



LETTRE,

*De M** D. M. à M. Miſſa D. M. P. au ſujet d'une paſſion hyſtérique cauſée par un vice ſcorbutique.*

MONSIEUR,

III. La perſonne qui fait le ſujet de cette obſervation, eſt fille d'un Marchand, qui, depuis plus de vingt ans, avoit un ulcere à la jambe cauſé par un abordage. Il croiſſoit & diminuoit par intervalle, & ſe diſſipoit preſqu'entierement lorſque le malade avoit ſoin de ſe purger ſouvent & de garder le lit. Mais auſſi-tôt qu'il paſſoit la mer les douleurs ſe faiſoient ſentir, les chairs devenoient noires & molaſſes, & la gangrene s'étoit miſe dans cette partie ſur la fin des jours du malade. Il étoit âgé de ſoixante-cinq ans, lorſqu'il devint pere de la perſonne dont il s'agit ici. Ce même homme avoit un garçon d'un mauvais tempérament, qui fut attaqué pendant ſa jeuneſſe d'une mauvaiſe teigne à la tête. Une petite vérole & deux rougeoles lui ont rendu une ſanté meilleure.

A l'égard de la fille, elle eut dès ſa plus tendre enfance deux fois la rougeole & la petite vérole volante, & fut attaquée à l'âge de ſept ans d'une fiévre maligne accompagnée d'un délire perpétuel qui dura environ quatre mois. Elle avoit alors les gencives gonflées & les dents brûlantes. Ces accidents furent ſuivis d'une eſpéce d'imbécilité qui s'eſt enfin diſſipée entierement. Deux

ans après elle eut une petite vérole des plus malignes accompagnée d'un transport continuel & très-violent, d'une fiévre ardente, d'une oppression considérable, de la perte entiere de la vûe pendant vingt jours, d'une enflure universelle sur-tout à la tête & au col. Les pustules plates, noires & menues ne sortirent qu'en partie & avec beaucoup de peine. Depuis cet instant jusqu'à treize ans la vûe de la malade a toujours été très-tendre, & cette personne a souffert de grands maux de tête & d'estomac.

On a cru remedier à ces derniers accidents, par les saignées, les purgations, un cautere ouvert au bras, les vésicatoires appliquées à la nuque & aux temples, les ptisannes sudorifiques, &c. Toutes ces choses ont eu un effet contraire. La vûe s'est altérée au point de ne pouvoir distinguer les objets. Il est survenu des maux de poitrine, de dos, des élancements & de violents battements dans la tête, & des tintemens d'oreilles.

Les régles qui survinrent d'abord en abondance (a) à l'âge de quinze ans, firent espérer que les maux diminueroient, mais on s'étoit flaté en vain. Les engourdissements furent toujours sans relâche. Les maux de poitrine, d'estomac & de tête augmenterent sur-tout la nuit, & ils redoubloient lorsque la malade avoit pris la moindre nourriture. Il survint ensuite des foiblesses continuelles, sans que la malade perdît entierement connoissance. Elles ont augmentées pendant trois ans consécutifs. Il seroit impossible de rapporter les différents accidents, les vicissitudes & les

(a) Depuis ce temps elles ont toujours été irrégulieres, & même quelquefois supprimées.

complications ſingulieres qui arriverent pendant ce temps.

Depuis cinq ans que je vois cette malade, elle eſt toujours alitée, & ne peut ſe remuer. On eſt quelquefois ſix ſemaines ſans qu'il ſoit poſſible de faire ſon lit. Le mal redouble par intervalles, & devient quelquefois ſi violent, qu'on croit qu'elle eſt prête d'expirer. Dans ces accès, qui durent pluſieurs jours, la malade perd la vûe, les foibleſſes l'emportent, le poulx ne ſe fait plus ſentir, la reſpiration eſt très-laborieuſe, & une pâleur mortelle ſe répand ſur le viſage. Les jours qu'elle paroît moins mal, la lumiere du jour & celle de la chandelle lui ſont inſupportables. Elle a quelquefois le viſage enflé, ainſi que les bras, les mains, les jambes & les pieds. La plus foible odeur & le moindre bruit augmentent à l'excès le mal de tête qu'elle reſſent continuellement. D'ailleurs tous ſes membres ſont extrêmement douloureux, & elle ſent ſur les os une eſpéce de ratiſſement continuel, comme ſi on les lui gratoit avec du verre. Elle a d'ailleurs des picotements & des cuiſſons ſi vives par toute l'habitude du corps, qu'elle s'imagine être ſur des charbons ardents. Il lui ſemble auſſi qu'on tire avec des cordes toutes ſes extrémités ; qu'elle a des cercles qui lui compriment & lui ſerrent violemment toutes les parties du corps, & des bêtes qui lui rongent les os. Ce ſont ſes propres expreſſions.

Les aliments les plus doux lui ſont autant de ſaumures, & quoiqu'elle les prenne en très-petite quantité, ils lui cauſent ſouvent des agitations ſi violentes, que toutes les parties de ſon corps deviennent extraordinairement roides. Enfin une legere eau de poulet ou de poulmon de

veau priſe à la quantité d'un verre, lui a cauſé des convulſions terribles ; & ſi par haſard il ſe trouvoit une miéte de pain de la groſſeur d'un grain de chenevi, elle en étoit auſſi-tôt ſuffoquée, & la reſpiration lui manquoit. Enfin elle a été pendant plus de ſix mois conſécutifs ſans pouvoir avaler aucune nourriture, de quelque nature & en quelque petite quantité qu'elle fût, ni prendre d'autre boiſſon que de l'eau pure & froide, encore en rendoit-elle une partie qui étoit extrêmement aigre. Elle n'avaloit par jour de cette eau que trois ou quatre verres qui lui cauſoient de grandes douleurs d'eſtomac. Il y a cependant plus de dix-huit mois qu'elle a commencé à prendre un peu de coulis & un peu de bouillon qui lui aigriſſent toujours. C'eſt la ſeule & unique nourriture dont elle fait maintenant uſage.

Ce qui me paroît le plus ſurprenant, c'eſt qu'elle a toujours conſervé de l'embonpoint. Les chairs de toutes les parties de ſon corps ſont fermes ; ſon viſage eſt plein, ſes joues ſont ornées d'un coloris vermeil & naturel, ſa voix eſt aſſez ferme & peu changée. Ce qui a encore fixé mon attention, c'eſt que les douleurs ſont plus vives la nuit que le jour, & qu'il ſe forme ſur les gencives des tubercules de la groſſeur d'un pois, remplies de ſang, attachées par une baſe étroite, qui crevent le matin.

Après avoir donc examiné & combiné de mon mieux tous les accidents que je viens de rapporter, j'ai jugé que cet aſſemblage biſarre de ſymptômes pouvoit être caractériſé du nom de paſſion hyſtérique, dont la cauſe me paroît être une partie du virus malin de la petite vérole qui eſt reſté dans le ſang. Ce virus eſt produit ſans doute

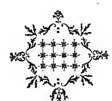
par le germe d'un levain héréditaire, soit scorbutique, soit scrophuleux, & peut-être tous deux ensemble, dont les principes se sont exaltés par l'action des vaisseaux. Il en aura résulté une espéce d'humeur, qui s'étant répandue dans toute la masse des humeurs, les aura infectées & & corrompues, & aura dérangé toutes les fonctions, telles que les sécretions & les excretions, en picottant & en irritant le genre nerveux. Il y a lieu de croire que c'est de-là que sont provenus ces mouvements spasmodiques externes & internes, & ces symptômes singuliers.

Après avoir mûrement réflechi sur toutes ces circonstances, j'ai fait usage alternativement, soit seuls, soit combinés ensemble, des emmenagogues, des antihystériques, des antispasmodiques, des antiscorbutiques, des fondants, des calmants de toute espéce, des poudres tempérantes du Codex de Paris, d'Hoffman, &c. des demi-bains, des bains domestiques, des rafraichissants, tels que les émultions simples, nitrées, des décoctions de *Nymphæa*, des potions des plus rafraichissantes, avec le sel sédatif, des acidules, des eaux minérales ferrugineuses, des eaux de Balaruc, des céphaliques, &c. Tous ces remedes ont aigri dans l'estomac, & ont causé immédiatement après avoir été pris, des chaleurs & des agitations étonnantes qui duroient pendant trois & quatre jours, sans que j'aye pû distinguer lequel de tous ces remedes avoient fait le plus de bien ou le plus de mal. L'aigre habituel de l'estomac, & le défaut total de digestion, me rendoient circonspect sur l'usage des rafraichissants & des acides dulcifiés; mais par un effet extraordinaire, ceux-ci sembloient échauffer comme les esprits volatils.

Après avoir inutilement tenté toutes sortes de voyes, j'ai pris le parti de consulter plusieurs de mes Confreres, qui après avoir examiné l'état de la malade, ont tous approuvé ma conduite, & m'ont engagé à continuer : ce que j'ai fait, mais toujours avec aussi peu de succès.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Ce 2 Avril 1755.



ARTICLE II.

Contenant quelques Obſervations de Chirurgie.

LETTRE

De M. Morand, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Profeſſeur d'Anatomie & de l'art des Accouchements; Médecin ordinaire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine.

Sur l'Inſtrument de Roger Roouhuyſen Médecin, Accoucheur à Amſterdam.

I. JE ne nie point, Monſieur, que l'invention de M. Rigaudeaux, Chirurgien, Aide-major des Hôpitaux du Roi, pour faciliter le paſſage de la tête de l'enfant, dans les accouchemens laborieux, ſoit digne d'approbation ; mais quoique ſa reſſemblance avec l'inſtrument de Roger Roouhuyſen ſoit telle, que l'un & l'autre conviennent dans le même cas, il eſt néanmoins évident que celui du Médecin, Accoucheur d'Amſterdam eſt bien ſupérieur. Il ſuffit d'enviſager le cas particulier auquel ils ſont applicables, pour n'être pas en balance à cet égard, puiſque celui des deux moyens, par lequel on exécutera plus parfaitement ce que l'on ſe propoſe, ſera celui qui méritera la préférence. Je ne trouve pas ces deux objets eſſentiels établis aſſez préciſément,

pour l'un ni pour l'autre de ces deux inſtruments, d'où il réſulte, à mon avis, que leur utilité qui eſt réelle, & bornée à un ſeul cas, eſt étendue mal-à-propos à d'autres auxquels ils ne conviennent pas ſi bien, ou peut-être aucunement. Il n'eſt pas difficile, d'après ce qui a été publié ſur le ſécret de Roouhuyſen, & en voyant cet inſtrument, de décider ſon application, néanmoins il reſte toujours à déſirer que ce détail, eût été donné par l'Auteur lui-même, il l'eût ſans doute mieux developpé que perſonne.

A en juger ſur-tout par l'obſervation de M. Rigaudeaux, il ſembleroit que tout enclavement indique l'application de ſon inſtrument, ou du ſécret de Roouhuyſen, n'eſt ce pas avoir ou exprimer une fauſſe idée de l'effet de ces deux inventions. Ne ſeroit-ce pas non-ſeulement chercher mal-à-propos à hâter le travail, mais ſe conduire par une routine marquée au coin de l'ignorance, en confondant enſemble des cas bien différents, quoique les mêmes en apparence, puiſque les enclavements peuvent auſſi différer par le degré.

Il ſera aiſé de juger des circonſtances dans leſquelles on doit appliquer le ſécret de Roger Roouhuyſen, & l'invention de M. Rigaudeaux, en rapportant ces moyens dans la claſſe d'inſtruments, dont ils ſont véritablement une eſpéce, je veux dire les forceps.

Tous ceux, qui ont quelque connoiſſance dans la partie des accouchements, ſçavent que les tenettes, que je viens de nommer, ne doivent pas être employées dans tous les cas où la tête d'un enfant ſe trouve enclavée : il eſt certaines occaſions dans leſquelles une ſeule branche de ces tenettes peut être d'une grande

utilité, sans être obligé d'introduire la seconde branche, quand il s'agit uniquement de changer la situation de la tête d'un enfant : par exemple lorsque la face du fœtus est trop avancée vers la partie supérieure, ou vers la partie inférieure, une seule branche peut suffire pour amener promptement la tête dans une situation convenable & naturelle, sur-tout dans une femme qui auroit déja eu des enfans, ou dont les parties relâchées sont disposées par quelque cause que ce soit à prêter.

C'est là précisément le cas d'appliquer l'instrument de Roouhuysen, c'est précisément l'effet que M. Rigaudeaux a procuré, dans plusieurs accouchements avec la spatule, au lieu de se servir d'une branche de forceps, qu'il n'avoit pas sous sa main, ou de l'instrument qui n'étoit alors connu que sous la dénomination de secret de Roouhuysen.

L'utilité directe de ces moyens, ne regarde visiblement que les accouchements laborieux, dans lesquels il n'y aura qu'une portion de la tête descendue dans la cavité du bassin, qui se trouvera enclavée.

La configuration de l'instrument de Roouhuysen, (auquel seul je m'attache dans ce moment,) fait sentir que dans ce cas, on sera sûr de hâter la délivrance d'une femme en travail, en levant légerement & également le dehors de l'instrument, en même temps qu'on pressera un peu, de maniere qu'on l'attire à soi, avec les précautions & les attentions requises.

Mais si la tête d'un enfant engagé au couronnement, se trouve véritablement enclavée entre les os du bassin, & exactement serrée de toute part, de maniere que le gonflement général, occasionné par la pression continue, re-

trecisse davantage les passages de la mere, & rende la résistance plus insurmontable, l'instrument de M. Rigaudeaux, & même celui de Roouhuysen, seront infructueux, n'étant point faits ni l'un ni l'autre, pour saisir, ou pour embrasser la tête, & étant dans ce cas, indispensable de dilater l'orifice de la matrice.

Je ne vois rien de mieux alors, pour faire cette dilatation, comme il convient en pareil cas, que le tire-tête de M. Levret, qui n'est point comme quelques personnes le nomment, un forceps; à la vérité ce n'est pas précisément au déclavement de la tête d'un enfant, dont le corps est enfermé dans la matrice, qu'il l'applique, mais l'Auteur lui-même, lui donne avec raison cet usage commun avec le forceps; & je pense que dans certaines occasions, son usage est aussi plus avantageux.

Il faut donc avant que de se servir de l'instrument de Roouhuysen, s'assûrer de la position de la tête, comme dans tous les cas, où l'on juge nécessaire l'application des forceps, mais principalement examiner si l'enclavement est véritable & entier.

Vous n'exigerez pas de moi, Monsieur, un parallele étudié des deux instruments, qui font l'objet de ma réponse à votre lettre. Je ne doute pas, que M. Rigaudeaux, n'adopte celui du Médecin, Accoucheur d'Amsterdam. Les succès que le Chirurgien François a tirés de sa premiere invention, feront toujours honneur à sa présence d'esprit: c'est la plûpart du temps, dans cette source que le génie du Chirurgien puise ses idées. Il y trouve des moyens souvent fort simples, auxquels les malades sont quelquefois redevables de leur salut: c'est sans doute à l'aide de pareil don de la nature, que M. Rigau-

deaux a imaginé dans un cas urgent l'inftrument, dont il a donné la defcription, ayant eu befoin de fuppléer à ceux qu'il pouvoit défirer, pour terminer en peu de temps un accouchement laborieux.

La fimplicité de cet inftrument, ne peut fervir de prétexte, à aucune forte de reftriction, fur les éloges dûs à cette invention, ou pour diminuer l'attention que l'on doit faire aux avantages qu'il a procurés : peut-on trop défirer que les mains des habiles Accoucheurs que nous avons en France, ne foient jamais armées de machines plus compliquées & plus effrayantes.

L'application des méchaniques à l'art des accouchements, m'a toujours parue d'autant plus à craindre, que le plus grand nombre d'Accoucheurs, ne font pas d'accord entre eux fur l'ufage, fur l'efpéce de ces moyens ; quelqu'ingénieux qu'ils puiffent être, leur ufage en eft-il juftifié, en font-ils plus fûrs, quoique propofés avec confian.e, & employés avec encore plus de hardieffe ? cela n'eft pas difficile à décider.

Pour moi, Monfieur, je n'ai pû jufqu'à préfent, m'empêcher de regarder la plûpart des inftruments recommandés, pour feconder l'art, dans cette partie de la Chirurgie, que comme des moyens pleins de danger, & indignes de gens habiles. Hippocrate ce pere de la Médecine, fi religieux & fi exact, regarde d'un œil encore bien plus févere, ces curations par machine. Vous pouvez voir, Monfieur, jufqu'où Langius a pouffé la fincérité, en condamnant la facilité avec laquelle on fe détermine à prendre en main des inftruments ; jufqu'où un Auteur célébre Mercurialis, porte la délicateffe

sur cet article. Vous sçavez, combien M. la Motte se plaint amérement du triste & malheureux succès dans l'emploi des instruments, ce qui lui donne sujet de se louer, de n'avoir jamais mutilé aucune partie de l'enfant. Voyez le célébre Deventer, écoutez-le s'élever d'une maniere digne d'éloge, contre de pareilles extrémités. Il rejette indifféremment tout instrument, & veut que tout accouchement quel qu'il soit, se termine avec la main seule. Cette question a été plusieurs fois agitée dans nos écoles, la thèse soutenue en 1732 sous la Présidence de M. Lemery *, est un morceau digne de l'attachement intégre de la Faculté, aux oracles des premiers Princes de la Médecine. Viardel en conseillant à tous les Accoucheurs, de ne se point servir de crochets, ni autres instruments de fèr, repéte que la main est le premier & le plus utile de tous les instruments, pour aider la nature, dans les cas les plus difficiles; il l'avoit éprouvé lui-même, il faisoit des miracles avec ses doigts.

Mais me direz vous, on ne sçauroit être trop riche en différents moyens cela est incontestable, mais uniquement de ceux qui sont operés par la main seule, ou par le génie. C'est envain qu'on objectera encore qu'il n'y a qu'une main consommée dans l'usage de chacun de ces instruments, qui puisse en tirer avantage, que quiconque sçaura s'en servir sans préjugé conviendra de la sûreté de leur application. N'est-ce pas avouer tout uniment, qu'avant que d'être habitué au maniment de ces instruments, il y aura des

* *An in partu difficili manu potius quam instrumentis utendum?* Aff. Elle a été soutenue depuis plusieurs fois, sous ce titre. *An in partu difficili, sola manus instrumentum?* Aff.

dangers & des inconvénients, & n'eſt-ce pas faire diſparoître tout le mérite de ces moyens ; d'ailleurs, Monſieur, n'ont-ils eu des ſuites funeſtes qu'entre les mains de gens mal adroits & peu habiles ? Ne voyons-nous point que Portal s'étant ſervi du crochet pour extraire la tête d'un fœtus, qui étoit reſté dans la matrice, déchira cet organe : après l'exemple de ce grand homme & de quelques autres, eſt-on fondé à prétendre que les effets fâcheux qui arrivent ſouvent dans l'emploi des inſtruments, ne tombent pas ſur le défaut de l'inſtrument, mais ſur la faute de la main qui le dirige.

Ne me taxez donc pas de préjugé, Monſieur, ſi quelqu'ingénieuſe que puiſſe être la conſtruction du grand nombre d'inſtruments, introduits dans la pratique des accouchements, quelque ſpecieux, que puiſſe être le prétexte dont on couvre leur uſage, je refuſe conſtamment de me familiariſer avec des ſecours auſſi violents ; en regardant comme un abus l'émulation & le génie, qui ſemblent dominer aujourd'hui pour ſeconder la nature dans les accouchements, par des machines. C'eſt une ſatisfaction pour moi d'avoir pour collégues dans mon ſentiment de célébres Auteurs, anciens & modernes. Cette aſſociation me fait négliger la maniere dont quelques Praticiens, inventeurs ou partiſans de différents inſtruments, traitent ceux qui ſe ſoulevent contre l'application des méchaniques, dans l'art des accouchements. Auſſi, Monſieur, ſans prétendre décrier la pratique de gens plus éclairés que moi, ni en offenſer aucuns, je n'ai pas fait difficulté dans mon cours public ſur cette matiere, de m'arrêter à ce point capital, concernant les accouchements laborieux : quoique je n'ai que des Auditeurs auxquels l'appli-

cation de ces moyens n'appartiennent pas, j'ai cru néanmoins de mon sujet, & du devoir de ma place, de leur faire sentir tout au moins l'inutilité de ces secours, afin que ne se reposant point mal-à-propos sur ces cruelles ressources, ils soient obligés de faire usage de tout ce qu'ils peuvent réunir de présence d'esprit, d'habileté, pour imaginer des moyens équivalents, de suppléer avec leurs mains dans beaucoup de cas, à l'usage des machines & des instruments.

Le sécret de Roger Roouhuysen, est néanmoins du nombre des instruments sur lesquels j'ai cru devoir suspendre mon aversion, pour tout ce qui porte le caractère de ferrement. L'utilité réelle dont il est dans l'espéce d'enclavement auquel il est applicable, & qui arrive assez fréquemment, étant une raison pour ne pas le proscrire trop légerement de la pratique, j'ai travaillé, & je crois avoir réussi à en faire un instrument plus avantageux à certains égards, & qui n'inspire pas l'effroi attaché nécessairement à tout ce qui est d'une matiere aussi dure, aussi séche que le fer ou l'acier, quelque fins ou polis qu'on puisse les supposer : cette perfection ou cette correction, consiste à le faire d'yvoire. Il y a environ un an, que j'en ai parlé dans mon cours public, & que je devois en montrer un, que j'avois commandé. Il est aisé de sentir la différence de ce changement, qui est peu de chose en lui-même. L'yvoire aussi flexible que le fer, & peut-être davantage, est toujours bien plus lisse & bien plus doux, il n'a pas besoin d'être garni dans aucune occasion, il glisse bien plus facilement, & étant plus léger, est plus susceptible d'être manié, avec la légereté convenable.

D'ailleurs j'ai ſuivi en tout les proportions de l'inſtrument de Roouhuyſen, vis-à-vis duquel celui de M. Rigaudeaux perd beaucoup, par le manche qu'il y a adapté. Premierement, il ne ſert qu'à embarraſſer la manœuvre, dans les cas où l'on ſeroit obligé de lever conſidérablement cette partie de l'inſtrument en approchant du ventre.

Secondement, il ôte à cet inſtrument l'avantage de pouvoir être appliqué ſelon les circonſtances, par l'une ou par l'autre extrémité.

Le ſieur Fauvel, Expert, reçû à S. Côme, pour les hernies, connu par l'invention des bandage extrémement avantageux, a pelotte d'yvoire, a réuſſi parfaitement a me travailler en yvoire, l'inſtrument de Roouhuyſen. Je ne doute pas que ceux qui auront connoiſſance de ce changement fait à une machine auſſi utile, ne laiſſent maintenant de côté celles qui ſeront de fer. * Il ſera toujours vrai de dire, qu'une main induſtrieuſe & exercée, y ſeroit peût-être quelquefois ſubſtituée plus heureuſement, vu que les inſtruments les plus parfaits, ne viendront jamais au point de faire plus facilement & plus ſûrement, ce que l'on fait avec les mains, & que les différentes ſituations de la mere en travail, ſont capables d'aider conſidérablement le plus grand nombre des accouchemens laborieux. Ce principe admis des Praticiens, l'eſt encore davantage parmi les femmes ſauvages de Canada, à en juger par ce qu'elles ont coutume de faire en pareil cas. M. Salerne, Médecin à Orléans, me fit part il y a quelques mois de parti-

* On en trouvera toujours chez le ſieur Fauvel, ils ſont travaillés avec le dernier ſoin, & ſur un très-bon modéle : il demeure rue de la Harpe.

cularités

cularités fort curieuses à ce sujet, que lui avoit écrites M. Gaultier, Médecin à Quebec : » Les » femmes sauvages accouchent toutes débout ou » étant à genouil ; & quand l'enfant ne vient pas » avec facilité, elles se font suspendre par dessous » les aisselles à un arbre, & par les différents » mouvements qu'elles se donnent, elles par- » viennent à faire sortir l'enfant.

» Il est à remarquer : 1°. Qu'il n'y a point par- » mi elles, de femmes ni d'hommes qui accou- » chent : 2°. Qu'elles accouchent toutes seules : » 3°. Qu'aussi-tôt qu'une *Sauvagesse* est accou- » chée, elle prend elle-même son enfant, va le » laver à la riviere ou dans un lac, aussi-tôt qu'il » a vû le jour, & cela l'hyver comme l'été, quel- » que rigoureux que soit le froid qui est quelque- » fois jusqu'à 27 dégrés au dessous du terme de la » glace. Il ne paroît pas que la mere soit incom- » modée de sortir de sa cabane aussi subitement, » & que l'enfant souffre d'être lavé en naissant, » dans une eau glacée. Nous avons beaucoup de » Canadiennes & d'Acadiennes, qui accouchent » bien comme les *Sauvagesses*, mais qui ne vont » point laver leurs enfants à l'eau glacée ; surquoi » il est à observer, que presque tous ces accou- » chements sont heureux : la raison qu'on en peut » donner, ajoute M. Gaultier, » c'est qu'on laisse opérer la nature doucement. Pourquoi faut-il, Monsieur, que la nature, cette mere commune, soit traitée, soit aidée différemment dans les campagnes, que dans les villes policées ? Si dans les villes, elle est plus amie des soins & des précautions, en sommes-nous plus heureux ; ses vûes en sont-elles secondées avec plus de succès.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement,

Monsieur, &c.

LETTRES,

Sur les premiers ſuccès de l'Extraction des Cataractes, imaginée & pratiquée par l'Oculiſte du Roi Très-Chrétien.

Ire LETTRE,

De M. Rémon de Vermale, Conſeiller, Premier Chirurgien de l'Electeur Palatin, ci-devant Chirurgien Major de Vaiſſeaux & de la Nation Françoiſe à Tripoli, & Aſſocié de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris.

A M. le Baron de Wan-ſwietten, Premier Médecin de leurs Majeſtés Imperiales.

MONSIEUR,

II. La vénération que l'on doit aux grands hommes, m'a toujours fait chercher avec empreſſement les occaſions de leur rendre hommage. Je ne ſçaurois m'en acquitter mieux, qu'en ſoumettant à votre juſte diſcernement une nouvelle Méthode d'opérer les cataractes, digne de la curioſité des Sçavants, & qui peut d'ailleurs devenir très-utile à la ſociété. Vous en jugerez, Monſieur, en liſant la copie que je joints ici, de la premiere lettre que j'ai écrite ſur ce ſujet à M. de Chicoineau. Si elle a le bonheur de vous plaire, je prendrai la liberté de vous faire paſſer la ſuite, &c.

LETTRE,

De M. Remon de Vermale, à M. de Chicoyneau, Conseiller d'Etat, & Premier Médecin du Roi de France.

MONSIEUR,

Personne ne sçauroit disconvenir que la science chirurgicale ne trouve toujours ses brillantes ressources dans le génie de ceux qui la cultivent. M. Daviel, persuadé, comme nous, depuis long-temps, que le cristalin n'étoit point absolument nécessaire à l'organe de la vûe, & qu'il étoit la cause matérielle des cataractes, a mûrement réflechi sur la variété des circonstances de l'opération qu'on employe ordinairement pour guérir ces sortes d'infirmités, & il a crû ne devoir pas soumettre trop légerement sa raison à l'autorité de ceux qui l'ont précedé avec quelque réputation.

Sa défiance, les écueils qui l'ont fait échouer quelquefois, & ses réflexions bien méditées, viennent enfin d'allumer un nouveau flambeau qui éclairera plus sûrement nos yeux, incertains jusqu'à ce jour de pouvoir conserver la lumiere, qu'ils recevoient de l'art avant la nouvelle Méthode que ce fameux Oculiste a imaginée & mise depuis peu en pratique avec beaucoup de succès.

Quelque prévenu que je puisse paroître, Monsieur, en faveur de l'extraction du cristalin, connoissant néanmoins la délicatesse & la con-

nexion des divers organes qui composent la partie sur laquelle on doit la pratiquer, je ne le serai jamais assez pour me persuader qu'elle ne soit point susceptible d'accidents. Je crois au contraire qu'il en est que le malade, l'aide-chirurgien, & l'Artiste même, peuvent occasionner. M. Daviel en est également persuadé; mais il est très-attentif à les prévenir, & en état de les éviter, puisque dans vingt-trois extractions qu'il a déjà faites, aucun mauvais succès ne l'a point encore mortifié.

Cette nouvelle Méthode rassemble une infinité d'avantages, & quoique j'en connoisse tout le méchanisme, permettez-moi, Monsieur, de le passer actuellement sous silence, pour ne pas priver l'Auteur de la satisfaction qu'il aura de le donner bien-tôt au Public, en forme de Dissertation, en lui consacrant le fruit salutaire de ses applications & de ses veilles.

Pour moi, content des réponses que M. Daviel a faites à mes objections, & d'être l'un des plus zélés admirateurs de ses succès, je ne dissimulerai point combien je suis surpris de ce que parmi tant d'habiles gens qui l'ont dévancé, il ne s'en soit trouvé aucun qui ait fait connoître, ou du moins conjecturer, l'absolue nécessité d'expulser hors du globe de l'œil un corps devenu étranger par sa métamorphose.

Je me rappelle néanmoins d'avoir oui dire que feu M. Mery, Chirurgien très-célébre, en avoit eu quelque légere idée, * mais j'ignore qu'il se soit mis en état de la mettre en pratique; retenu peut-être par des obstacles qu'un préjugé suggere,

* Voyez l'Histoire de l'Académie des Sciences, année 1707. pag. 24.

& que la prudence fait souvent regarder comme insurmontables ; préjugé qui séduit encore la plûpart des Praticiens de nos jours, parce qu'ils sont sans doute intimidés. (*a*)

La gloire de cette découverte étoit sans doute reservée à M. Daviel, qui par cette nouvelle Méthode met les malades, non-seulement à l'abri d'une très-grande partie des accidents consécutifs annexés à l'opération ordinaire ; mais encore des alternatives dont cette simple translocation du cristalin n'est que trop souvent suivie.

M. le Baron de Sickengen, ancien, Grand Chambellan de S. A. S. l'Electeur Palatin, nous en fournit un exemple trop récent, pour ne pas vous le citer. Il sert d'ailleurs à confirmer l'observation du feu célébre M. Petit, insérée dans le Traité de la Cataracte, de M. Brisseau le fils, (*pag*, 165. & *suiv.*) & à constater la nécessité de l'extraction.

M. Heister semble avoir remarqué que l'Oculiste Anglois avoit cette même idée. (J'ai appris, dit-il, par un ami que j'ai en Angleterre, que Teylor se vante de pouvoir extraire une cataracte, quand même elle seroit logée derriere l'uvée, par le moyen d'une incision faite à la cornée, mais je n'ai pû sçavoir encore s'il est en état de s'acquitter d'une si magnifique promesse. *Voyez ses Inst. Chir. Tom* 1. *pag* 615. & *le Diction Univ. de Medec. Tom.* 3. *pag.* 140)

Si Teylor eut été véritablement persuadé de la nécessité de cette extraction, il l'auroit certainement tentée, & pour peu que le succès l'eût favorisé, il n'auroit pas manqué de s'en faire honneur dans les divers écrits qu'il affecte de répandre.

(*a*) La prudence, dit M. Rolin, par trop de précaution dégénere en crainte, & le courage par trop de hardiesse en témérité. Il faut donc garder un sage tempérament qui consiste à être autant circonspect dans les projets qu'attentif dans l'exécution.

Ce Seigneur, ayant fait consulter plusieurs Oculistes, sur une Cataracte qui se formoit à l'œil gauche depuis nombre d'années, & ayant reçû leurs avis, notamment celui de M. de Chamsereux, qui faisoit connoître la dure nécessité d'attendre un plus parfait dégré de maturité, se soumit avec beaucoup de patience à la durée de son aveuglement.

Au mois de Mai 1746. le malade se crut au moment désiré & en état d'encourir les événements de l'opération ordinaire, qui lui fut faite par des mains inexpérimentées; aussi verra-t-on, dans mes Consultations Medico-Chirurgicales, que le succès ne répondit point à l'attente. De sorte qu'il se vit obligé de se soumettre à une alternative, qui fut pratiquée sept mois après par M. Hilmair. Cet Oculiste fut en quelque façon plus heureux que son prédecesseur.

M. de Sickengen se trouva soulagé : il eut même la satisfaction de pouvoir dans la suite lire les gazettes à l'aide des lunettes. Sa vûe se conserva à peu près dans cet état, pendant environ trois années consécutives; mais malgré ce préjugé d'une guérison parfaite, le cristalin abbattu se dérangea, & sembloit vouloir reprendre son premier gîte. Ce désordre fut annoncé par une ophtalmie assez considérable, qui se manifesta dès les premiers jours du mois d'Avril dernier, & se soutint si vivement qu'on la crut indomptable.

Elle fut en effet d'autant plus longue & rébelle, qu'on n'en reconnut pas d'abord la cause matérielle, & le malade se vit bien-tôt privé d'une vûe qu'il croyoit avoir recouvrée pour le reste de ses jours. Je fus enfin consulté, & je trouvai l'œil fatigué & offusqué, tant par la présence du cristalin remonté, que par la viscosité du sang & des

liqueurs arrêtées dans les vaisseaux de la conjonctive d'un tempérament très-gouteux. Je conseillai quelques saignées, des colires, des fomentations resolutives, un régime convenable soutenu par des minoratifs & des lavements réitérés dans le besoin ; mais mon emploi & l'absence de la Cour ne me permirent pas de suivre cette maladie, qui fut traitée par Messieurs le Docteur Reisch & le Chirurgien Major du Regiment du Prince Charles. *

M. Mauchart, très-habile Medecin, & Professeur à Tubinge, fut appellé, & resta dix à douze jours auprès du malade ; pendant lesquels il combattit méthodiquement cette ophtalmie, qu'il trouva d'abord, m'a-t-il écrit, » séche, » légerement inflammatoire à tout le blanc de » l'œil, avec un petit rézeau de vaisseaux capil- » laires sanguins répandus au-de là du cercle de » la cornée. Le malade souffroit beaucoup de la » moindre impression de la lumiere, des élan- » cements vagues, & ordinairement périodiques, » se faisoient sentir, sur-tout la nuit, à la temple » gauche, avec une espéce de migraine, qui oc- » cupoit ce même côté.

» On ne remarquoit point d'inflammation aux » paupieres, ni de tumeur au globe de l'œil, » l'iris & la prunelle ne montroient rien que de » naturel, *quoique la vûe de cet œil fût un peu* » *trouble*. L'œil droit avoit conservé l'état où il » étoit avant l'ophtalmie du gauche ; le poulx, » plein & robuste, alloit quelquefois plus vîte ; » l'appétit étoit excellent, & les constipations » habituelles ne cédoient qu'aux lavements do- » mestiques donnés de temps à autre.

* Des Troupes Palatines.

Dans la Consultation qui fut tenue par ces Messieurs, on conclut, » que cette ophtalmie » externe avoit néanmoins son siége dans les » membranes vasculeuses & nerveuses internes, » & à l'état desquelles on crut devoir attribuer » les élancements passagers, les souffrances de » l'œil, & sa grande sensibilité à l'impression » d'une quantité de rayons d'une lumiere obli- » quement dirigée, & que cet œil, ci-devant » aiguilleté & fatigué par deux opérations labo- » rieuses, qui lui avoient attiré de longues in- » flammations, jointes à l'atonie & à la foiblesse » d'un âge de plus de soixante-dix ans, pouvoit » d'autant plus aisément se prêter à quelqu'im- » pression gouteuse, qu'une goute habituelle, » rallentie ou supprimée paroissoit irréguliere & » presque remontée.

De sorte que le pronostic & la cure furent fondés sur cette æthiologie. » Ainsi, pour relever » l'esprit abbattu du malade, on le flata que l'œil » prendroit bien-tôt un meilleur train, sur-tout » quand on viendroit à bout de lui procurer un » accès de goute réglée. Dans ces vûes on tra- » vailla d'abord à détourner la fluxion, à résou- » dre la stagnation, à absorber les sels acides & » volatils, & à leur procurer une pente vers les » urines, & une détermination aux extrêmités » pour y former la goute, afin de pouvoir re- » donner le ton nécessaire aux parties affoiblies.

» On employa les doux purgatifs, composés » de magnesia & du sel de sedlitz, qui furent re- » petés de temps à autre. On n'oublia pas les la- » vements domestiques, la saignée du pied, les » sangsues à la temple & derriere l'oreille gau- » che, les colires resolutifs, tantôt secs & tan- » tôt humides, les dissolvants modérement as-

» tringents, des ſachets ſecs adouciſſants, réſo-
» lutifs & aromatiques, qui furent bientôt ſup-
» primés, parce que leur odeur devenoit incom-
» mode. Enſuite on frotta le dehors des paupieres
» avec l'eſprit de fourmis, l'eau de carboucle,
» & un peu de beaume de ſchaver.

» Les cataplaſmes de moëlle des pommes ai-
» greletes, cuites ſous la cendre & mêlées avec
» du ſaffran, du ſuccin préparé, de l'antimoine
» diaphorétique, & quelques grains de camphre,
» furent appliqués, ſouvent répetés, & joints à
» l'onguent de tutie, mêlé avec quelques grains
» d'hæmatite préparée, modiquement chauffé,
» pour le rendre coulant & l'inſtiller au-dedans
» des paupieres. Voilà les topiques qui ont le
» mieux réuſſi.

» On employa intérieurement, l'Elixir *flacig.*
» *Claud. gut.*xxxx.avec une infuſion des racines
» de ſarſapareille, *ſquin. fol. beton. chamæd.*
» *flor. paralyſ. & anis. ſtellat.* dont le malade
» prenoit trois doſes toutes les vingt-quatre heu-
» res, & en continuoit l'uſage pendant huit jours,
» & tout cela dans l'eſpérance de provoquer la
» goute, & d'en précipiter la matiere par les
» urines.

» Le régime fut réglé en ſupprimant le vin de
» Bourgogne, & quelques plats du diner. Une
» ſoupe devoit ſatisfaire pour le ſouper, & le ma-
» lade devoit avoir l'*attention de ne pas ſe ſerrer*
» *le cou, & de tenir, autant qu'il ſeroit poſſible,*
» *la tête élevée.*

» L'effet de tous ces remedes fut d'abord très-
» variable, l'inflammation de la cornée s'éva-
» nouit vers la fin, & celle de la conjonctive
» diminua ſi conſidérablement, qu'il en reſta
» fort peu *vers la partie inférieure du globe*;

» l'impression de la lumiere en devint plus supportable, & la vûe de l'œil affecté beaucoup plus éclairée, les élancements furent moins fréquents, les urines plus colorées & chargées d'un sédiment blanc; mais la goute ne voulut point paroître.

» Les premieres nouvelles qu'on me donna après mon départ furent assez satisfaisantes, puisqu'on me marquoit que la rougeur étoit entierement dissipée, & qu'il n'étoit plus question d'élancements; mais que les éblouissements paroissoient quelquefois plus ou moins sensibles.

» Cet état prit bien-tôt après une autre face; l'ophtalmie reparut, & on forma un cautere au bras gauche, on ajouta aux colires des astringents légerement repercussifs, & à la fin je consentis à l'usage d'un onguent de précipité rouge, appliqué en petite quantité sur la paupiere supérieure & au grand angle; mais on ne me fit aucun rapport de son effet.

Voilà le précis de la lettre dont M. Mauchart m'a honoré le 29 du mois dernier.

Quatre jours après son départ de Manheim, le malade fut, » continue-t-il, surpris d'un violent accès de fiévre, qui se termina par une douce transpiration, suivie le lendemain d'une diarrhée, accompagnée de quelques légeres douleurs de colique vers la région ombilicale, qui céda aux lavements & aux purgatifs. M. Mauchart, étayé du sentiment d'Hippocrate, S. VI. §. 17. auroit souhaité que cette diarrhée se fût plus long-temps soutenue; mais je doute, qu'en contribuant au rétablissement de la santé du malade, elle eût pû s'opposer aux froissements que le cristalin occasionnoit, & qui

avoit déja passé dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse ; après avoir vraisemblablement excité tous les désordres ci-devant détaillés, & auxquels la goute pouvoit néanmoins avoir ajouté.

Vous venez de voir, Monsieur, par la lettre de M. Mauchart, que M. de Sickingen étoit accablé d'ophtalmie depuis le mois d'Avril, lorsque M. Daviel arriva ici. Le malade, en ayant été informé, me fit prier de le lui amener, & son infirmité n'étant plus un problême, l'extraction fut proposée & faite le lendemain dix-neuf Octobre, pour profiter d'un calme apparent, qui subsistoit depuis quelques jours.

Le malade fut assez bien pendant les deux premiers jours ; mais, le mercredi 21 au soir, il se plaignit de quelques douleurs lancinantes & momentanées à l'œil opéré ; elles furent même accompagnées d'un poulx légerement fréquent, malgré deux saignées qu'on avoit faites après l'opération. Ces douleurs se faisoient sentir vers la temple & à la partie latérale gauche de la tête. Il parut aussi un peu de gonflement à la conjonctive, & le malade passa la nuit dans un état assez inquiet ; mais il fut fort tranquile le lendemain. La cornée parut toujours assez brillante, excepté vers les bords de la solution. De sorte que l'absence des douleurs pulsatives, de la mauvaise haleine & de la sécheresse de la langue, sembloit assurer l'heureux succès de cette opération, dont feus M. M. de S. Hyves & Petit ont donné des exemples, quoique différemment pratiquée.

L'œil ayant été (le 22) fomenté avec une décoction émolliente & résolutive, le malade passa la nuit fort tranquillement, les lavements n'ayant pas été oubliés, eu égard au tempéra-

ment gouteux, & aux constipations qui en ré-sultoient.

Le vendredi (23) le malade se trouva beaucoup mieux ; la rougeur de la conjonctive parut sensiblement diminuée ; le nuage des bords de la cornée se dissipoit également, & on ne remarquoit plus d'émotion au pouls ; ainsi le repos de la nuit fut assez bon & suivi.

Le lendemain l'œil se trouva infiniment plus allégé, la langue toujours mollete, vermeille, l'haleine douce, & les douleurs latérales de la tête moins fréquentes ; de sorte que le (25) la cornée transparente parut beaucoup plus claire & plus brillante, la conjonctive moins colorée, la supuration des tubes divisés très-légere, & louable ; mais quelques douleurs momentanées se firent encore sentir vers le derriere de la tête, un peu latéralement à gauche, & le malade sentit couler quelques larmes sans en être incommodé. On employa dans la suite des fomentations résolutives, parce que la conjonctive paroissoit toujours un peu gonflée, légerement rouge, & humectée par des larmes assez douces pour ne pas augmenter le désordre actuel.

Le malade parut successivement de mieux en mieux : cependant, tantôt plus & tantôt moins tranquille du côté des douleurs momentanées à la tête, que M. Mauchart avoit déja remarquées, & qu'on ne pouvoit vraisemblablement attribuer qu'à l'atonie des parties d'autant plus susceptibles d'agacement & d'engorgement, qu'elle n'étoit qu'en apparence dissipée, lors de l'extraction du cristalin, qui n'a rien eu jusqu'à ce jour de mortifiant, puisque le malade apperçoit déja une canne, de laquelle il distingue le corps, le pomeau & le cordon ; quoique M. Daviel, crai-

gnant l'effet des déſordres primitifs, ne l'eût pas flaté affirmativement, qu'il verroit diſtinctement de cet œil, déja mal traité, tant par deux opérations inutiles, que par les froiſſements d'un reſte de criſtalin remonté, & qui s'eſt trouvé plus ou moins dur & angulaire : froiſſements qui, ſans contredit, n'ont pas peu contribué à l'ophtalmie rébelle, qui retenoit depuis ſept mois le malade reclus dans un coin de ſon cabinet, & qui aura vraiſemblablement la douce ſatisfaction de rentrer bien-tôt dans le grand monde.

Cette obſervation & celle du célébre M. Petit, ne ſont pas les ſeules qu'on pourroit alléguer, pour prouver l'imperfection du ſimple abbaiſſement des cataractes, & l'incertitude de ſes ſuccès. Un aveu ſincere de la part des plus habiles Oculiſtes, multiplieroit certainement à nos yeux les écueils où ils ont tous très-ſouvent échoué. M. Daviel, en étant perſuadé par ſes propres expériences, a cherché le moyen de les éviter, & il croit être parvenu à ſon but par l'extraction du criſtalin hors de la chambre poſtérieure. Je vais, Monſieur, vous en rapporter des exemples, dont j'ai été témoin aſſidu, afin que vous puiſſiez apprécier les avantages de cette nouvelle Méthode, & en dire votre avis, qui l'aſſurera ou la privera de la confiance qu'elle ſemble devoir attendre du Public.

Rien n'eſt plus propre à perfectionner certaines ſciences, & à détruire les préjugés, que la réflexion ſur les événements fâcheux. En effet, ſi les Pilotes n'avoient jamais rencontré des écueils, ſe feroient-ils aviſés de chercher d'autres routes pour les éviter ? Non ſans doute. Cependant leur exemple n'eſt pas toujours ſuivi ; car combien de fois n'a-t-on pas échoué dans le traitement

des maladies des yeux, sans qu'on se soit appliqué à chercher d'autres méthodes pour perfectionner cette partie de la Chirurgie, abandonnée, pour ainsi dire, à la témérité de quelques empiriques?

Les grands hommes qui l'ont néanmoins cultivée, ne se sont jamais écartés de la route commune; aussi n'ont-ils répandu de clarté que sur la cause materielle des cataractes, sans approfondir la maniere d'en délivrer les malades. Le cristalin souvent remonté, & passé dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse, & même au moment de l'opération, (comme il arriva en 1708. (*a*) à M. Raussin, Chirurgien Major de Cambrai,) sembloit suggérer la route que la nature vouloit frayer, pour se débarrasser d'un corps qui lui étoit devenu très-incommode par sa métamorphose. Mais puisqu'on n'a pas écouté ce langage muet, trouvera-t on mauvais que M. Daviel, moins séduit par des heureux succès, que touché des accidents qui accompagnent les secours ordinaires, se soit dépouillé de toute prévention pour n'employer son génie qu'à chercher les moyens de réprimer ces infirmités, par des secours infiniment plus sûrs, moins douloureux, plus aisés, & leurs succès moins tardifs?

L'extraction du cristalin lui a paru réunir tous ces avantages; mais si la cause matérielle des cataractes a resté plus de quarante ans problématique; (*b*) quelles difficultés ne trouvera-t-on pas avant que de parvenir à la réunion des sentiments, en faveur d'une nouvelle opération, qui doit

(*a*) Voyez le Traité de Brisseau, p. 152.

(b) *N. Lasnier avoit voulu persuader, 40 ans avant M. Brisseau, que le cristalin étoit la cause matérielle des cataractes; mais il trouva tant d'incrédules, que son opinion ne fut pas reçûe.*

porter en tout temps un instrument tranchant dans le centre de l'œil pour en extraire l'opacité ? Je dis en tout temps, parce que ce nouveau secours n'exige pas la dure nécessité d'attendre un certain dégré de maturité, sans lequel on n'ose point tenter l'opération ordinaire : avantage d'autant plus flateur, qu'il ne laisse pas languir les malades dans leur aveuglément, & qui trouvera néanmoins bien des critiques.

Quoi qu'il en soit, témoin assidu de tout ce que M. Daviel a déja fait ici, j'ai crû que le bien public & l'honneur de la Chirurgie exigeoient de moi un juste témoignage des succès qui pouvoient les intéresser. C'est pourquoi je vais détailler trois exemples de cette extraction pratiquée en ma présence, sur les yeux de M. Schlemmer, Sécrétaire des Fiefs au Service de S. A. S. l'Electeur Palatin, sur ceux de M. le Baron de Beck, Ecuyer du Séréniſſime Margrave de Bade-Durlach, & la troisiéme sur le nommé François Kertemayer de Heidelberg.

Ire OBSERVATION,

M. Schlemmer, Sécrétaire des Fiefs, âgé d'environ soixante ans, a été le premier sujet sur lequel j'ai vû pratiquer la nouvelle méthode d'extraire le cristalin de la seconde chambre de l'humeur aqueuse. Son opacité avoit cemmencé à l'œil gauche dès l'enfance, & M. Schlemmer n'avoit jamais pû lire de cet œil, qui depuis trente ans ne lui étoit plus d'un grand secours, sur-tout depuis deux ans que la cataracte couvroit entierement la pupille ; & comme le droit se trouvoit également affecté de la même maladie, qui s'étoit manifestée au mois de Mai 1748.

ce Sécrétaire profita du séjour de M. Daviel à la Cour Palatine pour en être guéri. De sorte qu'il fut opéré le cinq de ce mois en présence de M. Walcken, Médecin de la Cour, & de trois autres témoins. L'opération fut faite en moins d'un quart-d'heure, y compris le temps d'inaction : car on n'a pas toujours l'instrument dans le globe, & il est bien des moments perdus.

Le malade avoua d'abord n'avoir pas souffert la moindre douleur lors de l'incision oblique qui devoit former une issûe libre à la cataracte. L'humeur cristaline qui avoit paru verd de mer, étant dans sa capsule, se trouva d'un jaune d'agate, comme M. Daviel l'avoit prédit avant l'extraction ; couleur qui domine sans doute à l'opacité du cristalin, puisqu'elle suggére la dépravation de cette gomme, * & que son opacité n'est qu'un effet de son mouvement spontané, ou la suite de l'atonie de quelques tubes, qui font partie de ce corps lenticulaire, & qui s'affaissant sur eux-mêmes, peuvent causer une espéce d'échymose, plus ou moins étendue sur cette partie, suivant le plus ou le moins de liqueur comprimée. J'avoue que ce n'est qu'une conjecture, mais elle peut conduire aux recherches de la cause primitive de cette métamorphose de l'humeur gelatineuse qui forme le cristalin.

Ce corps sortit tout entier, sans porter la moindre empreinte de l'instrument qui avoit ouvert sa capsule : il pésoit près de trois grains, & avoit quatre lignes de diamêtre sur deux d'épaisseur vers son centre.

Le malade, immédiatement après l'extrac-

* Toutes les gélées de confiture jaunissent lorsqu'elles perdent leur transparence.

tion,

tion, reconnut son fils & son Médecin, vit très-distinctement un chapeau bordé, une clef & une grosse épingle. Il fut saigné trois fois après l'extraction, & l'ayant questionné le soir sur ses souffrances, il confirma n'avoir senti qu'une espèce de chatouillement un peu incommode, lors de l'opération, & qui avoit cessé avec elle.

Le repos de cette premiere nuit fut si tranquile, que le malade ne s'éveilla qu'une seule fois. Le pouls quoique réglé parut le lendemain un peu élevé, ce qui fit procéder à une quatriéme saignée. Elle fut faite vers les dix heures du matin, & le malade passa le reste de la journée dans un état toujours tranquille, & sans la moindre apparence de douleur. Vers les neuf heures du soir, la paupiere supérieure parut cependant un peu emphisemée du côté du grand angle, gonflement sans douleur qui fut dissipé le lendemain * par des fomentations aromatiques renouvellées de temps à autre. Le repos de la nuit s'étoit soutenu pendant six heures sans interruption : de sorte que cette journée (le 7) & la suivante furent à peu près semblables à tous égards. Le malade observa une austere diette jusqu'au neuf qu'on lui permit une crême d'orge en supprimant l'emplâtre, ** pour donner quelque liberté à l'œil qui fut recouvert d'un simple bandage contentif. La tranquillité du jour & le repos de la nuit se soutinrent à peu près dans le même dégré. Mais le dix le malade se plaignit d'une espéce de léger embarras,

* *Ce gonflement de la paupiere supérieure me paroît plûtôt une suite de la pression des doigts de l'aide-Chirurgien, que l'effet de l'incision qu'on pratique sur la cornée transparente.*

** *M. Daviel applique une emplâtre sur l'œil opéré, que je crois inutile.*

vers le derriere de la tête, qui fut d'abord dissipé par un lavement d'eau commune, & qu'on avoit l'attention de réiterer dans le cas de besoin. Les doux purgatifs & quelques bains ophtalmiques furent également employés : de sorte que l'œil, exposé par gradation & avec circonspection aux rayons de la lumiere, ne fut en quelque façon offusqué que par la présence momentanée de quelques larmes, trop douces & trop modiques pour causer la moindre altération à la cornée, ou à la conjonctive qui parut très-peu colorée.

Ces larmes coulerent de temps à autre, tant que la division du globe resta un peu saillante : elles furent enfin dissipées par des bains ophtalmiques plus ou moins continués.

Je remarquai, pendant les premiers jours, un léger nuage couleur de perle & transparent, qui bordoit les parois de la division, de la largeur d'environ une ligne, & que je ne pouvois attribuer qu'au séjour des sucs, dont le cours progressif se trouvoit en partie intercepté par la solution des tubes qui les contenoient ; & en effet, ce nuage disparoissoit sensiblement à mesure que la réunion de ces vaisseaux formoit la cicatrice, qui parut perfectionnée peu de jours après que le larmoyement eut cessé, & qui offusquoit pour quelques instants la cornée, comme fait ordinairement le brouillard qui s'attache à une vitre. * Ensuite tout alla de mieux en mieux à la satisfaction du malade, qui voit actuellement sans lu-

* *L'humeur aqueuse qui se régénere, releve la cornée affaissée, dilate par surabondance les parois de l'incision, s'échappe en partie & laisse tomber ces mêmes parois sur eux-mêmes ; lorsqu'ils sont bien réunis, elle transude à travers les pores des tuniques, & peut alors former pendant quelque temps l'espéce de brouillard dont je parle.*

nettes les plus petits objets. De sorte qu'il souhaite avec empressement l'extraction du cristalin de son œil droit ; & M. Daviel se dispose à le satisfaire en peu de jours.

IIe OBSERVATION.

M. List, Premier Chirurgien du Margrave de Durlach, ayant appris que M. Daviel, qu'il avoit déja connu à Marseille, étoit dans son voisinage, lui amena M. le Baron de Beck, Ecuyer de son Prince, qui avoit l'œil gauche cataracté, & duquel il ne distinguoit depuis six mois que l'ombre des corps qu'on lui faisoit passer devant le globe, & par une suite ordinaire de ces infirmités, l'œil droit en étoit déja menacé.

Le cristalin gauche avoit toutes les marques de maturité qu'exigent ordinairement les Oculistes pour déterminer le temps de l'abbaissement, & qui deviennent inutiles pour l'extraction, qui en quelque façon est bien plus aisée, lorsque le cristalin conserve un peu de molesse, sur-tout à sa circonférence, parce qu'il se prête alors plus aisément au passage qu'on lui veut frayer.

L'exemple brillant de M. Schlemmer ranima les désirs de ce malade, âgé d'environ cinquante-sept ans, & d'un tempérament qui me parut très-inquiet, cacochime, & néanmoins l'extraction lui fut faite le 21. de ce mois (Novembre 1750.) en présence de M. Schoemetzler, Premier Médecin de S. A. S. Electorale, de M. List & moi.

Cette opération ne dura pas plus long-temps que la premiere, & à peine le cristalin se fut-il lancé sur la paupiere inférieure, que le malade peu tranquille lors de l'extraction, s'écria vive-

ment : *eh, mon Dieu ! j'y vois.* * Il distingua en effet les couleurs d'une veste verte galonée en or, une clef & un gros écu, & il avoua n'avoir souffert qu'un chatouillement plus ou moins importun, & qui avoit moins duré que l'opération.

Le malade fut saigné deux fois l'après-midi, & passa la nuit sans la moindre douleur, quoique dans une insomnie qui lui étoit assez naturelle, & qu'il attribuoit aussi à la situation gênante de rester couché sur le dos; situation qu'il disoit ne pouvoir pas supporter long-temps. Il se trouva cependant à tous égards très-tranquille le vingt-deux & le vingt-trois, ayant joui pendant deux nuits consécutives d'un bon repos, mais quelquefois interrompu.

Ce bon état se soutenoit encore hier (24) qu'on ôta l'emplâtre à cause de l'humidité qui offusquoit le globe comme de coutume, ce qui annonce la régénération de l'humeur aqueuse & les premiers points de la cicatrice; & j'ai tout lieu de croire qu'elle sera suivie du succès ordinaire; mais peut-être tardif, parce que je viens de voir le malade, qui naturellement inquiet & lassé de sa gestion, s'étoit agité dans son lit, sans doute machinalement, comme un homme qui se portoit bien, & qui n'avoit rien à risquer:

* Dans la Traduction Françoise des Leçons publiques que Boerhave avoit faites sur les maladies des yeux, on voit (pag. 119.) que pour pratiquer la méthode d'abbattre les cataractes, on doit avertir le malade avant l'opération, de ne point exprimer par une acclamation la joye qu'il a de revoir la lumiere, & de ne point parler, car la cataracte pourroit remonter en conséquence.

Cette précaution suggére qu'il faut bien peu de chose pour perdre le fruit de l'opération; & que l'extraction du cristalin est l'unique méthode qui puisse en assurer le succès & soustraire les malades à ces sortes d'ascensions.

de sorte que le bandage s'étant dérangé, il en avoit arraché la compresse froissée, dont un coin s'étoit trouvé pincé entre les deux paupieres; ce qui avoit excité des picotements, qui ont été suivis de quelques larmes, & qui ont agacé la conjonctive & fatigué les bords de la solution, ce qui produira vraisemblablement quelqu'inflammation plus ou moins profonde.

III[e] OBSERVATION,

A peine M. de Beck fut-il opéré, que M. le Colonel Baron d'Osten m'envoya le nommé François Kertenayer, âgé de vingt-neuf ans, garçon Tailleur, & Tambour de la Ville de Heidelberg. Je le présentai à M. Daviel, qui, deux heures après, lui fit l'extraction du cristalin droit, en présence de M. de Nielland, Conseiller intime du Margrave de Durlach, de M. List & moi.

Le malade depuis quatre ans avoit vû commencer & croître l'opacité du cristalin de son œil droit, qui se trouvoit entierement offusqué, depuis dix-huit mois qu'il ne distinguoit plus rien, que l'ombre de la main qu'il passoit devant son œil cataracté.

M. Daviel, avant que de procéder à l'extraction, nous annonça cette cataracte molle, & il nous fit remarquer que le cristalin étoit étoilé. En effet, après l'opération, pratiquée comme les précédentes, nous vîmes le corps lenticulaire beaucoup moins solide que ceux que nous avions déja examinés, & il se trouva partagé par trois rayons qui formoient un T, qui du centre s'étendoit sur la partie sémilunaire inférieure; sa couleur étoit comme celle des deux autres cristalins, c'est-à-dire un peu jaune.

Cette extraction ne fut pas plus douloureuse, ni plus longue, que celles qu'on avoit déja faites; le malade nous ayant avoué qu'il n'avoit senti que ce que l'on souffre lorsqu'un ciron frape subitement le globe, & en est tout de suite ôté. Après l'extraction il distingua très-bien les boutons dorés d'un habit, une bouteille d'eau de Carmes, une clef, un chapeau à coquarde noire, & un gros écu. M. Daviel eut la charité de le faire mettre & de le garder dans la chambre de ses domestiques pour en prendre un soin plus assidu. Il fut saigné deux fois l'après-midi, & passa toute la nuit dans un parfait repos.

Le lendemain (22) il fut derechef saigné, quoiqu'également tranquille à tous égards. Le vingt-trois & le vingt-quatre se sont passés à peu près dans le même état, sans que ce malade se soit plaint de la moindre douleur, si ce n'est de celle qu'occasionne un appétit qu'on ne peut satisfaire; & aujourd'hui qu'on a ôté l'emplâtre, par les raisons déja alléguées, il voit & distingue également bien tous les objets, quoiqu'on observe un peu d'humidité sur la cornée, qui reprend sa transparence naturelle, à mesure qu'on y passe une petite éponge, excepté aux bords de la division, où l'on remarque encore le reste du nuage gris de perle dont j'ai ci-devant parlé.

Ces exemples, en confirmant les heureux succès que M. Daviel avoit déja obtenus de l'extraction, prouveront sans doute à M. R. qu'il a eu tort de prendre le ton ironique, pour dire, *Voilà du neuf assurément.* J'aurois souhaité que cet Oculiste se fût moins attaché à des futilités, qu'à rendre sa critique plus intéressante au Public & à la Chirurgie. Elle auroit pû contribuer aux progrès de cette nouvelle méthode; mais

ce n'est qu'aux divers écueils que M. Daviel a rencontrés dans la pratique de la simple transposition du cristalin, que nous devons la perfection qu'il cherchoit.

Son opération demande la dextérité d'une main dirigée par un courage très-éclairé ; & quelqu'effrayant que soit d'abord le coup d'œil qu'elle présente, les anti-Davielistes seront néanmoins forcés d'avouer qu'elle renferme tous les avantages que peut exiger la Science Chirurgicale, tandis que la simple Méthode d'abbattre la cataracte est suivie d'une infinité d'accidents consécutifs, sans mettre les malades à l'abri des recidives, que la présence du cristalin sujet à remonter peut occasionner, comme je l'ai déja prouvé. Accidents qui ont fait regarder cette Méthode comme d'autant plus imparfaite qu'elle ne satisfaisoit point aux préceptes qui exigent l'exérese des corps étrangers. C'est aussi ce qui a fait dire aux plus célébres Médecins & Chirurgiens, que le succès de cette opération étoit toujours très-douteux : pronostic que l'expérience n'a que trop souvent confirmé ; mais la Méthode de M. Daviel n'admet point d'incertitude à ce sujet. Il est néanmoins vrai qu'elle peut être susceptible de plusieurs accidents, sur-tout dans des mains inexpérimentées ; & persuadé de la possibilité de certains désordres, j'ai formé des objections qu'on ne manquera pas de faire encore à cet Auteur ; mais satisfait des solutions qu'il m'en a données par des expériences, je crois que ces Antagonistes seront forcés à lui rendre toute la justice qu'il mérite.

Je n'ignore pas que la nouveauté trouve toujours de séveres censeurs & des incrédules ; mais M. Daviel a fait connoître à mes sérénissimes

Maîtres & au Public, qu'il possédoit non-seulement les régles de la Dioptrique & de la Catoptrique, mais encore qu'il étoit aussi habile Anatomiste qu'expérimenté dans le traitement des maladies des yeux. De sorte que j'ai tout lieu de croire que cette partie de la Chirurgie lui sera bien-tôt redevable de son illustration & de sa perfection, sur-tout si le Roi, toujours amateur & protecteur des Sciences, après avoir fait revivre, en faveur de ce Chirurgien, une Charge qui vaquoit depuis plus d'un siécle, daigne reconnoître la nécessité de perpétuer les talents de son Oculiste.

Vous, Monsieur, qui sçavez apprécier le vrai mérite, qui sçavez distinguer & écarter le faux brillant dont se pare l'ignorance, vous vous ferez sans doute un plaisir, ainsi que M. de la Martiniere, en faisant un rapport au Roi des différentes opérations de son Oculiste & de leur succès, de porter Sa Majesté à le mettre en état de communiquer ses talents à des éleves, qui répandus dans ses Provinces, deviendroient d'autant plus utiles à ses Sujets, qu'ils sont souvent forcés de s'abandonner à des ambulans, qui n'ont ordinairement que la qualité d'étranger, pour mériter leur confiance; & ces *Ophtalmiatrorum Simii*, en veulent toujours infiniment plus à la bourse de leurs malades, qu'au rétablissement de leur santé, n'étant capables que de tromper le Public, & non de le soulager.

Pour moi, je m'estimerai heureux, si manifestant mon zéle pour le bien commun & l'honneur de la Chirurgie, je puis vous rappeller les respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, depuis long-temps, Monsieur,

Votre très-humble, &c. R. VERMALE.

A Manheim, le 25 Novembre 1750.

REPONSE.

De M. Wan Suietten, à M. de Vermale.

MONSIEUR,

Je vous ſuis très-obligé, d'avoir bien voulu me communiquer vos obſervations ſur la nouvelle méthode d'opérer les cataractes, qui met hors de l'œil le criſtalin cataracté. J'en avois déja entendu parler, & gens dignes de foi m'en avoient aſſûré le ſuccès. Votre témoignage, Monſieur, partant d'un homme ſi capable d'en juger, me rend cette méthode infiniment plus plauſible.

Il eſt ſûr qu'en ôtant le criſtalin de cette maniere, on évite bien des inconvénients, & on dérange beaucoup moins la ſtructure de l'œil que quand on y remue plus ou moins long-tems une aiguille. L'unique difficulté, c'eſt de pouvoir faire ſortir aiſément le criſtalin, par l'ouverture de la pupille, ſur-tout lorſqu'il eſt d'un volume conſidérable & en même-tems aſſez ferme; car il me ſemble qu'on doit alors faire quelque violence à l'Iris. Il eſt même des gens qui ont cette ouverture aſſez étroite & fort peu dilatable. Cependant la multiplicité des heureux ſuccès d'une opération fait toujours évanouir toutes les difficultés qu'on y peut oppoſer, & une main habile peut venir à bout de bien des choſes, qui paroîtroient fort difficiles à pluſieurs autres.

M. Daviel a la réputation d'être très-verſé dans la connoiſſance de la ſtructure du corps humain, & de poſſéder en même-tems une dextérité peu

commune. Cela étant, cette nouvelle méthode ne pouvoit tomber dans des meilleures mains pour avoir du ſuccès, ce que je ſouhaite très-ardemment pour l'utilité du Public.

J'aurois plutôt repondu à votre lettre, mais j'attendois, Monſieur, celle du Docteur Walcken; comme elle ne vient pas, je n'ai pas voulu différer davantage à vous remercier, & vous aſſûrer en même-tems que je ſuis avec la plus parfaite eſtime, Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

WAN-SUIETTEN.

A Vienne le 3 Avril 1751.

LETTRE*

De M. Mauchart, Profeſſeur en Médecine à l'Univerſité de Tubinge, & Médecin ordinaire du Duc de Virtemberg; A M. Rémon de Vermale.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir la lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire le vingt du mois paſſé. Elle me fournit une ample matiere, tant pour vous remercier très-humblement de l'honneur de votre amitié, & des nouvelles qui intéreſſent notre profeſſion, que pour raiſonner ſur la nouvelle méthode de tirer, hors de la chambre poſtérieure de l'œil, le criſtallin cataracté, ou, ſuivant le langage de M. Voolhouſe, glaucomatique.

* Cette lettre eſt telle que l'Auteur l'a écrite en françois.

C'eſt un fait, dont M. le Docteur Freitag compoſa, (il y a environ trente ans,) une Diſſertation & aſſûra que ſon pere l'avoit bien des fois miſe en pratique, avec une aiguille à petit crochet, de ſon invention. Mais quoique ce ne fût que dans la ſuppoſition de la fréquence des cataractes membraneuſes ; il n'en fut pas moins ſifflé par les ſçavants *.

Outre l'opération ordinaire de la cataracte, il en eſt pluſieurs autres, comme vous ſavez, Monſieur, qui ſe pratiquent dans la ſeconde chambre de l'œil : ſoit pour en tirer les ſéroſités qui forment l'hydropiſie de cet organe : ſoit la matiere qui fait l'*empieſis*, &c. Pour percer & former une iſſue à la cataracte laiteuſe : pour faire la conciſſure, ſelon Celſe, du criſtalin cataracté en le hachant en piéces lorſqu'il ſe trouve d'un volume trop conſidérable, ou trop attaché aux proceſſus des ligaments ciliaires : pour paſſer un petit ſéton à travers la chambre poſtérieure dans diverſes maladies du globe, ou défauts de vûe : pour détacher les brides naturelles ou contre-nature, qui attachent la ſurface du criſtalin à la concavité de la cornée dans une eſpece de maladie que j'appelle *ſynechia* du criſtalin : pour ouvrir la concrétion ou rétreciſſement total de la prunelle dans la *ſynizezis*, ou pour ôter les excroiſſances filamenteuſes du bord de la pupille, &c. Il n'eſt pas non plus inconnu qu'on fait avec ſuccès l'extraction du criſtalin hors de la chambre antérieure de l'œil, quand il y eſt paſſé s'étant déplacé de ſon châton naturel. Mais

* Les Cataractes membraneuſes que les Sçavants admettent ſont très-rares, & ſont ordinairement la ſuite de l'abaiſſement du criſtalin cataracté.

pour tirer de la seconde chambre de l'œil un cristalin cataracté, soit ramoli & gonflé, soit durci & concentré, soit détaché & branlant; soit extraordinairement & fortement adhérent; c'est à ce qu'il me semble, une entreprise dont M. Daviel selon votre rapport a déja fait usage avec succès, & de laquelle il tirera tout l'honneur dû à une nouveauté très-importante; eu égard aux mauvaises suites qui ne résultent que trop souvent des opérations ordinaires qu'on a jusques ici employées contre les cataractes. Je souhaite que M. Daviel mette bientôt au jour cette nouvelle méthode bien détaillée & confirmée par un bon nombre d'expériences bien circonstanciées. C'est dans cette attente que je me borne à n'en pas dire davantage.

Cependant je n'entrevois que de loin pourquoi tout l'article de l'objet de notre correspondance, qui roule sur l'ophtalmie rebelle de S. Exc. M. le Baron de Sickingen, seroit applicable à la nouvelle opération de M. Daviel.

Je comprens aisément que cette ophtalmie eût pû tirer son origine d'un frottement du cristalin, (abattu depuis trois ans,) contre l'uvée: je suppose même que ce cristalin qui fut alors assez bien abattu & qui resta pendant ce temps-là fixé au bas de la chambre postérieure, eût pû remonter & passer même dans la premiere chambre de l'œil; mais quoique nous ayons de tout cela plus d'un exemple, il n'en parut pas le moindre vestige pendant mon séjour auprès du malade, * & n'ayant point re-

* M. Mauchart paroît n'avoir pas fait assez de reflexions sur les accidents détaillés dans sa premiere lettre.

çu de nouvelles depuis plusieurs mois, j'ignore s'il est survenu de pareils accidents, & si le malade est actuellement du nombre de ceux qui ont subi la nouvelle méthode de M. Daviel. Comme ce sont pour moi des énigmes, vous m'obligerez infiniment si vous voulez bien, Monsieur, me mettre au fait de l'issue de l'ophtalmie en question, & sur laquelle M. le Docteur Reisch à gardé jusqu'ici un profond silence.

Il est d'ailleurs d'une expérience averée, qu'une quantité de cataractes abattues, n'ont ni remonté, ni causé dans la suite des inflammations ou d'autres mauvais accidents. M. Petit le Médecin à du moins tâché d'y mettre ordre, & cela d'une maniere démonstrative ; comme les Mémoires de l'Académie des Sciences & ses cahiers particuliers le font voir.

M. Teylor prétend suivre ses traces ; mais je sçai, par des relations fidelles, qu'il y a bien des fois fort mal réussi, malgré les promesses magnifiques qu'il est accoutumé de prodiguer. Quoi qu'il en soit, si le cristalin se trouvoit avoir passé dans la premiere chambre de l'œil de son Exc. M. le Baron de Sickingen, Je sçaurois y apporter reméde.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

D. MAUCHART.

A Tubinge, ce 2 Janvier, 1751.

REPONSE

De M. de Vermale A M. Mouchart.

MONSIEUR,

La lettre dont vous m'avez honoré le deux de ce mois, me fait connoître le doute où vous êtes, sur les raisons qui ont pû me porter à faire intervenir votre premiere Epître dans celle que j'ai écrite à M. de Chycoinneau, au sujet de la nouvelle méthode dont M. Daviel vient d'enrichir la Chirurgie, & que sur le simple exposé que je vous en ai fait, vous regardez comme très-intéressante & digne de votre approbation. C'est aussi le jugement que M. Wan-swieten en a porté; & je ne doute pas que vous ne le confirmiez, lorsque vous serez parfaitement instruit des avantages que cette découverte renferme, & des succès brillants qu'elle a déja effectués. Je vais en attendant tâcher d'éclaircir vos doutes, sur l'usage que j'ai dû faire de votre lettre.

Je fus consulté sur l'ophtalmie que vous avez connue à M. le Baron de Sickingen. Indisposition que je soupçonnai d'abord être l'effet, ou plutôt une suite, quoiqu'éloignée, de deux opérations laborieuses, qui pouvoient avoir laissé quelques parties de l'œil, dans une mauvaise disposition, & peut-être derechef fatiguée par la présence du cristalin mal affermi dans le corps vitré, qui se trouvoit un peu plus mollasse que dans son état naturel; * accident qu'on a vû

* *Le corps vitré est naturellement mou dans les yeux miopes & saillans; mais M. de Sickingen avoit la vûe presbite.*

quelquefois précurſeur du retour des cataractes vers la pupille, parce que l'humeur vitrée ayant perdu une partie de ſa conſiſtance, le criſtalin abattu s'y trouvoit en quelque façon moins contraint ou moins fixé.

Quoique la vûe fut déja un peu obtuſe, ne voyant néanmoins rien de dérangé, dans la chambre poſtérieure, je fixai mon idée; & je crus que le larmoyement naiſſant, & la rougeur qu'on remarquoit depuis quelque temps à la conjonctive, pourroient bien être une diſpoſition ou le principe de l'ophtalmie qui affecte ordinairement les vieillards, & à laquelle la goute pouvoit également concourir.

J'ordonnai en conſéquence la phlébotomie & quelques colyres appropriés; mais peu de jours après, voyant l'inéficacité des divers remédes qu'on avoit employés, j'examinai les choſes de plus près, & je ne doutai plus que la préſence du criſtalin ne fut la principale cauſe des agacements, qui fatiguoient l'œil, comme l'expérience l'a pluſieurs fois démontré.

Obligé de m'abſenter, pour remplir les fonctions de mon emploi, & n'ayant pû ſuivre cette maladie, je vous priai de vouloir bien me faire part de ce qui s'étoit paſſé lorſque vous fûtes appellé; afin d'avoir l'hiſtoire complette de cette ophtalmie, qui n'eſt point ſans exemple.

Je crus trouver dans votre reponſe, tous les déſordres qui annoncent un criſtalin dérangé, ou remonté, comme il l'étoit en effet, & même paſſé dans la chambre antérieure, lorſque nous vîmes, M. de Sickingen, avec M. Daviel. L'extraction fut ſur le champ propoſée & pratiquée le lendemain avec tant de ſuccès, que le malade ſe trouve actuellement délivré de

cette ophtalmie, qui le retenoit depuis long-temps dans son cabinet ; & qu'on ne pouvoit vraisemblablement attribuer qu'à un reste de cristalin qu'on a tiré, & qui fatiguoit plus ou moins les parties aponeurotiques, suivant le plus ou moins de froissemens & de pression qu'il leur occasionnoit ; puisque son extraction a fait cesser tous les désordres, dont le malade avoit eû lieu de se plaindre jusqu'alors. Accidents que M. Daviel avoit plusieurs fois remarqués en pareil cas ; particulierement au nommé Bonnet, Tisseur de draps à Carcassonne, âgé d'environ soixante-quatre ans, qui ayant souffert en 1734 l'abaissement d'une cataracte à l'œil gauche, se vit obligé deux ans après, de consulter M. Daviel, pour lors à Carcassonne, sur une inflammation considérable, survenue à son œil operé, & accompagnée de douleurs plus ou moins vives, au dessus de l'orbite, vers le derriere de la tête & dans tout le globe, où il sentoit des élancemens plus ou moins vifs. Ces accidents subsistoient depuis près de trois mois, & ne furent dissipés que par l'extraction d'un tiers de cristalin, qui avoit passé dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse.

La vûe de ce malade étoit également obtuse ; mais il la recouvra huit jours après l'extraction qui lui fut faite le vingt-trois Juin 1736 en présence de M. Fabre, Médecin de la susdite ville. * M. Fises Professeur en Médecine à Montpellier, vit lire ce malade le 12 Juillet 1742, & M. Manne, Chirurgien célébre d'A-

* Observation communiquée à l'Academie Royale de Toulouse.

vignon, fut peu de jours après également témoin du ſuccès de cette opération, ayant trouvé le malade parfaitement guéri.

Pour établir la nouvelle méthode d'opérer les cataractes, il falloit donc en écrivant à M. de Chicoynneau, rappeller & conſtater les inconvénients du ſimple abaiſſement du criſtalin & les mettre en parallele avec l'extraction *Davielique*.

Le cas de M. Sickingen étoit trop récent & remarquable pour ne pas l'ajouter à quelques autres qui l'avoient précédé, & qui vous ſont pareillement connus, comme vous verrez par les citations rapportées dans la correſpondance que j'ai entamée avec le premier Médecin de Sa Majeſté très-Chrétienne, & que j'aurai l'honneur de vous communiquer en ſon temps.

Voilà les raiſons que j'ai eu de mettre un précis de votre lettre dans mon expoſé : raiſons que vous aviez prévûes & que la néceſſité m'a autoriſé d'employer ; car le nom d'un ſçavant tel que vous, Monſieur, eſt toujours d'un grand poids aux faits qu'on avance. Si, du reſte je publie l'imperfection de la méthode d'abattre les cataractes, je ne déſavoue pas les heureux événements qui ont aſſez ſouvent flatté les malades. Mais malgré la multiplicité des ſuccès qu'on a vû réſulter du ſimple abaiſſement du criſtalin, vous ſemblez convenir avec moi, qu'il n'eſt point d'Oculiſte qui n'ait très-ſouvent échoué ; & qu'un malade, quelque favorable qu'ait été l'opération, ne peut jamais ſe croire à l'abri du retour des cataractes aſcendentes, puiſque le moindre effort, le cou trop ſerré, la tête panchée, la reſpiration trop long-temps retenue, une ſecouſſe de

Gg

toux, d'éternument, ou quelqu'autre accident peuvent les faire remonter, & même passer dans la chambre antérieure de l'humeur aqueuse.

Suivant votre lettre, M. Petit le Médecin semble avoir remédié à ces sortes de désordres d'une maniere démonstrative; mais j'ose dire que l'extraction les prévient & s'y oppose d'une maniere effective. Ainsi l'Auteur de cette nouvelle méthode ne doit pas craindre d'être sifflé par les sçavants, comme le fut M. Freitag, dont l'invention ne tendoit qu'à combattre une maladie imaginaire : car les Médecins sensés & les Chirurgiens les plus expérimentés n'admettent plus de ces cataractes membraneuses que M. Freitag croyoit être des pellicules formées dans l'humeur aqueuse, & qui bouchoient l'ouverture de la prunelle.* L'opacité du cristalin plus ou moins solide, est reconnue pour l'unique cause de ces infirmités. Il est néanmoins vrai que M. M. de Lapeyronie & Morand ont reconnu une espéce de cataracte membraneuse, occasionnée par l'opacité de la membrane cristaline, ou qui tapisse le châton de l'humeur vitrée; mais cette opacité n'est ordinairement, que l'effet ou la suite d'une inflammation interne, qui succéde le plus souvent à l'abaissement du cristalin.

* *Plusieurs grands hommes avoient cru la possibilité des cataractes membraneuses, & avoient cherché les moyens de les abattre & d'en faire l'extraction. M. Albinus proposa une aiguille, qu'on pouvoit employer dans ces mêmes vûes. Voyez Heister. Chir. pag.* 11 *sect. II. chap. LVI. Tab. XVII. fig. II. Mais cet Auteur prétend avec raison que l'usage n'en est pas avantageux.*

Quoi qu'il en soit nous devons convenir que la méthode de M. Daviel va repandre un nouveau jour sur ces sortes de maladies, & que cette nouvelle extraction tranquillisera bientôt la sagacité des Oculistes occupés depuis longtemps à chercher les vrais moyens de les combattre avec plus de succès. Le manque de réussite n'étoit attribué qu'à la forme des aiguilles, & chacun s'attachoit à perfectionner ces instruments, que l'industrie a multipliés, sans en augmenter les avantages ; c'est-à-dire, qu'on échoue également avec les uns & avec les autres.

M. Palucci * avoue, que de toutes les maladies Chirurgicales, celles qui surviennent aux yeux ont toujours excité ses attentions, & que des opérations qu'on pratique sur ces organes, celle au moyen de laquelle on abaisse le crystalin cataracté ; lui a paru la plus difficile, & celle qui exigeoit le plus de connoissance ; mais qu'après les épreuves faites en Italie, avec des aiguilles de figure conique, il ne désiroit que de voir les événements des autres, puisque celles dont il s'étoit déja servi lui paroissoient très-peu convenables.

Ce Chirurgien ayant obtenu la permission d'aller séjourner trois ans à Paris, y cultiva M. M. Morand & Faget pour pouvoir profiter des conseils & des leçons de ces sçavants. Peu après son arrivée dans cette capitale, il vit abattre quatre cataractes, par M. Morand, avec une aiguille platte & tranchante par les côtés : instrument qu'il crut d'abord devoir

* *Voyez l'avertissement, pag. x & suiv. de ses nouvelles remarques sur la Lithotomie.*

adopter par préférence, quoique plusieurs Chirurgiens voulussent le lui faire croire très-inférieur à celui de figure conique. Mais les écueils multipliés que rencontra le sieur Hilmer, malgré l'attente où tout le monde étoit à Paris d'un grand succès de ses opérations; parce qu'on les lui voyoit faire promptement, & qu'il se servoit d'une aiguille de figure conique & fort mince; ces écueils, dis-je, lui donnerent lieu de blâmer infiniment cette derniere.

En effet, je pense que cette aiguille étant ronde & fort petite, n'a pas peu contribué au mauvais succès, malgré la dextérité de l'opérateur. Vous en conviendrez, Monsieur, si vous faites reflexion aux fâcheux accidents que produisent les simples piquûres sur les nerfs. D'ailleurs cet instrument paroît peu propre, eu égard à sa figure, à fixer le cristalin abattu, au dessous du corps vitré.

M. Palucci reconnut aux deux sortes d'instruments, l'inconvénient d'être pointus, ce qui ne pouvoit être que trop souvent dangereux, par rapport à la délicatesse des parties intérieures de l'œil.

Cette même considération avoit déja porté M. Daviel à chercher le moyen d'abaisser le cristalin cataracté avec un instrument, qui ne fut point susceptible de cet inconvénient. De sorte que ce fameux Oculiste imagina une aiguille courbe, mousse & sans aucun tranchant, dont vous pouvez voir à peu près la figure dans le Mercure du mois d'Avril dernier, p. 16 * mais malgré les avantages supérieurs,

* *Année* 1750.

que M. Daviel avoit ſouvent obtenus de cet inſtrument, il l'a reconnu également inutile, puiſque les malades n'étoient pas entierement à l'abri de quelques accidents ordinaires.

M. Palucci a crû pouvoir enchérir ſur cette matiere, en imaginant une petite ſeringue compoſée de ſix piéces (*a*) ; & nous devons lui ſavoir gré de ſes applications.

Le milieu de cette ſeringue renferme un cylindre qui contient une aiguille, dont la pointe eſt en forme de trois quarts : la tête du manche de cette aiguille eſt embraſſée par un reſſort, qui ſert à la faire rentrer dans la canule, après que celle-ci a pénétré dans le globe au moyen du trou que le trois quarts y a tracé. Une piece cachée le long du cylindre, qui ſert de piſton, peut être pouſſée pour faire ſortir une liqueur dépoſée vers l'extrémité de la ſeringue, & deſtinée à tenter au moyen de l'injection, l'épaiſſiſſement du criſtalin.

Mais ſi cette liqueur, qui doit être vraiſemblablement tranſmiſe dans la capſule criſtaline, a la vertu d'épaiſſir le criſtalin, n'auroit-on pas lieu de craindre une double cataracte par l'opacité de la membrane criſtaline, ou qui tapiſſe le châton du corps vitré ?

Quand M. Palucci fit faire cette ſeringue, il n'avoit en vûe que de faire des épreuves ſur les animaux ; mais dans le cours de ſes expériences il crut entrevoir de grands avantages, & qu'il pourroit abaiſſer le criſtalin avec la canule, qui eſt d'or, & qui par ſa fineſſe paſſe aiſément dans le globe, au moyen du

(*a*) Voyez les remarques citées, où l'inſtrument eſt gravé.

trou que l'aiguille cachée y a fait. De sorte que M. Palucci se proposoit de s'en servir dans les cas des cataractes bien mûres & disposées à être abaissées. Mais comme ces circonstances deviennent en quelque façon inutiles à l'extraction, je doute fort qu'il persiste dans son projet, lorsqu'il sera convaincu des succès de cette nouvelle opération *, & de l'imperfection des instruments que l'industrie a déja produits.

Je connois comme vous, Monsieur, depuis plus de quinze ans, la valeur intrinseque du sieur Teylor ; & puisqu'il n a rien ajouté aux prétendus talens qu'il s'attribuoit dès ce temps-là, nous pouvons sans injustice, le mettre au nombre de ces ambulants, qui n'en veulent qu'à la bourse de leurs malades, & pour parvenir à leur but, les flateuses promesses en sont l'unique & le plus sûr moyen, parce que la plûpart des hommes aiment à être trompés, ou se prêtent du moins pour l'être.

Enfin je crois pouvoir conclure que la nouvelle méthode de M. Daviel, va bien-tôt ramener les maladies des yeux dans le sein de la bonne Chirurgie, & que les Chirurgiens Dogmatiques travailleront efficacement à les arracher des mains des Empiriques. Ce seroit du moins un grand bien pour la société humaine. Il est vrai que dans l'opération de la taille, tous les Lithotomistes n'ont pas adopté les nouvelles méthodes : il ne seroit donc pas surprenant que nous vissions des Oculistes dé-

* *Dans un Ouvrage que M. Palucci vient de donner au Public, il ne paroît pas encore disposé à adopter l'extraction. Histoire de l'opérat. de la cataracte*, &c.

daigner celle de M. Daviel ; mais je crois, que ce ne feroit toujours qu'au préjudice du public. Je compte cependant sur le zéle & les lumieres des Chirurgiens célébres ; & j'ai l'honneur d'être, &c.

Votre très-humble, &c.

RÉMON DE VERMALE.

A Manheim, ce 10 Janvier 1751.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du présent mois. A Paris, ce premier Juin 1755.

LAVIROTTE.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le Recueil de Juin 1755.

ARTICLE PREMIER.

ARTICLE SECOND.

FIN.

TABLE GÉNÉRALE

Des Piéces contenues dans les Recueils des six premiers mois de l'année 1755.

MEDECINE.

JANVIER.

FEVRIER.

* Cette Piéce avoit été placée par mégarde dans l'Article de Chirurgie.

MARS.

AVRIL.

MAI.

JUIN.

CHIRURGIE.

JANVIER.

FEVRIER.

MARS.

AVRIL.

MAI.

JUIN.

PHARMACIE.

JANVIER.

FEVRIER.

TABLE GÉNÉRALE.

AVRIL.

MAI.

Fin de la Table.